■ la météo

Nuageux avec chutes de neige. Peu de changement dans les températures. Min. la nuit dernière et max. aujourd'hui : 30 et 32.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fête du jour : saint Sabbas | VOL. LIX - NO 286 | Montréal, jeudi, 5 décembre 1968 | 10 CENTS

Le juge en chef de la Cour suprême des Etats-Unis, M. Earl Warren demeurera à son poste jusqu'au 20 juin, a annoncé hier le président-élu Richard Nixon. Lire nos informations à la page 20. (Téléphoto AP)

## dans ce numéro

■ En page 4, Claude Ryan commente les méthodes employées par le MIS pour promouvoir ses objectifs.

■ Le Conseil national de recherche n'a pas réussi à attirer un seul savant francophone pour faire partie de sa haute direction. (Page 8).

■ L'escalade verbale du Québec projette une ombre inquiétante sur la prochaine conférence constitutionnelle. (Page 11).

*Dans Bagot et NDG*

# Victoire facilement acquise de MM. Cardinal et Tetley

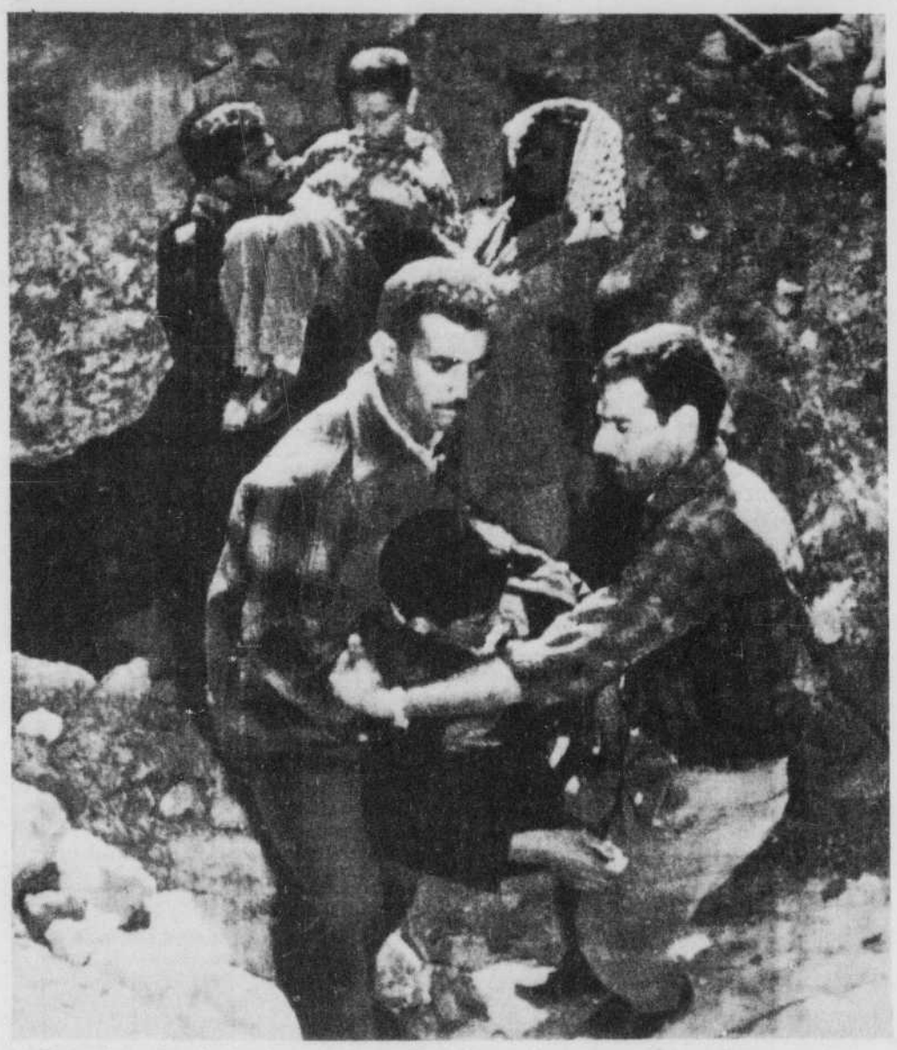

Des volontaires jordaniens viennent de dégager des ruines de leur demeure deux jeunes gens, peu après le bombardement du village d'Irbid Eara, par des appareils israéliens. (Téléphoto AO)

A l'issue des élections partielles d'hier dans les comtés de Bagot et de Notre-Dame-de-Grâce, la position des partis à l'Assemblée nationale du Québec demeure inchangée: l'Union nationale a conservé le siège de Bagot, qui était celui de feu M. Daniel Johnson; le parti libéral a remporté haut la main le comté de Notre-Dame-de-Grâce.

La victoire de M. Cardinal dans Bagot, comme celle de M. Tetley dans "N.D.-G.", ne constituent pas des surprises. Cependant, dans les deux cas, les majorités obtenues par les vainqueurs sont plus décisives qu'on ne l'aurait cru durant la campagne.

M. Cardinal a obtenu une majorité de plus de 2,000 voix, récoltant 6,592 votes en regard de 4,490 pour M. Boisvert, soit une marge légèrement supérieure à celle qu'obtenait l'ancien premier ministre lui-même en 1966 dans un comté de 13,000 électeurs qu'il représentait depuis 1946.

Dans Notre-Dame-de-Grâce, M. William Tetley, un avocat de 42 ans, l'a emporté haut la main sur le candidat unioniste Lynch-Staunton, par une majorité de 11,588 voix (16,475 à 4,887). Cette majorité pour brillante qu'elle soit, est sensiblement moins forte que celle qu'avait obtenue M. Eric Kierans dans le même comté en 1966, soit 16,000 voix.

L'Union nationale dispose donc de 55 sièges sur 108; le parti libéral de 49 sièges et les indépendants de trois. Un siège, celui de M. François Aquin, est vacant depuis la récente démission de ce dernier.

Jean-Guy Cardinal

William Tetley

**Dans Bagot**

ACTON VALE — M. Jean-Guy Cardinal a remporté hier dans Bagot une victoire dont l'ampleur étonne la plupart des observateurs qui prédisaient une faible majorité pour le ministre de l'éducation. Les résultats (71 bureaux sur 71) indiquent que M. Cardinal a recueilli 6,592 voix contre 4,417 en faveur de M. Henri Boisvert, libéral. La majorité de M. Cardinal qui s'établit à 2,175 voix, est supérieure à celle que M. Daniel Johnson avait obtenue en 1966.

"Je ne suis pas surpris de cette victoire, a déclaré le vainqueur devant ses partisans rassemblés dans la grande salle du comité central de l'Union nationale, à Acton Vale. Vous avez compris le message de Daniel Johnson et je servirai Bagot comme il l'a fait pendant 22 ans."

Entouré de sa femme et de trois de ses enfants, le ministre a ajouté: "Nous sommes maintenant des concitoyens. Vous m'avez promu député. Les électeurs ont démontré qu'ils appuyaient et qu'ils confirmaient le gouvernement de l'Union nationale."

M. Cardinal a fait savoir à la presse qu'il sera ce matin même, au comité de l'éducation de l'Assemblée législative.

Pour sa part, M. Henri Boisvert, manifestement déçu de cette défaite, s'est pourtant déclaré très satisfait des résultats obtenus. Mais il attribue sa défaite à des manoeuvres frauduleuses de ses adversaires; selon lui, l'Union nationale aurait distribué des accessoires électro-ménagers (frigidaires, machines à laver) pour acheter des votes.

Dans la ville d'Acton Vale, considérée comme un château-fort pour M. Boisvert qui en est le maire, M. Cardinal a recueilli 1,462 voix contre 1,246 à M. Boisvert. A Upton, petite localité traditionnellement libérale, M. Cardinal a obtenu 410 voix contre 374 à M. Boisvert.

**Mauvais temps**

Malgré le mauvais temps, 86 pour cent des électeurs se sont rendus aux urnes. Après les chutes de neige en matinée, les routes ont été rapidement déblayées et les voitures circulaient sans peine, même sur les voies secondaires.

Cette magnifique victoire, ont déclaré pour leur part les députés Denis Bousquet et Jé-

Voir page 6: Elections

La réponse aux enseignants

# *Non, à l'arbitrage exécutoire Oui, à la négociation directe*

QUEBEC (DNC) — La partie patronale a repoussé hier l'arbitrage exécutoire proposé par les enseignants, suggérant en revanche la reprise des négociations directes sous la direction du juge Jacques Bousquet, sans aucune condition.

Voici le texte intégral de la lettre que le porte-parole patronal, M. Jean Cournoyer, a fait parvenir hier à M. Raymond Laliberté, président de la CEQ, et aux présidents des deux autres centrales de syndicats d'enseignants:

Madame et Messieurs,

"Vous avez proposé l'arbitrage comme moyen de solutionner le conflit entre vos corporations et les organismes que je représente.

"Je dois vous informer que nous sommes dans l'impossibilité d'accepter votre proposition. La principale raison de cette attitude de notre part réside dans le fait que la nature de la plupart des problèmes en suspens implique que l'on se prononce soit sur des amendements aux lois existantes ou sur une affectation des ressources qui seront consacrées à l'éducation. C'est à l'assemblée législative qu'il revient de modifier les lois et non à un conseil d'arbitrage; de même il appartient au pouvoir politique de décider du niveau des impôts et des allocations et priorités budgétaires, car vous n'êtes pas sans savoir que l'acceptation de vos demandes aurait des conséquences phénoménales sur les finances publiques. Le mémoire que vous recevrez demain explicite davantage les raisons de cette attitude.

"La partie patronale croit que le seul moyen normal de régler nos problèmes est la discussion ordonnée, même si les mesures de pressions et vos intentions manifestées publiquement de les intensifier la rendent pénible et plus difficile.

"A cet effet, et sans qu'il vous soit nécessaire d'initier un arrêt souhaitable de ces mesures de pression, la partie patronale est prête à reprendre les discussions sous la présidence de l'honorable juge Bousquet."

Me Cournoyer est le porte-parole du gouvernement et des commissions scolaires du Qué-

Voir page 6: Enseignants

*Après le raid israélien en Jordanie*

# La situation redevient explosive au Moyen-Orient

**par Jean-Pierre Joulin, de l'AFP**

LE CAIRE — La situation est devenue explosive au Moyen-Orient après le nouveau raid israélien hier contre la Jordanie. Toutes les armées arabes sont en état d'alerte. Une grande nervosité règne dans les Etats-Majors où sont parvenues des informations sur d'importantes concentrations israéliennes près des lignes de cessez-le-feu israélo-jordaniennes et israélo-égyptiennes.

Ces renseignements, qualifiés cette fois de très sérieux, ont été, comme en mai 1967, confirmés par les Soviétiques qui, au Caire, ne cachent pas leur inquiétude.

Pour l'instant toute initiative des armées arabes est écartée. Le porte-parole officiel du gouvernement égyptien l'a confirmé en déclarant "qu'il n'était pas question de se laisser entraîner dans une guerre qui servirait les objectifs de l'ennemi".

Le porte-parole a rejeté ainsi toute intervention égyptienne pour aider la Jordanie à se défendre.

Cette nouvelle poussée de fièvre survient au moment précis où le diplomate suédois Gunnar Jarring, dont le mandat a été prolongé, commence une nouvelle tournée dans les capitales arabes, après s'être entretenu à son quartier général de Nicosie avec le chef de la diplomatie israélienne, M. Abba Eban. Le représentant au Moyen-Orient du secrétaire général des Nations unies s'est entretenu pendant deux heures avec le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mahmoud Ryad qui n'a pas caché à son interlocuteur son scepticisme quant à l'efficacité de sa mission. Non seulement, aurait dit le ministre en substance, aucun progrès n'a été réalisé en faveur de la paix, mais à l'heure où vous me rencontrez on se rapproche de la guerre.

Pour la R.A.U., en effet, comme la plupart des autres pays arabes, on se trouve maintenant devant la menace d'un nouveau conflit que seule une initiative rapide des grandes puissances peut éviter.

Le porte-parole officiel égyptien a donc lancé, une fois de plus hier, un appel aux membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Il leur a demandé de faire pression sur l'Etat hébreu pour qu'il exécute la résolution du 22 novembre 1967 qui constitue un cadre acceptable pour cette solution pacifique, honorable, souhaitée lundi soir par le président Nasser.

**L'attaque israélienne**

Pour la troisième fois depuis le début de la semaine, l'aviation israélienne est entrée en action hier avec, pour objectif, le territoire jordanien. Amman, la capitale du pays, a même connu une alerte aérienne d'une demi-heure et la D.C.A. est entrée en action. A la suite de ce raid, la Jordanie a décidé de porter plainte devant le Conseil de sécurité de l'O.N.U. pour "attaque sans discrimination de centres civils et militaires".

En fait, il semble bien que l'attaque israélienne qui, aux dires de Tel Aviv a constitué une surprise totale, était plus particulièrement orientée contre les positions d'artillerie et les concentrations de troupes irakiennes et jordaniennes décelées dans le secteur nord de la frontière israélo-jordanienne et plus particulièrement aux alentours de la ville jordanienne d'Irbid. D'autre part, l'un des objectifs était constitué par l'aérodrome militaire de Mafrak.

*Le festival acadien*

# Masse promet aux Louisianais l'appui entier du Québec

**de notre envoyé spécial, Louis-Martin Tard**

LAFAYETTE — "Le Québec sera heureux d'appuyer l'effort que vous avez entrepris en vue de mettre en valeur votre héritage français", a déclaré M. Marcel Masse au gouverneur de l'Etat de la Louisiane au cours du banquet officiel donné à Baton Rouge aux représentants délégués par les divers gouvernements au festival international acadien. Le ministre d'Etat à la fonction publique a suggéré au nom de la province l'envoi de missions de hauts fonctionnaires louisianais au Québec, afin d'envisager des échanges d'enseignants, la fourniture par la province canadienne-française de films, d'émissions de radio et de télévision, de manuels scolaires; il a suggéré la mise sur pied de jumelages de villes, la création d'itinéraires historiques permettant aux touristes louisianais et québécois de mieux connaître les deux pays.

Au cours d'une longue série de discours chacun des représentants officiels a pris la parole, leurs déclarations allant des effusions rhétoriques comme en a fait le représentant du gouvernement d'Ottawa, M. Hédard, aux propositions concrètes de M. Masse.

Propositions concrètes certes, mais exprimées sur le mode conditionnel. Il s'agit d'abord de savoir ce que souhaitent exactement les Acadiens de la Louisiane et les différentes réunions et rencontres qui ont eu lieu hier n'ont pas encore réussi à créer l'impression qu'un accord est possible sur le plan local.

Car le festival qui a pour centre le film "Les Acadiens de la dispersion" est lui-même très dispersé. Les manifestations ont lieu simultanément à Lafayette et à Baton Rouge, deux villes séparées par les quatre-vingt milles d'une route qui court dans les terres spongieuses du delta du Mississipi.

Dans la capitale, à l'échelon du gouvernement local, le gouverneur MacKeithen a ses préoccupations et suit les directives des autorités de Washington en ce qui concerne la renaissance des langues secondes à travers les Etats-Unis. A Lafayette, la Chambre de commerce locale, fervent groupe acadien, a le souci d'arrêter l'anglicisation qui se produit selon une progression géométrique des quelque 75,000 Louisianais ayant gardé leur langue. L'université Southwestern voit le problème sous l'angle des techniques audio-visuelles et espère des subventions qui lui permettront d'augmenter l'efficacité de son département de langues étrangères.

Il y a aussi le Conseil pour le développement du fran-

Voir page 6: Louisiane

# *Le vide du pouvoir accentue le malaise social en Italie*

**par Antoine Merlino, de l'AFP**

ROME — La fièvre politico-sociale qui s'est emparée de l'Italie, a atteint hier un degré inquiétant à la veille de la grève générale dans le Latium décrétée par tous les syndicats pour protester contre le "sous-développement" de l'économie régionale.

Le traditionnel rendez-vous d'automne des syndicats italiens avec les pouvoirs publics a tourné court en l'absence d'interlocuteur du côté gouvernemental, et au moment où les anciens partenaires de la coalition de centre-gauche, démocrate-chrétiens, socialistes et républicains tentent de parvenir à un accord sur un programme commun de gouvernement.

"Le vide du pouvoir", qui se prolonge, favorise la recrudescence des manifestations de rue qui apparaissent d'autant plus graves que les étudiants en Sicile ou dans le nord se mêlent de plus en plus aux ouvriers pour revendiquer de profondes réformes sociales. Certains observateurs n'hésitent pas à voir dans l'agitation qui se généralise le prologue d'une crise comparable aux événements du mois de mai dernier en France. Si ces risques existent, ils n'apparaissent pas cependant très clairement dans la mesure où nul ne peut dire encore qui des syndicats portés à une relative modération ou des étudiants et des jeunes ouvriers extrémistes auront le dernier mot.

En fait l'épreuve de force semble plutôt devoir se circonscrire aux partis politiques:

Voir page 6: Italie

# *Harriman: Hanoi a fortement réduit ses effectifs dans la zone démilitarisée*

WASHINGTON (AFP) — M. W. Averell Harriman, chef de la délégation américaine aux pourparlers de Paris sur le Vietnam, a déclaré hier que le Vietnam-Nord "a substantiellement réduit ses forces dans la zone démilitarisée ainsi que dans le secteur nord du Sud-Vietnam". Le diplomate américain a fait cette déclaration à la presse après avoir participé à un conseil de cabinet à la Maison Blanche. Il a toutefois ajouté que les Nord-Vietnamiens "n'ont pas retiré toutes leurs troupes de la zone démilitarisée".

L'ambassadeur Harriman a cependant rappelé que le président Johnson a lui-même stipulé qu'aucune "conversation sérieuse" ne pourra avoir lieu avec Hanoi tant que des forces nord-vietnamiennes resteront dans la zone démilitarisée.

La fin des tirs d'artillerie contre des villes du Sud-Vietnam constitue l'autre condition préalable à des discussions sérieuses à Paris, a ajouté le chef de la délégation américaine aux pourparlers dans cette capitale.

Il a également émis l'espoir que les "problèmes de procédure" qui se posent encore en vue de l'élargissement des conversations sur le Vietnam dans la capitale française seront prochainement résolus, et que les conversations élargies sur le Vietnam pourront prendre une "impulsion" dont bénéficiera la nouvelle administration en arrivant au pouvoir le 20 janvier.

M. Harriman a fait ressortir que d'ici là "l'accord est très clair" entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam: "Des conversations sérieuses" ne pourront se dérouler "si le Nord ne respecte pas la zone démilitarisée et tire sans discernement.

# Le nouveau conseiller économique de Nixon est partisan d'une ligne dure

***par Claude Moisy, de l'AFP***

NEW YORK — Le président élu, M. Richard Nixon, a annoncé hier la nomination du Dr Paul McCracken, professeur à la "Graduate School Business Administration" de l'université du Michigan, au poste de président du groupe des conseillers économiques de la Maison Blanche.

M. McCracken, qui est considéré comme un des économistes les plus éminents des Etats-Unis, avait déjà fait partie du groupe des conseillers économiques de la présidence sous l'administration Eisenhower, de 1956 à 1959 et avait également occupé des fonctions importantes à la banque de la Réserve fédérale de Minneapolis. Si Paul McCracken, l'homme que M. Richard Nixon vient de choisir pour présider le conseil économique de la Maison Blanche, traduit ses paroles en action, les Européens et le Japon doivent s'attendre à voir les Etats-Unis devenir un partenaire plus dur.

Les quelques déclarations publiques faites par M. McCracken depuis l'élection de M. Nixon indiquent en effet qu'il s'efforcera de réduire le déficit de la balance des paiements.

Nouveau-Brunswick

# *Un livre blanc sur l'usage des deux langues devant les tribunaux*

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud, a déposé hier à l'Assemblée législative un livre blanc dans lequel son gouvernement soutient qu'une personne traduite devant un tribunal devrait pouvoir exiger que son procès se déroule dans l'une ou l'autre des langues officielles, le français ou l'anglais.

Il y a quelques mois, la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick avait rejeté une demande de deux étudiants de l'université de Moncton qui demandaient un procès en français.

Le livre blanc déposé hier trace les grandes lignes de la politique linguistique du gouvernement, et annonce notamment qu'une résolution adoptée au printemps à l'Assemblée législative portant sur le statut officiel du français et de l'anglais au Nouveau-Brunswick sera mise en vigueur sous peu, ce qui laisse prévoir l'introduction d'un projet de loi sur la question et la mise sur pied d'un système de protection des droits linguistiques et culturels des groupes minoritaires, où qu'ils soient.

Mardi, M. Robichaud avait annoncé que ce projet de loi sur les langues officielles ne serait pas présenté à la session actuellement en cours, et que les raisons de cette décision seraient divulguées avant la prorogation des travaux de l'Assemblée législative.

## ■ aujourd'hui

Ce matin, à 10h, le premier ministre de la province, M. Jean-Jacques Bertrand, accueillera Sir Colin Crowe, haut commissaire de Grande-Bretagne au Canada qui ira lui rendre une visite de courtoisie.

•

Le Dr Arthur M. Vineberg, de l'hôpital Royal Victoria, sera l'invité à midi, au Lions Club of Montréal. Il a intitulé sa causerie: "Can New Heart Arteries Relieve Anginal Pain & Prevent Heart Attacks?" La rencontre aura lieu à la salle Sheraton de l'hôtel Mont-Royal.

•

L'Advertising and Sales Executive Club of Montreal recevra à sa tribune aujourd'hui, à midi trente, le maire de Toronto, M. William Dennison. La réunion se tiendra à la salle Duluth-Mackenzie de l'hôtel Reine Elizabeth.

•

M. Jean-Louis Roux, directeur artistique de la Fondation du théâtre du Nouveau Monde, traitera de "l'entreprise théâtrale" devant les membres du Club Richelieu-Montréal, aujourd'hui, à midi trente, à l'occasion de la rencontre hebdomadaire du club qui aura lieu comme d'habitude à l'hôtel Reine Elizabeth.

•

Le Kiwanis International accueillera à sa tribune aujourd'hui, à midi trente, le directeur de la police de Montréal, M. Jean-Paul Gilbert. Il a intitulé son entretien: "Police and Community Relations". La rencontre aura lieu à la Maison du commerce, 1080 Beaver Hall Hill.

•

A 15h, cet après-midi, en l'église Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, avenue Mont-Royal, près de St-Hubert, aura lieu une cérémonie à l'intention des malades. L'Agrégation informe toutefois les malades que ceux-ci devront dorénavant organiser leur propre transport, la section des malades n'étant plus en mesure de s'en charger.

•

Dans le grand salon de l'immeuble Fides, il y aura, cet après-midi, à 17h, le lancement des ouvrages suivants: Robert Elie, par Marc Gagnon; Les rues du Vieux Montréal au fil du temps, par Léon Trépanier, et La fin des songes, par Robert Elie.

•

Ce soir, à 19h30, au 3553, rue St-Urbain, chambre 305, il y aura une rencontre de citoyens du centre-ville avec le service d'habitation de la ville de Montréal. A l'ordre du jour: propositions concernant les échelles de logements à prix modiques des comités du centre-ville et du Mile-End; étude du problème humain et social face aux logements à prix modiques.

•

Egalement à 19h30, ce soir, il y aura une séance d'information publique sur la grève de Chambly Transport et le problème du transport en commun sur la rive sud organisée par un groupe d'organismes populaires du territoire intéressé. La réunion aura lieu à l'église St-Hubert, 5310, chemin Chambly, à St-Hubert.

Vernissage, ce soir, à 20h, à la maison des arts La Sauvegarde, d'une exposition libre de décoration de Noël. L'exposition se poursuivra jusqu'au 8 janvier.

•

Le service de l'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal invite ce soir, à 20h, toutes les personnes intéressées à une séance d'information gratuite sur les métiers masculins. La rencontre aura lieu à l'auditorium de l'école d'Arcy McGee, 220 ouest, avenue des Pins.

•

Les projections publiques présentées par l'Office national du film avec la collaboration du service des parcs de Montréal, reprendront ce soir, à 20h, en l'auditorium du Jardin Botanique. Quatre films sont inscrits au programme dont le thème est "Le sport et la vie". L'entrée est libre.

### Les vitamines perdent leur force

Durant un long entreposage, les vitamines peuvent perdre une partie de leur force. Elles devraient donc, sur l'emballage extérieur et l'étiquette intérieure, porter une date d'expiration. Si ce n'est déjà fait au moment de l'achat, il faudrait le faire soi-même: cette date indique jusqu'à quel moment le produit conservera la force mentionnée.

La réhabilitation de l'assisté social :

# *Transformation d'un fardeau en un actif pour la société*

QUEBEC — Les expériences-pilotes de retour au travail des assistés sociaux ont démontré que la réhabilitation de l'assisté social transforme en un actif pour la société ce qui était un fardeau économique pour l'Etat. Ainsi, en 1967, au lieu de coûter $329,855 au trésor du Québec, 668 assistés sociaux sont retournés au travail pour toucher des gains de $1,682,316. Cette année, le ministère a décidé d'étendre ce programme à tout le Québec et de nouveaux services de reclassement sont en voie d'organisation dans les villes suivantes: Joliette, Gaspé, Rimouski, Nicolet, Sherbrooke, St-Jérôme, Trois-Rivières et St-Joseph de Beauce.

Un communiqué de l'Office d'information et de publicité du Québec nous apprend que le gouvernement a inscrit à son budget 1968-69 une somme de $200,000 pour la mise en oeuvre de tels projets. Cette somme permettra aux spécialistes d'organiser des programmes de reclassement.

Le retour à la vie normale des assistés sociaux est confié à la responsabilité des agences de service social et se fait en collaboration avec les ressources communautaires existantes dans la localité donnée, les centres de main-d'oeuvre et le service d'éducation permanente. La complexité de la tâche nécessite la participation de tous ceux qui s'intéressent à la réhabilitation d'handicapés de toutes catégories, surtout celles des assistés sociaux aptes au travail dont s'occupent les services de reclassement. Parmi ces assistés, ceux de 18 à 30 ans sont l'objet d'une attention particulière. Dans le processus de retour à la vie normale de l'assisté social, plusieurs étapes sont souvent nécessaires: dépistage, motivations, orientation, support, initiation au travail, mobilité, scolarisation et entraînement professionnel. Durant toutes les étapes de la réhabilitation, l'agent de reclassement prend lui-même en charge l'assisté social et ne le laisse qu'au moment où il est assuré que le client est en mesure de répondre à ses responsabilités personnelles et familiales. Celui-ci est alors intégré au marché actif du travail.

La restauration forestière constitue présentement la source principale d'emplois protégés. Par emploi protégé on entend celui où l'on ne considère pas principalement l'efficacité, mais qui permet de réhabituer l'assisté social au travail, de lui redonner confiance et de l'évaluer pour un travail sur le marché compétitif.

Le projet de la région Montmagny — Ste-Anne de la Pocatière où trois cents ex-assistés sociaux travaillent actuellement à la restauration forestière que peut être cité en exemple. Ce projet qui allie la restauration des forêts à la récupération des hommes, est le résultat d'une étroite collaboration entre le ministère de la famille et du bien-être social, les services sociaux de l'enfance et de la famille des divisions de la Pocatière et de Montmagny, la division Arda du ministère de l'agriculture et de la colonisation et le ministère des terres et forêts.

### Combien d'heures pouvez-vous offrir aux défavorisés ?

Parfois des personnes ayant des loisirs se demandent à qui offrir leurs services utilement. Ceux et celles qui disposent de temps libres peuvent trouver un heureux exercice de leurs aptitudes dans les tâches les plus diverses aux Services Familiaux du Quartier St-Henri; visites d'amitié, escorte, soins aux malades, aide ménagère, services d'auto, préparation de repas, gardiennes, activités de groupes, clubs, travaux de secrétariat...

Le service du Bénévolat est dirigé par une travailleuse sociale qui serait heureuse d'entrer en contact avec les personnes désirant collaborer à cette oeuvre familiale de notre cité.

Dans notre société moderne, le bénévolat vient apporter un supplément d'aide, enrichir le travail professionnel et procurer des services au-delà de ceux qui sont habituellement fournis par les services de bien-être.

Pour tous renseignements communiquer avec Soeur Pauline Meilleur, t.s.p., 838 rue Agnès, St-Henri. Tél.: 935-7555.


CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**PERMANENT DEMANDÉ**

**EXIGENCES:**
- Être professeur dans un CEGEP
- Qualifications académiques appropriées
- Minimum de 3 ans d'expérience dans un système d'enseignement.
- Expérience dans un organisme professionnel relié à l'enseignement.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 décembre 1968 à :

**G.M. Levesque, C.R.I.,**
**Secrétaire provincial,**
**Section des CEGEP (C.E.Q.),**
**9155, rue St-Hubert,**
**Montréal, P.Q.**

**OFFRE D'EMPLOI**

La Fédération des Loisirs, Région de Sherbrooke est à la recherche d'un

**DIRECTEUR EXÉCUTIF**

**Qualifications:**
Formation universitaire de préférence;
Expérience dans l'organisation des loisirs.

**Salaire:**
Selon les qualifications; avantages sociaux.

Faire parvenir curriculum vitae à

**La Fédération des Loisirs,**
**Région de Sherbrooke,**
**58, rue Académie,**
**Sherbrooke, P.Q.**

**MAISON D'ÉDITION**

**Recherche un représentant pour les**

**CEGEP et les UNIVERSITÉS**

Une excellente occasion pour un diplômé universitaire de faire une carrière dans l'édition.

Cette personne devra visiter les CEGEP et les Universités pour faire connaître nos livres et trouver des auteurs.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae en incluant des références et en faisant mention du salaire désiré.

**Écrire à Case 1004,**
**Le Devoir,**
**Montréal, P.Q.**

**L'HÔPITAL DU CHRIST-ROI**

**Nicolet, Qué.**

**demande un**

**COMPTABLE AGRÉÉ**

**à temps complet**

Les candidats intéressés sont priés de s'adresser à

**Soeur Aline Jutras,**
**Directrice générale,**
**Hôpital Christ-Roi,**
**Nicolet, P.Q.**

**ÉDUCATEUR DEMANDÉ**

Pour travail dans un Centre d'Accueil avec des garçons de 10 à 14 ans.

Qualifications: Diplômé en socio-pédagogie, bilingue.

Avantages sociaux usuels. Salaire selon qualifications et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à

**Directeur du Personnel,**
**L'Accueil des Jeunes, Inc.**
**4258, rue Delorimier,**
**Montréal, P.Q.**

**OFFRE D'EMPLOI - BIBLIOTHÈQUE SPÉCIALISÉE**
**INSTITUT CANADIEN D'ÉDUCATION DES ADULTES**
**CENTRE DE DOCUMENTATION**

Bibliothécaire ou bibliotechnicien demandé; personne jeune et dynamique (homme ou femme).

**FONCTIONS:**
Sous la direction de la bibliothécaire, effectuer l'ensemble des tâches habituelles: choix et acquisitions des documents; catalogage et classification des périodiques; service de prêt et de consultation.

**QUALITÉS REQUISES:**
- Aptitudes au travail d'équipe et intérêt pour la recherche.
- Connaissance du milieu de l'éducation des adultes.

Salaire selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 20 décembre au :

**Directeur général de l'I.C.E.A.**
**506 est, rue Ste-Catherine - suite 800**
**Montréal 132, - Québec.**

**WELLAND**
**ÉCOLE SECONDAIRE CONFÉDÉRATION**

**J.G.M. Raymond, directeur**
**Bureau: 416-732-1361**
**Domicile: 416-735-3812**

**PROFESSEURS BILINGUES**

1- Électricité et dessin industriel
2- Beaux-Arts et Anglais

***N.B. MM. Cheeseman et Raymond seront à l'Hôtel Bonaventure samedi le 7 décembre 1968 de 10h. à 18h et recevront les candidats. Veuillez vous adresser au bureau de l'Information de l'Hôtel.***

Catégorie 1: $6,400. à $10,600.
Catégorie 2: $6,800. à $11,100.
Catégorie 3: $7,500. à $12,600.
Catégorie 4: $8,100. à $13,300.

Expérience Secondaire et Élémentaire: $300. jusqu'au maximum.

Autre expérience: jusqu'à $2,000.
P.S.I., O.H.I. 50% congé sabatique.
Augmentation $300. à $600.
Degré universitaire: $400.

*FAIRE PARVENIR DEMANDE À :*

**M. N.L. Cheeseman,**
**Surintendant des Écoles Secondaires,**
**76, rue Division,**
**Welland, ONT.**

**Traitement jusqu'à $15,000**

INGÉNIEUR D'ÉTUDE DES REVÊTEMENTS

**Ministère des Travaux publics**

**OTTAWA**

Le ministère des Travaux publics est chargé de l'étude et de la construction des chaussées dans les parcs nationaux, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. La section des routes de la Division du génie civil assure un service consultatif spécialisé au personnel régional et aux ministères clients.

L'ingénieur d'étude des revêtements, qui sera au service de la Section des routes, établira les normes et les devis de revêtement de routes et étudiera, pour proposer des solutions, les problèmes relatifs à la mécanique des sols et aux techniques de pavage.

Les candidats seront des ingénieurs professionnels possédant plusieurs années d'expérience appropriée dans des postes comportant des responsabilités et, de préférence, une formation supérieure en étude de revêtements et en mécanique des sols. Sans être essentielle, la connaissance des deux langues sera à l'avantage du candidat.

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à ce poste, prière de vous adresser aux:

**Cadres des Sciences appliquées**
**Commission de la Fonction Publique**
**du Canada, Ottawa 4.**
**Numéro de référence 68-200-16**

Fonction publique du Canada

**ÉCONOMISTES, STATISTICIENS**

**Service d'établissement des programmes**

**MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION**

**Recherche économique et sociale**

**OTTAWA**

**$7,500 à $18,600**

La Direction de la recherche s'occupe des divers aspects de la recherche économique et sociale pour tout le domaine de la main-d'oeuvre et de l'immigration au Canada. On demande des économistes, des statisticiens et deux sociologues ayant les connaissances, l'initiative et le jugement voulus pour mettre au point et mener des recherches importantes en vue d'aider à l'élaboration des politiques et des programmes. Déjà un certain nombre de ces postes sont disponibles dans les secteurs suivants:

Projection des besoins en main-d'oeuvre
Main-d'oeuvre hautement qualifiée
Marché du travail
Participation et projection de la population active
Immigration
Analyse et prévision de la conjoncture économique et de l'emploi
Analyse des conséquences des changements technologiques sur la main-d'oeuvre.

**CONDITIONS DE CANDIDATURE:** Diplôme universitaire, de préférence, études supérieures en économie et, pour deux postes, en sociologie; une solide connaissance pratique de la méthodologie et des techniques quantitatives de l'économie et de la recherche; expérience dans les vastes domaines du développement, de l'analyse et de la recherche, de préférence dans la sphère des ressources humaines; qualités personnelles appropriées. Traitement selon les titres de compétence et l'expérience.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION:** Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner (frais virés) au :

**Directeur de la recherche,**
**Ministère de la Main-d'oeuvre**
**et de l'Immigration,**
**Ottawa 2 (Ontario).**
**Téléphone: 996-5848 (Code régional 613)**

**ÉTUDE DE RENTABILITÉ**

**OTTAWA**

**$11,100 à $18,600**

**POSTES EN RECHERCHE**

L'expansion rapide d'un service d'étude de rentabilité nous oblige à recruter jusqu'à trois économistes chercheurs de haut calibre qui auront à concevoir et quantifier des modèles de rentabilité et de simulation pour des programmes de main-d'oeuvre et d'immigration comme la formation professionnelle, l'immigration, le service de placement. Ils devront aussi faire l'évaluation quantitative de certains autres programmes du ministère.

**POSTES D'ÉCONOMISTES**

Ceux que nous choisirons auront fait des études supérieures en économie (de préférence, au niveau du doctorat), auront une compétence manifeste pour l'analyse, de solides connaissances théoriques et pratiques des applications économétriques, de préférence dans les études de rentabilité de main-d'oeuvre ou dans des domaines de recherche connexes. Traitement selon les titres de compétence et l'expérience.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner (frais virés) au :

**Directeur de la planification et de l'évaluation**
**Ministère de la Main-d'oeuvre**
**et de l'Immigration**
**Ottawa 2 (Ontario)**
**Téléphone: 613-992-9910**
**-996-1428**

**ÉCONOMISTES DE LA MAIN-D'OEUVRE**

On demande des économistes intermédiaires et supérieurs pour remplir des postes-clés à l'administration centrale et ailleurs dans le domaine de l'analyse du marché du travail.

**POSTES RÉGIONAUX DANS LES GRANDS CENTRES DU CANADA**
(Traitements jusqu'à $16,991)

Pour les régions et les principaux districts, organiser et exécuter une appréciation systématique de l'offre et de la demande en main-d'oeuvre, extrapoler la demande par professions, et faire des études économiques spéciales de régions et de secteurs.

**POSTES À OTTAWA** (Traitements jusqu'à $15,000)

À des fins d'analyse et de travail, évaluer, mettre au point et publier les données sur le marché du travail fournies par l'Enquête sur les emplois vacants; élaborer, vérifier et proposer des mesures propres à répondre à l'offre et à la demande en main-d'oeuvre et faire l'étude des systèmes utilisés pour recueillir et publier l'information dont on a besoin pour exécuter les programmes d'immigration et d'utilisation de la main-d'oeuvre; exécuter un programme général d'analyse de la main-d'oeuvre au palier national.

Les candidats choisis devront posséder un grade en économie et bon nombre d'années d'expérience en économie et (ou) en analyse statistique et, si possible, une connaissance de l'économie du travail.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Pour de plus amples renseignements, les candidats sont priés de téléphoner immédiatement (frais virés) au bureau de l'économiste régional le plus rapproché:

**B.D. Hazzan,**
**Économiste régional,**
**Montréal (P.Q.)**
**Téléphone: 514-879-4644**

**ORGANISATION DE LA CARRIÈRE ET AVANCEMENT:** De beaux postes sont offerts aux personnes capables de progresser dans leur carrière. Ceux qui font preuve d'aptitude et d'initiative peuvent accéder à toute une gamme de postes supérieurs.

**AVANTAGES:** Les employés du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration bénéficient d'avantages de toute sorte, dont des allocations généreuses de déplacement, de vacances, de maladie et d'invalidité et d'autres conditions avantageuses.

**EXIGENCES LINGUISTIQUES:** L'exercice des fonctions de certains de ces postes exige la connaissance du français ou de l'anglais, ou des deux langues. Pour certains autres postes, sans être essentielle, la connaissance des deux langues officielles constituera un avantage pour les candidats.

Fonction publique du Canada

**Dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de concours 68-430-37.**

J&B*

*Un Scotch pâle et léger*

la marque
la plus appréciée
dans le monde

*JUSTERINI & BROOKS LTD.

LE DEVOIR



*Face aux bills du travail*

## La FTQ mobilise ses forces

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, annonce que, face aux divers projets de loi soumis par le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, la FTQ commence à mobiliser ses forces et réunit son conseil consultatif, ce matin, à Québec.

Dans un télégramme à l'adresse de tous les permanents de la centrale, le président et le secrétaire général de la FTQ, M. Claude Mérineau, soutiennent que le gouvernement a l'intention de faire adopter ces projets de loi "à la vapeur", sans fournir au mouvement syndical l'occasion de se faire entendre.

En plus d'étudier en détail les bills intéressant le syndicalisme, le conseil consultatif de la FTQ examinera également les moyens d'action à adopter, y compris, ajoute la dépêche aux permanents, la possibilité d'une action conjointe avec les autres centrales syndicales.

## Oxfam : un objectif de $50,000

OXFAM vient de lancer à Montréal sa campagne 68 dont l'objectif a été fixé à cinquante mille dollars. L'argent recueilli servira principalement cette année à aider les millions d'affamés du Nigeria et du Biafra.

OXFAM entend recueillir cette somme de différentes façons. La compagnie Claude-Néon a pour sa part offert gratuitement 42 panneaux publicitaires disposés un peu partout à Montréal. Radio-Canada a, quant à elle, envoyé une équipe en Amérique latine filmer des centres où OXFAM accorde une aide plus substantielle.

OXFAM propose cette année, comme élément original de sa campagne, d'instaurer la coutume de mettre à la table des réunions familiales le couvert d'un frère lointain en besoin. Chaque membre de la famille pourra y mettre une offrande pour couvrir les frais d'un repas et la somme recueillie pourra être envoyée au bureau d'OXFAM à Montréal, 1958 rue Tupper.

Le clou de la campagne sera le "Déjeuner de la Faim", vendredi le 6 décembre de 12h00 à 14h00 à la Place Ville-Marie, lequel sera présidé par le comité d'honneur de la campagne.


*Vous ne savez quoi offrir pour les Fêtes?*

VOIR PAGE 10



**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**"COMMISSION CONJOINTE DU CONSEIL ET DE L'ASSEMBLÉE"**

L'Université de Montréal vient de créer une Commission et lui a confié entre autres mandats ceux

a) d'étudier le rôle et la place de l'Université dans notre société;

b) 1) d'étudier le rôle et la place des professeurs, des étudiants pré-gradués et gradués, des organismes de direction, des services administratifs et techniques à l'intérieur de l'Université;

2) d'étudier les relations qui doivent exister entre ces différentes composantes de l'Université tant sur le plan académique qu'administratif et qui leur permettront de participer activement et entièrement à son développement.

**LA COMMISSION INVITE TOUS LES GROUPES OU INDIVIDUS QUI LE DÉSIRENT À PRÉSENTER UN MÉMOIRE ÉCRIT À LA COMMISSION D'ICI LE 1er FÉVRIER 1969.**

Ces mémoires a) doivent être dactylographiés et adressés comme suit:

**Le Secrétaire de la Commission conjointe**
**Le Secrétariat général**
**L'Université de Montréal**
**C.P. 6128**
**Montréal (101)**

b) doivent être soumis avant le 1er février 1969.

La Commission donnera en temps utile avis des séances publiques qu'elle tiendra.

Le président de la Commission Conjointe,
**Jules Deschênes**

Deux étudiants de McGill ont été arrêtés pour refus de circuler lorsqu'une trentaine d'agents de l'escouade anti-émeute ont fait évacuer le campus de McGill, vers 1 h. a.m. hier. Quelques centaines d'étudiants anglophones menaçaient d'en venir aux coups avec un groupe de manifestants du M.I.S. venus appuyer les jeunes gens qui occupaient le centre d'informatique de McGill depuis 21 h. la veille. La police a expulsé également les 11 occupants du centre, qui ont été relâchés aussitôt. (Photo Presse canadienne)

## *McGill ne déposerait pas de plainte contre ses onze "occupants" francophones*

La direction de l'université McGill a fait appel à la police mardi soir pour expulser 11 jeunes gens de langue française qui avaient occupé par surprise le centre d'informatique de l'université.

L'éviction s'est déroulée rapidement et sans incident.

L'occupation se voulait un moyen de protester contre le projet de loi promis par M. Jean-Jacques Bertrand pour garantir les droits linguistiques et scolaires de la minorité anglaise.

Les occupants étaient appuyés par le Mouvement d'intégration scolaire, dont plusieurs militants sont venus sur le campus, en compagnie de divers groupes nationalistes, apporter leur soutien moral aux jeunes gens barricadés à l'intérieur du centre d'informatique.

A l'appel du principal de McGill, M. H. Rocke Robertson, la police de Montréal est intervenue. L'escouade anti-éeute a d'abord fait évacuer le campus lui-même, où quelques centaines d'étudiants anglophones s'étaient rassemblés. Quelques accrochages entre ces étudiants et les manifestants ont fait craindre en effet que les deux groupes n'en viennent aux coups.

Puis, vers 1 heure du matin, les agents ont pénétré dans l'immeuble occupé et en ont facilement délogé les 11 jeunes gens qui s'y trouvaient. Ces derniers entendaient demeurer là "aussi longtemps que M. Bertrand n'abandonnera pas son projet de loi"; ils avaient des vivres pour une semaine.

Il semble toutefois que les occupants se soient trompés en barricadant les portes du centre d'informatique: ils avaient entassé des meubles pour empêcher une porte de s'ouvrir vers l'intérieur, mais cette porte s'ouvrait vers l'extérieur et la police n'a eu aucun mal à se frayer un passage.

La police a interrogé les occupants et a noté leur identité, mais les a ensuite relâchés. En fin d'après-midi hier, il semblait improbable que les autorités de McGill décident de loger des plaintes contre eux.

Les observateurs ont remarqué que les agents de l'escouade anti-émeute ont agi avec discernement et ont gardé leur sang-froid, bien qu'ils aient été injuriés copieusement par les étudiants anglophones. Deux arrestations seulement ont été signalées: dans un cas, il s'agissait d'un étudiant de McGill qui, refoulé par un agent en dehors du campus, s'est attaqué à lui.

. La police est intervenue à plusieurs reprises pour mettre fin à des accrochages mineurs. Ainsi, elle a restitué à un "chevalier de l'Indépendance" le drapeau fleurdelysé qu'un étudiant anglophone venait de lui dérober.

L'occupation, minutieusement préparée, a pris tout le monde par surprise. Les jeunes gens se sont emparés du centre d'informatique au moment même où, dans l'est de la ville, le M.I.S. manifestait devant les bureaux du ministre de l'éducation rue Saint-Denis. Vers 10 h 30, le vice-recteur de McGill, M. Robert Shaw, a tenté de parlementer avec les occupants, mais en vain.

Peu de temps après, les autorités de McGill ont refusé à une auto-patrouille de la police la permission d'entrer sur le campus. La police avait été appelée sur les lieux par un reporter de CJAD, dont le car de reportage avait été endommagé par une pierre. Ce n'est que plus tard, vers minuit, que le principal a demandé l'intervention de la police de Montréal sur le campus, au moment où la tension montait entre manifestants francophones et étudiants de McGill.

*Air Canada*

## Les députés libéraux déclinent l'invitation de Louis Laberge

OTTAWA (DNC) — Dix-sept députés libéraux fédéraux de la région de Montréal ont refusé une invitation de M. Louis Laberge, président de la FTQ, por discuter de la création "d'un front commun destiné à sauvegarder l'intégrité de la base d'Air Canada à Montréal"

Dans le communiqué qu'ils ont signé hier, les 17 députés notent que M. Laberge précisait dans son invitation que "des rafraîchissements et des hors-d'oeuvre seront servis".

Les 17 députés sont membres du comité ad hoc formé pour étudier les problèmes de transport aérien et en particulier le sort de la base d'entretien de Winnipeg et les décisions relatives à la construction de nouveaux aéroports à Montréal et à Toronto.

Il semble qu'en agissant ainsi, les députés libéraux soient simplement soucieux de garder pour eux tout avantage qu'ils pourraient tirer d'une éventuelle décision du gouvernement.

Parmi les motifs qu'ils donnent de leur refus, on trouve en effet ceci: "Ces députés soupçonnent M. Louis Laberge, cabaleur socialiste du N.P.D. en même temps que président d'unions, de vouloir une fois de plus tout simplement se créer du capital politique en jouant un rôle de "mouche du coche".

"Les députés libéraux fédéraux comprennent l'émoi de certains membres de conseils municipaux en face de l'agitation suscitée par M. Laberge, poursuit le communiqué, mais ils ont l'impression, pour ne pas dire la certitude, qu'on les induit en erreur pour des fins étrangères à la question."

Et avec l'assurance qui sied à des députés aussi occupés et compétents que ceux de la région de Montréal, ils poursuivent ainsi: "Cette rencontre sera donc une inutile perte de temps, et les députés ont trop à faire à Ottawa pour se prêter à cette manoeuvre, et pour aller déguster des "rafraîchissements et des hors-d'oeuvre" aux frais des unions ouvrières".

Les députés notent qu'ils continuent de s'occuper avec discrétion de cette question, que l'intégrité de la base d'Air Canada à Dorval est non seulement d'ores et déjà assurée "mais qu'en plus, des investissements fédéraux importants y seront affectés d'ici peu."

Une mise au point

## *Les états généraux n'étaient pas à la réunion du M.I.S.*

**Ayant pris connaissance du compte rendu, publié dans Le Devoir d'hier, d'une réunion du M.I.S. tenue à Québec la veille en relation avec le projet de loi sur les droits linguistiques des minorités, M. Rosaire Morin, directeur des états généraux du Canada français, a tenu à préciser que l'organisme qu'il représente n'a eu rien à voir avec la réunion tenue à Québec et n'y avait délégué aucun représentant autorisé. M. Morin ajoute qu'il n'a pas été question, à sa connaissance, d'une participation des états généraux du Canada français à la manifestation qu'un certain nombre de groupements comptent tenir ce matin devant le parlement de Québec pour protester contre la présentation, qu'ils estiment imminente, d'un projet de loi visant à garantir les droits linguistiques des minorités au Québec. M. Morin a enfin déclaré qu'il appartiendra aux organes directeurs des états généraux de prendre position en temps et lieu sur les sujets reliés au thème de la manifestation de ce matin.**

L'adoption d'une déclaration des droits de l'homme

# *Le Québec est toujours opposé au projet d'Ottawa*

QUEBEC — Tout comme en février dernier, le Québec s'opposera à ce que la prochaine conférence intergouvernementale aborde en priorité le projet de déclaration canadienne des droits de l'homme.

C'est ce que le premier ministre, M. Bertrand, a clairement fait savoir hier, au comité parlementaire de la constitution, adoptant ainsi une attitude identique à celle de son prédécesseur, M. Johnson, et contraire à celle du premier ministre fédéral, M. Trudeau.

M. Bertrand a rappelé, tout comme M. Johnson l'avait fait, qu'il appartient aux gouvernements provinciaux, au Québec en particulier, de s'occuper de ce problème, d'autant plus que le comité parlementaire se propose justement d'aborder cette question en priorité.

M. Trudeau ayant récemment réaffirmé son attitude à cet égard, M. Bertrand a dit que cela ne le surprenait nullement mais qu'il importe d'abord que le Québec adopte une déclaration des droits de l'homme, puis que l'on règle certains autres problèmes — dont celui du partage des pouvoirs entre les gouvernements — avant d'aborder, sur le plan canadien, l'examen d'une déclaration des droits de l'homme.

Le premier ministre a souligné que cette question soulève le même problème qui avait été évoqué lors de la déclaration des droits telle que proposée par l'ex-premier ministre, M. Diefenbaker. "Les autres provinces, a dit M. Bertrand, sont très sensibilisées à ce problème et ne veulent pas que, par le truchement de l'adoption d'une charte des droits de l'homme par le gouvernement canadien, cette charte envahisse le champ des juridiction des provinces."

Tout en invitant le Québec à la "prudence" en cette matière, le chef de l'opposition, M. Lesage, a, pour sa part, dit qu'il y avait tout de même urgence que la constitution canadienne garantisse les droits des collectivités, notamment des minorités françaises hors du Québec, et de la minorité anglophone au Québec. "Je pense que ces minorités voudraient bien voir le plus tôt possible la constitution canadienne garantir leurs droits suivant les conclusions de la commission Laurendeau-Dunton."

M. Lesage fait une distinction nette entre une charte des droits collectifs qui trouverait immédiatement sa place dans une constitution canadienne, et une charte des droits faisant partie de la constitution interne du Québec. Il ne voudrait pas que l'étude de la seconde retarde l'adoption de la première, à la condition qu'elle ne touche pas aux droits civils.

Pour sa part, le député de Chambly, M. Pierre Laporte, faisant allusion à la position fédérale sur les gisements iminiers sous-marins, a dit: lorque Ottawa déclare qu'il n'y a à peu près pas de place pour la négociation, il est évident qu'à ce moment-là, nous sommes dans une période nouvelle, une nouvelle ère de centralisation".

Dans les circonstances, il importe, dit-il, "d'occuper les terrains qui nous appartiennent".

"Nous devrions être de ceux qui, en permanence, renoncent à parler fréquemment d'autonomie provinciale mais font de l'autonomie provinciale." Face au gouvernement central, il ne suffit pas de partir une "guerre enfantine", mais de "nous établir comme une province qui a des droits et qui les exerce".

De part et d'autre, les membres du comité ont convenu de la nécessité d'éviter tout caractère partisan aux discussions constitutionnelles, mais personne ne se fait d'illusion à ce sujet, "parce qu'il y a une différence entre les partis, malgré ce qu'en disent certaines personnes", selon les mots de M. Lesage.

Et M. Laporte sentit le besoin de renchérir: "je ne voudrais pas que se répandre la légende que nous sommes d'accord sur toute la ligne sur le problème de l'autonomie provinciale."

Au fait, toute cette discussion était en fait un hors-d'oeuvre, la réunion — la deuxième en une semaine — devant plus précisément dresser l'ordre du jour des prochains débats. Et ces débats eux-mêmes porteront sur les mécanismes d'amendements à la constitution du Québec. Et sur ce sujet, le comité se propose de faire témoigner M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la législature, et autres experts dont les noms ont été mentionnés hier.

## Le droit de vote universel à 21 ans dans les municipalités

QUEBEC (DNC) — Le gouvernement a accepté hier d'accorder le droit de vote universel aux personnes agées de 21 ans et plus, aux élections municipales des cités et villes du Québec.

L'initiative, qui constitue un précédent dans les annales municipales du Québec, à l'exception de Montréal, Québec et Hull, qui ont des chartes particulières, a été prise à l'instigation de l'opposition libérale.

Le projet initial proposé par le gouvernement accordait le droit de vote aux locataires, et non plus seulement aux propriétaires lors des élections municipales et des scrutins sur la plupart des règlements, y compris les règlements d'annexion, pourvu que ces personnes soient domiciliées dans la municipalité depuis au moins douze mois.

L'amendement proposé par les libéraux, et accepté par le gouvernement, ressemble en tous points à la mesure qui a été adoptée pour la ville de Québec en 1965, sauf que dans cette dernière, le droit de vote universel est accordé à 18 ans.

Dorénavant, en vertu de la loi des cités et villes, les personnes majeures et possédant la citoyenneté canadienne auront le droit d'être inscrites sur la liste électorale municipale.

Le leader de l'opposition en chambre, M. Pierre Laporte, a dit qu'il aurait préféré que l'on accorde le droit de vote municipal à 18 ans, comme pour les élections provinciales. Il est toutefois satisfait de la mesure adoptée hier, à son instigation et à celle de ses collègues, MM. Choquette, Tessier, Séguin.

L'amendement libéral a été accepté au cours de l'étude en comité du projet de loi (bill 285) modifiant en profondeur la loi des cités et villes. Cette refonte sera suivie de modifications en profondeur du code municipal et de l'intégration de toutes les lois régissant les municipalités, tant urbaines que rurales, selon ce qu'a fait savoir le ministre, M. Robert Lussier.

Un autre amendement majeur stipule que les personnes qui sont à l'emploi d'une municipalité depuis au moins six mois et qui ne sont pas des salariés au sens du code du travail ne pourront être destituées et leur traitement ne pourra être diminué que par le vote de la majorité absolue de tous les membres du conseil et, advenant leur destitution ou une diminution de leur traitement, elles auront un droit d'appel à la commission municipale de Québec.

## Souscription en faveur du Children's Hospital

La campagne annuelle de souscription du Tiny Tim Fund pour 1968, se poursuit jusqu'au 15 décembre.

Depuis le début de son existence, le Tiny Tim Fund a pu doter d'équipement et de services médicaux, le dispensaire du Montreal Children's Hospital qui, chaque année, prodigue ses soins à des milliers d'enfants de toutes origines. De plus, le fonds permet d'organiser une véritable fête de Noël pour les petits patients de l'hôpital. Pour atteindre ses objectifs, le Tiny Tim Fund compte, une fois de plus, sur la générosité des Montréalais."

On peut faire parvenir toute contribution, à titre privé ou collectif à l'adresse suivante: TINY TIM FUND, C. P. 600, Montréal 107, Québec.


**COPI-SHOP**

**630 boul. Dorchester ouest**

**866-1779**

**COPIES À IMPRIMER DANS DIVERS PROCÉDÉS**

Copie régulière Par original — Volume: 50,000 copies par mois

1-20 - 0.05 ch.
100 - 2.40
500 - 6.50
1000 - 9.50

1-10 - 0.05 ch.
11 et plus - ¾ ch.

**SPÉCIAL - En-tête de lettres, 1 couleur 7.50 par 1000 - minimum 10,000**

**UN SPÉCIALISTE VOUS PARLE "CHEVEUX"**

Les recherches relatives à la trichologie ou science pour traiter les cheveux remontent aux temps avant notre ère. Il y eut beaucoup de charlatans et de superstitions mais des savants ont mis tous leurs efforts à faire progresser cette science et de nombreux livres ont été écrits sur les nombreuses maladies du cuir chevelu. Malgré cela l'ignorance des gens à ce sujet est encore grande et l'idée est généralement répandue qu'il n'y a rien à faire contre la calvitie. Les méthodes scientifiques modernes prouvent pourtant le contraire.

Comme dans toutes maladies, le plus grand danger est la négligence que l'on apporte à se faire soigner. Dans la calvitie, l'heridité n'intervient que dans seulement 1% des cas. Votre trichologiste peut examiner votre cuir chevelu et diagnostiquer quelle est la cause de votre perte de cheveux et se prononcer sur le traitement adequat.

Le specialiste R. A. PIERRE en publiant ce présent article, veut renseigner le public sur les maladies capillaires et est à la disposition de chacun, homme, femme ou enfant. L'examen est privé et Monsieur PIERRE répondra franchement à quatre questions: 1) Quelle est la maladie de votre cuir chevelu? - 2) Le traitement PIERRE peut-il vous aider? - 3) Si oui, jusqu'à quel point? - 4) Combien vous en coûtera-t-il?

Au choix: traitement à appliquer à votre domicile par vous-même — ou si vous préferez, traitement en clinique donné par un personnel compétent.

**CENTRE CAPILLAIRE PIERRE**

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

**450 est, SHERBROOKE, angle Berri**
**Suite 490 - Tél.: 288-3823 - 288-7378**

Sortie du métro Sherbrooke - Berri

Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

# De la dissidence au fascisme

M. René Lévesque, quand il alla reluquer l'été dernier ce qui se passait à Saint-Léonard, crut discerner dans certains comportements une odeur malsaine. Sympathique aux revendications des citoyens impliqués dans l'occupation de l'école secondaire Aimé-Renaud, le chef du Parti québécois refusa toutefois d'appuyer sans condition les manifestants. Son instinct lui disait que quelque chose, au fond de tout cela, n'était pas tout à fait clair. Il ne se trompait pas.

Depuis quelques semaines, on constate, en effet, que Saint-Léonard n'était, pour certains, qu'un prétexte, ou plus exactement qu'un début. Ce qu'on visait, ce n'était pas seulement le triomphe démocratique d'une cause juste. C'était l'imposition à tout prix et par tous les moyens, des vues particulières d'un groupe, sans souci des opinions et des droits d'autrui.

●

Soulignons tout de suite deux points qu'on a trop tendance à oublier, soit le droit inaliénable d'un groupe de citoyens à promouvoir une idée donnée, et le fait que les objectifs scolaires définis par le MIS ne sont pas aussi totalitaires qu'on l'a laissé entendre. Nous serons mieux placé, ensuite, pour enregistrer avec force notre désaccord quant aux méthodes employées pour promouvoir ces objectifs.

Devant des excès qui se multiplient, certains seraient portés à supprimer purement et simplement le droit à la dissidence. On n'en est pas encore rendu, sauf cas exceptionnels, à vouloir supprimer la dissidence par la violence. De nombreux signes permettent toutefois de croire que l'impatience, chez plusieurs esprits, a atteint un point tel qu'ils seraient prêts à leur tour à n'importe quels abus. Devant ce durcissement de l'opinion moyenne, il faut à tout prix défendre, cela dût-il être impopulaire, le droit à la dissidence. Ce droit sert souvent de prétexte à la promotion de causes futiles, voire franchement mauvaises. Il reste néanmoins une dimension essentielle de toute démocratie vivante. On peut aimer ou ne pas aimer les personnes qui se dissocient de l'opinion commune. Vouloir supprimer leur droit de penser et d'agir librement, ce serait étouffer du même coup la liberté tout court.

Dans le cas du M.I.S., on a répété, depuis quelques mois, qu'il s'agissait d'un mouvement anti-anglais, d'un mouvement qui ne veut de reconnaissance que pour le français. Cela est faux et injuste. Le M.I.S. rejette les formules actuelles d'organisation scolaire au point de vue linguistique. Il veut partout et pour tous au Québec des écoles françaises. Il tient toutefois à ce que, dans ces écoles françaises, soit donné un enseignement de la langue anglaise supérieur en qualité à celui qui s'est traditionnellement donné chez nous. On peut, encore une fois, n'être pas d'accord avec le M.I.S. à ce sujet. On doit néanmoins essayer de comprendre exactement ce qu'il est et ce qu'il veut. On doit éviter de le défigurer quand on prétend le décrire. Et on doit surtout être prêt à lutter, au besoin, pour que ce groupement conserve son droit de faire valoir publiquement ses opinions.

●

Là où il devient impossible d'appuyer ou de défendre le M.I.S., c'est dans le choix qu'il a fait de ses méthodes d'action.

Déjà l'occupation d'une propriété publique, à Saint-Léonard, était un acte intolérable, un abus de pouvoir inacceptable. Déjà, il fallait réprouver sévèrement les abus de propagande commis par les dirigeants du Mouvement à la suite de leur supposée victoire à Saint-Léonard, abus parmi lesquels on doit ranger l'utilisation abusive de l'en-tête du Devoir dans la diffusion à très forte dose d'un texte qui ne reflétait en aucune manière les vues de notre journal. Mais cela n'était que de la "petite bière", en comparaison avec ce qui s'est produit ces jours-ci à Montréal et à Québec.

A Québec, M. Bertrand aurait décidé – selon M. Raymond Lemieux – de présenter dès aujourd'hui son projet de loi sur les droits linguistiques de la minorité anglophone. Or, M. Lemieux et ses amis, sans même avoir vu le texte du projet de loi, sans même savoir ce que M. Bertrand entend soumettre au juste à la Législature, se font fort d'empêcher le premier ministre de procéder. Non contents de manifester paisiblement, ils ont menacé d'occuper aujourd'hui le Parlement. Il est heureux, en un sens, qu'ils en soient venus à pareil excès: le projet esquissé par M. Lemieux n'est que l'aboutissement logique de ce qui s'est passé depuis quelques semaines. Mais il est temps, par contre, de dire à ces arbitres improvisés de la démocratie qu'il existe, dans une société ordonnée, des limites sévères à l'exercice concret du droit de dissidence. La liberté du Parlement est le symbole, le gage par excellence, le premier et le dernier rempart de la liberté de réunion et de manifestation en démocratie. Tout groupe qui prétendrait empêcher par la force le Parlement de traiter librement des affaires du peuple, se rendrait coupable d'un crime contre la démocratie. Tout gouvernement, tout Parlement qui céderait à pareil chantage seraient indignes de leur rôle, et automatiquement déchus aux yeux de l'opinion. Nous n'entendons aucunement présumer, en écrivant ces lignes, de ce que feront M. Bertrand et son gouvernement. Nous continuons, à cet égard, de souhaiter que le législateur fasse montre de prudence, de retenue et d'équité. Mais nous rejetons du même coup, catégoriquement et avec la plus grande énergie, toute initiative d'un groupe particulier, qui équivaudrait à vouloir paralyser le fonctionnement normal de la démocratie dans notre société.

A ce projet d'occupation du Parlement québécois, il faut relier l'acte d'occupation qui s'est produit avant-hier soir à McGill. La tentative d'occupation a heureusement avorté, comme il se devait. Les motifs qu'on a invoqués pour la justifier n'en relèvent pas moins du plus pur esprit totalitaire. Si l'université McGill jouit, au jugement de certains citoyens, de privilèges abusifs, ces citoyens ont le droit incontestable de faire valoir leur point de vue auprès de l'autorité compétente. Ils ont le droit d'exercer sur celle-ci toutes les pressions normales que permet le libre jeu de la démocratie. Ils n'ont cependant pas le droit de se faire justice eux-mêmes, de régler par la force des problèmes qui doivent se résoudre par la libre discussion. Certains dissidents – encouragés par l'hésitation compréhensible de l'autorité politique en face d'abus récents – ont fini par croire que tout leur est permis, que la comédie qu'ils se jouent à eux-mêmes depuis quelques mois devant un public impuissant, est vraie. Ils ne pourraient trouver de meilleure méthode pour tuer au départ la cause qu'ils prétendent servir.

●

Le Québec se prépare à aborder, au cours des prochains mois, l'un des débats les plus difficiles et les plus lourds d'implications qui aient surgi depuis quelques années. Du débat qui s'annonce sur les droits linguistiques, sortiront des conclusions qui engageront de manière irrévocable l'avenir de tous les citoyens. Ce débat doit être mené dans la paix, dans l'ordre et suivant les normes les plus élevées de la discussion démocratique. Toute tentative, d'où qu'elle émane, visant à imposer une conclusion par le recours à la force, au chantage et à la contrainte, doit être rejetée comme venant du plus dangereux totalitarisme. Le peuple du Québec en a vu bien d'autres. Il ne se laissera pas dicter son avenir par une petite bande de citoyens qui aiment à se gargariser de slogans démocratiques mais dont certains comportements paraissent inspirés du fascisme le plus rétrograde.

**Claude RYAN**

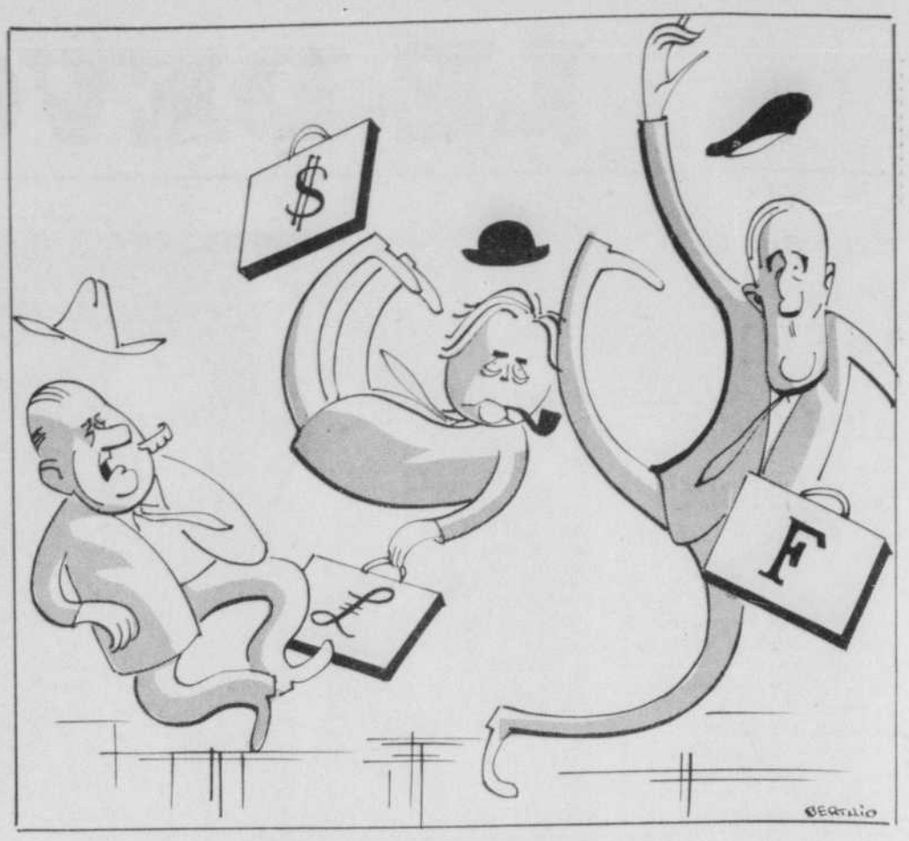


*Danger : système monétaire glissant*

# bloc-notes

## *Les droits de l'homme et la constitution*

La Conférence canadienne des droits de l'homme a adopté mardi une résolution où elle préconise l'insertion d'une charte des droits dans la constitution canadienne, et demande aux gouvernements fédéral et provinciaux d'en venir à une entente à ce sujet. Le rapporteur qui a présenté le projet de résolution a précisé que ce texte n'exclut pas l'adoption par les gouvernements provinciaux de chartes des droits quant aux domaines de compétence provinciale.

Ainsi formulée, l'idée de donner une forme solennelle à une déclaration des droits pour les placer sous la protection de la constitution est parfaitement acceptable, mais c'est bien différent du projet qui avait été formulé l'an dernier par MM. Pearson et Trudeau, et qu'on présentait même comme un préambule à la réforme générale de la constitution.

Le Livre blanc que le gouvernement fédéral a publié avant la conférence fédérale-provinciale de février dernier sur ce sujet était un point de départ; on y signalait du reste les difficultés que présente une définition des droits fondamentaux, les problèmes qui surgissent selon qu'on veut formuler les droits personnels de façon absolue ou générale, ou qu'on s'efforce au contraire d'en préciser les limites que requièrent le bien commun ou le respect des droits des autres citoyens.

### Les exigences de notre fédéralisme

Ce projet de charte des droits a été soumis à l'une des commissions formées à la conférence de février et doit revenir à la réunion du 16 décembre. L'on ne sait pas quelle forme prendra la nouvelle proposition, mais elle devra tenir compte de deux difficultés signalées lors de la publication du Livre blanc.

Tout d'abord, l'on peut difficilement concevoir l'adoption d'un tel document comme un premier pas dans la réforme de la constitution. Ce sera plutôt un complément, après que l'accord aura été fait sur le partage des pouvoirs et de la fiscalité entre le gouvernement central et les provinces (ou sur un statut distinct pour le Québec) sur la réforme du sénat pour que cette chambre permette aux provinces d'exercer une influence dans le pouvoir central, sur la création d'un tribunal constitutionnel qui soit un arbitre accepté par les provinces.

Une autre condition essentielle c'est que la charte des droits fondamentaux ne soit pas un danger pour l'équilibre des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement dans notre fédéralisme. C'est un aspect d'une particulière importance pour le Québec. Notre province a bien précisé sa position sur ce point à la conférence de février.

Pour tout ce qui touche à la compétence provinciale quant aux droits personnels, le Québec tient à assurer lui-même les garanties constitutionnelles, et un texte a déjà été préparé à cette fin, qui deviendrait un préambule de notre Code civil. Si les droits fondamentaux qui relèvent de la compétence provinciale étaient protégés par une charte insérée dans la constitution générale du pays, il pourrait en résulter un mouvement centralisateur, comme celui qui s'est produit aux Etats-Unis, et qui dépouillerait notre province de ses prérogatives.

**P. S.**

## propos d'actualité

"Que la police se soit rendue coupable d'actes de violence à l'occasion de la convention démocrate, c'est un fait. Les policiers qui se rendirent coupables de tels actes constituaient-ils une minorité? Cela apparaît certain, mais il s'agissait en l'occurrence d'une minorité qui imposa les conséquences de son comportement à la majorité, et aussi à ses propres dirigeants. Il n'y a eu aucune condamnation publique de ces violateurs des règles fondamentales du comportement policier et de la décence la plus élémentaire, de la part de leurs dirigeants ou des dirigeants de la cité. On constate également que trois mois après les événements, aucune action disciplinaire n'a été prise contre la plupart d'entre eux. Que certains policiers aient perdu le contrôle d'eux-mêmes sous l'effet de provocations extrêmes, cela peut être compris, sans qu'on l'approuve.

Si aucune mesure disciplinaire n'a été prise à leur endroit, cela ne peut avoir pour effet que de décourager la majorité des policiers qui ont agi de manière responsable et de rendre plus ténus les liens qui existent entre la police et la communauté. Même si l'on réussit finalement à disperser les foules pendant les nuits de violence qui se produisirent à Chicago, les problèmes que représentaient ces foules n'ont pas été éliminés. Ce n'est pas la dernière fois qu'un groupe manifestant avec violence sa dissidence se sera affronté avec les forces de l'ordre. Et la prochaine fois, le monde entier sera encore là pour observer ce qui se passera".

**(Extrait du rapport de la commission d'enquête Walker, sur les troubles survenus à Chicago lors du congrès national du parti démocrate, en août 1968).**

"A l'occasion du congrès national du parti démocrate, les policiers de Chicago furent la cible de provocations croissantes en actes et en paroles. Ces provocations prirent la forme d'épithètes obcènes, de projectiles, de coups de bâton, de tuiles de chambre de bain et de matières fécales lancées à la figure de la police par les manifestants. Certains de ces actes avaient été méticuleusement préparés; d'autres furent spontanés et furent provoqués par les actes de la police. De plus, la police avait été excitée par des gens qui, à grand renfort de publicité, avaient menacé de tenter de briser l'ordre de la cité et du congrès. Telle fut la nature de la provocation. La réponse de la police devait venir sous la forme d'une violence dépourvue de toute restriction et de toute distinction à l'endroit des destinataires, particulièrement au cours de la nuit.

Ces actes de violence furent d'autant plus choquants qu'ils furent souvent infligés à des personnes qui n'avaient enfreint aucune loi, désobéi à aucun ordre, proféré aucune menace. Ces victimes comprenaient des manifestants pacifiques, des passants, et de très nombreux résidents qui ne faisaient que passer par là ou qui s'adonnaient à vivre dans les districts où les affrontements se produisirent. Des journalistes et des photographes furent la cible de certaines attaques de la police et leur équipement fut délibérément endommagé. Des règles disciplinaires fondamentales de la police furent ignorées, et des officiers qui se trouvaient sur la scène se montrèrent souvent incapables de contrôler leurs hommes. Ainsi qu'un officier de police l'a dit: "Ce qui s'est produit à Chicago n'avait rien à voir avec un véritable travail de police".

**(Extrait du rapport de la commission d'enquête Walker sur les troubles survenus à Chicago à l'occasion de la convention du parti démocrate).**

"Personne ne peut ignorer que nous avons imposé des sacrifices à notre économie. Notre santé économique, nous la devons à une politique qui ne prête pas à critique de la part de nos voisins. Notre peuple a fourni un gros travail et nos efforts pour la justice sociale nous ont préservés de certaines secousses. Nous avons fait de notre puissance économique un usage raisonnable".

**Chancelier Kiesinger, de la République fédérale de l'Allemagne de l'Ouest, dans un discours prononcé au Parlement fédéral, le 26 novembre.**

## Honoraires des médecins

Le Syndicat canadien de la fonction publique (CTC) vient de s'élever contre la façon dont les médecins du pays peuvent hausser arbitrairement leurs tarifs d'honoraires. Ce syndicat a raison.

Autrefois, ces honoraires étaient fixés par les divers Collèges provinciaux de médecins. Ceux-ci agissaient alors au nom du gouvernement dont ils exerçaient l'autorité par délégation. Le rôle premier de ces Collèges était d'ailleurs de protéger l'intérêt public.

Les Collèges continuent d'exister dans toutes les provinces, mais, sauf erreur, ce ne sont plus eux, en général, qui fixent les honoraires en question. Ce sont maintenant les syndicats de médecins qui jouent ce rôle. Et le but premier des syndicats de médecins, comme le but premier de tous les syndicats, c'est de protéger l'intérêt de leurs membres.

Les médecins ont eu parfaitement raison de se constituer en syndicats. Ils avaient besoin de se grouper pour défendre leurs intérêts face à l'assurance-hospitalisation, face à l'assistance médicale et, bientôt, face à l'assurance-santé. Grâce au syndicalisme, ils peuvent négocier avec les divers gouvernements provinciaux.

Mais il reste un vaste champ encore ouvert à la pratique privée. Là, on ne peut parler vraiment de négociation. Il n'y a pas de négociation possible entre un médecin et son patient. Celui-ci est simplement à la merci du premier. D'ailleurs voudrait-il marchander qu'il se rendrait vite compte que les honoraires ne varient guère d'un cabinet de médecin à l'autre.

C'est une situation inacceptable. Admettre que les syndicats de médecins ont le droit d'imposer unilatéralement leurs tarifs, c'est nier le syndicalisme lui-même. Aucun syndicat ne fixe lui-même la rémunération à laquelle ses membres auront droit. Le jeu se joue toujours à deux.

On dira qu'on laisse les commerçants libres d'établir leurs prix. C'est vrai. Mais les commerçants ne sont pas syndiqués et, surtout, il y a entre eux une concurrence qui n'existe pas chez les médecins. Ces commerçants offrent également des services qui n'ont pas le caractère essentiel de ceux qui sont dispensés par les médecins.

Il est possible que les tarifs des médecins soient parfaitement raisonnables. Ils pourraient peut-être essayer de nous en convaincre. Mais là n'est pas le problème. Le problème réside dans la façon dont ces tarifs sont établis. Et cette façon, elle n'est sûrement pas raisonnable.

Si les Collèges ne jouent plus ou ne veulent plus jouer leur rôle de jadis, l'Etat, directement ou par l'intermédiaire d'une régie, devrait assumer pleinement ses responsabilités. Il ne doit plus laisser les syndicats de médecins fixer eux-mêmes et sans aucun contrôle, les honoraires qu'ils entendent faire payer aux malades dans le secteur de la pratique privée.

C'est le bon sens même qui le dit.

**V.P.**

UN APPEL

# *Les écrivains de Prague aux dirigeants du pays*

**● Le 30 octobre dernier, les écrivains de Prague adressaient à la direction du parti et du gouvernement tchécoslovaques, un appel dont le contenu était demeuré secret jusqu'à ces jours derniers. Voici le texte intégral de ce message, qui vient d'être rendu public par Le Monde.**

"Nous, écrivains pragois, nous avons, après le mois de janvier, comme toujours quand l'exigeait le destin de notre patrie, mis toutes nos forces au service des idées de progrès nées au sein de la direction du parti communiste tchécoslovaque.

Nous tenons une fois de plus à déclarer que l'évolution qui a eu lieu après janvier n'a pas été le fait d'une poignée d'intellectuels et d'aventuriers politiques. Les enquêtes d'opinion publique, les analyses économiques et les terribles réalités des années 1950 montrent suffisamment que si le socialisme s'est trouvé menacé en Tchécoslovaquie, c'était avant janvier et à cause de la politique appliquée durant des années par Antonin Novotny et ses compagnons. Les membres du C.C. du parti qui l'ont révoqué en janvier ont sauvé le parti et l'Etat de la catastrophe qui les menaçait.

Des deux voies qui leur étaient ouvertes, ils ont choisi celle de la démocratie sur une base socialiste. Ils l'ont choisie avec la conscience que la seconde – celle du renforcement du totalitarisme – n'aurait abouti qu'à un sursis au cours duquel la destruction des valeurs aurait continué de manière irrémédiable. Ils l'ont choisie avec la certitude que ce pays, qui avait depuis longtemps désarmé la bourgeoisie politiquement et économiquement, en avait le droit.

Les huit mois qui vont de janvier à août ont confirmé l'exactitude de ces vues. Définir cette période comme celle de la montée de la contre-révolution est une falsification de l'histoire.

Les opinions extrémistes, qui sont toujours la rançon d'une longue absence de liberté de la pensée, n'ont pas trouvé de sol fertile chez nous. Dans la critique de ceux qui portent la responsabilité des déformations du passé, il n'y a pas trace de la cruauté dont ils ont usé pour se maintenir au pouvoir. Aucune formation politique ne s'est constituée pour tenter d'arracher la Tchécoslovaquie à la communauté socialiste et restaurer le capitalisme.

### L'état-major de la révolution

Tout au contraire, on a vu disparaître la léthargie, la fatigue, l'anxiété. Oeuvrer pour le socialisme avait de nouveau un sens. Les cerveaux, libérés, révélaient leur énergie. Le parti communiste était redevenu l'état-major de la révolution socialiste.

C'est alors qu'est venu le 21 août, et l'entrée dans notre pays des cinq armées du pacte de Varsovie. Elles sont entrées d'une manière dont nous ne voulons plus nous souvenir. Un pays dans notre situation ne peut s'offrir le luxe des émotions. Il ne peut non plus renoncer à la sagesse, car sans elle il ne lui resterait plus rien.

C'est la sagesse qui nous fait conclure que ce chapitre tragique de l'histoire du mouvement révolutionnaire ne doit pas être suivi par un chapitre plus tragique encore de l'histoire de la Tchécoslovaquie.

Lutte ou compromis, nous voici de nouveau au carrefour éternel de la politique tchèque. Si le compromis s'est parfois révélé l'unique base sur laquelle il a été possible de fonder de manière constructive notre vie nationale, il a malheureusement souvent servi de couverture à la capitulation, amenant la nation au bord du néant.

La nation ne cessera pas d'être reconnaissante aux hommes politiques qui l'ont représentée au cours des journées d'août et ont tout fait pour écarter le danger d'une folle effusion de sang. Mais ces hommes politiques ne doivent pas, de leur côté, oublier que c'est la nation qui, par son extraordinaire discipline et son soutien unique dans notre histoire, a créé les conditions qui leur ont permis de négocier. Une telle nation a le droit de demander à ses dirigeants de ne pas compromettre son avenir en essayant de lui rendre plus facile pour elle et pour eux-mêmes le présent.

La vraie tragédie de la Tchécoslovaquie commencerait le jour où les compromis viendraient à brouiller le sens même de notre combat et où il ne resterait plus du processus de démocratisation qu'un titre.

La direction de notre parti et de notre Etat a déclaré qu'elle appliquerait les protocoles de Moscou avec honnêteté et dans toutes leurs conséquences. Nous l'avons admis, bien que nous n'eussions toujours pas connaissance du texte intégral de ces protocoles. Nous l'avons admis sur la base de l'assurance que l'autre partie remplirait les engagements qu'elle a contractés de son côté et, avant tout, que l'évolution vers la démocratie sociale serait poursuivie dans tous ses aspects. Nous l'avons admis sur la base de la confiance que nous faisons encore à nos représentants.

Au lieu de cela, nous assistons au rétablissement de la censure dans notre pays. Au lieu de cela, nous lisons chaque jour dans la presse des Cinq nos noms accompagnés des épithètes en usage autrefois dans les procès politiques. Au lieu de cela les hommes dont la compétence et le caractère étaient la meilleure garantie de l'application du programme d'action doivent abandonner leurs fonctions. Au lieu de cela, reviennent sur la scène politique des hommes qui ont perdu tout crédit moral. Au lieu de cela, on met en veilleuse la réforme économique préparée. Au lieu de cela, on veut nous habituer à penser que le séjour des unités étrangères se trouve légalisé sans limitation de durée. Au lieu de cela, nous constatons que ce n'est plus chez nous que l'on décide de l'organisation de nos réunions, de nos congrès, de nos élections. Au lieu de cela, nous voyons avec inquiétude nos hommes politiques revenir aux méthodes de la politique de cabinet, où le comité central du parti et l'Assemblée nationale n'ont plus qu'à entériner des décisions qui touchent à l'existence de chacun d'entre nous.

La déception, la méfiance, la peur, montent dans les coeurs.

C'est pourquoi nous estimons devoir adresser aux hommes qui dirigent notre pays et le parti la prière ardente de se rendre à nouveau dignes du soutien de l'unité nationale, qui, malgré toutes les calomnies, s'identifie, dans la situation actuelle de la Tchécoslovaquie et à travers ses traditions, avec les idées les plus progressistes de l'humanité moderne car cette unité est celle de socialistes convaincus.

Dès le moment où, pour quelque motif que ce soit, le parti s'écarterait de la manière de penser de la majorité active du peuple, il irait au-devant de la faillite morale. C'est seulement alors que nous nous trouverions devant le danger d'un arrêt durable de la marche en avant du socialisme chez nous.

Nous nous adressons aux hommes qui nous dirigent, certains qu'ils sauront surmonter la fatigue, le scepticisme et l'inquiétude auxquels ils se trouvent exposés en tant qu'hommes; qu'ils sauront échapper à l'isolement qui les menace en s'appuyant sur notre unité et qu'ils n'accepteront pas que cette année de grands espoirs devienne une année de grande honte.

### Nous n'acceptons pas d'appeler vérité le mensonge

Nous écrivains, sommes décidés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour soutenir une politique qui nous aidera à nous tirer, non pas en apparence, mais véritablement, de la situation actuelle et nous conduira vers ce que nous avons pris l'habitude d'appeler un socialisme à visage humain. Nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais de reconnaître des crimes que nous n'avons pas commis ou de témoigner notre reconnaissance d'une aide qui n'est autre chose qu'un préjudice. Nous n'acceptons pas et nous n'accepterons jamais d'appeler vérité le mensonge, nécessité l'injustice.

Par la force, il est possible d'anéantir les hommes, mais non les idées. Au cours de ce seul siècle, il nous a été donné de voir trois fois, dans la seule Bohême, s'écrouler les systèmes monolithiques devant la vérité ressuscitée.

Les années 50 restent pour nous comme un avertissement qui nous rappelle que la conscience n'est pas un terme vide de sens.

Nous aimons notre vie, mais l'héritage que nous voulons laisser à nos enfants nous est plus cher.

Les tribunaux des hommes rendent des jugements éphémères, ceux du tribunal de l'histoire seuls sont éternels.

C'est justement au cours de ces journées du cinquantenaire de notre pays que nous voulons penser que si quelqu'un a su conserver des siècles durant une colonne vertébrale à notre nation, c'est cet homme qui a osé dire: "Je ne me rétracterai point!"

## Pensées pour notre temps

### La condition première de la pacification

"Paradoxalement, le plus difficile, semble-t-il, n'est pas d'obtenir des institutions sociales nouvelles, ce n'est pas sur ce point qu'on est empêché de répondre à la question. Les sociétés établies sont en train de changer, ou elles ont déjà changé les institutions de base dans le sens d'une planification accrue. La condition première de la pacification c'est de développer et d'utiliser toutes les ressources disponibles pour satisfaire d'une façon générale les besoins vitaux – les intérêts particuliers ne peuvent qu'empêcher la société d'atteindre ce but. Le changement qualitatif se fera donc à condition que le tout s'organise contre les intérêts paticuliers et une société libre et rationnelle ne peut surgir que sur cette base."

**(L'homme unidimensionnel, Herbert Marcuse, Les Editions de Minuit, Paris, 1968).**

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: $25.00; 6 mois: $13.00; 3 mois: $8.00. A l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $25.00. Édition du samedi: 12 mois: $9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

# La communauté italienne et la politique linguistique

par le service de coordination italo-canadien

**● Par l'intermédiaire de son secrétaire, M. Joseph G. Turi, le Service de coordination italo-canadien, qui affirme grouper dans son sein les principaux organismes italo-canadiens du Québec, a fait tenir ces jours derniers à M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, l'importante déclaration de politique que voici:**

Monsieur le premier ministre,

Le service de coordination italo-canadien, qui groupe dans son sein les principales organisations, paroisses et organes de diffusion de la communauté italo-canadienne du Québec, désire porter à votre aimable attention les résolutions suivantes au sujet de la politique linguistique au Québec. Ces résolutions ont été approuvées à une assemblée communautaire tenue le 28 novembre dernier à Montréal, à la suite du conflit scolaire de St-Léonard et dans l'imminence d'une nouvelle législation scolaire de la part de votre gouvernement en la matière.

A- Nul doute que l'option de certains citoyens et de certains résidents du Québec pour l'école anglaise, due surtout à des motifs économiques et au fait que nous vivons dans un contexte nord-américain, ainsi qu'à l'attitude négative et indifférente de la société québécoise en général vis-à-vis des immigrants, pose actuellement un grave problème à votre gouvernement, comme à tous ceux parmi nous qui sont soucieux de la survivance et de la valorisation du fait français au Québec. Des mesures urgentes s'imposent certainement. Mais nous ne croyons pas qu'une politique scolaire basée sur les différences ethniques soit la meilleure façon d'intégrer tous les citoyens et résidents du Québec à la société francophone de notre province.

B- Puisque au Québec, dans le contexte politique actuel, la liberté de choix d'une des deux langues officielles est un droit acquis pour tous les citoyens et pour tous les résidents, nous considérons que c'est faire de la discrimination contre certains citoyens et certains résidents, comme ceux de St-Léonard par exemple, que de les obliger à accepter pour leurs enfants des écoles unilingues françaises, alors que ces mêmes enfants ne fréquentaient même pas des écoles anglaises, mais bien des écoles bilingues.

Comme appui à ce qui précède, il suffit de se référer aux rapports de la commission Parent et de la commission Laurendeau-Dunton. Il nous semble d'ailleurs que ces références sont nettement et clairement précisées dans le rapport du conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal. Nous y lisons: "Nous croyons que les droits linguistiques individuels doivent être respectés et que des garanties doivent être inscrites dans notre législation provinciale ainsi que dans la constitution." (p. 23 dudit rapport)

C- Nous croyons qu'il y a des moyens plus efficaces que la contrainte et l'imposition pour assurer la survivance et la valorisation du fait français au Québec, non seulement parce que la contrainte et l'imposition pourraient produire des effets contraires, mais parce qu'une langue ne peut être imposée, mais s'impose d'elle-même, à cause de son importance dans les domaines économique, social et culturel.

D- Pour faciliter l'intégration de tous les citoyens et de tous les résidents du Québec au milieu francophone de la province, nous souhaitons ce qui suit:

1) que tous les citoyens et les résidents du Québec, quelle que soit leur origine ethnique, gardent le droit de fréquenter les institutions scolaires de leur choix, tel que recommandé d'ailleurs par le conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal, ainsi que par les commissions Parent et Laurendeau-Dunton;

2) pour ce qui nous concerne: que ce droit soit assuré à nos parents italo-canadiens pour choisir l'école dans laquelle ils désirent que leurs enfants soient instruits;

3: que notre communauté italo-canadienne soit représentée d'une manière proportionnelle à son importance dans le comité d'experts dont la création a été suggérée à votre gouvernement par le conseil de restructuration de l'île de Montréal, afin d'étudier "plus à fond l'intégration des immigrants au système scolaire du Québec";

4: que soit éligible au comité d'école, tel que recommandé par ledit conseil, toute personne domiciliée sur le territoire de l'île de Montréal. Ceci assurera une plus juste représentation des parents concernés, au sein du comité d'école;

5) que dans les écoles françaises et anglaises, tel que suggéré par ledit conseil, la langue officielle seconde, sa culture et son histoire reçoivent une attention spéciale et que son enseignement soit donné par des professeurs qualifiés dès la première année scolaire;

6) que dans toutes les institutions scolaires, tout candidat à un diplôme de fin d'études primaires, secondaires ou du CEGEP soit tenu de passer, et ce à partir de l'année scolaire 1970-71, un examen d'Etat très sérieux, écrit et oral, de la langue seconde officielle, avant que ce certificat ou diplôme ne lui soit octroyé;

7) qu'au niveau primaire et secondaire des écoles où un grand nombre d'enfants sont d'origine italienne, il y ait, selon les possibilités, un nombre suffisant de professeurs d'origine italienne, de sorte que s'établisse entre ceux-ci et les premiers responsables de l'éducation des enfants, c'est-à-dire les parents, un dialogue plus fructueux;

8) que, pour des raisons relatives au recrutement et à l'intégration des futurs immigrants à la société québécoise, au comité consultatif prévu dans le cadre du nouveau ministère de l'Immigration, il y ait une représentation qualifiée et proportionnelle de personnes appartenant aux groupes ethniques et, pour ce qui nous concerne, au groupe italo-canadien;

9) qu'un plus grand nombre de membres des groupes ethniques du Québec soient admis au sein des différents niveaux de l'administration publique et para-publique de la province, et ce à la faveur de critères plus justes et plus objectifs;

10) que le gouvernement provincial encourage concrètement la promotion des apports culturels des différents groupes ethniques. A cet égard il serait également avantageux de reconnaître officiellement la nécessité de favoriser, à tous les niveaux scolaires, l'enseignement de la langue maternelle aux enfants des immigrants qui ne parleront guère que leur langue maternelle en famille. Ceci pour permettre une intégration familiale sociologiquement plus unie, plus saine et plus morale;

11) enfin une dernière résolution qui s'inspire de l'esprit démocratique et impartial de ce grand pays auquel nous sommes heureux et fiers d'appartenir: si le gouvernement du Québec devait prendre dans le domaine scolaire des mesures spéciales pour ce qui a trait aux futurs immigrants et aux futurs résidents de notre province, que ces mêmes mesures spéciales s'appliquent à tous ces derniers, sans aucune exception, absolument aucune.

# Les dominicains et la revue Maintenant

par Georges Perrault, provincial

**● Le P. Georges Perrault, provincial des dominicains, nous fait tenir, à propos d'une décision récente des autorités de l'Ordre touchant la revue Maintenant, une déclaration dont voici le texte intégral:**

L'opinion publique a été récemment alertée au sujet de la revue Maintenant. Certains renseignements ont été communiqués aux mass media, mais il est nécessaire de les compléter et de rectifier certaines interprétations qui en sont données.

On a fait état de la déclaration du conseil provincial des dominicains à l'effet que les dominicains ne peuvent plus continuer à combler le déficit annuel de la revue. Toutefois, on ne s'est guère arrêté à l'autre point de cette déclaration, qui se lit comme suit: "Pour dissiper toute ambiguïté au sujet du statut de la revue, elle ne sera plus publiée sous la responsabilité des dominicains".

Cette ambiguïté est liée à la situation même de la revue. En effet, l'équipe de direction déclare que ses positions n'engagent que la responsabilité collégiale de ses membres, et non celle des dominicains comme groupe. Mais elle réclame en même temps l'appui moral et financier des dominicains comme groupe: elle désire en effet être perçue comme opérant sous la responsabilité des dominicains, afin que son action dépasse les dimensions de l'équipe et apparaisse aux yeux des lecteurs comme reconnue et soutenue par un ordre religieux qui est une institution d'Eglise. Il y a là une ambiguïté profonde qui, au plan de la perception sociale, engendre une confusion facilement compréhensible, en présentant Maintenant comme une revue autorisée, sinon officielle, des dominicains.

C'est ici que se pose le problème de l'engagement d'un ordre religieux dans son action au service des hommes. Il est normal que des membres d'une communauté, chrétienne ou religieuse, assument des responsabilités au plan social, politique ou économique. Mais ce n'est pas à ce plan que doit s'engager la communauté comme telle: son engagement se situe au niveau de l'Evangile et des conditions humaines indispensables pour que les hommes puissent vraiment vivre l'Evangile. En regard des autres conditions, surtout dans le domaine si mouvant et si complexe du politique, de l'économique, la communauté doit, selon les exigences d'un sain pluralisme, s'abstenir de privilégier telle prise de position de préférence à telle autre. Sinon, elle risque de ne pas laisser une liberté suffisante à ses membres qui, à l'intérieur des perspectives d'un projet d'évangélisation, veulent adopter, au plan des politiques contingentes, des positions différentes, mais pratiquement aussi valables.

Si, comme Ordre, les dominicains décident donc que la revue ne peut plus être publiée sous leur responsabilité, c'est pour dissiper toute ambiguïté en regard de leur engagement au service de l'Evangile, et non parce qu'un groupe déterminé d'âge ou d'opinion aurait fait triompher l'institution sur la mission prophétique d'un autre groupe. Et si les dominicains concluent qu'ils ne peuvent plus financer la revue, c'est que leur situation financière les oblige vraiment, au nom des critères d'engagement évoqués ci-dessus, à faire des choix dont les conséquences sont douloureuses dans bien d'autres secteurs. Pour donner une idée de la difficulté de ces choix, qu'il suffise de dire ici que, depuis sept ans, la Province dominicaine canadienne a octroyé des sommes d'argent égales à la revue Maintenant et à sa mission du Japon, où travaillent plus de quarante Dominicains, qu'aide par ailleurs un service des missions.

La décision prise par le conseil provincial des dominicains au sujet de Maintenant ne signifie pas une incompréhension ou une mésestime pour un mode de présence et d'action pastorale absolument indispensable aujourd'hui. Les dominicains entendent toujours poursuivre leur effort de réflexion théologique sur les événements, tâche à laquelle ils s'occupent dans de nombreux secteurs et par des moyens multiformes. Et ils sont prêts à encourager ceux qui, parmi eux, s'engagent dans une action comme celle entreprise par Maintenant, car ils reconnaissent l'importance d'une telle action pour notre pays actuellement. Toutefois, il appartient à d'autres, et particulièrement aux laïcs, de prendre la relève d'une initiative que, pour des raisons de principe aussi bien que de fait, les Dominicains ne peuvent plus poursuivre désormais.


cours sur

**LES PROBLÈMES D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU QUÉBEC**

donnés dans le cadre du programme d'éducation permanente du Ministère de l'Education.

Série de cours de 45 heures, à raison d'une séance de 3 heures par semaine, débutant au début du mois de février, à Montréal et à Québec. Droits d'inscription $85.00.

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES S'ADRESSER AU:

Centre d'études et de formation en aménagement du territoire. CEFAT (1)

1055, CÔTE DU BEAVER HALL, MONTRÉAL 128e
TÉL: 878-4667

(1) Organisme rattaché à la Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, l'aménagement des territoires.



**UNILINGUISME FRANÇAIS**

Il ne suffit plus d'être en faveur du français comme seule langue officielle, il faut maintenant agir.

Regroupons-nous dans un mouvement dont le seul but est l'unilinguisme français au Québec.

MOUVEMENT POUR L'UNILINGUISME FRANÇAIS AU QUÉBEC (M.U.F.Q.)
C.P. 141 Succ. "C" Montréal. Tél. 274-5307

Nom. . . . . .
Adresse . . . . . .
Comté. . . . . .
Age . . . . . Tél.: . . . . . .
Profession. . . . . .
Cotisation $2.00 ( ) Don ( )



JUSQU'AU 24 DÉCEMBRE

50% SUR $30.

RÉDUCTION DE 50% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS $30. AU MAGASIN SEULEMENT

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest 844-6571


## ■ Pensées pour notre temps

### La naissance de l'être unidimensionnel

"L'appareil productif, les biens et les services qu'il produit, "vendent" ou imposent le système social en tant qu'ensemble. Les moyens de transport, les communications de masse, les facilités de logement, de nourriture et d'habillement, une production de plus en plus envahissante de l'industrie des loisirs et de l'information, impliquent des attitudes et des habitudes imposées et certaines réactions intellectuelles et émotionnelles qui lient les consommateurs aux producteurs, de façon plus ou moins agréable, et à travers eux à l'ensemble. Les produits endoctrinent et conditionnent; ils façonnent une fausse conscience insensible à ce qu'elle a de faux. Et quand ces produits avantageux deviennent accessibles à un plus grand nombre d'individus dans des classes sociales plus nombreuses, les valeurs de la publicité créent une manière de vivre. C'est une manière de vivre meilleure qu'avant et, en tant que telle, elle se défend contre tout changement qualitatif. Ainsi prennent forme la pensée et les comportements unidimensionnels. Dans cette forme, les idées, les aspirations, les objectifs qui, par leur contenu, transcendent l'univers établi du discours et de l'action, sont soit rejetés, soit réduits à être des termes de cet univers. La rationalité du système et son extension quantitative donnent donc une définition nouvelle à ces idées, à ces aspirations, à ces objectifs".

(L'homme unidimensionnel, Herbert Marcuue, Les Editions de Minuit, Paris, 1968).


MONTROSE

ALBUM DE LUXE DES

EN VENTE MAINTENANT

BEATLES
PLUS DE 30 NOUVELLES CHANSONS

ALBUM DE 2 DISQUES
SWBO-101
SUR DISQUE CAPITOL
STÉRÉO
12" MICROSILLON

CE PRIX EST VALABLE JUSQU'AU 14 DÉCEMBRE

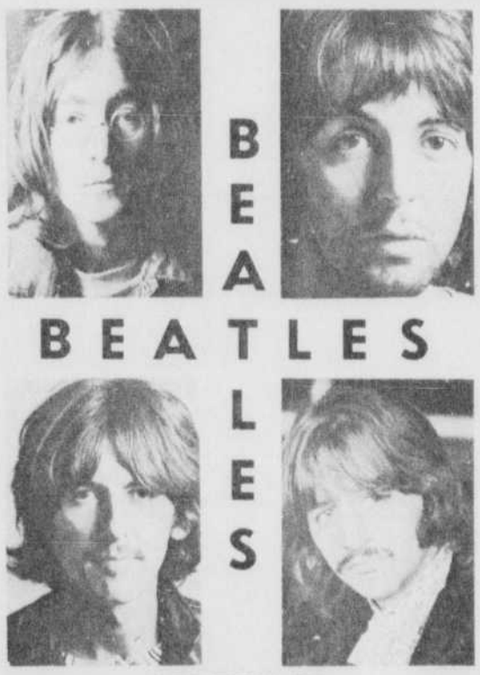


RÉGULIER $12.60

EXTRA SPÉCIAL

8.98 L'ALBUM

PHOTOS EN COULEURS INCLUS

CONTENANT

Back in U.S.S.R. - Dear Prudence - Glass Onion - Ob-La-Di, Ob-La-Da - Wild Honey Pie - The Continuing Story of Bungalow Bill - While my Guitar Gently Weeps - Happiness is a Warm Gun - Martha my Dear - I'm so tired - Blackbird - Piggies - Rocky Raccoon - Don't pass me by - Why don't we do it in the road? - I Will - Julia - Birthday - Yes blues - Mother Nature's Son - Everybody's Got something to Hide Except Me and My monkey - Sexy Sadie - Helter Skelter - Long, Long, Long - Revolution 1- Honey Pie - Savoy Truffle - Cry Baby Cry - Revolution 9- Good night.

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus

SCELLÉ 1ère QUALITÉ

MONTROSE
3162 est, Bélanger
Montréal 408
RA.9-2833



Écrivains canadiens d'aujourd'hui

SERONT LANCÉS CE SOIR

ROBERT ÉLIE
par Marc Gagnon
$2.00

LES RUES DU VIEUX MONTRÉAL AU FIL DU TEMPS
par Léon Trépaniers
$2.50

Bibliothèque canadienne-française

LA FIN DES SONGES
par Robert Élie
$1.25

FIDES

En vente dans toutes les librairies

245 EST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL 861-9621 MÉTRO - CHAMP-DE-MARS

*Les droits linguistiques*

# Le projet serait reporté au printemps

QUEBEC (DNC) – Au moment où une poignée de manifestants protestaient à l'extérieur de l'hôtel du gouvernement contre le projet du premier ministre de présenter une loi sur les droits linguistiques dans l'enseignement, les observateurs se demandaient hier soir si M. Bertrand dévoilera le texte du "bill" d'ici la prorogation de la session parlementaire.

Un informateur relié de très près au domaine de l'éducation s'est dit d'avis que le projet de loi ne sera pas présenté avant le printemps prochain.

L'opposition est trop forte au sein même du caucus de l'Union nationale et le projet initial a déjà subi plusieurs changements, a précisé cette source.

Invité à commenter ces allégations, le bureau du premier ministre s'est refusé à quelque commentaire que ce soit. Un porte-parole a refusé de dire – ou de faire confirmer par le premier ministre – à quel moment le projet de loi sera présenté. Tout au plus a-t-il laissé entrevoir que ce ne sera pas aujourd'hui.

Il y a dix jours, M. Bertrand avait fait part de ses intentions de présenter un projet par lequel les droits linguistiques de la minorité seraient protégés dans la province.

Par la suite, toutefois, il devait différer ce projet, alléguant que certains prêtaient au gouvernement l'intention de faire de ce problème un enjeu électoral, à la veille des élections complémentaires qui ont eu lieu hier.

En fait, le projet soumis avait soulevé une vive opposition non seulement dans les milieux nationalistes, mais au sein même de l'Union nationale.

Dans une déclaration en Chambre, le 27 novembre, M. Bertrand disait du projet de loi: "Nous le déposerons sûrement avant la fin de la présente session."

Mais cela ne semble plus aussi sûr. La session, prévoit-on, prendra fin le 13 ou le 14 décembre, et des observateurs estiment que M. Bertrand se rendra aux arguments de quelques-uns de ses députés, et de personnes de l'extérieur, en ajournant à nouveau le projet jusqu'à ce que des études approfondies aient été faites.

Entre-temps, le mouvement pour l'intégration scolaire (MIS) projette pour aujourd'hui une manifestation d'envergure au parlement.

## LOUISIANE

çais en Louisiane, organisme d'Etat récemment créé qui tente de polariser les bonnes volontés divergentes. Ce Conseil est composé de 50 membres, tous désignés par le gouverneur de l'Etat dans une liste soumise par les membres de la Législature. Le président actuel est l'avocat James Domengeaux. Si la constitution du Conseil reflète la prédominance acadienne de la Louisiane, elle comprend aussi des membres appartenant à d'autres groupes linguistiques, raciaux ou religieux; l'un de ces membres est un Canadien, le professeur Rodgers qui a contribué à la fondation de ce Conseil.

Les résultats pratiques de ces assises ne seront pas visibles avant longtemps. Le festival aura toutefois été un excellent moyen de faire réfléchir les Louisianais sur la présence parmi eux d'Américains francophones. Au terme de ces deux journées, l'ONF prend la vedette avec le film de Léonard Forest. Deux mille cinq cents personnes ont applaudi ce grand reportage sur l'histoire d'un peuple.

C'était la grande soirée de la saison. Le gala qui a fait acclamé le Canada officiel est jusqu'ici sa plus grande participation au festival international acadien.

suites de la première page

## ELECTIONS

rôme Proulx, "témoigne de la maturité du peuple de Bagot qui a répudié la démagogie des libéraux" au cours de la campagne.

Beaucoup d'observateurs, dont plusieurs journalistes de Montréal, pensaient que M. Cardinal serait élu par une faible majorité. On avait cru noter que le thème de la campagne de M. Boisvert – "Elisez un gars de chez nous" – était de nature à détourner de l'Union nationale une partie de sa clientèle. Les résultats démontrent qu'il n'en fut rien.

Les libéraux avaient déployé des efforts considérables dans le but de réduire sensiblement la majorité de M. Cardinal. Ils avaient fait appel à plusieurs députés et organisateurs, dont M. Alcide Courcy, ancien ministre de l'agriculture et organisateur en chef du parti libéral, présent dans Bagot pendant presque toute la campagne.

Mais l'Union nationale n'avait rien négligé pour assurer sa victoire: la technique d'organisation, déjà éprouvée en 1966, s'est révélée très efficace.

Les trois autres candidats, Micheline Chartrand, pour le Pouvoir étudiant, Michel Mill, pour les Jeunesses socialistes, et Jean-Jacques Pelletier, candidat des "Réhabilités sociaux", ont à peine obtenu 150 voix ensemble.

### Dans NDG

Dans Notre-Dame-de-Grâce, la victoire de M. Tetley était évidente dès l'annonce des premiers résultats. A 19h30, le candidat libéral distançait déjà son rival d'une manière éclatante: il disposait de 2,300 voix comparativement à 588 pour M. Lynch-Staunton, alors que les résultats de seulement 35 bureaux sur 210 étaient connus.

M. Lynch-Staunton a concédé la victoireà son adversaire dès 19h58, donc moins d'une heure après la fermeture des bureaux de scrutin.

A 20h22, les résultats de 140 polls étaient connus: l'avance de M. Tetley devenait un triomphe.

Le dépouillement donnait en effet 15,400 voix à M. William Tetley, et seulement 3,800 à M. Lynch-Stauton.

Finalement, le candidat unioniste a récolté 4,887 voix et le vainqueur libéral, 16,475 voix. Le pourcentage des votants n'a pas dépassé 50 p.c. des électeurs inscrits, et s'est révélé plus faible qu'aux élections générales de 1966.

### Commentaires des chefs

QUEBEC (DNC) – Le premier ministre, M. Bertrand, se réjouit de ce que le comté de Bagot ait ménagé à M. Jean-Guy Cardinal "une entrée triomphale au parlement de Québec", tandis que le chef de l'opposition, M. Lesage, juge comme "un signe de faiblesse" de l'Union nationale que le ministre de l'éducation ait à peine amélioré la majorité de feu M. Daniel Johnson, en 1966.

M. Bertrand a transmis à la presse une déclaration écrite, qu'il n'a voulu ni commenter ni même lire à la radio ou à la télévision.

Il affirme que M. Cardinal a reçu "un vote de confiance indiscutable" et il remercie la population "de cet appui renouvelé à l'Union nationale".

Evoquant la dure lutte menée par les libéraux contre M. Cardinal, le premier ministre dit ceci: "Nos adversaires qui avaient tant critiqué son absence de l'assemblée législative ont utilisé tous les moyens imaginables pour empêcher son élection, mais la population de Bagot a déjoué tous les trucs utilisés par le parti libéral et a su ménager à Jean-Guy Cardinal une entrée triomphale au parlement de Québec."

M. Bertrand remercie tous ceux qui ont assuré "cette éclatante victoire de notre mouvement politique".

Quant à Notre-Dame-de-Grâce, M. Bertrand dit que le peuple est souverain et qu'il s'incline devant son verdict, soulignant que la majorité libérale de M. Kierans en 1966 a "considérablement diminué".

Il dit que M. John Lynch-Staunton "fournissait à l'électorat du comté de Notre-Dame-de-Grâce un excellent choix" et il le félicite "de la lutte qu'il a conduite avec vigueur et dignité".

### M. Jean Lesage

Le chef libéral a dit pour sa part qu'il n'était pas surpris des résultats dans les deux comtés.

Au cours d'une brève conférence de presse, M. Lesage a souligné qu'habituellement, le parti au pouvoir augmente sa majorité lors d'élections partielles, ce qui n'a pas été le cas dans Bagot.

Il estime que c'est là "un signe de faiblesse de l'Union nationale, quand on pense à tout ce qu'elle a fait dans le comté de Bagot durant la campagne électorale".

Pour appuyer ses dires, le chef de l'opposition souligne qu'il y eut onze élections partielles entre 1960 et 1966, alors que les libéraux étaient au pouvoir, et qu'ils augmentèrent leur majorité dans huit comtés, faisant des gains sur l'Union nationale dans les trois autres.

Par contre, M. Lesage ne craint pas que son parti passe pour être le parti des anglophones, par suite de sa victoire éclatante dans Notre-Dame-de-Grâce.

Aux yeux de M. Lesage, ce qu'il appelle la "volte-face" de M. Bertrand au sujet des droits linguistiques dans l'enseignement, n'a sûrement pas aidé la cause du candidat des ministériels. Et il s'est dit d'avis, incidemment, que le projet de loi annoncé ne sera pas présenté aux députés d'ici la fin de la session.

Se disant fort "satisfait" des résultats obtenus, M. Lesage dit ne pas comprendre pourquoi M. Bertrand a brisé la tradition qui veut que le premier ministre ne participe pas aux élections partielles.

## ENSEIGNANTS

bec à la table provinciale de négociations avec les trois corporations groupant les 60,000 instituteurs à l'emploi des commissions scolaires.

Interrogé hier soir à l'émission "Aujourd'hui" de la télévision d'Etat, en même temps que M. Cournoyer, le président de la Corporation des enseignants du Québec a contesté les raisons invoquées par le négociateur patronal pour refuser l'arbitrage.

"Une entente à la table de négociations, a dit M. Laliberté, ne signifie pas automatiquement un amendement aux lois. Cela veut dire qu'une des parties, le gouvernement en l'occurrence, s'engage à présenter à la législature des amendements aux lois lorsque c'est nécessaire. Mais la décision revient finalement à la législature elle-même.

"Sauf, de répliquer Me Cournoyer, qu'en cas d'arbitrage le gouvernement ne peut savoir à l'avance quels amendements il sera forcé de défendre devant la Chambre. C'est cela qui est inacceptable".

Me Cournoyer a indiqué en outre que la partie patronale ne voulait pas d'une médiation spéciale non plus.

"Toute forme d'intervention d'un tiers à ce moment-ci, a-t-il expliqué, voudrait dire la rééducation de ceux qui pourraient intervenir. Nous avons eu 8 mois de négociations assez serrées. Il faudrait expliquer à nouveau à un tiers l'immense majorité des considérations que nous avons déjà formulées de part et d'autre de la table de négociations".

M. Raymond Laliberté a réitéré enfin que les enseignants sont prêts à reprendre les pourparlers, mais il a souligné qu'il n'est pas question pour eux de s'asseoir à la table des négociations pendant des semaines et des semaines pour se faire dire que les positions patronales sont finales et indiscutables.

"Avez-vous de nouvelles offres?" a-t-il demandé à Me Cournoyer.

"Vous savez très bien que je ne suis pas en mesure de répondre à cette question", de répliquer le négociateur patronal.

M. Laliberté a alors laissé entendre que les enseignants pourront appliquer divers moyens de pression "pacifiques" (i.e. à l'exclusion de toute forme de grève) au cours des semaines à venir. Il a toutefois indiqué que les enseignants "n'essayeront pas dix moyens différents de suite pour se faire dire dix fois de suite de reprendre les pourparlers sous la présidence du juge Bousquet.".

C'était une allusion indirecte à l'issue fatale d'une escalade dans les moyens de pression – c'est-à-dire le déclenchement de la grève sous une forme ou une autre si les moyens pacifiques n'arrivent pas à faire bouger la partie patronale.

## ITALIE

le parti communiste et le parti social prolétarien cherchant de toute évidence à profiter de l'agitation sociale pour mettre en difficulté les "renégats" du Parti socialiste de M. Pietro Nenni qui a une faible majorité (52%) et s'est prononcé le mois dernier en faveur d'une reprise de la collaboration gouvernementale avec les démocrates-chrétiens.

## DEUX MÉDECINS

Suite à la page 6

10 kilomètres. Deux repas sont servis quotidiennement, préparés par la Croix-Rouge biafraise, composés d'une mixture de lait, de poisson séché et d'un légume local: le yam. Nous assurons également la nourriture des mères qui allaitent et hospitalisons les enfants les plus éprouvés. La réanimation par voie veineuse, le besoin de vitamines, d'hyperprotéines, d'aliments prédigérés, poseront des problèmes aigus.

### Deux médecins et une infirmière

Une deuxième équipe de la Croix-Rouge française arrive en renfort le 20 septembre et permet d'assurer le fonctionnement de Santana et l'ouverture d'un second centre au sud-est d'Umuahia, la capitale actuelle. Deux médecins et un infirmier auront ainsi la charge de vingt mille jeunes Ibos de la région. Avec Caritas Internationalis et le Conseil mondial des Eglises, le C.I.C.R. a établi environ quatre cents de ces centres, qui assurent dans tout le Biafra le minimum nécessaire pour environ huit cent mille enfants sur les deux millions cinq cent mille que peut compter le pays. Il est bien difficile d'avancer des chiffres précis. Plusieurs zones du réduit biafrais ne peuvent être visitées par les équipes de distribution. Un million de personnes vivent dans des camps de réfugiés dont les organisations humanitaires ont la charge. Mais les villages démesurément grossis, la brousse et le bord des routes abritent plusieurs millions de personnes déplacées qui ne sont pas toujours touchées par les efforts de secouristes.

Tel est le bilan d'un séjour de deux mois dans un pays en guerre, au titre de la Croix-Rouge internationale. Nous avons tenté d'apporter une aide à un peuple qui subit avec courage et détermination les effroyables ravages de cette guerre. Nous avons essayé de porter secours aux enfants, victimes privilégiées de ce conflit, et dont l'opinion mondiale connaît la dramatique épreuve. Nous ne pensons pas que la solution soit dans l'évacuation. Le nombre de ces enfants est trop considérable pour envisager un transfert possible. La nourriture et la réanimation ne suffisent pas si la réinsertion dans un milieu familial accueillant n'est pas possible.

L'équipe médicale de la Croix-Rouge française travaillant à Libreville auprès des quelque mille enfants évacués, en collaboration avec les autres organisations (Ordre de Malte, Terre des hommes, W.C. Council Caritas), a pourtant obtenu des résultats satisfaisants, puisque la mortalité n'y dépasse pas 3%. Mais le choix même des malades est difficile: faut-il évacuer les plus atteints, dont certains présentent des lésions irréversibles, faut-il prendre ceux qui entrent dans la maladie? Malgré le dévouement des volontaires, nous pensons qu'il est illusoire de se satisfaire de l'accueil de quelques enfants. Le problème est posé à l'échelle du pays. La poursuite de la guerre ou l'arrêt des hostilités commande, la solution médicale du kwashiorkor. Tout ce qui est fait actuellement permet aux enfants une survie. Leur avenir dépend des solutions politiques.

Trudeau se dit "très optimiste"

# Aucune décision n'a encore été prise dans l'affaire du Niger

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA – Aucune décision n'a encore été prise par Ottawa et Québec au sujet de la nature de la délégation qui se rendra à Niamey au Niger, mais des discussions sont en cours avec le Québec, et M. Trudeau reste très optimiste quant à leurs résultats.

C'est ce qu'il a lui-même indiqué en Chambre, hier, en réponse à une question du député créditiste d'Abitibi M. Gérard Laprise.

La réponse du premier ministre et des informations recueillies dans certains cercles gouvermentaux donnent l'impression que le gouvernement fédéral ne s'alarme pas outre mesure des propos tenus par M. Jean-Jacques Bertrand au sujet de la conférence du Niger. Il y voit seulement l'une des conséquences de la nécessité d'une escalade verbale qu'impose au premier ministre québécois une situation politique un peu délicate, surtout à l'avant-veille de l'élection dans Bagot.

On sait également que les négociations entre les deux gouvernements ne sont pas rompues. Au fait, elles devaient se poursuivre cette semaine à l'occasion du passage de M. Claude Morin à Ottawa pour assister à la réunion des fonctionnaires de la conférence constitutionnelle permanente. La réunion de M. Morin avec M. Lalonde aurait pu avoir lieu hier, mais comme le gouvernement québécois veut y dépêcher également M. Julien Chouinard et que les avions ne volaient pas hier, cette rencontre pourrait bien avoir lieu aujourd'hui même.

On note enfin à Ottawa que le premier ministre du Québec a sans doute parlé d'envoyer une délégation québécoise, mais qu'il n'a pas fermé la porte à la possibilité que cette délégation québécoise soit d'une façon ou d'une autre le fer de lance de la délégation canadienne.

### La date de la conférence

Sans aller jusqu'à laisser entendre que la conférence pourrait être remise, on signale à Ottawa que la date de cette réunion est encore imprécise et qu'elle pourrait bien être ajustée aux désirs de certains pays, d'étudier plus à fond leur participation éventuelle à ces travaux.

Le gouvernement fédéral pense que les réunions de la francophonie causent des soucis à d'autres pays que le Canada, et notamment à d'autres pays africains. Il semble qu'en Afrique aussi, on craigne un peu les initiatives politiques de certains hauts fonctionnaires de l'Elysée, et qu'on tienne à rester le plus près possible de l'idée originale de Senghor pour une francophonie qui aurait surtout des préoccupations d'ordre culturel.

Pour toutes ces raisons, on n'exclut pas en théorie la possibilité que la conférence soit retardée de quelques jours, voire de quelques semaines, pour permettre à tous les pays en cause, d'aplanir les difficultés que ferait surgir cette réunion.

Pendant ce temps, le gouvernement canadien ne manque aucune occasion de marquer des points sur l'échiquier des pays francophones de l'Afrique.

### Des décisions qui arrivent à point

Encore hier, l'Agence canadienne de développement international publiait un communiqué dans lequel elle annonce que le Canada vient de consentir des dons de 20,000 tonnes de blé au Niger, et de 15,000 tonnes à la Côte d'Ivoire. Du premier chargement qui a quitté Montréal en fin de novembre, 10,000 tonnes seront acheminées vers Niamey et 9,000 tonnes en Côte d'Ivoire. Un second chargement de 16,000 tonnes doit quitter bientôt le Canada. Le communiqué ne manque pas d'ajouter que cette aide s'additionne au programme canadien de développement de ces pays. Il parle de l'aide du Canada en matière d'éducation au Niger, et à des projets, variés dans leurs objectifs, pour la Côte d'Ivoire.

Plus intéressante encore est la nomination récente de M. Marc Beaudoin au poste d'ambassadeur du Canada au Congo-Kinshasa.

L'intérêt de cette nomination tient au fait, d'une part, que la seconde partie de la conférence de Niamey doit se tenir au Congo-Kinshasa et d'autre part, qu'en tant que chef de la division de la coordination des affaires fédérales-provinciales au ministère des affaires extérieures, M. Beaudoin a été en mesure de suivre de près les relations entre Québec et Ottawa en matière de relations internationales.

On croit savoir que M. Beaudoin est déjà en route pour le Congo-Kishasa et qu'après avoir présenté ses lettres de créance, il séjournera quelque temps en Europe avant de retourner à son poste.

## Directeurs de l'information

Le conseil exécutif vient de nommer deux nouveaux directeurs de l'information dans des ministères du gouvernement du Québec. M. Martin Pronovost dirigera l'information au ministère des transports et communications, tandis que M. Roch Lessard exercera les mêmes fonctions au ministère des terres et forêts.

NECROLOGIE

JEAN DELORME

A Montréal subitement le 3 décembre 1968, est décédé Monsieur Jean Delorme. Né à Montréal en 1906, M. Jean Delorme a terminé ses études classiques et obtenu son baccalauréat ès Arts au Collège Ste-Marie en 1928. Il s'inscrivit ensuite à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. En 1931, il mérita la licence en sciences commerciales.

En septembre 1932 il fut engagé par la direction de l'Ecole Technique de Montréal pour y organiser des cours de culture générale. En 1938, il était nommé secrétaire à la direction de l'Ecole Technique et, en 1939, secrétaire du Conseil des directeurs des écoles spécialisées. En octobre 1947, il fut nommé directeur général des études de l'enseignement spécialisé au Ministère du Bien-Etre social et de la Jeunesse, plus tard au Ministère de l'Education, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en juillet 1967.

A son décès, il était président du Conseil de Pastorale de sa paroisse, St-Alphonse d'Youville. Il avait épousé Simone Hurtubise en juillet 1933. A l'espérance de son épouse, se joint celle de ses enfants et de sa famille: ses filles Louise et Marie (Mme Gérard Lépine), ses fils Jacques, Paul et François, son gendre, Gérard Lépine, Jr., sa soeur Julienne, et ses petits-enfants, Jean-François et Brigitte.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boulevard Crémazie (coin Chateaubriand). Les funérailles chrétiennes seront célébrées en l'église paroissiale St-Alphonse (boulevard Crémazie) samedi le 7 décembre 1968, à 10 heures a.m. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La famille demande de ne pas envoyer de fleurs, mais si on le désire faire parvenir les dons à la Maison provinciale des Petites Soeurs de l'Assomption, située au 10, rue Hamel, Montréal 359.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

**DELORME Jean** à Montréal, le 3 décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Jean Delorme époux de Simone Hurtubise père de Jacques, Paul, François Louise et Mme Gérard Lépine (Marie). Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, No. 745 rue Crémazie est, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 10.00 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons aux oeuvres des Petites Soeurs de l'Assomption, 10,731 Hamel, Montréal 359, seraient appréciés.

**TANGUAY Sylvio.** Aux Iles de Laval, le 3 décembre 1968 à l'âge de 72 ans, est décédé, Sylvio Tanguay, lieutenant des Troupiers Nationaux, époux de Jeanne Dion père de Mme Carment Guérin, Mme Roméo Leblanc (Jeannine) Mme Romain Des Bois (Rollande) de Londres, Angleterre. Les funérailles auront lieu samedi le 7 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 745 rue Crémazie est, à 10 heures 15, pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Espérance de Laval où le service sera célébré à 11.00 heures. Et de là au cimetière de Laval, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société Canadienne de Cancer, 1372 Ste-Catherine est, seraient appréciés.


Le cadeau qui dure...

UN LIVRE

PROFITEZ DE LA VENTE TOTALE DE TOUS LES STOCKS EN LIBRAIRIE QU'IL NOUS FAUT LIQUIDER

VENTE FIN DE BAIL

RÉDUCTION JUSQU'A 60 et 70%

EXEMPLE:

Livre de poche simple ... .80¢

Livre de poche double ... 1.20

LIBRAIRIE CANADO-BELGE

A. PASCAL PROP.

3732 Masson - 727-8151



TAS

UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S.

866-6921

SHERBROOKE 569-6366 | GRANBY 372-5851 | QUEBEC 522-2024



JEUNES FILLES! JEUNES GENS!

qui désirez vous faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants :

NOTRE-DAME-DE-GRÂCE - WESTMOUNT

Communiquez sans tarder avec :

MME H.F. SENEZ - 484-6305

Montréal -Ottawa

6 trains quotidiens

Le CN met 6 trains quotidiens à votre disposition entre Montréal et Ottawa (sauf le dimanche où il y en a 5). Vous voyagez dans le confort des voitures climatisées. Le service est rapide. En un peu plus de 2 heures, le train arrive à Ottawa. (Les trains de 8h 10 et 12h 50 font le trajet quotidiennement en 1 heure et 59 minutes.) Tous les trains partent de la gare Centrale et font un arrêt à Dorval. En voiture-salon, vous avez droit aux repas servis aux heures régulières, dans la plupart des trains.

*Consultez votre agent de voyages ou un bureau des Ventes Voyageurs du CN.*

Les jours de tarif Rouge:

billet simple de voiture-coach: $ 3.30

billet simple de voiture-salon: $ 8.30

CN

# lettres au DEVOIR

### En réponse à Charles Châtillon

A lire votre lettre (Le Devoir, 25 novembre) il me vient à l'esprit que deux écoles de pensée se font face dont l'une est évidemment la vôtre, à savoir ceux qui voient certains problèmes dans notre société et qui pensent qu'il est encore temps de réagir, et, d'autre part, ceux qui perçoivent à peu près les mêmes lacunes mais qui s'y sont adaptés.

J'étais étudiant il n'y a pas si longtemps, justement à l'Université de Montréal, et ce que je regrette le plus après les faiblesses de l'enseignement de certaines matières essentielles (au cours de génie), c'est la quasi impossibilité de pouvoir s'arrêter pour penser! Il fallait assimiler un flot constant de connaissances nouvelles qui nous accaparaient littéralement.

Le résultat était pourtant facile à prévoir. Il fallait obtenir un diplôme afin de trouver de bons emplois bien rémunérés. J'ai obtenu tout ça mais j'ai maintenant l'impression d'être complice du système. Tous ont contribué à mon éducation, et aujourd'hui je profite de la situation presque exclusivement à mon avantage et à celui de ma petite famille. Il y a aujourd'hui plus de chômage qu'au temps de mes études; les prix ont terriblement augmenté; l'"establishment" est encore plus puissant, les pauvres plus pauvres, les grèves se succèdent l'une n'attend pas l'autre; et on se contente d'attendre que la crise estudiantine "passe" dans l'espoir que tout rentrera bientôt dans l'ordre. Hé bien non, monsieur Châtillon, ce serait trop facile; les odeurs sont maintenant trop fortes pour qu'il suffise de traiter les étudiants de procastristes et que la population vous écoute, satisfaite. Il convient, à mon humble avis, de s'arrêter pour penser; il ne faut pas donner aux étudiants le monopole de la réflexion; il ne faut plus se contenter du 9 à 5 à 100 ou 200 dollars par semaine; il faut redevenir humains si l'on veut empêcher que les machines ne nous surpassent un jour. S'arrêter, je dis bien pour regarder la réalité dans son ensemble. Voir surtout ce que d'autres ont réussi de bien concret, pas seulement en Ontario et aux Etats-Unis, mais partout dans le monde d'aujourd'hui, en commençant par le pays le plus peuplé du monde où on a fermé les universités afin de pouvoir reprendre son souffle et corriger sa route.

Il y a cependant une partie de votre article qui m'apparait être assez juste, "la foison d'articles de journaux... dont Castro, Ho-Chi-Minh ou Mao seraient sûrement fiers". En effet si ces chefs de gouvernement pouvaient venir voir ce qui se passe au Québec soi-disant démocratique, ils en auraient long à raconter à leur retour, en commençant par l'écart entre les riches et les pauvres, les honoraires des "professionels", l'état lamentable des conditions de logement au coeur même de la métropole, en passant par le degré de connaissance des choses politiques à tous les niveaux de notre société, et le mode financement de nos deux beaux partis politiques traditionnels tant au fédéral qu'au provincial. Il leur viendrait peut-être même à l'esprit que le socialisme pourrait faire quelque chose pour les Québécois. Ils seraient cependant vite déçus car les gens comme vous sont encore trop bien servis pour penser aux serviteurs et les pauvres n'ont pas encore compris, qu'ailleurs, des gens comme eux, sans devenir riches, ont maintenant droit au partage de la vie vraiment digne des être humains...

Raymond Trudeau
Lucerne, 27 novembre 1968

### Le français et les examens objectifs

R.P. Viateur Beaupré,

J'ai lu votre lettre parue dans Le Devoir du 26 novembre avec beaucoup d'intérêt. Je suis tout à fait d'accord avec vous en ce qui a trait au relâchement général vers lequel glisse depuis quelques années notre langue scolaire. On a même constaté chez certains enseignants une sorte de complaisance dans le patois national qu'ils appellent pompeusement le "franco-québécois". Quelques-uns d'entre eux, à l'esprit large comme un grain d'ellébore, ont même accepté ce patois comme véhicule principal de leurs idées. C'est pourquoi, dans plusieurs de nos écoles, c'est avec une folle allégresse que ces maîtres s'élancent vers les diphtongaisons, s'empâtent dans les articulations molles, s'embusquent dans les confusions des voyelles, patinent avec les barbarismes et font bon ménage avec les anglicismes. Pécaire, si Vaugelas revenait!

Mais cependant, vous me permettrez de différer d'opinion avec vous en ce qui a trait aux examens objectifs. Les examens objectifs n'ont jamais prétendu mesurer l'habileté d'expression et la richesse du verbe. Pour former nos élèves en ce domaine, nous aurons toujours recours à la bonne composition française. C'est la reine, c'est la maîtresse, c'est la fourche caudine sous laquelle tous doivent passer. Encore faut-il y faire passer nos élèves! Mais, revenons aux examens objectifs. Ils sont objectifs principalement dans la correction. Nous savons combien il est important d'être objectifs dans la correction des examens. Plusieurs études que vous connaissez peut-être ont démontré la grande disparité dans les points que des correcteurs expérimentés ont attribués à la même copie d'examen.

C'est rendre justice à l'élève que de l'évaluer sans préjugé, sans parti pris, sans molle condescendance, en un mot, de l'évaluer avec objectivité. C'est dans cette optique que j'approuve les examens objectifs; c'est dans cette optique que j'encourage les professeurs à les utiliser dans toutes les tâches possibles; c'est dans cette optique, enfin, que je les utilise moi-même.

Espérant obtenir votre agrément sur ce point, je vous invite, en terminant, à poursuivre avec courage votre lutte pour un français meilleur.

RAYMOND PARADIS,
Professeur
Ecole normale Ville-Marie,
27 novembre 1968

### Un ordre social sans Dieu

A "Tirez au clair", on discutait fort, ce jeudi 28 novembre, des prisons et de leurs détenus, des causes de la criminalité et des moyens de réhabilitation. Chacun des participants faisait le fin ou le fou. Je ne sais s'il y avait un chrétien sur le lot. Aucun n'a témoigné de ce qu'il sait.

En passant, un navet nous fut lancé par les ondes: l'adultère n'est pas un crime social. Sans commentaire. Une telle énormité n'a fait lever personne, car dans toute cette recherche Dieu fut absent.

C'est grande perte de temps d'énergies, efforts inutiles qu'on fait de toutes parts en ces temps-ci parce qu'on s'entête comme des ânes à vouloir établir un ordre social et une justice, une honnêteté sans Dieu.

Ne voyez-vous pas que la société et ses membres vont d'autant plus mal que Dieu en est plus absent? Que signifient justice, charité et prochain quand Dieu n'est pas compté? Gouvernants et juges, gardiens de prison, travailleurs et animateurs sociaux, psychologues et psychiatres, syndicalistes et hommes de bonne volonté, je vous le demande: faites enquête chez les délinquants et leur milieu. Vous y trouvez l'effrayante absence de Dieu. Alors on comprend le crime. Les conclusions viennent ensuite.

Inutile de crier justice quand personne ne la veut. Il reste à faire la grève ou la guerre. On veut tout réformer excepté soi-même. On se gratte sur les autres, mais on est rongé par l'ignoble égoïsme.

Dieu seul peut nous sauver, nous rendre justes, bons et sociaux. Dieu est amour et sans lui, l'amour est une comédie. Il est vérité et sans lui, tout est mensonge.

Nos guerres à la pauvreté sont des farces monumentales parce que l'amour des autres vient de Dieu... Alors, gouvernants et animateurs sociaux, prenez-en votre parti. Mieux que les pensées de Mao, nous avons la Bonne Nouvelle du Christ. A nous d'en vivre. A nous d'en témoigner même lorsque nous sommes, par chance, à Radio-Canada.

Jules ADAM,

### "Maintenant" va disparaître...

Réalité ou menace?

Mélancolie de voir sombrer cette revue, car tout meurt, ou sursaut, car "Maintenant" est trop jeune pour mourir? Elle a trop de terres à explorer, de champs à ensemencer, de consciences à retourner, de moissons à mûrir.

Devant une jeune soeur en danger, faut-il pleurer, se résigner ou se battre?

Qui peut la sauver? L'équipe de direction, les penseurs éminents, les personnalités? Seuls ils ne peuvent rien.

Qui peut la faire vivre? Nous croyons que ce sont ses lecteurs et la foule obscure de ceux qui, même s'ils ne faisaient que parcourir la revue, se réjouissaient de savoir qu'une équipe travaillait, cherchait, pensait à rendre le monde plus humain.

Que faisons-nous?
Souscription, réabonnement?
Qui dit mieux, qui dit plus?

Michèle et Jean ROUSSEAU

### Après un génocide non-sanglant

Un séjour dans les provinces de l'Ouest du Canada malgré le charme qu'il comporte, la joie de rencontrer des francophones, et la gentillesse de maints Canadiens anglais, laissait un sentiment d'irritation devant la situation imposée, au mépris de toute justice, à nos frères canadiens-français. Le fait est brutal. Les minorités françaises de l'Ouest étaient en train de disparaître.

Au sud de la Saskatchewan, non loin de l'Alberta et de la frontière américaine du Montana, des gens dont les parents sont venus directement de France ou du Québec, m'ont confié leur chagrin de voir leurs enfants incapables de s'exprimer dans leur langue ancestrale. C'était grande pitié d'entendre leurs doléances et de voir leur peine!

Au Manitoba, la situation était semblable. Dans les rues de Saint-Boniface les jeunes Canadiens français ne parlaient guère qu'anglais. Motif de cette situation? Interdiction des écoles françaises.

De plus, chose à peine croyable, la télévision française qui s'étend jusqu'à Winnipeg, n'atteint pas la Saskatchewan où la télévision anglaise accélère l'anglicisation des jeunes Canadiens français. Or, comme nous le savons tous, la télévision anglaise existe au Québec, ainsi que la liberté pour Anglo-Canadiens et Néo-Canadiens de faire instruire leurs enfants dans des écoles intégralement anglaises.

Si les Canadiens anglais éprouvaient un sentiment fraternel pour les pauvres Canadiens français exilés en leur propre pays, ils seraient intervenus auprès de leur gouvernement pour leur obtenir des écoles françaises. Or, on attendait encore ces interventions.

Les compagnies et sociétés canadiennes-anglaises poussaient l'outrecuidance jusqu'à faire travailler leurs concitoyens francophones dans un idiome étranger jusque sur leur propre territoire du Québec!!! D'où une progressive anglicisation au coeur même de la Belle Province.

Une haute personnalité canadienne-française de l'Ouest me parlait d'un "génocide non-sanglant" et d'autant plus efficace, perpétré délibérément contre sa nation à la suite du pacte de 1867. Il relisait devant moi avec amertume et colère le paragraphe 94 de l'Encyclique "Pacem in Terris", du Pape Jean XXIII...

**"Nous devons déclarer de la façon la plus explicite que toute politique tendant à contrarier la vitalité et l'expansion des minorités, constitue une faute grave contre la justice, plus grave encore, quand ces manoeuvres visent à les faire disparaître"!!!**

Et cette haute personnalité de la Saskatchewan de me dire l'espoir que les Canadiens français de l'Ouest — ceux du moins, et ils sont nombreux, restés fidèles à leurs origines — placent dans la prise de position actuelle du Québec. Sage lui paraît la détermination des gouvernants du Québec, décidés à obtenir une révision de la Confédération: c'est aussi le dernier espoir pour les minorités.

C'est un cri d'alarme qu'il m'a invité à porter au Québec de la part de ces Canadiens français de l'Ouest, que nous ignorons trop.

Un Etat français et un Etat anglais associés à égalité dans l'unité d'un Canada devenu viable. Chacun après avoir acquis la maîtrise de sa langue maternelle pourra apprendre celle de l'autre nation. Il y aura réciprocité de traitement entre les deux minorités.

Ce sera une source de grandeur et de rayonnement mondial pour un Canada complètement renouvelé... Sinon ce sera sans aucun doute l'éclatement du pays. Qui ne choisirait la première solution?...

Cependant un grand espoir est né lors des dernières élections fédérales. Le premier ministre du Canada élu, l'Honorable Pierre Elliot Trudeau, — un homme qui se tient debout et qui se tiendra debout jusqu'au bout — n'a-t-il pas laissé entendre qu'une loi serait votée pour rendre le bilinguisme obligatoire dans toutes les maisons d'enseignement du Canada?... Déjà une saine compréhension s'établit entre Anglophones et Francophones dans divers domaines de notre activité nationale, et c'est là, à mon humble avis, le meilleur indice d'un Canada bilingue pour sa marche en avant vers des lendemains prospères et plus ensoleillés.

HENRYVONNE
Montréal, 3 décembre 1968.

### Retard dans les prêts-bourses

M. Jean-Guy Cardinal
Ministre de l'éducation

Voilà déjà deux mois que l'année universitaire a débuté et que la majorité des étudiants qui ont fait des demandes de Prêts et bourses sont encore dans l'attente de votre généreuse aide financière. En voulant vous faire apprécier notre situation qui nous oblige dans plusieurs cas, a mendier pour pouvoir étudier dans une province qui se dit intéressée à l'éducation, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps, bien que nous sachions que vous êtes en pleine campagne électorale. Il est inutile de vous rappeler la pressante situation financière où se trouvent les étudiants pour vous demander d'avoir la bonté d'accélérer le processus bureaucratique qui, à l'âge des ordinateurs, semble se ralentir chaque année. En plus les étudiants de l'Ontario ont déjà reçu leurs premiers versements et vont recevoir leur second d'ici la fin de ce mois-ci.

En attendant de votre part une réponse favorable. Je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre mes sentiments, les plus respectueux.

Solomon SCHINASI
Vice-président, Affaires externes
Association des Etudiants de l'université Sir George Williams.

### Les paroisses nationales

Je veux protester contre la lettre de Mme Gagnon parue dans Le Devoir du 22 novembre. Forcer les gens à appartenir à une paroisse française, même dans une province qui se dit unilingue, constitue une attaque contre un des droits fondamentaux de l'individu, un droit qui le touche au niveau le plus intime de l'être. Je parle de la liberté de l'homme de prier son Dieu dans sa langue maternelle, même au sein d'un groupe comme la paroisse.

Une société peut demander l'intégration de ses nouveaux citoyens dans les domaines de l'éducation, de l'industrie et du commerce; mais, du fait que la vie religieuse d'un individu est étroitement et profondément liée à ses origines ethniques, le forcer de prier dans une langue qui lui est étrangère (surtout pour des motifs purement politiques) constituerait une atteinte à sa liberté personnelle, chose inacceptable dans notre société démocratique.

Pour autant qu'il y a des ministres du culte disponibles, et qu'un groupe peut se permettre de supporter les frais d'une paroisse, je ne vois aucune raison qui puisse justifier la demande de Mme Gagnon.

JEAN ANDRE POTWOROWSKI
Toronto, 24 novembre 1968

### Le repas du midi à l'école

Dans l'enveloppe qui contenait le chèque des allocations familiales provinciales que nous recevions ces jours derniers, il y avait d'inclus un dépliant fort bien fait sur "le repas du midi à l'école". C'est, pour les mères de familles, un dépliant à conserver car on y trouve des suggestions de menus pour tous les jours de la semaine et pour cinq semaines. Pour les personnes facilement à court d'idées, c'est un aide-mémoire précieux. En plus, on y donne des conseils de salubrité pour éviter toute contamination, et des indications, sur la conservation des aliments.

### Requiem pour la revue "Maintenant"

Tout récemment, les journaux nous apprenaient la mort anticipée du fameux magazine "catholique" d'avant-garde. Les fonds, paraît-il, commencent à se faire rares et la communauté des frères prêcheurs a décidé de ne plus se porter garante des déficits accumulés.

La plupart des journalistes qui ont commenté la nouvelle ont mis en doute le bien-fondé du motif invoqué par les Dominicains pour laisser tomber la revue et y ont vu une décision rétrograde de supérieurs conservateurs de l'ordre de saint Dominique. Tous ont déploré le fait que les éléments les plus positifs du catholicisme n'auraient plus de véhicule pour propager leurs idées avancées, si nécessaires, disent-ils, pour attirer la jeunesse et conserver certains adultes.

J'avais déjà pris à partie le père Bradet, ancien directeur de "Maintenant", et l'avais blâmé de combattre un état qu'il avait déjà lui-même choisi librement et volontairement. J'avais, également, souligné le fait que les supérieurs de toute communauté avaient le droit d'établir des règles du jeu et que, même s'ils devaient accepter le dialogue, ils avaient droit de respecter la volonté de la majorité des clercs faisant partie du même ordre.

Que des théologiens ne soient pas complètement d'accord avec les avis venant de Rome, il n'y a pas à s'en scandaliser. Que des prescriptions du Saint-Siège ne rencontrent pas l'approbation de tous les catholiques, cela n'est que normal. Qu'il soit nécessaire que les éléments contestants puissent exprimer des vues divergentes, nul ne saurait le contester.

Mais que des personnes "en place", sous le couvert de l'orthodoxie et de leur soutane, s'évertuent à enjoindre les "autres" catholiques à s'opposer aux décisions de l'Eglise, ils ne font que s'attirer le traitement qu'ils méritent.

Car, s'il n'y a rien qui ne s'oppose à ce que des gens — en cercles fermés — fassent campagne pour altérer la pensée de l'Eglise dans tel ou tel domaine, il est inadmissible que la révolte ouverte soit prêchée par des clercs qui sont censés représenter un point de vue clérical. Que des pressions s'exercent auprès de la hiérarchie en vue de faire accepter de nouvelles théories ou de nouvelles optiques d'un problème, rien ne peut être plus sain.

"Maintenant" ne faisait rien de tout cela. Dans presque tous les domaines où l'Eglise — ou le pape — se sont prononcés sur des sujets litigieux, la revue a presque toujours protesté avec véhémence, et publiquement, s'il vous plaît. Plusieurs dominicains s'étaient plaints à maintes reprises, aux autorités de la communauté, soulignant les dangers — pour l'Eglise — de laisser évoluer une telle revue. Dans le but d'éviter certaines critiques, lesdites autorités ont préféré ne rien faire. Au grand désespoir de la majorité des pères dominicains.

Lorsque la soupe fut trop chaude, on dut évidemment procéder à des mutations. C'est ce qui valut le départ du père Bradet. Maintenant, ce sera la mort pure et simple de "Maintenant". Espérons qu'on ne lui greffera aucun coeur!

Que les théologiens d'avant-garde continuent tout de même leur travail essentiel et ne se gênent pas de contester — dans l'intimité des canaux hiérarchiques habituels — tous les points liligieux. Ils concourront ainsi à l'enrichissement de l'Eglise et non à son assassinat.

DR GUY MARCOUX,
Québec, 1er décembre 1968.

### Le double horaire

(...) Dans le domaine scolaire, le gouvernement actuel a cru bon d'abolir le système de deux séances de classe par jour.

Là est le "hic". Coût monstrueux de nouvelles écoles, professeurs mobilisés beaucoup plus long temps et programme inacceptable: sept cours quotidien et ce fameux "foyer".

Beaucoup de professeurs m'ont dit qu'ils accepteraient les 25 périodes demandées si elles se déroulaient de huit à treize heures. Nous, les parents, pouvons intéresser nos enfants l'autre moitié du jour.

Combien de jeunes, cette année, devront délaisser la leçon de musique, les pratiques, les heures de lecture pour un "foyer" plus ou moins valable?

Qu'on se rende compte, au niveau de l'administration scolaire, que les parents qui crient après cette humanisation des cours par des rencontres sociales, ne font peut-être pas, eux, l'effort d'un dialogue avec leurs rejetons, ce qui serait beaucoup plus profitable. La famille peut encore être une oasis: qu'on nous donne notre chance.

Monsieur Ryan a mille fois raison, on use les meilleurs de nos hommes dans des parlotes infructueuses et on oublie d'user de bon sens.

J'ai quatre jeunes atteints par cette crise, deux finissants au CEGEP (qui, je crois, a retrouvé la paix) et deux qui n'ont pas encore commencé leurs classes à Saint-Hubert... Pourtant nous payons un bon millier de dollars en taxes.

Le gouvernement se soucie davantage de ses partisans qu'il fait rentiers à vie afin qu'ils cèdent leurs places à un autre contingent de la même espèce.

Mme G. Dumas
Saint-Lambert, 23 novembre 1968


Vous ne savez quoi offrir pour les Fêtes ?

VOIR PAGE 10



POUR 2 JOURS SEULEMENT

VENTE DE FUMÉE

REDUCTION GENERALE DE

25%

SUR TOUS LES LIVRES EN MAGASIN

LIBRAIRIE DU SCORPION

CENTRE D'ACHATS LAVAL
1600 Boul. LE CORBUSIER
(angle Boul. St-Martin et sortie 7 de l'autoroute)



MONTROSE

ALBUMS DE 3 DISQUES DE LUXE

CAPITOL

12" MICROSILLON STÉRÉO
Rég. $15.98
Sp.: 7.99 L'ALBUM

NAT KING COLE

SCTL-2873

CÔTÉ 1 - I don't want to be hurt anymore - You're crying on my shoulder - Only Yesterday - I'm alone because I love you - Don't you remember ? - You're my everything. - CÔTÉ 2 - I don't want to see tomorrow - Brush those tears from your eyes - Was that the human thing to do ? - Road to nowhere - I'm all cried out. - CÔTÉ 3 - The touch of your lips - I remember you - Illusion - You're mine, You - Funny - Poinciana - CÔTÉ 4 - Sunday, Monday, or alway's - Not so long ago - A nightingale sang in berkeley square - Only Forever - Lights Out. - CÔTÉ 5 - Avalon - She's funny that way - I want a little girl - Wee babay blues - Welcome to the club - CÔTÉ 6 - The late, late show - Anytime, anyday, anywhere - The blues don't care (Who's got'em) - Mood indigo - Baby, won't you please come home - Look out for love.

SUR DISQUES CAPITOL

EDITH PIAF

DTCL-2953

CÔTÉ 1 - L'effet que tu me fais - Bravo pour le Clown - Les grognards - Comme-moi - C'est l'amour - Le vieux piano - CÔTÉ 2 - Non, je ne regrette rien - T'est beau, tu sais - Milord - Boulevard du crime - Exodus - CÔTÉ 3 - Les trois cloches - La vie en rose - L'homme à la moto - Vallée - Hymne à l'amour - Avant nous - CÔTÉ 4 - La goulante de pauvre Jean - Mon manège à moi - La foule - L'accordéoniste - C'est à Hambourg - CÔTÉ 5 - T'est l'homme qu'il faut - La vie l'amour - Ça fait drôle - Fais comme si - Je m'imagine - Je suis à toi - CÔTÉ 6 - Mon Dieu - Toujours aimer - Les amants merveilleux - Les orgues Barbarie - Polichinelle.

JUDY GARLAND ALBUM DE LUXE

STCL-2988 — That's Entertainment; If I Love Again; How Long Has This Been Going On?; It Never Was You; Zing! Went The Strings Of My Heart; When You're Smiling (The Whole World Smiles With You); I Hadn't Anyone Til You; I Concentrate On You; Come Rain Or Come Shine; Day In, Day Out; Chicago; Last Night When We Were Young; and others.

DEAN MARTIN ALBUM DE LUXE

DTCL-2815 — Just Say I Love Her; Return To Me; Take Me In Your Arms; There's No Tomorrow; Hey Brother Pour The Wine; Memories Are Made Of This; Arrivederci, Roma; Love Me! Love Me!; Just In Time; You're Nobody 'Til Somebody Loves You; It's Easy To Remember; I'm Yours; etc.

TENNESSEE ERNIE FORD ALBUM DE LUXE

STCL-2942 — No Tears In Heaven; Precious Memories; Hold To God's Unchanging Hand; Wondrous Love; Onward Christian Soldiers; Oh How I Love Jesus; There Is Power In The Blood; When The Roll Is Called Up Yonder; O Mary, Don't You Weep; I Want To Be Ready; Joshua Fit The Battle; Swing, Low, Sweet Chariot; and others.

BEACH BOYS ALBUM DE LUXE

DTCL-2813 — Wouldn't It Be Nice; Sloop Joh B; God Only Knows; Pet Sounds; Caroline, No; The Girl From New York City; California Girls; Good To My Baby; You're So Good To Me; Summer Means New Love; Do You Wanna Dance? Help Me, Rhonda; Dance, Dance, Dance; etc.

STAN KENTON ALBUM DE LUXE

STCL-2989 — Artistry In Rhythm; Love Letters; They Didn't Believe Me; Hey, There; Fools Rush In; I Get Along Without You Very Well; I Feel Pretty; When Your Lover Has Gone; Misty; Never On Sunday; Sunny; Yesterday; and others.

JACKIE GLEASON ALBUM DE LUXE

STCL-2816 — If He Walked Into My Life; The Shadow Of Your Smile; Lara's Theme; How Sweet It It; I Wanna Be Loved By You; I Will Wait For You; One Of Those Songs; The Girl From Ipanema; Everything's Coming Up Roses; You're Nobody Till Somebody Loves You; Begin To Love; etc.

WEBLEY EDWARDS PRESENTS — HAWAII CALLS FAVORITE INSTRUMENTALS OF THE ISLANDS

DTCL-2952 — Imi Au Ia Oe; Blue Hawaii; Drifting And Dreaming; Ta-Hu-Wa-Hu-Awi; Here (In This Enchanted Place); I Want To Learn To Speak Hawaiian; Hawaiian Paradise; There's No Place Like Hawaii; Hiilawe; The Hukilau Song; Lovely Hula Hands; Hawaiian War Chant; and other.

ROGER & HAMMERSTEIN ALBUM DE LUXE

Comédie Musicale du "Broadway" au complet.

- OKLANOMA
- CAROUSSEL
- THE KING AND I

Commandes postales
50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus

En décembre le magasin sera ouvert tous les soirs jusqu'à 9.30 p.m. excepté samedi jusqu'à 6 p.m.

SCELLÉ 1ère QUALITÉ

MONTROSE
3162 est, Bélanger
Montréal 408
RA. 9-2833

*Pour faire partie de sa haute direction*

# Le conseil de recherche n'a pas réussi à attirer un seul savant francophone

OTTAWA (PC) – Le Conseil national de la recherche vient de procéder à une réorganisation radicale de sa haute direction qui lui permettra de mieux contrôler ses travaux de recherche et de resserrer ses liens avec les travaux réalisés aux niveaux universitaire et industriel.

C'est au cours d'une conférence de presse hier que le président du Conseil national de recherche, M. W. G. Schneider, a annoncé cette réorganisation, ajoutant que le CNR fera un effort spécial pour promouvoir le bilinguisme.

Cependant, a-t-il dit, nous n'avons pas réussi, pour le moment, à convaincre un savant francophone d'accepter un des cinq postes de direction prévus par la réorganisation.

Pour accentuer l'action du CNR dans la promotion et l'aide à la recherche industrielle, un des deux postes de vice-président scientifique du CNR a été confié à M. Richard D. Hiscocks, ancien directeur de la recherche et du développement de la société de Havilland Aircraft du Canada.

La deuxième vice-présidence a été confiée à M. Donald J. LeRoy, président du département de chimie de l'université de Toronto. M. LeRoy aura comme mission d'établir une liaison plus étroite entre les universités et de recommander des lignes de conduite dans le domaine des bourses et des subventions du CNR.

La direction des laboratoires du Conseil national de la recherche est allée à M. D. W. R. McKinley, tandis que M. K. F. Tupper a été nommé à la vice-présidence des affaires administratives.

Le président du Conseil national de la recherche, M. W. G. Schneider, qui vient d'annoncer la réorganisation des cadres supérieurs de cet organisme pour lui permettre de mieux contrôler ses travaux et de les coordonner avec ceux de l'industrie et des universités. (Téléphoto PC)

Enfin, M. L. G. Cook, anciennement de la General Electric, a été nommé délégué général. Il sera chargé de l'élaboration de la politique et des projets à long terme touchant les travaux du CNR dans ses laboratoires et dans les laboratoires industriels et universitaires.

Le président du CNR, M. Schneider, a révélé que des postes de direction avaient été offerts à une dizaine de savants canadiens-français, mais que dans l'ensemble, ceux-ci s'étaient récusés en faisant valoir que la mission qu'ils avaient à remplir dans les domaines de la science et du génie dans les universités du Québec étaient, à leurs yeux, trop importante pour qu'ils abandonnent leurs postes.

Toutefois, a ajouté M. Schneider, le Conseil espère sincèrement pouvoir obtenir, dans l'avenir, la collaboration des Canadiens français.

Le président du CNR a enfin annoncé que le Conseil envisageait d'organiser des échanges de savants anglophones du CNR avec des ingénieurs ou savants francophones des universités de langue française.

René Lévesque :

## *Un peuple qui perd sa mainmise sur la presse est irrémédiablement perdu*

CHICOUTIMI (PC) – Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, qui parlait mardi devant un groupe d'hommes d'affaires de Chicoutimi, a déclaré qu'un peuple qui perdait sa mainmise sur la presse était un peuple qui était irrémédiablement perdu.

Abordant la question de l'achat d'une dizaine d'importants quotidiens et hebdomadaires par la société Les Journaux Trans-Canada Limitée, le député de Laurier a exprimé une certaine crainte sur cet empire.

Il est allé jusqu'à prédire que le quotidien de Québec Le Soleil passerait aux mains des Journaux Trans-Canada la semaine prochaine.

A Montréal, a dit M. Lévesque, la situation est des plus critiques. "Une chance que nous avons encore Le Devoir et quelquefois, nous sommes heureux de pouvoir lire le Montréal-Mayin, et ce n'est peu dire", a-t-il déclaré.

Abordant le sujet de la contestation étudiante, M. Lévesque a invité les adultes à faire attention aux jeunes, en précisant que les premières manifestations étudiantes n'étaient qu'un avant-goût de ce qui pourrait se passer dans quelques années.

Ce mouvement de contestation risque d'être plus important chez nous parce qu'au Québec nous avons connu, en matière d'éducation, les extrêmes en quelques années, a dit le conférencier.

M. Lévesque s'est surtout interrogé sur le sort réservé aux quelque 200 à 300,000 diplômés qu'aura le Québec dans quelques années parce que le gouvernement n'a pas su prévoir l'affluence de ces jeunes sur le marché du travail.

Répondant aux craintes manifestées par plusieurs, M. Lévesque a déclaré que personne ne pouvait prévoir si le niveau de vie des Québécois sera touché par l'accession de son parti au pouvoir.

Il a par la suite accusé les "sorciers" et particulièrement la Chambre de commerce de Québec de transmettre des messages d'intérêt public erronés depuis certaines études faites par de "supposés économistes à la solde des grandes entreprises étrangères".


VOULEZ-VOUS UNE AUTO-NEIGE QUI DÉMARRE FACILEMENT À TOUT COUP...

**SANS ENNUIS?** SKI-DOO démarre rapidement et facilement. Même les modèles qui ne possèdent pas de démarreur électrique sont prêts à partir en moins de rien. SKI-DOO est également si facile à conduire. Il peut effectuer les virages les plus serrés et grâce à sa légèreté d'empreinte unique il peut tout surmonter. Il se rit de la neige profonde. Venez voir sans tarder celui dont les caractéristiques rendent le plaisir sans ennuis.

SKI-DOO 69

REND L'PLAISIR SANS ENNUIS

480-8065 *Marque déposée

DISTRIBUTEURS "SKI-DOO BOMBARDIER"

GARAGE VAILLANCOURT ENRG., 468, rue Ouimet, St-Jovite. Tél. 425-2726. Ventes - Pièces et Service.

PIGEON MARINE & SPORTS INC. 11,921 rue Bellevoix MONTRÉAL-NORD Tél. 322-1610

Aucun comptant requis PIERRE LUSSIER LIMITÉE Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hres 10,490 Boul. Lajeunesse MONTRÉAL Tél. 389-1651 - 4662

PIERREFONDS AUTO-NEIGE 14350 Gouin est Tél.: 626-2122

YVON & ROBERT SPORTS INC. 16060 Sherbrooke est Pte-aux-Trembles Tél.: 642-7556

LANTHIER & LALONDE AUTO INC. 4411 rue Papineau MONTRÉAL Tél. 526-4411

MARINA CARTIERVILLE Ltée 12525, rue Lachapelle (à l'entrée du pont Cartierville) Tél.: 334-5730

RÉAL MOTO INC. 1240 rue Provost LACHINE Tél. 634-4161


## ■ la session à Ottawa

### Question de privilège

A deux reprises, le président adjoint de la Chambre, M. Hugh Faulkner, a rejeté une motion du président du Conseil privé, M. Donald MacDonald, qui demandait le droit de parole pour le député libéral d'Okanagan, M. Bruce Howard, sur une question de privilège.

M. Faulkner a tout d'abord remarqué que la demande de M. MacDonald n'avait pas été présentée par écrit puis, le président du Conseil privé ayant rapidement griffonné sa question sur un bout de papier, M. Faulkner l'a de nouveau écartée en disant qu'elle était mal rédigée.

M. Howard n'a donc pu prendre la parole.

Il voulait répondre à une affirmation d'un député conservateur qui avait donné à entendre que les députés libéraux exerçaient des pressions sur les fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Cette accusation fait suite à une émission de télévision durant laquelle M. Howard avait déclaré que pour stimuler les fonctionnaires, il suffisait de les menacer de mettre un ministre quelconque sur la corde raide. Les fonctionnaires, avait ensuite expliqué M. Howard, savent bien que lorsqu'un ministre est placé dans une telle position, ils sont ceux qui doivent subir ses récriminations. Pour éviter des affrontements, ils se mettent à l'ouvrage.

Le député conservateur de Cap Breton est-Richmond, M. Donald MacInnis, a déclaré que cette méthode entravait la marche démocratique des affaires du gouvernement.

M. George Hees s'en est pris hier au gouvernement à qui il a reproché d'être trop dépensier et d'imposer trop de taxes.

Les hausses des impôts et des tarifs postaux provoqueront l'an prochain une augmentation du nombre des chômeurs, a dit M. Hees, qui intervenait au cours du débat sur les prévisions budgétaires du ministère des finances.

Ces hausses signifient, a poursuivi M. Hees que les Canadiens auront $1,000,000,000 de moins à consacrer à l'achat de marchandises et de services, et que le personnel nécessaire à la production de ces marchandises et de ces services sera par conséquent réduit.

De plus, a dit M. Hees, l'écart entre les dépenses et les revenus du gouvernement était de 30 pour cent plus élevé cette année que l'an dernier.

En réponse, M. Benson, titulaire du portefeuille des finances, a déclaré que des statistiques incomplètes ne pouvaient donner un aperçu de l'état des finances du gouvernement puis a prédit que pour l'année financière 1969-70, le gouvernement présenterait un budget "relativement équilibré".

M. Otto Lang, ministre sans portefeuille, a annoncé aux Communes hier qu'on avait entrepris aux élévateurs de la tête des grands lacs des opérations de séchage du blé humide entreposé à la suite de la récolte tardive de cette année, et que ces opérations se poursuivaient 24 heures par jour, six jours par semaine, M. Lang a ajouté que des négociations étaient en cours pour que ces opérations se poursuivent toute la semaine durant, les quantités de blé à sécher justifiant ces travaux ininterrompus.

Au député conservateur de Huron, M. Robert McKinley, qui voulait savoir si le gouvernement accepterait de payer le transport du blé de l'ouest aux élévateurs ontariens pour accélérer les opérations, le ministre sans portefeuille a répondu qu'il n'existait pas pénurie d'équipement de séchage, mais plutôt un manque de coordination des opérations, ce dont il s'occupait.

La récolte de blé de cette année, si elle peut être portée aux élévateurs, sera de 649,000,000 de boisseaux. Toutefois, le mauvais temps a retardé la récolte et 250,000,000 de boisseaux de blé humide ont été entreposés, qui font actuellement l'objet des opérations de séchage.

### Pêcheries

Le nouveau programme d'aide aux pêcheries sera annoncé au début de l'an prochain, a affirmé hier le ministre des pêcheries, M. Jack Davis à un député conservateur de Terre-Neuve, qui demandait une intervention du gouvernement pour empêcher que des milliers de Terre-Neuviens ne soient privés de travail par la fermeture imminente de plusieurs usines de traitement de poissons.

M. Davis a répondu à son interlocuteur, qui voulait savoir quelles mesures le gouvernement entendait prendre pour prévenir la fermeture de ces usines et se demandait si les subventions aux pêcheries, interrompues le 31 octobre, seraient reprises, que la saison de la pêche commerciale était presque terminée, que les revenus de cette industrie dans les provinces de l'Atlantique étaient en hausse sur l'année précédente et que les subventions ne seraient pas reprises.

Toutefois, a dit M. Davis, le gouvernement annoncera au début de l'année prochaine son nouveau programme d'aide aux pêcheries.

## *Une rétrospective d'oeuvres d'artisans canadiens à Lens*

Du 9 février au 2 mars 1969, la ville de Lens à Passe-Calais servira de cadre à une rétrospective des oeuvres d'artisans canadiens.

L'exposition canadienne qui sera inaugurée par l'ambassadeur du Canada à Paris, M. Paul Beaulieu a été organisée par "l'amicale des parents d'émigrés en Amérique du Nord", organisme qui recherche "avant tout, d'une rive à l'autre de l'Atlantique, un rapprochement de plus en plus étroit des familles".

Cette exposition "Connaissance du Canada", tout comme le nom l'indique, permettra aux parents d'outre-mer de découvrir les us et coutumes de cette nouvelle patrie canadienne qu'ont choisie leurs enfants.

"L'amicale des parents d'émigrés en Amérique du Nord" compte plusieurs centaines d'adhérants. L'organisme était fondé en 1965 à Gourin, dans le Morbihan, "capitale de l'émigration bretonne". En effet, Gourin, le Morbihan et sa région ont fourni le plus grand contingent d'émigrés au Canada, comme du reste en fait foi l'important centre communautaire qu'est devenu depuis sa fondation en 1916, Gourin City, en Alberta.

### Autobus scolaires

QUEBEC – Les équipes de mécaniciens du service de la sécurité routière du ministère des transports et communications du Québec on entrepris une tournée d'inspection des autobus scolaires, dans toutes les régions de la province.

La commission d'étude pour l'union des deux plus importantes Eglises protestantes du Canada, l'Eglise unie et l'Eglise anglicane, est depuis hier à nouveau réunie à Ottawa. A l'ordre du jour: Ou en est-on rendu dans l'élaboration du plan d'union, plan que l'on espère être terminé en 1972. Les 144 membres de cette commission conjointe étudieront les rapports de cinq sous-commissions spéciales et de la commission centrale. Le président de l'université Victoria de Toronto, le Dr A. B. B. Moore, a déclaré que l'on n'avait pas fixé de date pour l'union des deux Eglises. 1972 est la date à laquelle on espère avoir complété le plan qu'on proposera alors aux Eglises. Il est difficile selon lui de toucher du doigt les difficultés que représente l'union. Elles varient de jour en jour. Par exemple l'Eglise anglicane trouve la structure quelque peu lâche de l'Eglise unie, difficile à accepter. D'autre part, dans l'Eglise unie, il y a des gens qui se font une image étrange des évêques. Sur notre photo, on aperçoit, le père Johannes Pristl, observateur catholique à la commission, Mgr S. Athanasoulas de Montréal, observateur de l'Eglise grecque orthodoxe, le Dr Moore de Toronto, délégué de l'Eglise unie et coprésident de la commission et l'archevêque anglican de Vancouver, le révérend P. Gower.

"Un chapelet pour notre temps"

## *Méthodes audio-visuelles au service de la prédication*

Six pères montfortains de Drummondville viennent de mettre au point une nouvelle méthode de prédication basée sur les techniques audio-visuelles. Ils en ont fait profiter les journalistes hier matin en leur présentant "Un chapelet pour notre temps".

"Un chapelet pour notre temps" consiste en une série de diapositives illustrant les mystères du rosaire à partir des événements d'aujourd'hui qu'ils soient joyeux, tristes ou glorieux. Sur ces photos de la vie quotidienne, les inventeurs du procédé ont imaginé de projeter en surimpression des dessins illustrant les épisodes de la vie de Jésus ou de Marie reliés directement aux 15 mystères traditionnels du rosaire. Le tout est accompagné d'une bande sonore: on y entend les textes mêmes de l'évangile entrecoupés d'une musique appropriée empruntée aux arrangements de Paul Mauriat.

L'effet est saisissant, les journalistes présents hier matin ont été unanimes à le reconnaître. Une seule réserve peut-être, les dessins illustrant la vie de Jésus, sont pour la plupart d'une qualité artistique douteuse. Il y a cependant de fort bonnes trouvailles dans les images tirées de la vie quotidienne et le procédé de surimpression suffisamment dosé n'est pas sans créer une certaine émotion. Bref, c'est intéressant.

Cette présentation nouveau genre du Rosaire sera inaugurée de 8 à 9 heures, les 5, 6 et 7 décembre au soir au sanctuaire Marie Reine des Coeurs, angle Sherbrooke et Bossuet. Elle servira de préparation à la fête de l'Immaculée-Conception. C'est cette prédication audio-visuelle qui tiendra lieu d'homélie pendant la messe.


SUGGESTIONS POUR L'ARTISTE

ENSEMBLE DE PEINTURE À L'HUILE 'GRUMBACHER'

No (282) comprenant :
• 13 tubes • 1 bte d'huile • 1 bte terebentine • 1 godet • 1 bte de fusain et palette de bois dans coffret de bois de 12" x 16"

l'ensemble $38.00

ENSEMBLE DE PEINTURE ACRYLIQUE "HYPLAR"

(No 621) comprenant
• 9 tubes de peinture • 1 gros tube Blanc • 1 gros tube Noir • 3 pinceaux • 1 spatule • 1 vernis mat • 1 vernis luisant • 1 palette

l'ensemble $21.00

TABLE À DESSIN

en bois — de construction solide. Dessus inclinable — 32" x 48". Pratique et de grandeur régulière

$35.95

Pour l'étudiant...

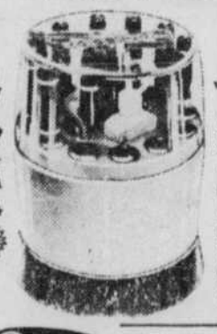

SELECTEUR RAPIDOGRAPHE PIVOTANT "KOH-I-NOOR"

Variant de 6 à 8 pointes avec humidificateur et attachements. Spécial pour table à dessin.

Ensemble 6 pointes $20
Ensemble 7 pointes $23
Ensemble 8 pointes $27

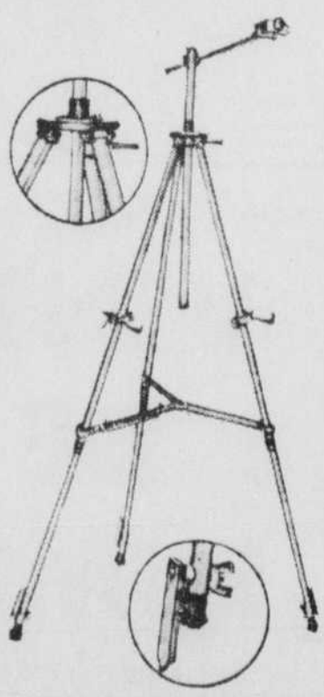

CHEVALET EN ALUMINIUM "GRUMBACHER"

(No 255) Modèle ajustable

avec pattes à pointes et bout caoutchoutés. Pour travail intérieur et extérieur.

$22.50

Aussi autres modèles

OMER DeSERRES

1406 ST-DENIS — 6955 ST-HUBERT Centre d'achats WILDERTON et ROCKLAND
Facilités de paiement Tél. 288-0251
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

OMER DeSERRES

## De retour d'une mission de la Croix-Rouge au Biafra

# *Deux médecins français témoignent*

par les docteurs Max Récamier et Bernard Kouchner

**• Les docteurs Max Récamier et Bernard Kouchner sont deux médecins français appartenant à la Croix-Rouge internationale. Ils viennent de rentrer à Paris après un séjour de deux mois au Biafra.**

PARIS (Le Monde) – La première équipe médicale réunie par la Croix-Rouge française quitte Paris le 3 septembre à destination du Biafra. Un chirurgien, un médecin, un anesthésiste, deux étudiants en fin de scolarité, un infirmier et deux secouristes sont mis à la disposition du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.-C.R.). Via Genève, nous atteignons l'île espagnole de Fernando-Poo, Santa-Isabel, la capitale est le quartier général de l'opération Croix-Rouge du Nigéria et au Biafra.

Cet aéroport du bout du monde s'adapte avec bonhomie à un trafic aérien décuplé. Cent trente techniciens de la Croix-Rouge, responsables du pont aérien Inalwa (International Air Lift for West Africa) monopolisent le commerce de la ville. La guerre n'est plus très loin, et les Ibos résidant dans l'île évitent soigneusement les abords du consulat nigérian. Dès 18 heures, les six avions trappés de croix rouges fraîchement peintes, décollent vers un ciel lourd, emportant poisson séché, lait en poudre, médicaments, à destination des deux aéroports du Biafra, Uli et Uturu, qu'ils atteindront à la nuit. Volant tous feux éteints au-dessus d'une D.C.A. nigériane clairsemée, chacun de ces avions tente d'effectuer deux rotations par nuit. Malgré les pistes biafraises encombrées et des délais de déchargement imprévisibles, au cours du mois de septembre, le C.I.C.R. a acheminé 1,300 tonnes de nourriture en cent quarante-six vols. Dans la nuit du 30, 103 tonnes ont été transportées.

Notre équipe grimpe dans le gigantesque Hercules, avion porteur de 14 tonnes de poisson séché, dont l'odeur nous poursuivra au point de s'identifier à ce vol nocturne. Des lampes à pétrole bordent un morceau de route aménagé en piste: Uli. Après une vaine tentative d'atterrissage, nous revenons à Santa-Isabel. Au milieu de la nuit, un DC-6 finlandais nous ramène au Biafra et réussit à se poser. Premier contact: manifestations d'amitié des Biafrais qui s'affairent autour de l'avion. Chaleur humide, nuit opaque, que trouent les lampes-torches. Les Pères irlandais de Caritas Internationalis, présents chaque soir à l'aéroport, nous renseignent sur la situation militaire. Le DC-6 repart au ras de la brousse. Notre impression immédiate se confirmera au long des deux mois de travail: le Biafra, malgré la guerre, reste un pays organisé.

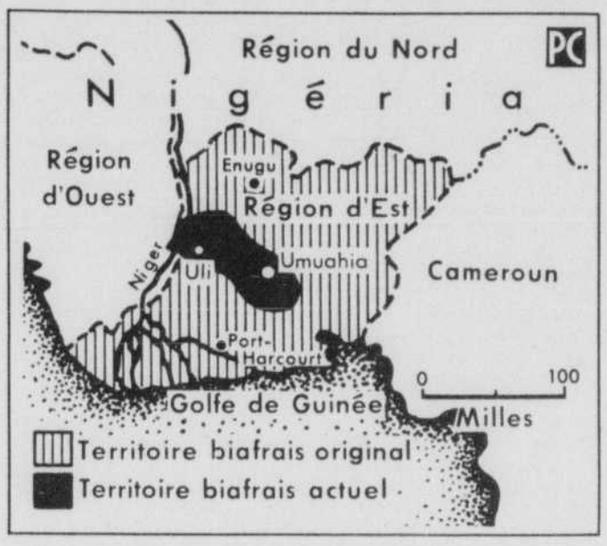


### En relève d'une équipe suisse

Formalités de douane accompagnées de thé chaud et sucré, breuvage rarissime, et le responsable de la Croix-Rouge nous amène à l'hôpital d'Awo-Omamma, distant de 8 kilomètres, dont nous prenons la charge. Une équipe chirurgicale suisse vient de rentrer en Europe. Nous la remplaçons. L'hôpital: cinq bâtiments, allongés, en dur, surélevés en raison des pluies, entourant un bloc central: salle d'opération, radiologie, laboratoire. Tout cela est propre, bien tenu, l'hôpital a été construit collectivement, il y a cinq ans, par les habitants de la région. Il est situé au milieu de la brousse, au bord de la grand-route, où marche une file ininterrompue de réfugiés. Un diesel assure l'électricité quelques heures par jour.

Personnel: une trentaine d'étudiantes infirmières, les "nurses". Deux médecins biafrais de la province, un chirurgien biafrais réfugié de Port-Harcourt, un anesthésiste suisse, et nous.

Tout de suite au travail, sans transition; notre intégration au personnel biafrais se fait en quelques heures. Il nous faut passer en revue les blessés hospitalisés, deux cents environ, dont beaucoup, évacués déjà une ou deux fois d'autres hôpitaux, devront être réopérés; prendre en charge les soins de la centaine de convalescents civils et militaires qui viennent chercher leur traitement chaque matin, auxquels s'ajoutent les consultants externes aussi nombreux; répartir les stocks de médicaments et de matériel que nous avons apportés avec nous.

Tout cela ne se fera que petit à petit, car déjà les premiers arrivages nous occupent: en effet, le front d'Owerri est proche, à une quinzaine de kilomètres au sud, celui d'Oguta est à la même distance à l'est. Les blessés sont amenés en camion une heure environ après les attaques dont nous entendons le canon matinal. Les Jets passent au-dessus de nous quand le temps est clair, et leurs bombes tombant un peu plus loin annoncent l'arrivée pour l'heure suivante de blessés civils – femmes et enfants – qu'il faudra réanimer ou opérer sur-le-champ.

Ces arrivées de vingt ou trente blessés graves se feront de plus en plus fréquentes, quasi quotidiennes, et toute l'équipe est alors mobilisée en salle d'opération dont les trois tables fonctionnent dix ou quinze heures sans interruption. Chirurgie de guerre où il faut aller au plus pressé, sauver le malade d'abord, stopper les hémorragies, prévenir la gangrène qui survient en quelques jours et surtout éviter le tétanos mortel à grand renfort de sérum, car personne ici n'est vacciné. Nous devons traiter toutes les sortes de blessures: éclats profonds, balles dans le thorax, perforations intestinales et surtout les gros dégâts par éclats d'obus ou de bombes avec fractures ouvertes multiples, arrachements de membres.

Nous disposons heureusement d'une radiographie sur batteries et des moyens d'anesthésie générale indispensables. Très rapidement nous sommes débordés. Les blessés doivent attendre leur tour des journées entières parfois, sur des nattes ou à même le sol, avec un courage et une résignation qui font notre admiration. Jamais nous n'entendons un blessé se plaindre. Le malheureux stérilisateur à pétrole ne peut suffire malgré l'activité des infirmières et c'est souvent torse nu avec seulement une paire de gants que nous terminons ces séances nocturnes. C'est chaque fois avec soulagement que nous accueillons l'orage tropical ou la nuit tombante; la guerre s'arrête alors pour quelques heures.

### 450 malades pour 200 lits

Le nombre des hospitalisés s'accroît rapidement de jour en jour, et cet hôpital de deux cents lits abrite bientôt quatre cents et quatre cent cinquante malades; couchés à deux par lit ou sur des nattes, sur le sol et dans les couloirs. Nous essayons de tenir un bilan succinct pour justifier notre demande d'un nouveau chirurgien et d'un anesthésiste en renfort: en six semaines, du 5 septembre au 12 octobre, nous aurons fait trois cent vingt et une interventions majeures sous anesthésie générale, comprenant onze amputations, vingt-cinq laparotomies, quinze thoracotomies, cent cinquante débridements, sutures et plâtres, et cent vingt "sequestrectomies" (traitement chirurgical de fracture ouverte par ablation des corps étrangers et fragments osseux, puis mise en extension ou sous plâtre). A cela s'ajoutent environ deux cents interventions mineures: parages de plaies, traitements de brûlures fréquentes après bombardement. Nous avons eu six cas de tétanos déclaré, dont trois ont survécu, et neuf sur dix des blessés font une crise de paludisme dans les jours qui suivent leurs blessures.

Un problème délicat est celui des transfusions sanguines nécessaires aux réanimations. La population civile, malgré son état de dénutrition, donne son sang avec générosité, et chaque semaine, après annonce au culte le dimanche précédent, un village de brousse différent accueille les préleveurs de l'hôpital, qui récoltent ainsi une vingtaine de flacons à chaque fois. Nous devons parfois faire appel aux unités militaires au repos, mieux nourries que les civils; mais ceci est très vite insuffisant et nous sommes chaque jour confrontés avec le choix douloureux qui nous oblige à réserver les quelques flacons qui nous restent pour les blessés "récupérables", sans nous acharcher rables", sans nous acharner à soigner les plus gravement atteints.

Le 15 septembre, nous rejoignent un chirurgien guatémaltèque résidant en France et un anesthésiste parisien, qui viennent compléter l'équipe, ce qui nous permet d'assurer les autres tâches de l'hôpital: approvisionnements en médicaments et en matériel des secouristes biafrais qui défilent chaque jour, aide aux sections locales de la Croix-Rouge biafraise, coopération avec les médecins de la région. La nourriture de l'hôpital est aussi un problème: nous devons en effet assurer la fourniture des aliments protéiques à mélanger au manioc local, qui se fait rare et devient hors de prix. Nos stocks ne durent pas longtemps.

L'attente des événements est éprouvante pour tous. La population vit dans une véritable psychose de peur: fuite éperdue au moindre bruit de réacteur, agitation et débandade quand le front semble se rapprocher. Il est difficile de n'en pas subir la contagion. Deux semaines après notre arrivée l'atmosphère devient dramatique en quelques heures la ville voisine d'Oguta est prise et l'aérodrome menacé est fermé: c'est la panique générale.

Tous savent qu'en d'autres occasions, prise de Port-Harcourt, d'Afikpo et d'Ikot-Ekpène, le personnel médical a été massacré et les malades achevés dans leur lit à l'arrivée des troupes fédérales. Nous avons décidé de rester sur place quoi qu'il arrive pour protéger ce qui peut l'être par la présence de la Croix-Rouge, mais que faire des malades qui veulent fuir comme le reste de la population? Dans une ambiance d'exode, des camions viennent évacuer pêle-mêle les malades couchés. Nous ne pouvons que conseiller à tous ceux qui peuvent marcher ou se

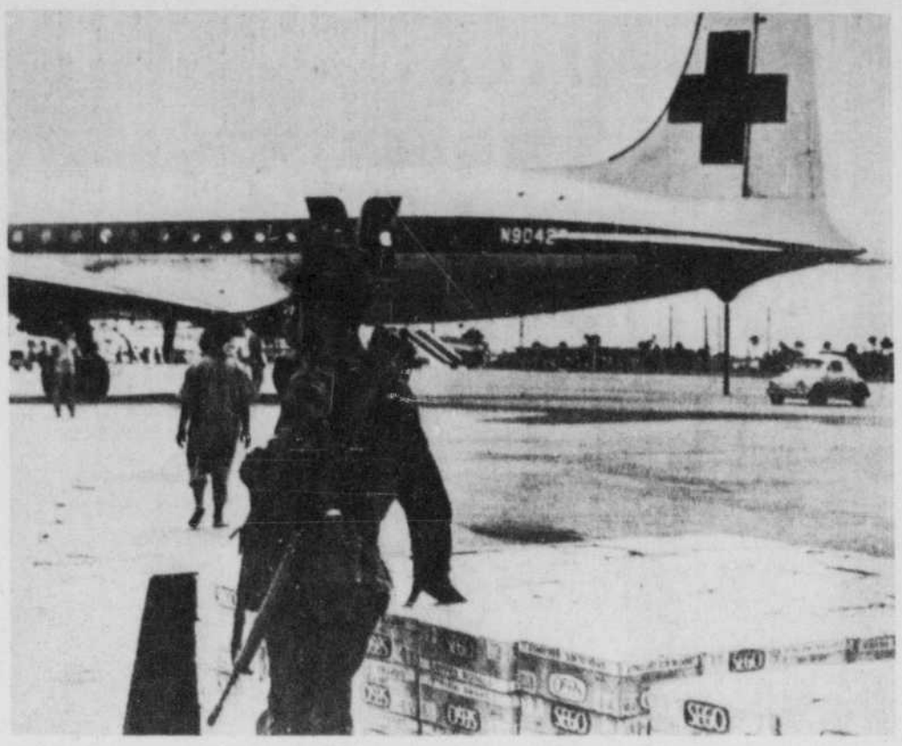

traîner de partir en brousse, n'importe où. En deux heures nous refaisons deux cents pansements, renforçons les plâtres à toute vitesse et distribuons à chacun trois jours d'antibiotiques et les quelques béquilles disponibles. Les plus débrouillards remplissent d'eau de vieux flacons de sérum et partent en se traînant vers les arbres.

Oguta reprise et la situation militaire rétablie en trois jours, nous voyons revenir peu à peu nos patients dans un état lamentable, à bout de force, ayant erré dans la forêt sans manger. Beaucoup manquent à l'appel. Tout est à refaire jusqu'à la prochaine fois, car la menace persiste et les autres équipes médicales de la Croix-Rouge internationale sont dans les mêmes conditions, nous le savons.

Dans une circonstance identique, le 30 septembre, l'équipe chirurgicale suédo-yougoslave est restée isolée dans la ville d'Okigwi vidée de ses habitants et après évacuation affolée de tous les malades de l'hôpital. Pris sous le feu des attaquants fédéraux, deux médecins sont tués, deux autres blessés. Un couple de missionnaires britanniques réfugiés avec eux trouve également la mort. La nouvelle nous parvient trois jours après: cela aurait pu nous arriver.

Nous profitons d'un dimanche curieusement respecté par les deux parties pour visiter l'école de Santana. Cent cinquante enfants atteints de kwashiorkor y sont hospitalisés. La famine qui règne sur le Biafra, et dont nos malades adultes souffrent moins, nous apparaît. La dénutrition protidique explique cette affection qui se caractérise par des oedèmes, un retard de croissance, des troubles mentaux, des lésions cutanées, une décoloration des cheveux, une diarrhée. Il n'est pas rare de voir des enfants de deux ans ne pesant que 4 kilos. En l'absence de traitement, la mortalité atteint 80 à 90%. Traitée, l'évolution est parfois spectaculaire.

Le nombre d'enfants souffrant de kwashiorkor oscille probablement autour de trois cent mille, à des stades divers. Après le bombardement qui détruisit ce camp et fit sept morts et vingt-cinq blessés, nous prenons en charge ce centre de Santana, situé à 5 kilomètres de notre hôpital. Nous y assurons la nourriture de mille cinq cents enfants, âgés de moins de dix ans, venus à pied à travers la brousse dans un rayon de

Suite à la page 6


OEUVRES D'ART

Pour vous... Pour les vôtres
Pour toujours

RÉDUITES JUSQU'A 75%

GRANDE EXPOSITION et VENTE de PEINTURES À L'HUILE ORIGINALES

Le choix le plus grand et le plus varié du continent américain

En exposition à

La Galerie Royale

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 p.m.
SAMEDI JUSQU'À 6 P.M.

1420 ouest, rue Sherbrooke 845-1383

90e Anniversaire
(1878-1968)

A cette occasion Berlitz vous offre des réductions de 20 à 30% sur tout Berlitz Blitz en:
Anglais - Français
Espagnol
Allemand - Italien
Japonais.

Pour bénéficier des tarifs "90e anniversaire", inscrivez-vous avant le 31 décembre 1968 et prenez, vous aussi, votre Berlitz Blitz, maintenant ou en 1969.

Berlitz
Langues vivantes
Siège social,
1, Place Ville-Marie,
Montréal; 288-3111

Alma 668-8888 • Calgary 265-3850 • Chicoutimi 549-7474 • Drummondville 478-7000 • Edmonton 429-5602 • Granby 378-8787 • Halifax 423-1257
Hamilton 529-2688 • Joliette 756-0438 • Montreal 288-3111 • Ottawa 232-5343 • Quebec 529-6161 • Rimouski 723-1944 • Rouyn 762-0282
Shawinigan 537-0416 • Sherbrooke 569-9179 • Sorel 743-4679 • St. Hyacinthe 773-7022 • St. Jean 346-6100 • St. Jérôme 436-1398
Toronto 924-7773 • Trois-Rivières 378-2811 • Val d'Or 824-2300 • Valleyfield 371-3010 • Vancouver 685-9331 • Victoriaville 758-1333

"Réservez à ce vin une fin digne de sa naissance"
(Père Anselme)

Tavel Rosé 1966
RAQ 529-E
26 oz. $2.65
Tavel

Le premier Trust canadien-français
SAF
VOUS OFFRE
7¼%
avec privilège d'emprunt
d'intérêt sur vos dépôts de 5 ans

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS À 7¼%
Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque à:
SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961
NOM .....
ADRESSE .....
MONTANT $..... SIGNATURE .....
LD-5-12-68
Dépôt minimum: $1,000.
Taux sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

# regards sur le monde

## Sur le chantier universitaire en France

### 1 - Au milieu des décombres

*par André Latreille*

PARIS (Le Monde) – A Paris et à travers toutes les provinces de France les universitaires travaillent à rebâtir des universités. Du dehors, les observateurs comprennent mal que les choses n'avancent pas plus vite. Plans, conseils, suggestions, critiques, ont été prodigués aux bâtisseurs, à qui une loi d'orientation, dont les grandes lignes, au moins, avaient été assez rapidement esquissées par le ministre responsable, semble avoir concédé une liberté d'action sans précédent. Comment donc expliquer que l'on piétine, que la "rentrée", que la reprise des cours, s'effectuent à un rythme aussi inégal et aussi lent?

Faut-il incriminer l'incapacité bien connue des intellectuels à se mettre d'accord sur un plan pratique? l'immobilisme des professeurs, trop attachés à leurs habitudes ou à leurs privilèges? la mauvaise volonté des étudiants passés à la contestation?

En réponse à ces questions, je voudrais apporter le témoignage d'un universitaire de bonne volonté qui s'efforce de jouer honnêtement la partie de la reconstruction. Témoignage limité, portant essentiellement sur les facultés des lettres, qui sont probablement celles où la situation est la plus difficile. Témoignage désintéressé, en ce sens qu'il ne vise ni à solliciter l'indulgence du public pour une corporation particulière, ni à justifier, soit l'ancien régime, soit la révolution.

#### Une contre-vérité historique

Si je me permets, brièvement, de m'élever contre ce que je considère comme une contre-vérité historique, en train de s'accréditer dangereusement, ce n'est pas pour exalter le passé, mais pour contribuer à éclairer le chemin où nous sommes engagés. La vieille Université (que l'on s'obstine à dire napoléonienne alors qu'elle date en réalité – ses bâtiments et ses règlements en font foi – de la Troisième République) s'est, dit-on, écroulé sous le poids de ses "abus" et de ses erreurs. Elle n'était, en réalité, ni si sclérosée ni si vermoulue qu'on s'est plu à l'affirmer. Elle a rempli jusqu'au bout sa mission scientifique fort honorablement: membre du comité consultatif des universités depuis plus de vingt-cinq ans, j'ai pu constater que ses maîtres et ses travaux n'étaient en rien inférieurs, en 1968, à ceux de la génération précédente. Elle a rempli son rôle social et humain, en formant une multitude d'étudiants et d'enseignants, non point en vue d'une intégration passive au sein d'une société sans âme, mais de façon à en faire des hommes libres, qui n'étaient certes point dépourvus d'esprit de contestation devant l'injustice. Ceci jusqu'au jour où elle a été écrasée sous le nombre des étudiants, qui, notamment dans les facultés des lettres et de droit, pour des raisons qu'il serait facile d'analyser, s'est accru beaucoup plus vite que les moyens d'en porter la charge.

De toutes façons, le fait est là: il y a eu écroulement. La loi d'orientation en a pris acte et, si j'ose dire, en a pris son parti, invitant les universitaires à y remédier eux-mêmes. Du fait des "événements" de mai-juin, de la crise iconoclaste qui a sévi, de la suspension du fonctionnement normal de l'activité universitaire, de la loi, enseignants et étudiants se sont trouvés à la rentrée – début septembre – devant une accumulation de tâches: examens à organiser et à passer, structures à créer, programmes et méthodes pédagogiques à modifier (ajouterai-je, pour les professeurs, travaux scientifiques à poursuivre?)... Convenons que cela fait beaucoup de choses à mener de front selon des procédés de concertation et de participation tout nouveaux et mal rodés.

#### Des résultats positifs peuvent être enregistrés.

Deux résultats positifs peuvent être enregistrés.

1: Les examens se sont passés selon les modalités prévues dès le mois de juin par des accords entre enseignants et enseignés. Ils avaient été "allégés", mais point réduits à un simulacre. Ils ont été sérieux et, au moins pour la première session, pas tellement inégaux en qualité avec ceux de l'an dernier.

2: Le travail en commun a été inauguré et poursuivi sans relâche dans des organismes paritaires, hélas trop lourds et trop lents, mais où, généralement, s'est établie une atmosphère de collaboration avec la volonté d'aboutir. Sans doute, les interlocuteurs partent de points de vue très éloignés. Ils sont gênés, les uns par la crainte d'être désavoués par la base et surtout par les spécialistes de la contestation qui les accusent de se laisser "récupérer" par les professeurs, les autres par l'attitude de collègues extrémistes (des deux bords) qui n'hésitent pas à les dénigrer et à refuser leur concours aux "réformistes". Mais ils cherchent l'accord de bonne foi.

Il n'en reste pas moins que de très graves sujets d'incertitude, donc de risques d'échec, demeurent, sans que l'opinion ni même les autorités responsables, semblent en avoir le sentiment exact.

En premier lieu, la préoccupation des réformes institutionnelles a pris le pas sur celle des réformes de l'enseignement proprement dit. La critique des structures anciennes et des hiérarchies (toujours réputées "arbitraires" dans le langage en vogue), la prétention naïve de faire en sorte que rien ne soit après comme avant (comme si jamais la révolution la plus radicale avait atteint pareil résultat!), ont engendré une fièvre de planification. Les Français sont depuis longtemps passionnés pour la quête de la Constitution parfaite, qui, par ses dispositions minutieuses et sages, mettra un terme aux abus du passé. De nos jours, sous l'influence diffuse du marxisme, ils raisonnent uniformément comme si c'étaient les structures qui engendraient les mentalités et faisaient les hommes, alors qu'il serait probablement plus urgent de changer les moeurs que d'entasser les organigrammes toujours impeccables sur le papier et le plus souvent irréalisables.

#### Une des idées les plus funestes

Le ministère semble avoir fait sienne une des idées les plus funestes parmi celles qu'ont lancées les fameux colloques de Caen et d'Amiens, lorsqu'ils ont proclamé qu'il fallait détruire le cadre des facultés traditionnelles pour remodeler des universités associant tout autrement les unités disciplinaires. L'administration invite nos jeunes assemblées paritaires d'enseignants et d'étudiants à constituer des unités qui, réunissant des disciplines voisines, seraient la base administrative d'un nouvel édifice – ce qui est sage, – mais aussi à les regrouper en universités qui soient radicalement différentes des vieilles facultés, – ce qui est tout à fait irréaliste. Cdrtes, il était urgent d'assouplir les frontières entre les facultés, de façon que professeurs ou étudiants puissent passer de l'une à l'autre ou constituer des groupes de recherche interdisciplinaires: il faut lutter contre la spécialisation prématurée dont la réforme Fouchet représentait l'archétype, et contre l'esprit de caste ou de secte qui isole chaque discipline et l'empêche de communiquer avec la voisine. Mais déplacer des frontières c'est les reporter ailleurs, et c'est provoquer des dissensions interminables pour aboutir à un résultat qui n'est pas forcément plus logique que le statu quo ante. Les interminables discussions où nous sommes plongés prouvent que les anciens groupements étaient assez fondés en raison. On peut bien soutenir que la géographie physique devrait quitter la faculté des lettres pour celle des sciences, ou l'histoire économique pour la section sciences-éco des facultés de droit: mais, si l'on réalisait ce transfert, on couperait le lien essentiel qui doit unir géographie physique et géographie humaine, ou celui qui rattache l'évolution des faits et des idées économiques à l'histoire générale, sans être sûr pour autant de faire admettre par les intéressés le mariage harmonieux de la géographie avec la géologie ou de l'histoire avec l'économie.

De sorte que nous nous épuisons en interminables réunions à entasser des plans nouveaux pour être ramenés à constater que les structures traditionnelles répondaient assez bien aux parentés entre disciplines. Je me souviens du cri désolé d'un universitaire, devant le spectacle digne de la tour de Babel qu'offrait en juin dernier la rencontre de délégués des facultés de lettres à Clermont: "Vraiment, mes chers collègues, nous manquons d'imagination!" Verdict irréfutable, à moins que l'on ne confonde, comme beaucoup de gens qui ont vu les choses de loin, le défoulement verbal avec l'imagination créatrice.

#### L'édification des unités

Mais enfin, dira-t-on, ce travail de planification pourrait maintenant être achevé plus rapidement.

En principe, oui. Mais en pratique une unité d'enseignement doit être constituée avec trois éléments: des étudiants, des professeurs, un personnel administratif.

Pour les étudiants, nous sommes encore dans l'impossibilité de savoir quel sera leur nombre. Les inscriptions ne sont pas achevées. Les nouveaux venus, fascinés par le mirage du "pluridisciplinaire" qui poit caractériser le "stage d'orientation" de première année, hésitent sur le choix de l'unité principale à laquelle ils se rattacheront. Ceux qui ont la charge (provisoire) de constituer l'unité ignorent à quels effectifs, à quelles masses, ils auront affaire.

Pour les professeurs chargés d'enseignement, une certitude au contraire. Une énorme ponction, irrémédiable, est effectuée par Paris au détriment de ce qui était déjà le désert français. Les besoins des établissements parisiens, qui, pour des raisons politiques évidentes, ont toujours priorité, aspirent une quantité de professeurs telle que les listes d'aptitude ne permettront pas de les remplacer. D'ores et péjà des universités de province savent que pour certaines disciplines elles n'auront plus un titulaire (sociologie, psychologie, économie politique). Comme il est certain qu'il n'y aura pas de création de postes d'assistants et à peine une poussière d'heures complémentaires, aucun des malheureux chefs d'unité ne peut dresser un emploi du temps, sinon fictif, et ne peut faire reprendre même la totalité des anciens cours.

Encore faudrait-il qu'il dispose d'une secrétaire administrative, mais il n'en a point qui lui soit affectée. Et pour recruter des contractuels il lui faudrait une ombre de budget. De tout temps, le sous-équipement des facultés littéraires en personnel administratif et de service a été scandaleux. Aujourd'hui, pour qu'une unité puisse, son acte de naissance annoncée, prendre corps elle aurait besoin d'un secrétariat et d'auxiliaires, qu'elle attendra longtemps.

Heureux si la question des locaux ne se pose pas! Je ne méconnais pas l'ampleur de l'effort de construction qui a été fait ces dernières années, surtout au profit des facultés "utiles", sciences et médecine. Il y a encore bien des cas où le problème est tragique. Pour ne parler que de ce que je connais, la faculté des lettres de Lyon, qui va dépasser l'effectif de 9 000 étudiants, attend encore la réalisation d'une reconstruction qui avait été promise en priorité à son doyen il y a treize ans, alors qu'elle en avait moins de 3 000: c'est dire qu'on y vit et qu'on y travaille aussi à l'aise que des passagers sur un transport de troupes... Situation d'où naît fatalement ce "complexe de l'encombrement" dont M. G. Bouthoul a démontré qu'il était générateur de conflits et de guerres.

#### Trop d'inconnues

Certitude de voir affluer un nombre record d'étudiants. Certitude de ne pouvoir les "encadrer (2), voilà devant quelles perspectives nous nous trouvons placés. Au moment précis où se font sentir les nouvelles – et légitimes – exigences des étudiants en matière d'enseignement et de pédagogie (surtout création d'un cycle d'orientation pluridisciplinaire, avec notation continue qui suppose la multiplication des groupes de travail), les enseignants ignorent ce qu'ils peuvent leur promettre, car ils se trouvent en face de graves inconnues.

L'inconnue des concours. – La direction des candidats aux agrégations et C.A.P.E.S. a toujours constitué une part considérable de leur tâche, la moitié de leur service horaire et une préparation des cours commencée dès les vacances d'été. Or le ministère nous a laissés dans l'incertitude sur l'existence et les formes de ces concours jusqu'à une date toute récente: voici quinze jours à peine que nous avons appris qu'ils auront bien lieu en 1969, et il reste à savoir si les retouches apportées au système paraîtront suffisantes aux intéressés.

L'inconnue des grades et titres nationaux. – La loi reconnaît aux futures universités une certaine autonomie pédagogique: ses limites restent fort imprécises. S'il est à peu près certain que les unités seront maîtresses de fixer les mopalités du "contrôle des connaissances" dans le cycle d'orientation, peut-on imaginer qu'au cycle suivant elles seraient admises à conférer une licence propre à chacune d'elles? La licence ne doit-elle pas, dans l'intérêt même de la carrière de ses détenteurs, rester un titre national, avec un niveau, donc un contenu, semblable pour toutes les universités? Ce grade sera-t-il ou non distinct de la maîtrise créée par la réforme Fouchet? Les porte-parole du ministre nous avaient promis que nous serions fixés par un décret sur les titres nationaux dès la fin octobre: nous attendons encore d'être fixés sur ce point capital.

L'inconnue des modifications éventuelles des programmes d'enseignement du second degré. – Jusqu'à ce jour, 80% environ des étudiants inscrits dans les diciplines proprement littéraires visaient le professorat secondaire. Qu'y enseignera-t-on demain? Les intéressés ont appris brusquement qu'on y enseignerait beaucoup moins le latin, donc que la demande en professeurs de latin serait très réduite. Qu'en sera-t-il après-demain de l'histoire, de la géographie, de la philosophie même, de toutes ces matières réputées superflues et encombrantes par ceux qui ont le fétichisme de la formation mathématique? Ai-je moralement le droit, moi professeur d'histoire, de laisser des candidats se diriger vers la licence d'histoire qui ne leur donnera peut-être plus accès à un poste d'enseignement, et comment, dans l'hypothèse contraire, – la plus vraisemblable – dois-je essayer de les orienter vers des débouchés plus sûrs?

Avec ces questions, dont la solution conditionne toute la reprise de nos activités, nous arrivons aux problèmes primordiaux, me semble-t-il, pour le monde étudiant: le problème des débouchés, le problème de l'orientation, le problème du mode de vie des jeunes qui, sous prétexte que l'entrée en est libre, affluent aux portes de l'enseignement supérieur.

**(A suivre)**

#### Aspects totalitaires de la société moderne

"Dans cette société l'appareil de production tend à devenir totalitaire dans ce sens qu'il détermine, en même temps que les activités, les attitudes et les aptitudes qu'implique la vie sociale, les aspirations et les besoins individuels. Ainsi il n'y a plus d'opposiion entre la vie privée et la vie publique, entre les besoins sociaux et les besoins individuels. La technologie permet d'instituer des formes de contrôle et de cohésion sociale à la fois nouvelles, plus efficaces et plus agréables.

(L'homme unidimensionnel, Herbert Marcuse, Les Editions de Minuit, Paris, 1968).


BERTRAND
DISQUES COLUMBIA
GRAVURE UNIVERSELLE

André Gagnon
FS-680 $5.29

Les Deux Mondes de Joe Dassin
FS-689 $5.29

Barbra Streisand
A Happening in Central Park
CS-9710 $5.29

Christmas with Mahalia
CS-9727 $5.29

Horowitz on Television
MS-7106 $6.29

Mon Pays
Gilles Vigneault
FS-634 $5.29

DISQUES & LIVRES
expédiés partout le jour même
sans frais*
• de poste
• de manutention
• d'emballage
ni frais de remboursement (C.O.D.) sur commandes accompagnées d'un acompte
20%
à moins d'indication contraire nous versons des dividendes de 20%
BERTRAND

CATALOGUE COMPLET DE TOUS LES DISQUES ET RUBANS COLUMBIA

LE VIEUX MONTRÉAL
Magnifique album de reproductions d'oeuvres de Gilles Gingras. Annotées par Bernand Larivière.
$5.95

BERTRAND
• PLACE BONAVENTURE 878-3031
• 1009 OUEST STE-CATHERINE 288-3146
• PLACE VILLE MARIE 861-5808



THORIN

VOUS NE SAVEZ QUOI OFFRIR POUR LES FÊTES?
NOUS AVONS LA SOLUTION IDÉALE...

UN ABONNEMENT AU "DEVOIR"

Un cadeau toujours apprécié!
Un cadeau qui se renouvellera tous les jours!
Un cadeau qui vous rappellera au bon souvenir de vos parents et amis toute l'année durant!

*N'est-ce pas là, en effet, la solution toute rêvée?*

Postez sans tarder le ou les coupons ci-dessous à: Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.

NOUS FERONS PARVENIR EN VOTRE NOM UNE CARTE DE SOUHAITS AU BÉNÉFICIAIRE.

TARIFS ANNUELS:
Édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. Ailleurs au Canada par la poste: 12 mois: $25.00; 6 mois: $13.00; 3 mois: $8.00. À l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $25.00; Édition du samedi: 12 mois: $9.00.

*Pour obtenir un supplément d'information, prière de vous adresser au :*
Service du tirage,
"Le Devoir",
434 est, rue Notre-Dame,
Montréal 125.
Tél.: 844-3361

Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.
Recevez la somme de $..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes:
(S.V.P. écrire en lettres moulées)
NOM .....
ADRESSE .....
.....
DONATEUR .....
ADRESSE .....

Case Postale 6033, Montréal 127, Qué.
Recevez la somme de $..... qui servira à abonner la ou les personnes suivantes:
(S.V.P. écrire en lettres moulées)
NOM .....
ADRESSE .....
.....
DONATEUR .....
ADRESSE .....

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi, 5 décembre 1968

Alors que l'Ontario perd un peu de son sang-froid

# L'escalade verbale du Québec projette une ombre inquiétante sur la prochaine conférence constitutionnelle

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA – Les hauts fonctionnaires de la conférence constitutionnelle permanente poursuivent depuis mardi, et jusqu'à ce soir en théorie, les travaux préparatoires à la conférence plénière des premiers ministres en décembre.

Il s'agit de leur quatrième réunion depuis qu'à la conférence de février dernier les chefs de gouvernement avaient décidé de confier à un groupe de hauts fonctionnaires les travaux de base devant conduire à une révision de la constitution canadienne.

Plus la date de la deuxième conférence plénière approche, plus on se rend compte que ses travaux à long terme risquent d'être entravés par des circonstances politiques immédiates.

Et comme toujours, la grande inconnue de cette conférence/est l'influence qu'y auront les positions politiques actuelles de la province de Québec et de l'Ontario. Et on est d'autant plus inquiet qu'on a cru déceler ces tout derniers jours une escalade verbale assez importante du côté du Québec.

De ce point de vue, la situation a bien changé depuis la dernière conférence fédérale-provinciale de novembre sur la fiscalité. On avait conclu du comportement de Québec à cette conférence que le gouvernement de la province avait en quelque sorte dépassé le stade de l'émotivité, et qu'au contraire, le gouvernement ontarien commençait à perdre beaucoup de sang-froid.

On rationalisait de trois façons, à l'époque, l'interprétation qu'on faisait des attitudes du gouvernement de Québec:

1) On notait que l'interprovincialisme donnait à Québec des alliés solides en matière de revendication fiscale par exemple.

2) On attribuait également ce fait à la personnalité de M. Bertrand lui-même et à ses vieilles convictions politiques.

3) Enfin, on mentionnait à l'appui de cette interprétation, le fait que la province de Québec continue d'être enfermée dans une situation financière particulièrement délicate.

La perte de leur flegme par les représentants du gouvernement ontarien paraissait plus difficilement explicable, mais on la reliait de façon générale au fait que l'Ontario aussi est dans une situation financière difficile, qu'elle a moins de raison que le Québec d'y être et que partant, elle a peut-être plus d'erreurs à faire oublier.

**D'autres inconnues**

Outre le comportement des deux grandes provinces, trois questions d'actualité risquent de marquer le ton des travaux de la conférence même si elles ne sont pas formellement inscrites à l'ordre du jour des discussions. Ce sont:

● La question de la représentation canadienne à la conférence internationale du Niger qui débutera ou bien en même temps que la conférence ici, ou bien seulement quelque temps après.

● La question des droits miners sous-marins qui a mis les provinces de fort mauvaise et qui met en cause la volonté même des provinces de négocier avec un gouvernement qu'elles considèrent aussi arrogant.

● La question de l'intervention du gouvernement fédéral dans les aspects techniques de la télévision éducative qui irrite en particulier la province de Québec et au sujet de laquelle le premier ministre Bertrand a pris à partie M. Gérard Pelletier récemment à Hull.

Fort heureusement, les objectifs principaux de la conférence sont assez modestes et ne sont pas de ceux que les gouvernements peuvent compromettre facilement. Il s'agit de préciser davantage les objectifs et les méthodes de la conférence permanente, de préciser le rôle du comité de fonctionnaires dans le travail de révision constitutionnelle et de serrer de plus près les fonctions et responsabilités du secrétariat fédéral-provincial de la conférence.

Evidemment la conférence sera l'occasion de beaucoup d'autres discussions générales, parfois même théoriques, sur l'ensemble du dossier de la révision constitutionnelle.

**Du pain et des jeux**

Mais comme il faudra satisfaire à l'opinion qui exige toujours du pain et des jeux, il se peut qu'il y ait aussi des ententes de principe sur des propositions concrètes du gouvernement fédéral concernant la réforme du sénat et de la Cour suprême.

Autant que l'on sache, les propositions du gouvernement ne sont pas encore complétées et elles ne le seraient qu'à la veille de la conférence. Elles donneraient d'ailleurs lieu, au sein du cabinet, à plus de tiraillements qu'on ne l'avait d'abord prévu.

Les propositions concernant le sénat porteraient à la fois sur le mode de nomination des sénateurs et le rôle de l'organisme. Le Québec et l'Ontario se sont déjà dits d'accord avec une réforme qui permettrait aux provinces de participer à la nomination d'une partie des sénateurs. Elles porteraient également sur une redéfinition du rôle du sénat et c'est cet aspect de la réforme qui paraît causer le plus de difficultés au sein du cabinet.

D'autre part, le premier ministre a déjà indiqué qu'il soumettra également un projet de réforme de la Cour suprême.

Cela la ferait relever de la constitution plutôt que d'un statut fédéral et il n'est pas impossible que d'autres propositions portent sur le mode de nomination ou les pouvoirs de la cour comme tribunal constitutionnel.

Quoi qu'il en soit, si le gouvernement réussit à mettre au point ses propositions, il n'est pas impossible que les seules décisions concrètes de la conférence portent sur le principe d'une réforme de ces deux institutions.

**Discussion générale**

Mais outre cela, les premiers ministres tenteraient d'aller un peu plus loin sur la plupart des sujets mentionnés dans l'entente de février:

– La question des langues officielles. Les chefs de gouvernement auront alors l'occasion d'exprimer des réserves s'ils en ont au projet de loi du gouvernement fédéral, qui ne sera sans doute pas discuté en Chambre avant l'ouverture de la conférence.

●La question des droits fondamentaux

● La question des droits fondamentaux

● Le partage des compétences qui serait abordé même s'il n'était pas à l'ordre du jour, étant donné la querelle avec les provinces au sujet de medicare et du "spending power" d'Ottawa.

● Les disparités régionales au sujet desquelles on pourrait bien établir des mécanismes de consultation qui fonctionneraient parallèlement aux travaux portant sur la constitution elle-même.

Il est à peu près certain qu'on ne touchera pas pour l'instant aux questions pertinentes à la formule d'amendement de la constitution et aux mécanismes de consultation entre le fédéral et les provinces.

Comme on dit dans le jargon politique, ces questions ne sont pas "mûres".

Le comité des fonctionnaires soumettra aux premiers ministres un rapport de ses travaux qui ont porté principalement sur l'interprétation de son mandat et sur l'élaboration d'une méthode de travail.

Le comité avait le choix entre diverses méthodes globales et partielles de révision constitutionnelle. Il aurait conclu que la méthode d'approche globale serait la plus conforme à l'esprit de la conférence de février et c'est pourquoi il a demandé à chaque gouvernement de présenter des mémoires portant sur l'ensemble des questions relatives à la réforme constitutionnelle. C'est ce qui a valu le fameux rapport secret du Québec sur la république et quelques autres sujets plus importants, et des rapports des autres provinces sur des aspects plus spécifiques des travaux en cours.

A partir de là, le comité a fait l'expérience de certaines méthodes de travail dont il aurait tiré des conclusions qu'il est prêt à soumettre à la conférence plénière.

Comme on le sait la conférence sera vraisemblablement télévisée et il n'est pas impossible que les principaux mémoires soient rendus publics plusieurs heures avant la conférence.

On croit savoir qu'hier au caucus des libéraux, M. Trudeau aurait discuté avec ses ministres de son programme constitutionnel pour la durée de son mandat et des propositions qu'il entend [illegible] la conférence du 16, concernant le sénat, la Cour suprême et peut-être même certains aspects du texte de l'Acte de l'Amérique du nord britannique lui-même.)

*Dans la révision de la politique étrangère du Canada*

# M. Sharp consulte des universitaires

OTTAWA (Le Devoir) – Le ministre des affaires extérieures M. Mitchell Sharp a confirmé, hier en chambre, qu'il a eu des entretiens en septembre dernier avec des universitaires, en vue de discuter avec eux des moyens de faire participer le monde académique aux discussions pertinentes à la révision de la politique étrangère du Canada.

La réunion initiale a eu lieu en septembre dernier et les universitaires qui y assistaient devaient se charger de proposer au ministre les noms de collègues qui pourraient apporter une contribution à la révision de la politique.

L'Institut canadien des affaires internationales doit réunir un premier groupe d'universitaires au début de l'an prochain pour discuter de notre politique à l'égard de l'Europe et plus tard des réunions similaires auraient lieu au sujet de l'Amérique du Sud.

Le ministre a rassuré la Chambre en disant que ces conseillers ne seraient mis au courant d'aucune information secrète et qu'ils n'y tenaient pas eux-mêmes, pour ne pas réduire leur liberté d'expression en ces matières. Il a dit, d'autre part, en réponse à des questions, qu'il serait fort surpris que l'Institut canadien sur les affaires internationales recrute pour cette discussion, des membres de la communauté académique qui ne seraient pas des Canadiens.

Et à un député qui demandait si la contribution de ces gens serait un jour connue du public et du parlement, M. Sharp a répondu que ce n'est pas l'habitude des universitaires de faire mystère de leurs opinions, surtout en matière de politique étrangère.

M. Sharp a répété la promesse qu'il avait faite la veille en comité de publier un livre blanc sur la politique étrangère lorsque le comité aura terminé ses propres travaux à ce sujet.

un cadeau original

Une oeuvre exclusive d'un artisan du Québec

Choisissez parmi les milliers d'articles en montre dans les boutiques de la Centrale d'Artisanat. Prix variée.

Collection de verres. Email sur cuivre. Une oeuvre de J. Guy Monette

Une organisation sans but lucratif.

la centrale d'artisanat du Québec

À MONTRÉAL:
• 1450 rue St-Denis
• Hôtel Reine Elizabeth
• 403 est, rue Ste-Catherine
• 302 est, rue Craig

Ouvert de 9.30 a.m. à 9.00 p.m. lundi au vendredi Samedi jusqu'à 5.00 p.m.

VISITEZ CES EXPOSITIONS ARTISANALES

et rencontrez les artisans du 5 au 14 décembre
Robert Champagne, céramiste
Jean-Guy Monette, émailleur

Centrale d'artisanat du Québec
1450, rue Saint-Denis

A Londres, ce gin n'a pas de prix.

Dry gin véritable car il est importé.

Car il est exclusivement réservé à l'exportation. Au Canada, c'est l'un des plus chers.

Ce qui est normal, puisqu'il est importé. Et que, pour un gin véritablement britannique, on s'attend à payer le prix.

Boodles fera votre joie. Et celle de vos amis. En toutes occasions. Boodles, le gin vérité.

RAQ 196 25 oz. / RAQ 196A 40 oz.
Distillé et embouteillé en Grande-Bretagne.

# arts et spectacles

## Télé-chronique

Le public de "Moi et l'autre" est considérable, on le sait, et c'est tant mieux, car pour une fois Radio-Canada a réussi un tour de force: plaire au public sans devenir médiocre. Cela, on le doit au scripteur Gilles Richer, et aux comédiennes Dominique Michel et Denyse Filiatrault. C'est une entreprise difficile puisqu'il s'agit, d'une semaine à l'autre, sans dérougir, d'amuser en inventant des situations qu'on doit le plus possible rendre drôles. L'émission de mardi dernier était particulièrement remarquable. M. Lavigueur, concierge, décide de devenir citoyen canadien. On a l'ambition qu'on peut. Ses deux locataires reçoivent un envoyé du bureau de l'immigration qui trouve le candidat peu intégré au pays. Son patron décide d'en juger par lui-même. M. Lavigueur apprend l'accent canadien, porte la tuque, crie: "Torvisse!" toutes les minutes, organise une troupe de folkloristes, prétend manger du sucre d'érable, étouffé par une pittoresque ceinture fléchée. Bref, il veut donner de lui une image vraiment conforme à celle qu'il croit devoir fournir. Arrive l'enquêteur. C'est une scène folklorique qui nous fait rire. Cette mascarade ne dupe pas le personnage en question qui découvre une nouvelle affaire Rossillon. La RCMP, toujours diligente, arrête le concierge. Mais notre victime est sauvée par le premier ministre. Gilles Richer a très bien décrit les efforts faits par M. Lavigueur pour perdre son accent marseillais et pour arriver à parler canayen. Il a tiré de cette situation des répliques fort cocasses.

• • •

Publicité synonyme de prospérité? Peut-être, mais à la condition de ne pas prendre les téléspectateurs pour plus sots qu'ils ne sont. Quand on nous recommande de ne pas craindre les excès gastronomiques, de nous empiffrer de la plus porcine façon, parce qu'on peut, l'instant d'après, avaler un produit — devinez lequel — qui corrigera les défauts de notre digestion, eh bien je dis que c'est mentir, abuser des mots et du pouvoir de l'argent, parce que c'est faux, parce que c'est une attitude malsaine et ridicule. Il y a aussi, particulièrement au 10, cette manie de présenter des bouts de film entre les "messages commerciaux". On annonce "Tarass Boulba", le télespectateur se dit: "Voilà un film que je vais regarder. J'ai mal aux jambes, je suis fatigué, je vais regarder ça pour voir... "Il croit qu'il verra un film. Il se trompe: il avait oublié qu'on allait lui présenter des savons, des autos, divers chocolats, de la pâte dentifrice, et que tout cela serait lié par quelques images d'un film. Dès que vous tournez le bouton de votre appareil de tv, la publicité vous saute dessus et ne vous lâche qu'au moment où, tard dans la soirée, vous avez renoncé à la maudire.

**André MAJOR**

## Clin d'oeil

AFFAIRES PUBLIQUES: à "Tirez au clair", ce soir, au 2, à 21h45, des représentants de la SGF, des économistes, des industriels et des travailleurs discuteront du développement de l'industrie québécoise en se demandant si la SGF seule peut la sauver, quelles sont les mesures que le Québec peut adopter pour maintenir et accentuer l'autorité de la SGF.

FEMINA: à "Femme d'aujourd'hui", à 15h., au 2, le thème du jeu "inventer la société de l'avenir" est "les loisirs". A "Place aux femmes", à la radio d'Etat, à 10h.03, l'invitée est Vicky, et le sujet de l'enquête "La patience est-elle encore une vertu?"

HORIZONS: à la radio d'Etat, à 23h.30, Gaston Miron a adapté l'ouvrage d'Alain Borne, "Célébration du hareng". C'est Paul Dupuis qui lira son texte.

CINEMA: au 2, à 20h.00, "Le salaire de la violence", Western de Phil Karlson.

## Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

### CBFT 2

- 9.25 Aujourd'hui à CBFT
- 9.30 Le courrier du désert
- 10.00 Télévision scolaire
- 10.30 En mouvement
- 10.45 Monsieur Surprise présente
- 11.00 La souris verte
- 11.15 Cinéma "Marqué par la haine" (E.-U., 1956)
- 1.00 Cinéma "Néfertiti, reine du Nil" (Italie, 1961)
- 2.30 Ni oui ni non c
- 3.00 Femme d'aujourd'hui
- 4.00 Bobino c
- 4.30 Pirate Maboule
- 5.00 Bidule de Tarmacadam
- 5.30 Les cadets de la forêt c
- 6.00 Tour à tour
- 6.15 Téléjournal
- 6.25 Nouvelles du sport
- 6.30 24 heures
- 6.45 Aujourd'hui
- 7.30 La soeur volante c
- 8.00 Les grands films: "Le salaire de la violence" (E.-U., 1956)
- 11.00 Téléjournal
- 11.20 Nouvelles du sport
- 11.30 Les incorruptibles
- 12.30 Téléjournal

### CFTM 10

- 7.15 Mire et musique
- 7.30 Les P'tits Bonshommes
- 7.45 Métro-matin c
- 8.45 36-24-36 c
- 9.00 Toast et Café c
- 10.00 Voie de femmes c
- 10.30 Leçons de beauté c
- 10.45 L'école du bonheur c
- 11.00 Voie de femmes c
- 11.30 Éternel Amour "Méfiez-vous mesdames" (2e)
- 12.00 Les récits du Capitaine c
- 12.10 Les manchettes
- 12.15 Ciné-roman "Nouveaux aristocrates" (8e)
- 12.30 Ciné-jeudi "La dernière caravane", western (E.-U.)
- 2.30 "Vidocky", drame, (France)
- 3.30 Madame s'amuse c
- 4.00 La cabane à MIDAS c
- 4.30 Rin Tin Tin
- 5.00 Le 5 à 6 c
- 6.00 Télé-Métro c
- 6.40 Sports-Images c
- 7.00 Dernière heure c
- 7.15 Télé-Métro c
- 7.30 Cinéma Kraft "L'enquête de l'inspecteur Morgan", Policier (E.-U.)
- 9.00 Vrai de vrai c
- 9.30 Coup de filet c
- 10.00 Secret bien gardé c
- 10.30 Nous deux c
- 10.45 Dernière heure et météo c
- 11.00 La ronde des sports
- 11.15 Cinéma "Le monstre de l'île", policier (Italie)
- 12.45 Dernière heure
- 12.50 Fermeture

### CBMT 6

- 7.25 Test Pattern and Music
- 8.02 Stand-by Six
- 8.26 Today on CBMT
- 8.30 That Morning Show
- 9.00 A City's Story (Saskatoon) c
- 9.30 Quebec School Telecast c
- 9.45 Quebec School Telecast c
- 10.00 Canadian Schools
- 10.30 Friendly Hélène
- 11.00 Mr. Dress-Up
- 11.26 Pick of the Week
- 11.55 CBC-TV News
- 12.00 Andy Griffith
- 12.30 Search for Tomorrow c
- 1.00 Luncheon Date
- 1.30 As the World Turns
- 2.00 The Bonnie Prudden Show c
- 2.30 Coronation Street
- 3.00 Take Thirty
- 3.30 Edge of Night c
- 4.00 The Weaker (?) Sex
- 4.30 Trans-World Top Team c
- 5.00 Arthur and the Square Knights of the Round Table c
- 9.45 Tirez au clair c
- 10.45 Les affaires de l'Etat
- 7.30 Gentle Ben c
- 8.00 Telescope c
- 8.30 The Name of the Game c
- 10.00 Adam 12 c
- 10.30 The Nature of Things c
- 11.00 CBC National News
- 11.19 Viewpoint
- 11.25 Night Overall
- 11.36 Thursday Showcase: "Kill and Be Killed"
- 1.00 Final Report

### CFCF 12

- 8.15 Sign-on and Newsroom 12
- 8.30 Noranda Lectures
- 9.30 Romper Room c
- 10.00 Magic Tom c
- 10.30 Ed Allen c
- 11.00 Bewitched
- 11.30 Marriage Confidential
- 12.00 In Town c
- 12.30 The Big Spenders c
- 1.00 The Mike Douglas Show c
- 2.30 Perry's Probe c
- 3.00 People in Conflict c
- 3.30 Doctor's Diary c
- 4.00 Littlest Hobo
- 4.30 Family Theatre: "Caught in the Draft", comédie
- 6.00 The Pierre Berton Show c
- 6.30 Pulse c
- 7.00 Lassie c
- 7.30 Camera Call c
- 8.00 It's Happening c
- 8.30 The Dean Martin Show c
- 9.30 Mannix
- 10.30 Our World c
- 11.00 National News c
- 11.18 Pulse c
- 11.40 Pajama Playhouse: "Ruthless", drame suivi de Newsroom 12

# MUSIQUE: L'ORCHESTRE DE TORONTO ET LA RIGUEUR DE SON JEUNE CHEF

par Jacques Thériault

Lorsque ces lignes paraîtront, l'Orchestre de Toronto aura regagné son terroir et les musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal auront quitté le Massey Hall — Franz-Paul Decker en tête. C'est que, pour la deuxième fois dans l'histoire de la vie musicale canadienne, les deux orchestres échangeaient cette semaine deux concerts dans le cadre de leurs séries d'abonnement. Disons, sans malheureusement pouvoir s'attacher à tous les détails des exécutions, que l'initiative s'est révélée opportune: l'Orchestre de Toronto a laissé aux abonnés de l'OSM l'image d'un ensemble à base de rigueur et de maturité technique.

Au pupitre de l'orchestre torontois, le jeune chef japonais Seiji Ozawa dirigea avec un égal raffinement d'exécution des oeuvres de Beethoven, Strauss et Stravinsky au milieu desquelles "Green" (November Steps No. 2) de Toru Takemitsu fut littéralement écrasé... non sans raisons d'ailleurs.

L'oeuvre est faussement avant-gardiste pour ne pas dire dénuée d'intérêt. Takemitsu est sans doute de ceux-là qui s'abandonnent en cachette à des rêves sentimentaux et cultivent, toujours secrètement, la petite fleur bleue chère aux romantiques.

En ce qui concerne directement le jeu de l'ensemble torontois, disons qu'il a fait preuve d'une homogénéité quasi exemplaire. Ce sont surtout les violonistes qui, étalant les phrases musicales en vagues successives et très égales, ont su nous séduire. Riche et moelleuse dans la première symphonie de Beethoven, précise et mordante dans l'Oiseau de feu de Stravinsky, cette section de l'orchestre est véritablement un bijou précieux. Ailleurs, il y a aussi de très belles sonorités: les cuivres ont beaucoup de poids (ce fut probant dans Don Juan de Strauss) et les bois sont très précis s'ils n'imposent pas toute la chaleur nécessaire. La seule section un peu faible de l'orchestre pourrait bien être celle des violoncelles.

Seiji Ozawa, cheveux plus longs que jamais et baguette qui semble animée comme le pinceau d'un artiste, a adopté les tempos avec beaucoup d'intelligence musicale en évitant le tape-à-l'oeil inutile. C'est ainsi que la Symphonie No. 1 de Beethoven nous a été restituée dans le meilleur style qui soit — faisant tout de go éclater cette vérité que le chef est un des plus coriaces parmi ceux de la jeune génération.

## Le bruit de la ville

MUSIQUE: Le pianistre Valentin Gheorgiu donnera un récital, ce soir à la salle Wilfrid-Pelletier. Au programme, des oeuvres de Mozart, Schumann et Chopin.

Un concert Haydn sera présenté demain soir à la salle Claude-Champagne, dans le cadre des concerts de Radio-Canada. Les invités seront Arthur Garami (violoniste), Sylvia Saurette (soprano) et l'Orchestre de Radio-Canada sous la direction de Roland Leduc. L'entrée est libre.

EXPOSITION: Sous le titre "Les tableaux d'un peintre extra-terrestre", la Galerie Libre présentera une exposition de Serge Lemonde dès lundi. Parallèlement, on y exposera une collection de bijoux signée Georges Delrue.

## Horaire des théâtres

COMEDIE-CANADIENNE: "Pauvre Amour" de Marcel Dubé — 20h.30 (Relâche le lundi)
NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: (Salle du Gésu): "Volpone" en semaine 19h.30. le samedi 20h.30; relâche dimanche.
LE PATRIOTE: Jean-Pierre Berubé et Jean-Loup Chauby.
LE PATRIOTE A CLEMENCE: "La grosse tête" revue satirique et musicale.
LA POUDRIERE: "L'escalier" de Dyer — 20h.30 (jusqu'au 14 décembre).
THEATRE DU RIDEAU VERT: "Les posters" — comédie-musicale — 20h.30.

### PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER: Le pianiste ValentinTHEATRE MAISONNEUVE: Gheorgui — 20h.— 30.o niste Valentin Gheorgui — 20h.30.

THEATRE MAISONNEUVE: Vicky — 20h.30.

THDATRE PORT-ROYAL: "Le Tartuffe" de Molière par le TNM — 20h.15.

## Horaire des cinémas

### EN LANGUE FRANCAISE

ALOUETTE — "Le Docteur Jivago" — 1.00 - 4.30 - 8.00

AMHERST — "Opération contre-espionnage" "Un Homme à abattre"
BIJOU — "Les Vierges" et "Mission Suicide à Singapour"
BONAVENTURE — "Les Oiseaux vont mourir au Pérou" - 1.05 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 - (Sam. 11.15)
CANADIEN — "Le Miracle de l'amour" 2.40 - 6.20 - 10.00 - "Coplan sauve sa peau" 12.30 - 4.15 - 8.00
CINEMA 5 — "Le vieil homme et l'enfant" - 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 5.30 - 9.30.
CHAMPLAIN — "Les jeunes fauves" - 2.30 - 6.10 - 10.10 - "Maldonne pour un espion" 12.30 - 4.10 - 8.00
CHATEAU — (Voir Amherst)
CINEMA DE PARIS — "Le grand Meaulnes" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
CREMAZIE — (Voir Champlain)
DAUPHIN — Salle Renoir: "Baisers volés" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
DAUPHIN — Salle McLaren: "Vivre pour vivre" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.30
ELECTRA — "La nuit la plus chaude" et "Violence de la nuit"
FLEURS DE LYS — "Le grand Meaulnes" - 1.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FRANCAIS — "Le 4e Sexe" et "Aqua-sexe"
GRANADA — (Voir Français)
JEAN-TALON — "Les grandes vacances" - 6.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10
MAISONNEUVE — "Les grandes vacances" - 5.30 - 9.50 - "Son seul amour" 8.10
MERCIER — (Voir Electra)
MIDI-MINUIT — "Comment les séduire" et "Suzanne"
PAPINEAU — "Suzanne et ses péchés mignons" - 1.30 - 3.35 - 5.40 - 7.40 - 9j40.
PARISIEN — "Mademoiselle, le Chevalier de Maupin" - 10.05 - 12.15 - 2.25 - 4.30 - 6.50 - 9.15
PIGALLE — (Voir Midi-Minuit)
PLAZA — "Le Miracle de l'amour" 2.40 - 6.20 - 10.00 "Coplan sauve sa peau" 12.30 - 4.15 - 8.00
RITZ — "Histoires Extraordinaires" et "Le Rayon infernal".
RIVOLI — "Autant en emporte le vent" soirs à 8.00 - matinées sam. et mer. 2.00
ST-DENIS — (Voir Bijou)
VILLERAY — (Voir Electra)

### ET AUTRES LANGUES

Japonais, s.-t. anglais
VENDOME — "The House of Sleeping Virgins" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

Japonais, s.-t. français
FESTIVAL — "Onibaba" 7.30 - 9.30 dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

SNOWDON — "I love, You love" 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.25

Japonais, s.-t. anglais
SALLE HERMES — "Onibaba" 8.00 - 10.00 - dim. 2.00 - 4.00 - 6.00 - 8.00 - 10.00

Tchécoslovaque, s.-t. anglais
ART CINEMA — "Shop on Main Street" 1.15 3.15 - 5.15 - 7.15 9.15

PLACE VILLE MARIE — "Closely Watched Trains" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 9.30

CINEMATHEQUE CANADIENNE —

7'00 "Aerograd" — 9.30 "Fall of the House Usher" et "The Phanton of the Opera"

7.00 "Fireproff" et "The Wizard of Oz" 9.30 "Le Dernier camp des tziganes"

### EN LANGUE ANGLAISE

ATWATER - "Paper Lion"

AVENUE — "Rachel, Rachel" - 1.05 - 3.05 - 5.05 - 7.15 - 9.25
CAPITOL — "Coogan's Bluff" 10.50 - 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30
CINERAMA IMPERIAL — "Ice Station Zebra" 8.30 - du lundi au samedi 7.30 dim. 2.00 merc. sam. dim.
CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "I love you Alice B. Toklas"
ELYSEE — Salle Alain Resnais: "Cul-de-Sac" - 7.30 - 9.30 - sam. et dim. - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 le sam.)
ELYSEE — Salle Eisenstein: "Falstaff" même horaire.
GUY - "The War Game" - 1.00 - 3.35 - 6.10 - 8.45 - "Privilege" - 11.50 - 1.45 - 4.25 - 7.00 - 9.35

KENT "Wild Se onmvvt
LIDO - "Marat Sade" 7.30 -9j30
LOEW'S — "The Boston stranger" 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.45 - 6.55 - 9.10
PALACE — "Lady in Cement" 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.40
PLACE DU CANADA — "Funny Girl" - 2.00 - 8.15
PLACE VILLE MARIE — Petite salle: "Graduate" - 12.45 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.45
SEVILLE — "Romeo and Juliet" dès 1.00

VAN HORNE - "Kiss the other Sheik"

VERDI - "The Endless Summer" 6.30 - 9.45 et "Don't make waves" 8.10

WESTMOUNT — "Hot Millions" 1.55 - 3.30 - 5.30 - 7.20 - 9.25
YORK — "Great Catherine" - 1.20 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25


LOUIS PERRIER, joaillier
41, rue CHARLEVOIX, ST-HILAIRE, QUE.
TEL.: 467-6072

Pour toute la famille
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
présentent
Casse-noisette
27-28-29 DÉCEMBRE
3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)
BILLETS: $2.00 à $5.00
OFFRE SPECIALE jusqu'au 20 décembre
½ PRIX pour enfants et étudiants
ACHETEZ VOS BILLETS MAINTENANT.
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER


# Décès de l'écrivain américain Mary Borden

BRACKNELL (PA) — Une dépêche en provenance d'Angleterre annonce la mort de Mary Borden, écrivain d'origine américaine. Elle était l'épouse d'un général britannique qui avait fait sortir Charles de Gaulle de la France occupée par les nazis, en 1940.

La romancière octogénaire est décédée lundi à Bracknell. Elle était l'auteur de plusieurs livres à succès, et dans la vie privée s'appelait "Lady Spears".

La carrière littéraire de Mary Borden commença en 1924 avec la publication de deux ouvrages. Dans les années 1930, elle avait écrit des romans basés sur des thèmes religieux, ainsi qu'un livre controversé portant le titre "La technique du mariage". Cette dernière oeuvre, qui paraissait quelque peu audacieuse à l'époque, suggérait comme réussite conjugale d'abolir la lune de miel, de rendre les conditions de mariage plus difficiles avant, et faciliter le divorce après.

Durant l'invasion nazie en France en 1940, Lady Spears avait travaillé avec une unité mobile médicale attachée à un contingent français. Le groupe avait réussi à devancer les Allemands, pour arriver à Bordeaux, et de là, gagner l'Angleterre par bateau.

Quelques jours auparavant, son mari était passé par Bordeaux, avec Charles de Gaulle.


EDDIE "Fingers" BIRD
Tous les soirs
Route Transcanadienne, Sortie 21
à Côte-de-Liesse
KLONDIKE STEAK HOUSE
BANQUETS & MARIAGES
744-5841

CINEMAS de REPERTOIRE
— CE SOIR à SAMEDI —
le film de Bruce Brown
THE ENDLESS SUMMER
(L'été sans fin) en couleurs 6.30-9.45
et le dernier MacKendrick
DON'T MAKE WAVES
avec Sharon Tate (couleurs) 8.10
verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145
CE SOIR à SAMEDI
c'est le DIVIN MARQUIS
dans le film de PETER BROOK
MARAT/SADE 7.30 et 9.30
lido
VILLE DE LAVAL
360 boul. LABELLE — 681-1888

SA PASSION EST RAVIVÉE DANS...
THE HOUSE OF THE SLEEPING VIRGINS
(LA MAISON DES VIERGES ENDORMIES)
sous-titres anglais
4e SEMAINE
18 ans
HORAIRE 12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30
VENDÔME
PLACE VICTORIA · Tel.: 878-1451 · CINEMA D'ART

3e et DERNIERE SEMAINE
élysée
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
FALSTAFF
d'ORSON WELLES
avec ORSON WELLES, JEANNE MOREAU, MARGARET RUTHERFORD
6e SEMAINE
Roman Polanski
Cul-de-Sac
DONALD PLEASENCE · FRANÇOISE DORLEAC · LIONEL STANDER
"UN CHEF D'OEUVRE D'ORIGINALITÉ PERVERSE"
— Newsweek
18 ans
SALLE RESNAIS
SOUS-TITRES FRANÇAIS
POUR TOUS

COMMENT les SEDUIRE
18 ANS réservé aux adultes
aussi: Le film sensationnel du médecin suédois Rit Celfach.
Susanne
EN COULEUR
Dimanche au vendredi, dernier programme complet 8.35 p.m. Samedi au Midi-Minuit, dernier programme à 10.00 p.m
TEL 842-8264
TEL 866-2774
Midi-Minuit
4462 ST-DENIS & MT-ROYAL
Pigalle
912 STE-CATHERINE & MANSFIELD

Salle Renoir — 14 ANS — Salle McLaren
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
baisers volés
"Tout simplement un chef-d'œuvre". (L'EXPRESS)
CE SOIR: 7.30 - 9.30
721-6060
ANNIE GIRARDOT en VIVRE POUR VIVRE
EASTMANCOLOR
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE

18 ans
Ce jeune Chevalier Trouble les virils Cavaliers.
LES AVENTURES AMOUREUSES DE MADEMOISELLE LE CHEVALIER DE MAUPIN
CATHERINE SPAAK · ROBERT HOSSEIN
EN COULEURS
AUSSI "LES BELLES AU SOLEIL DE MINUIT" COULEURS
LE CINEMA PARISIEN
480 Ouest Ste CATHERINE
Représentation à 10.05, 12.15, 2.25, 4.30, 6.50, 9.15 p.m.
CINEMA LES GALERIES D'ANJOU 353-5960
MÉTROPOLITAIN ET MONTÉE ST-LÉONARD
Le soir à 7.30 & 9.40. Dernier programme complet 9.05. Sam. & Dim. continuel depuis 1.00 p.m.

Canadian Concerts and Artists
CE SOIR - 8H 30
VALENTIN GHEORGHIU
"pianiste d'une technique magistrale" - Le Devoir
Programme: Fantaisie do mineur, Mozart, Fantaisie do majeur, Schumann; 3 Impromptus, Schubert; Nocturne, fa dièze, Andante Spianato et Grande Polonaise Brillante, Chopin.
Dimanche soir, le 15 décembre
ALEXANDRE BRAILOWSKY
pianiste
Concerto ré mineur, Vivaldi; Sonate, la majeur, Scarlatti; Sonate ré mineur, Beethoven; 24 préludes, Chopin; Reflets dans l'eau, Debussy; Valse impromptu et Rhapsodie hongroise, Liszt.
Prix: Gheorghiu et Brailowsky: $2., $2.50, $3.50, $4., $5.
Billets en vente à la Place des Arts et à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke et aux autres agences de CCA.
Billets d'étudiants ($1.00) nombre limité. Se présenter en personne à CCA seulement.
Commandes postales à CCA, 1822 ouest, Sherbrooke, avec chèque ou mandat et enveloppe retour affranchie.
RÉSERVATIONS PAR TÉLÉPHONE À CCA SEULEMENT 932-2171; 2234
SALLE WILFRID-PELLETIER

Pour toute la famille
LES GRANDS BALLETS CANADIENS
présentent
Casse-noisette
27-28-29 DÉCEMBRE 3-4-5 JANVIER
(à 14:30 heures seulement)
BILLETS: $2.00 à $5.00
OFFRE SPÉCIALE jusqu'au 20 décembre
½ PRIX pour enfants et étudiants
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

CINÉ-ART FILMS
PRÉSENTE
POUR TOUS
LE ROMAN D'AMOUR QUI, DEPUIS UN DEMI-SIÈCLE, FAIT RÊVER LA JEUNESSE DU MONDE ENTIER...
le grand Meaulnes
d'ALAIN FOURNIER
EN COULEURS
1.30 3.30 5.30 7.30 9.30
Tél. 861-2996 900 ouest, STE-CATHERINE
FLEUR DE LYS
858, E. STE-CATHERINE — 288-3303
CINÉMA DE PARIS

POUR TOUS
UN TORRENT DE RIRE... COULEURS
LOUIS DE FUNÈS
les grandes vacances
AUSSI en reédition en couleur
SON SEUL AMOUR
3019, E. SHERBROOKE — 525-2174
JEAN-TALON, A L'EST DE PIE-IX — 725-7000
JEAN-TALON
MAISONNEUVE

ADULTES 18 ANS
TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL
HORAIRE: 12.30-2.40-4.15-6.20-8.00-10.00
LE MIRACLE DE L'AMOUR
AUSSI EN COULEURS
COPLAN SAUVE SA PEAU
1204, E. STE-CATHERINE — 523-5180
PLAZA
6505, ST-HUBERT — 274-6155
CANADIEN

UN FILM PROFONDÉMENT HUMAIN
avec Michel Simon
LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT
ALAIN COHEN
un film de CLAUDE BERRI
Semaine: 7.30-9.30
Dimanche: 1.30-3.30
5.30-7.30-9.30
5550 ouest Sherbrooke — 489-5559
POUR TOUS
CINÉMA V

AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
Onibaba
"C'est sûrement un des grands évènements cinématographiques de l'année" François BEAULIEU
"Merveilleusement construit, le film soutient l'attention du spectateur" H. FRICKX (Le quartier latin)
Mise en scène KANETO SHINDO
18 ANS RÉSERVÉ AUX ADULTES
SOUS-TITRES FRANÇAIS: 1206 est, Ste-Catherine - 523-8600
FESTIVAL
S.T. ANGLAIS À LA: 5550 ouest, Sherbrooke - 489-5559
SALLE HERMÈS

## L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

# *Un bilan de l'énergie reçue et perdue par notre planète*

par Dominique Verguèse

PARIS, Le Monde — L'avènement des satellites artificiels a permis pour la première fois aux météorologistes de mesurer certains paramètres responsables de l'évolution du temps sur toute la surface de notre globe.

Les satellites expérimentaux américains de météorologie Tiros et Nimbus ont notamment fourni la mesure du flux de chaleur que la Terre reçoit en permanence du Soleil et la chaleur qu'elle perd en réémettant une partie de l'énergie solaire absorbée. Les météorologistes ont ainsi dressé les premières cartes détaillées des flux de chaleur reçus et émis par notre planète.

Ce bilan thermique de la Terre est important puisqu'il est responsable, d'une part, de la circulation générale des masses d'air des régions équatoriales vers les régions polaires; d'autre part, de la circulation dans la même direction des courants océaniques. C'est la première fois qu'un tel bilan thermique, cause de la circulation générale atmosphérique et océanique, a pu être établi par des mesures précises.

C'est évidemment le Soleil qui est la principale source de chaleur de la Terre, les autres corps célestes ne fournissant à notre planète qu'une infime quantité d'énergie. Le flux d'énergie solaire qui frappe les couches supérieures de l'atmosphère terrestre est estimé à 2 calories par centimètre carré et par minute. Une fois parvenue à proximité de la Terre, cette énergie solaire connaît des destinations variables, de telle sorte qu'une partie seulement sert à échauffer les continents et les océans.

Une partie — 35 à 40% — du rayonnement solaire est directement réfléchie par la haute atmosphère et renvoyée vers l'espace: ce pourcentage est appelé albédo. Les 60-65% restant sont absorbés pour une part (15 %) par les gaz (vapeur d'eau et ozone surtout) de l'atre terrestre n'est pas la seule l'autre part (40%) par la planète elle-même. L'atmosphère terrestre n'est pas la seule à réfléchir de la lumière visible: les continents et les océans renvoient aussi de la lumière solaire vers l'espace, c'est pourquoi on parle également d'albédo à leur sujet.

Mais si les continents et les océans gardaient la chaleur qu'ils absorbent, la température à la surface du globe ne cesserait de s'élever: pour que la température de notre planète reste constante, il faut donc que les continents et les mers perdent une quantité égale à celle qu'ils reçoivent. Cette perte se fait par rayonnement: notre planète irradie constamment de l'énergie, comme tout corps chauffé.

### L'effet de serre

Il existe cependant une différence fondamentale entre l'énergie solaire reçue par

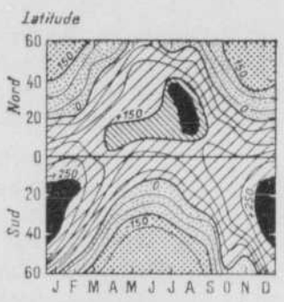


**Le bilan radiatif du système terre-atmosphère: ce shéma représente la différence entre l'énergie solaire reçue par l'atmosphère et la terre et l'énergie qu'elles rayonnent dans l'infrarouge. Elle montre qu'il existe en permanence un excès d'énergie aux latitudes tropicales.**

notre globe et celle qu'il renvoie vers l'espace: chacun peut "voir" la lumière solaire, personne ne voit l'énergie dégagée par la Terre. C'est que ces radiations ne sont pas émises sur les mêmes longueurs d'onde: le rayonnement solaire qui parvient au sol est de la lumière visible, celui qu'émet la Terre de la lumière infra-rouge.

Cette différence explique un phénomène important: l'effet de serre. Tandis que la lumière visible traverse l'atmosphère terrestre sans être trop absorbée, la lumière infrarouge est absorbée par l'eau, le gaz carbonique, l'ozone, à 90 %; ainsi, pour seulement 10% le rayonnement infrarouge émis par la Terre s'échappe vers l'espace interplanétaire. Absorbé par l'atmosphère, le reste est renvoyé vers le sol et contribue à échauffer notre planète: c'est l'effet de serre, l'atmosphère terrestre conservant ainsi la chaleur au voisinage du sol. Si cet effet n'existait pas, la température moyenne de notre planète serait de -29 C au lieu des -13 C que nous connaissons.

Comme seulement le dixième du rayonnement infra-rouge de la Terre s'échappe directement vers l'espace, il faut que notre planète perde encore de l'énergie par un autre moyen: là interviennent les couches supérieures de la basse atmosphère, qui irradient de la chaleur, et jouent ainsi un rôle de radiateur pour assurer l'équilibre thermique de la Terre, en rayonnant elles aussi de l'infra-rouge.

Cet équilibre cependant n'existe que si l'on considère une période de temps suffisamment longue, de l'ordre de plusieurs années. Sur une courte période de temps, en revanche, la quantité d'énergie reçue par la Terre et celle qu'elle perd ne sont pas équivalentes: il y a déséquilibre radiatif temporaire, qui varie avec la longitude, la latitude et les saisons.

### Le déséquilibre radiatif

C'est ce déséquilibre radiatif variable et temporaire qui intéresse les météorologistes; en effet, le surplus (ou le manque) d'énergie que nous recevons du soleil se manifeste par trois phénomènes:

- Une partie de l'énergie est stockée par les masses continentales, les masses océaniques et l'atmosphère terrestre;
- Une autre partie de l'énergie alimente les phénomènes d'évaporation, mais se retrouve pour une part libérée par les phénomènes de condensation: c'est ce qu'on appelle l'énergie latente de l'atmosphère;
- Le reste de l'énergie est libre et disponible à tout moment; c'est lui qui alimente la circulation générale des masses d'air et des courants océaniques et que les météorologistes cherchent à évaluer.

Dès lors, les mesures et les calculs vont tendre à déterminer cette quantité d'énergie libre qui est le moteur de la circulation générale:

— On calcule d'abord le déséquilibre global entre la quantité d'énergie reçue et la quantité d'énergie émise par la Terre et l'atmosphère. C'est le bilan radiatif du système Terre-atmosphère;

— On détermine ensuite la quantité d'énergie stockée dans les océans, les continents et l'atmosphère, puis l'énergie latente de l'atmosphère résultant de l'évaporation et de la condensation.

— On établit la différence entre le déséquilibre global et les deux quantités d'énergie calculées précédemment pour obtenir la variation de la quantité d'énergie inutilisée(1).

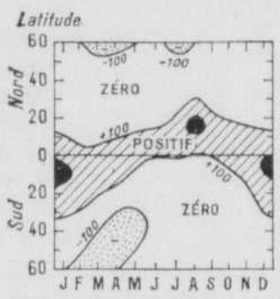


**Energie disponible pour alimenter la circulation générale des masses d'air et des courants marins: il existe toute l'année un large excès d'énergie libre dans les régions équatoriales, ce qui explique que des masses d'air équatoriales se déplacent constamment en direction des régions polaires et que les courants marins accomplissent un trajet analogue.**

Une première remarque doit être faite: les seules mesures qu'un satellite puisse aujourd'hui recueillir sont les données sur la quantité d'énergie reçue par la Terre et celle qu'elle réémet. Les évaluations de l'énergie qui s'accumule dans les continents, les océans et l'atmosphère sont faites d'après des mesures au sol, effectuées dans des stations météorologiques ou par des bouées marines. Ces mesures in situ sont moins précises que celles des satellites et il est difficile de connaître la marge d'erreur dont elles sont entachées.

Les mesures de l'albédo, effectuées entre 60 degrés de latitude nord et 60 degrés de latitude sud, ont confirmé que la régions continentales est supérieure (34%) à celle des océans (26%); les océans absorbent donc plus d'énergie que les continents. En outre, les variations de l'albédo suivent de près les tracés des continents et sont particulièrement marquées lorsque l'on passe des terres vers les mers. Enfin, les régions désertiques ont un albédo élevé — 45%; il apparaît donc que la quantité d'énergie absorbée par ces régions est moins élevée qu'on ne le croyait jusqu'ici. Quant aux variations en latitude, l'albédo, forte à l'équateur, est minimale dans les régions subtropicales et augmente à nouveau aux latitudes des pays tempérés.

### Un équilibre pour chaque hémisphère

Lorsqu'on déduit le flux de l'énergie solaire qui traverse l'atmosphère terrestre de l'albédo mesurée, on constate que le maximum de radiations solaires est reçu par les régions subtropicales des deux hémisphères pendant l'été. L'hémisphère sud emmagasine cependant 10% d'énergie de plus que l'hémisphère nord, à latitude comparable. Deux raisons expliquent ce phénomène: d'une part, il y a davantage d'océans dans l'hémisphère sud que dans l'hémisphere nord; d'autre part, à cause de la forme elliptique de l'orbite de la Terre autour du soleil, l'hémisphère sud reçoit environ 6% de plus d'énergie solaire que l'hémisphère nord pendant l'été.

Contrairement à l'énergie qui est reçue, celle qui est rayonnée par la Terre varie peu selon la latitude et les saisons; elle apparaît à peu près la même pour toutes les régions du globe en toutes saisons, le maximum se situant entre les deux tropiques autour de l'équateur.

Puisque l'énergie rayonnée par la Terre est à peu près constante, les variations du déséquilibre radiatif du système Terre-atmosphère suivent les variations de l'énergie reçue. La carte de ce déséquilibre montre un excès d'énergie toute l'année aux latitudes tropicales, entre 20 degrés de latitude nord et 15 degrés de latitude sud, et un excès entre 20 et 40 degrés de latitude dans les deux hémisphères pendant les mois d'été. Cet excès d'énergie aux faibles et moyennes latitudes apparaît compensé, d'après les mesures faites au sol, par l'énergie rayonnée aux pôles. Ainsi, chaque hémisphère se trouve séparément en équilibre avec l'espace interplanétaire, et l'échange de chaleur au-dessus de l'équateur doit être faible. Nous retrouverons plus loin la confirmation de ce phénomène.

Il reste maintenant à évaluer comment se répartit ce déséquilibre radiatif entre les trois types de phénomènes précédemment énumérés.

En ce qui concerne la quantité d'énergie stockée par les océans, les continents et l'atmosphère, on se préoccupe surtout de celle qui est emmagasinée par les océans, puisqu'elle représente 90% du total. Pour cela, on relève les températures de surface des divers océans du globe et, en connaissant les variations de température en profondeur, on en déduit la quantité d'énergie que les couches d'eau supérieures recèlent. Plusieurs équipes américaines ont précédé à de tels relevés et de tels calculs, et sont arrivées à des résultats convergents.

Pour ce qui est de l'énergie latente contenue dans l'atmosphère et qui résulte des phénomènes de condensation sous forme de nuages — ce qui libère de l'énergie — et d'évaporation — ce qui consomme de l'énergie, — on estime que l'évaporation totale des océans sur tout le globe est de 1130 millimètres/an, ce qui donne une moyenne de 930 millimètres/an. Pour conserver à notre planète toute son eau, il faut que, globalement, la quantité d'eau qui tombe sur terre chaque année soit égale à celle qui s'évapore: on a mesuré que la quantité annuelle de précipitation pour tout le globe était d'environ 930 millimètres/an. Comme précédemment, cet équilibre global et annuel n'empêche pas les déséquilibres, régionaux et temporaires de se produire: on constate un excès de précipitations dans les régions équatoriales pendant presque toute l'année, tandis que les régions tropicales connaissent au contraire un excès d'évaporation continu.

Une fois ces déséquilibres calculés, on peut dresser la carte de la quantité de chaleur disponible dans l'atmosphère prête à alimenter la circulation générale des masses d'air et des courants marins. Cette carte permet de faire les constatations suivantes:

- Aux latitudes équatoriales, il existe toute l'année une large quantité d'énergie disponible provenant du déséquilibre radiatif et de l'énergie latente de l'atmosphère. La quantité d'énergie stockée dans les océans est faible et ne peut guère modifier ce déséquilibre positif. En février et en mars, ce déséquilibre se manifeste par 10 degrés de latitude sud, tandis qu'en juillet et août il remonte vers 10 degrés de latitude nord (il suit le trajet de l'équateur thermique).
- Aux latitudes subtropicales, le bilan radiatif et l'énergie latente varient dans le même sens et atteignent des valeurs maximales en été et minimales en hiver. En revanche, la quantité d'énergie stockée dans les océans varie en sens inverse, mais ses variations compensent celles des deux quantités précédentes: il n'y a que peu d'énergie disponible aux latitudes subtropicales, quelle que soit la saison; entre 20 et 40 degrés de latitude nord, l'atmosphère semble connaître un équilibre permanent.
- Aux latitudes tempérées et vers les pôles, l'équilibre est négatif; en février, mars et avril, il existe même, entre 40 et 50 degrés de latitude sud une zone très négative de déséquilibre.

Finalement, on aboutit à définir ce que sont les transports d'énergie d'une latitude à l'autre. Le transport de chaleur vers le nord est surtout important en décembre, janvier et février, et connaît un maximum par 40 degrés de latitude nord. Durant tous les autres mois, l'énergie est transportée vers le sud pour toutes les latitudes comprises entre le vingtième degré de latitude nord et le pôle sud.

Ce transport d'énergie ver le sud appelle des remarques. D'une part, son maximum se situe par 30 degrés de latitude sud en mars, avril, mai, mais remonte d'autre part vers 10 degrés sud en juin, juillet et août. D'autre part, il existe un flux de chaleur coupant l'équateur du nord vers le sud, transportée par les courants marins et l'atmosphère. Ce flux semble compenser un excès de chaleur latente transportée du sud au nord par la vapeur d'eau.

D'une manière générale, les variations d'énergie disponible sont que dans l'hémisphère nord, et dans l'hémisphère sud, les principaux transporteurs d'énergie semblent être les courants marins.

(1) Du fait que l'on n'utilise que des différences de valeurs entre deux instants donnés, il est inutile de connaître certaines valeurs constantes, telle l'énergie fournie par la radio-activité des roches: elles s'éliminent d'elles-même dans la soustraction.

## La vie serait possible sur Vénus, estiment des savants américains

LOS ANGELES (Californie) (AFP) — Il pourrait exister une forme de vie primitive sur la planète Vénus, estiment trois savants de l'université de Californie, le Dr William Libby, prix Nobel 1960 de chimie et ses deux assistants, une physicienne suisse, Irene Aegerter et un botaniste israélien Joseph Seckbach.

Ils ont reconstitué en laboratoire les conditions de vie existant sur Vénus étudiées par la sonde soviétique lancée l'année dernière: température de surface de 540 degrés Fahrenheit, atmosphère comprenant 90 pour cent d'oxyde de carbone et pression 20 fois plus grande que celle de la terre (selon des informations postérieures, la température de Vénus pourrait atteindre 1,000 degrés Fahrenheit et la pression atmosphérique être 100 fois celle de la terre).

Les trois savants estiment que cette température extrêmement élevée pourrait être concentrée aux environs de l'équateur de Vénus, que les pôles pourraient être couverts d'une épaisse calotte glaciaire et que la planète pourrait posséder une zone tempérée capable d'entretenir une forme de vie végétale.

Le Dr Libby et ses assistants ont d'autre part établi que des plantes primitives unicellulaires telles que certaines algues pouvaient non seulement survivre mais prospérer dans une atmosphère possédant jusqu'à cent pour cent d'oxyde de carbone. Les plantes plus évoluées cependant ne le peuvent pas.

Jusqu'à présent les expériences ont été effectuées à une pression ou égale ou 10 fois plus grande que celle de la terre. Elles doivent prochainement être réalisées à une pression 20 fois plus grande, soit celle existant probablement sur Vénus.

## Les poids lourds récompensés de leur ténacité

TORONTO — Quiconque peut, à force de volonté, perdre 100 livres de son poids mérite une médaille. Telle est la théorie des Weight Watchers — Gardiens du poids — organisme international visant à aider les personnes grasses à perdre du poids.

Lorsqu'un des membres atteint cet objectif, l'association remet en cadeau un pendentif à une femme et une épingle à cravate à un homme.

En ouvrant leur nouveau bureau à Toronto, récemment, les Weight Watchers ont couronné le succès de leurs meilleurs membres.

Bernard Grossman, propriétaire de motel de Thornhill, ne mesure que cinq pieds et quatre pouces, mais il pesait 270 livres lorsqu'il entra dans l'organisation, il y a un an. Il en est maintenant à 166 livres. Sa femme a perdu 74 livres durant la même période.

"Nous devrions maigrir encore d'une vingtaine de livres", confia Mme Grossman, qui pesait jadis 219 livres.

On pèse le nouveau membre et on lui trace un programme d'alimentation réglé selon les principes de diététique mis au point pour le service de santé de la ville de New York.

"Nous ne mangeons que ce qui est enregistré dans les règlements alimentaires du Canada, dit Mme Grossman. Nous ne consommons pas de produits alimentaires spécialement fabriqués pour un régime, sauf à l'occasion les eaux gazeuses. Tout doit être pesé après cuisson pour s'assurer qu'on ne mange pas trop. On apprend ainsi à commander un steak plutôt que du spaghetti au restaurant."

*Un artiste bien connu parmi nos connaissances avait coutume de s'inquiéter au sujet de sa silhouette. Depuis qu'il a adopté les complets de Society Brand, son problème a été vite résolu...*

CHARGEX

CHELSEA

Le nouveau Chelsea de Society Brand se dirige aujourd'hui vers une silhouette élogieuse et élégante. Son style comprend des fentes profondes aux côtés, des poches obliques et une taille légèrement dissimulée.

Society Brand

H. PRÉVOST LTÉE

406 est, Sainte-Catherine - coin St-Denis 288-6153

*A cent pas de la sortie du métro Berri et Ste-Catherine*

Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis

L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE L'ARTICLE AUTHENTIQUE

La Protection civile du Québec conseille les municipalités en matière d'urgence

*manger au Queen c'est une tradition*

JOUR DE NOËL

midi ou le soir

JOUR DE L'AN

midi ou le soir

$4.50 (enfants $2.50)

RÉSERVATIONS: 866-2531

Pour parties, réceptions et réunions
Communiquer avec
Madame Suzanne Fortier

BUFFET DU DIMANCHE

de 18 à 22 heures

MARGOT LESAGE

à l'orgue

HOTEL Queen's HOTEL

CLAUDE GENEST, président

WALTON ... élégance & style dans un humidificateur

Pas de mèche. Pas de courant d'air. Pas de filtres colmates à nettoyer. Walton produit de la vapeur mécaniquement par atomisation centrifuge de l'eau. Complètement inaffecté par la température, l'humidité relative ou la véolcité de l'air. Opération douce et silencieuse. Modèles de table à partir de $74.95. Modèles pour fournaise à partir de $134.95. Le Squire, modèle illustré ci-haut coûte $124.95. Vert olive avec moulure de cuivre et indicateur de niveau d'eau. Pulvérise 6 gallons d'eau par jour pour humidifier 6 à 8 pièces.

Disponibles chez les dépositaires suivants :

| | |
|---|---|
| GAUDETTE RÉFRIGÉRATION INC. 7396, St-Hubert 279-8494 | ATELIER MOBILE PAUL GRONDIN Plomberie & Chauffage 4213 Boul. Rosemont 729-5255 |
| AUDIO SHOP LTD 2029 rue Peel 842-9171 | RAVARY BUILDERS SUPPLY 3835 est, rue Notre-Dame 527-2311 |
| ROGER GILBERT Plomberie & Chauffage 7475 Boul. St-Michel St-Michel 729-6911 | ELECTRO AID INC. 1194 Van Horne 274-8391 |
| PASCAL à tous les magasins des centres d'achat | Peck's Sherbrooke et Guy 937-2325 |
| J.A. ST-Amour Meubles et Accessoires 6575 rue St-Denis - 274-8341 | Compagnie de Réfrigération PREVOST Réfrigération Company 336-1949 91 Boul. Labelle, Laval |

# condition féminine

## Les artisans québécois vous attendent à la station de métro Berri-Demontigny

Réunis sous un même toit, celui de la station de métro Berri-Demontigny, tisserand, sandalier, bijoutier, potier, sculpteur, émailleur, céramiste, forgeron d'art et ébéniste offrent à votre convoitise leur meilleure production. Il y a des pièces merveilleuses, il y en a d'autres que l'Association professionnelle des artisans du Québec devrait refuser. Mais dans l'ensemble, la production de nos artisans est excellente et mérite d'être appréciée du public.

L'idée d'ouvrir boutique pour un mois à l'intérieur des murs d'une station de métro est géniale. L'exposition est ouverte à tous et l'habitué du métro y trouvera un excellent prétexte pour flâner un peu et qui sait, pour choisir le cadeau qu'il offrira à Noël à ceux qu'il aime.

Le Salon des métiers d'Art du Québec est ouvert aux visiteurs de 11h30 du matin à 10h.30 du soir, tous les jours, et plus de 50 artisans y présentent un éventail varié de leurs réalisations. Nous y avons reconnu des noms aussi prestigieux que Véronique Arsenault, Armand Brochard, Clémence Brodeur, Bernard Chaudron, Thérèse Guité, Marcel Juneau, Les Artisans du meuble québécois, Louis Perrier, Van Zsidy, etc.

Environ 200 artisans sont actuellement groupés dans l'Association professionnelle des Artisans du Québec qui a pour but de promouvoir, de sauvegarder les intérêts professionnels et artistiques de ses membres. Selon le président du groupe, M. Armand Brochard, joaillier, l'artisan doit d'abord concevoir, réaliser ensuite des objets de valeur fonctionnelle et esthétique, les mettre sur le marché et rencontrer le goût du public. Ce n'est pas un mince contrat surtout quand ces différentes opérations doivent s'effectuer sans l'aide officielle des autorités gouvernementales. Le représentant de l'association se dit étonné du peu de souci du ministère du tourisme envers les artisans québécois. En effet, dans plusieurs pays, les oeuvres des artisans sont mises en valeurs pour attirer le tourisme, et les artisans choyés, conviés à présenter leur meilleure production. Ici, ils doivent seuls, descendre dans la rue... ou dans le métro... pour présenter leurs oeuvres au public.

Un cruchon à vin en céramique, oeuvre que l'on retrouve chez plusieurs artisans qui exposent à la station de métro Berri-Demontigny. Pour le temps des fêtes, il pourra contenir le traditionnel whisky du pays.

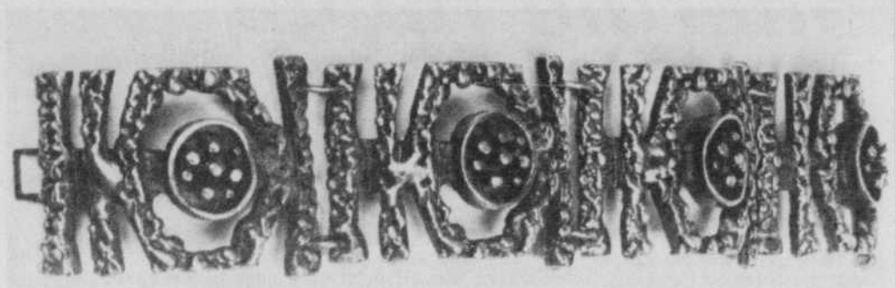

Les visiteurs du SMAQ auront l'occasion de voir à l'oeuvre les artisans du meuble québécois, spécialisés en reproduction fidèle de meubles anciens. En effet, ces artisans occupent un des locaux du Salon, donnent des démonstrations de décapage, rembourrage, polissage et sculpture des meubles. En plus, ils forgent le métal sur place. Vous pourrez aussi leur demander de multiples conseils pour rénover de vieux meubles québécois.

Le salon fermera ses portes en fin de soirée, dimanche 8 décembre prochain. La très grande majorité des pièces présentées au Salon – à l'exception des fers forgés et des meubles – se vendent entre $2 et $15 permettant ainsi à toute la famille d'offrir cette année des cadeaux signés Québec.

S. C.

L'Association des Diplômés H.E.C. organise le 15ème Gala du Commerce qui aura lieu vendredi le **6 décembre** à l'Hôtel Reine Elizabeth. A cette occasion, les 12 Hommes du Mois choisis par la revue Commerce recevront un diplôme honorifique du Lieutenant-Gouverneur de la Province. Sur la photo: Madame Georges-E. Marchand, épouse du président de l'Association, Monsieur André Gervais et Madame Bernard Dumais, membres du comité d'organisation.


**COLLÈGE MARIE DE FRANCE**

Le diner des Anciennes élèves du Collège Marie de France aura lieu cette année le vendredi 6 décembre à 7.30 au Collège.

Le prix de ce repas est toujours fixé à $3.00

Nous attendons votre collaboration à toutes.

**Vite!**

**Achetez-lui un cadeau original avant qu'il ne devienne banal**

Nous pensions avoir eu une bonne idée:
vous suggérer d'offrir,
comme cadeau de Noël,
l'un de nos tapis mobiles.
Mais à voir la façon dont
ils se vendent actuellement,
peut-être vont-ils dépasser, en popularité,
la proverbiale cravate de Noël!

On se les arrache.
L'un veut un 4' x 6' pour sa fille,
qui meuble son premier nid.
L'autre, un 6' x 12' pour
le petit appartement que
sa mère occupe depuis que
sa nichée s'est envolée.
Quant aux 9' x 12', c'est à la douzaine
qu'on nous les prend, pour prouver
aux épouses qu'elles avaient raison de
vouloir ajouter de la couleur,
du luxe et du confort à leur salon.

Et nos carpettes à $54.95,
hautes en couleur,
ne sont pas les seules à partir.
On nous demande de tout, jusqu'à
nos tapis marocains et
orientaux les plus luxueux.

Ce qui confirme ce que nous savions déjà:
nos tapis font de fameux cadeaux.
Durables, pratiques,
aussi fascinants qu'un tableau.
Et aussi originaux.

Avez-vous essayé de nous confier le nettoyage de vos tapis? Nos experts traiteront vos moquettes clouées comme vos tapis mobiles avec une perfection digne de notre nom. Appelez-les à 731-7979.

Perfection Rug

1183, rue Sainte-Catherine ouest, 842-9991, du lun. au sam. 9h.-17h.30; vend. jusqu'à 21h.

7800 ch. de la Côte-de-Liesse, 731-7979, du lun. au ven. 9h-17h30

**LE SYLVANER**

**"LEON BEYER"**

552-E

Vin d'Alsace léger, fruité et sec. Servir très frais mais non glacé, avec les hors-d'oeuvre, les poissons, les coquillages, la choucroute, etc.

$2.10 la bouteille

Importé de France

*Réservez vos places dès maintenant pour le*

**RÉVEILLON DU NOUVEL AN**

LE 31 DÉCEMBRE DE 7.00 P.M. à 2.00 A.M.

**MUSIQUE — DANSE**

*Menu*

Crêpes au Crabe
Sauce Moutardine
Consommé Profiteroles
La Salade Desjardins
Les Langoustines Grillées
ou Bifteck
ou Homard Grillé Canadien
(1 lb)
Parfait à la Menthe
ou Pâtisseries Françaises
Le Café Maison

Quatre salles à manger climatisées
aussi
LA CAVE LORRAINE

*chez Desjardins*

"Traditions et Qualité de Paris, France". Quatre salles climatisées. — Musique et pour réunions d'affaires et réceptions. Cartes de crédit acceptées: Diners Club, American Express et Carte Blanche.

Stationnement gratuit surveillé
1175, MACKAY, MONTRÉAL
danse tous les soirs — Accommodations.
Membre du passeport Gastronomique —
RÉSERVATIONS: 866-9741


## Les Américaines ne s'occupent pas de leurs intérêts

NEW YORK – Les Américaines n'exercent pas toute leur influence en regard des changements politiques et sociaux et ne se prévalent pas des lois dont elles pourraient bénéficier.

C'est l'opinion formulée par Maurine Newberger, ex-sénateur de l'Oregon. Présidente du comité consultatif présidentiel sur la condition de la femme aux Etats-Unis, Mme Newberger exprimait son point de vue à un colloque organisé à New York, par une importante compagnie d'assurance-vie.

C'était la 12e réunion du genre dans le cadre d'une série de séances d'étude à l'intention des femmes d'affaires et de profession. Les femmes, de préciser la conférencière, devraient s'intéresser davantage et de façon plus active aux affaires du Congrès américain, et faire entendre leur voix sur le plan national et régional.

Elle a rappelé que sur un nombre d'environ 7,500 membres de la législature américaine, seulement 250 étaient des femmes. Soulignant que les femmes sont maintenant plus nombreuses que les hommes aux Etats-Unis, Maurine Newberger a indiqué que les répercussions d'une loi passée par des hommes affectent à présent une population féminine accrue.


***Une carrière enviable***

**Être Esthéticienne "Visagiste", c'est exercer une profession élégante, très rénumératrice où toutes les possibilités sont permises. Plus encore, être esthéticienne "Visagiste", c'est exercer un art, mais un art qui rapporte.**

•

**Du choix de votre École dépend votre avenir, en plus de l'excellente formation que vous recevrez, les noms prestigieux d'EDITH SEREI et FERNAND AUBRY sont une garantie de votre réussite professionnelle.**

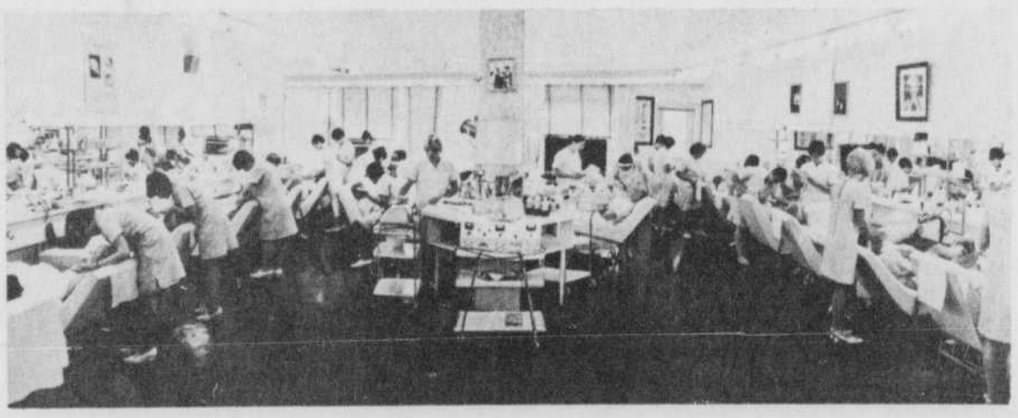

*"Il n'y a pas de femmes laides, il n'y a que des femmes qui s'ignorent"*

FERNAND AUBRY

***Nous vous invitons a visiter nos écoles en tout temps, sans aucun engagement de votre part***

**COURS DU JOUR ET DU SOIR**

**évitez d'être déçue**

*INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT*

DÉPLIANT GRATUIT SUR DEMANDE

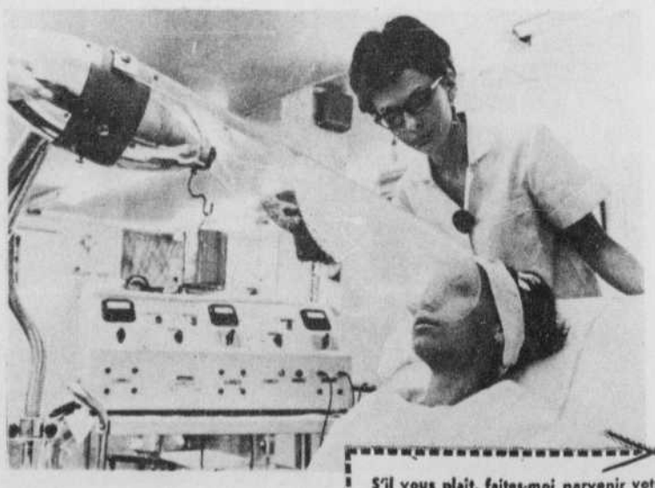

**édith serei** cie. ltée.

| MONTRÉAL | QUÉBEC | TORONTO | SHERBROOKE |
|---|---|---|---|
| 2160, rue de la Montagne | 595 est, Boul. Charest | 145, rue Yonge | 98, rue Albert |
| Tél.: 274-8274 | Tél.: 529-0665 | Tél.: 366-7933 | Tél.: 569-5927-8 |

ÉCOLE DÉTENANT UN PERMIS EN VERTU DE LA LOI DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES PRIVÉES

S'il vous plaît, faites-moi parvenir votre dépliant concernant vos cours d'esthétique et de "visagiste" Fernand Aubry, Edith Serei.

Nom .....

Adresse .....

Téléphone .....

L.D. 5-12-68

**vita**

**le yogourt**

# condition féminine

## L'UNICEF réclame l'aide de la population adulte

Malgré une campagne amorcée dans le but d'inciter la population à réduire leurs envois de cartes de Noël, l'UNICEF désire rappeler que sa vente annuelle de cartes de Noël rapporte $1,000,000 aux fonds de l'Aide à l'Enfance.

"Il nous est difficile de croire que la population se désintéressera de l'envoi de cartes de Noël, nous dit Mme D. J. Keane du bureau montréalais de l'UNICEF, parce qu'elle est trop consciente des besoins actuels des enfants de pays défavorisés."

Le soir de l'Halloween, les enfants eux-mêmes font leur part, à l'occasion des fêtes, c'est au tour des adultes de manifester leur encouragement à l'UNICEF par l'achat de cartes qui sont l'oeuvre d'artistes de renommée mondiale. On sait que les souhaits sont inscrits en cinq langues dans les cartes de l'UNICEF. L'organisme met également en vente un calendrier imprimé en deux langues et qui se vend $2.

On peut évidemment se procurer ses cartes aux deux bureaux principaux de l'UNICEF à Montréal: 1832 ouest, rue Sherbrooke, et 5890 avenue Monkland. Toutefois pour la première fois cette année, de grands magasins comme Steinberg ont autorisé l'UNICEF qui est un organisme sans but lucratif à utiliser des rayons dans leurs succursales de Fairview, Longueuil, Rockland, Galeries d'Anjou, Chemin de la Reine Marie, etc. pour distribuer ces cartes de Noël.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance fut créé en décembre 1946 pour fournir une aide d'urgence aux enfants qui avaient été victimes de la guerre. Plus tard, l'UNICEF devait élargir ses activités, de manière à y inclure des programme d'assistance dans les domaines de la santé et de la nutrition.

En dépit de la limitation de ses ressources, l'UNICEF a été en mesure d'assister des programmes en faveur de l'enfance dans plus de 130 pays et territoires. Le financement de cet organisme dépend entièrement des contributions volontaires.

## Chronique du consommateur

**"Cuisine française pour Canadiens"**, c'est le livre de recettes que plusieurs d'entre nous attendions depuis longtemps. C'est le cadeau que nous offre juste à temps pour la période des fêtes Rose Montigny qui a écrit spécialement à l'intention de la Canadienne un livre de cuisine en prenant le soin de n'employer que des termes de chez nous avec les mesures et les produits qui nous sont familiers. Finis les calculs compliqués pour convertir en onces les litres, en litres les grammes. Grâce à ce livre, vous ne risquerez plus de rater un plat parce que vous n'aurez pas su calculer correctement.

D'autre part, l'appellation cuisine française fait souvent peur, car pour plusieurs, c'est synonyme de préparations savantes. Mais les recettes de cet ouvrage ont été conçues en respectant les croyances de Curnonsky: "En cuisine comme dans les arts, la simplicité est le signe de la perfection." C'est donc un livre à la portée de toutes les cuisinières, les cordons bleus comme celles qui ont envie de le devenir.

Rose Montigny n'en est pas à son premier livre. Elle a déjà publié aux éditions Larousse, "La cuisine à travers le monde" et "Les cuisines régionales". C'est parce qu'elle avait la "meilleure table" de Grenoble qu'un jour, ses amis la prièrent d'écrire un livre de cuisine. On s'en rend vite compte en parcourant ses recettes.

Au début du volume, on trouve un lexique très utile parti-

culièrement pour les non-initiés. Ce qui plaît également dans ce livre, ce sont les nombreuses recettes pour apprêter les légumes: cet aspect de la cuisine est souvent négligé dans les livres canadiens ou américains.

Ce livre de cuisine était devenu une nécessité au Québec: on ne peut que féliciter l'auteur et les éditeurs d'en avoir pris l'initiative.

### Déjà le temps d'y penser

Les femmes prévoyantes ont déjà fait leur traditionnel gâteau aux fruits pour la période des fêtes ou se préparent à le faire ces jours-ci. Vous n'avez par le temps, regrettez-vous? Il faut alors en acheter un déjà prêt. Nous avons goûté à celui des boulangeries Weston; nous vous le recommandons car il est de bonne qualité.

Si vous n'avez pas le temps de consacrer de longues heures à la cuisine, voici par contre une recette vite-faite de friandises qui se conservent facilement. Elle nous a été fourni par la section des consommateurs du ministère de l'agriculture du Canada.

### Les bâtonnets au miel

2 oeufs battus
3/4 tasse de miel
1/2 c. à thé de vanille
1/2 tasse de gruau d'avoine
2 c. à table de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
1/4 c. à thé de sel
1 tasse de dattes hachées
1/4 tasse de noix hachées

Mêler oeufs, miel, vanille et gruau. Tamiser les ingrédients secs. Incorporer à la préparation. Ajouter dattes et noix puis verser dans un moule carré de 9 pouces. Cuire à 325°F, 25 à 30 minutes. Refroidir et couper en bâtonnets. Quantité: 3 douzaines.

**Renée R.**

* Cuisine française pour Canadiens, par Rose Montigny, Les éditions de l'homme.


ROYAL DE NEUVILLE
542-G 542-F
Pour vos cadeaux
Pour vos réceptions
*Le plus populaire des vins PÉTILLANTS, importés de France.*
$3.25 la bouteille
ROSE BLANC

LES VOUVRAY "MARC BREDIF"
590-F 544-H
Deux vins réputés,
Pour vos cadeaux
Pour vos réceptions
Demi-sec PETILLANT $3.25 la bouteille
Demi-sec MOUSSEUX $4.75 la bouteille
Importés de France

M. ÉDOUARD
Décorateur agent-manufacturier
sur rendez-vous
MEUBLES • TAPIS • DRAPERIES
Escompte 25% en gros
388-4548

La Boutique "ELLES"
NOUVELLE ADRESSE
1454 rue DRUMMOND
Tél.: 842-4053
vous offre 25% de réduction sur la lingerie française:
JESOSS • CHARMEREINE • STAR

Ces jeunes "Sautilleux" sont-ils vos enfants?
Nous les surnommons les "PETITS MICROBES" même si nous sommes quelquefois tentés de les appeler autrement. Toutefois, chez A. Gold & Sons nous reconnaissons votre garçon pour le jeune homme qu'il est vraiment — indépendant, il sait ce qu'il veut et il veut choisir SES PROPRES STYLES de vêtements.
C'est pourquoi nous avons créé deux BOUTIQUES DE GARÇONS pour vos "PETITS MICROBES" de 8 à 14 ans et PLUS. Oui c'est un véritable Charivari de Jeunesse que vous pourrez voir et auquel vous pourrez prendre part en vous rendant à nos magasins de FAIRVIEW et des GALERIES D'ANJOU.
CALCUTTA NEHRU $39.95
LE NORFOLK $49.95
ST-CHARLES $34.95
Vous COMMUNIQUEREZ
Lorsque vous le laisserez satisfaire ses goûts sophistiqués vous deviendrez alors des parents compréhensifs.
MICROCONSEIL
pour les mamans.
Ouvrez un compte courant sur simple demande.
A. Gold & Sons
MONTRÉAL
"Sons Shop"
OUVERT TOUS LES SOIRS
FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE & LES GALERIES D'ANJOU
Stationnement gratuit aux deux endroits pour 5,000 "PETITS MICROBES" et leurs parents.

Il n'en coûte pas plus pour s'assurer la beauté et la qualité d'un diamant Birks.
Et les conditions de paiement sont faciles.
$475.00 $750.00 $900.00
$200.00 $250.00 $425.00
$250.00 $125.00 $ 37.50
Si, comme la plupart des jeunes gens, vous êtes prêt à payer l'équivalent d'un mois de salaire pour une bague de diamant, pourquoi ne pas obtenir la qualité Birks? En plus de conseils judicieux et appropriés, vous trouverez chez Birks la plus vaste collection de bagues de diamant au Canada, à compter de $100. La garantie "Diamant Birks" et un écrin en argent sterling accompagnent chaque achat.
Diamants Birks
réputés depuis de années

# UN PRÉSIDENT DU CPR EST À L'ORIGINE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SEL LIMITÉE

## potins financiers

L'indice des industriels, compilé par le Financial Times, a monté hier sur la Bourse de Londres de 6.5 points, à 489.0. La Bourse de N-Y était de nouveau fermée hier, afin de permettre aux agents de change des E-U de mettre leurs livres à jour. Libres de l'influence nétaste de Wall Street, la Bourse de Montréal affichait une belle tenue hier et la Bourse de Toronto, l'attention des spéculateurs se portait plutôt sur les pétroles. Les valeurs françaises ont enregistré, hier, de nouveaux reculs sur la Bourse de Paris, mais ils furent moins importants que ceux de la veille.

•

Le refus du nouveau président des E-U de faire connaître le moindre détail concernant sa politique économique avant son investiture le 20 janvier 1969 est de nature à rendre bien des spéculateurs américains plutôt perplexes et nos marchés ne peuvent que s'en ressentir.

•

Imperial Tobacco s'intéresserait à Dominion Stores, selon dame rumeur.

•

MacDougall, MacDougall & MacTier Ltd viennent de publier une liste de 18 compartiments de valeurs, dans lesquels sont insérés les principaux titres avec leurs recettes par action de 1965 à 1968, leurs dividendes, les prix actuels, leurs rendements et leurs variations de 1967 à ce jour.

•

M. Gilles N. Besner, B.A., LL.L directeur de Compagnie de Fiducie Prêt et Revenu a prononcé une conférence hier après-midi devant les étudiants de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de l'Université de Montréal. Nous en terons ressortir les grandes lignes ces jours-ci.

•

L'indice des titres bancaires a touché hier sur la Bourse locale un sommet à 193.42.

Il y eut 165 faillites en octobre au Canada, soit 47 p.c. de plus que durant le mois précédent. Pour les 10 premiers mois de l'année il y en eut 1,450, soit 11 p.c. de moins que durant la même période l'an dernier, selon Dun & Bradstreet.

•

Bell Canada songerait à réunir ses filiales québécoises en 1 seule.

•

Les transactions ont été différées au début hier sur les actions de Permo et sur celles de Mill City, sur la Bourse de Toronto. Elles ont des intérêts dans une découverte d'uranoum en Saskatchewan.

•

Les actions des entreprises suivantes se vendront aujourd'hui ex-dividende tant par l'action:

Dominion Foundries & Stell Limited: ordinaire – 20 cents l'action.

Industrial Acceptance Corp. Ltd. 4½% privilégiée – $1.12½ l'action.5¾% privilégiée – 35.04 cents l'action.

National Trust Col Ltd: ordinaire – 17 cents l'action.

The Reader's Digest Association (Canada) Ltd.: ordinaire – 11 cents l'action.

Traders Group Ltd.: Class "A" et "B" – 15 cents l'action.

Westcoast Transmission Co. Ltd.: ordinaire – 25 cents l'action.

George Weston Ltd.: ordinaire – 18¾ l'action.

Fraser Compances Ltd: 10 cents par action ordinaire.

•

Au cours de la semaine terminée le 16 novembre, les ventes des grands magasins au Canada ont été de 1.1% inférieure à celles de la semaine correspondante de l'année dernière. Suivent les variations par région: provinces de l'Atlantique, – 6.2%; Québec, – 4.0%; Ontario, 9.0%; Manitoba, – 2.2%; Saskatchewan, – 5.8%; Alberta, – 8.9% et Colombie Britannique, – 12.1%.

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

### En 9 mois, United Westburne Industries Ltd a réalisé un gain de $689,000.00

Les résultats consolidés des opérations de United Westburne Industries Limited, estimés pour les neufs premiers mois de 1968, sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils sont sujets à la vérification et aux ajustements habituels de fin d'année. Pour fins de comparaison les résultats se rapportant à l'exercice 1967 ont été reconstitués afin d'y inclure ceux des filiales acquises pendant le second semestre de 1968. De plus ce tableau comprend également les résultats comparatifs des premiers semestres des deux années:

| | Premier Semestre | | Neuf Premiers Mois | |
|---|---|---|---|---|
| | 1968 | 1967 | 1968 | 1967 |
| Ventes | $28,964,000 | $27,964,000 | $27,137,000 | $44,819,000 |
| Bénéfice net avant impôts | 510,090 | 438,563 | 1,347,000 | 981,000 |
| Impôts sur le revenu | 255,000 | 210,000 | 658,000 | 463,000 |
| Bénéfice net pour la période | $ 255,090 | $ 228,563 | $ 689,000 | $ 518,000 |

Le chiffre d'affaires pour la période sous revue fait état d'une augmentation de 10% par rapport à 1967 tandis que les bénéfices ont augmenté de 33%. A cet égard il est significatif de constater que les ventes et bénéfices du troisième trimestre révèlent des augmentations respectives de 16% et de 50% sur le troisième trimestre de l'an dernier.

Pendant le troisième trimestre United a acheté toutes les actions de Turret Supply Company Limited une petite société associée dont le siège d'exploitation est à Chatham, (Ontario). Cette entreprise sert également l'industrie pétrolière du Sud-Ouest de l'Ontario en matériel et équipement spécialisés pour le forage et l'exploitation des champs pétrolifères. Finalement, en août dernier, United a ouvert une nouvelle succursale à St-John's (Terre-Neuve) ce qui porte à 43 le nombre de succursales exploitées par ce groupe à travers le Canada.

### Fusion éventuelle d'United Westburne avec Commonwealth et Trimac

L'approbation de principe a été accordée par les administrateurs de United Westburne Industries Limited pour la fusion éventuelle de Commonwealth Petroleum Services Ltd. et de Trimac Transportation Limited avec United Westburne Industries Limited qui se portera acquéreur de toutes les actions en circulation de ces deux sociétés. Cette mise en commun d'intérêts a fait l'objet d'un communiqué des présidents respectifs de ces trois entreprises: M. John A. Scrymgeour, M. J.R. Bud McCaig et M. Lucien Cornez à l'issue d'une réunion du Conseil d'Administration de Westburne tenue ces jours-ci à Montréal.

Cette proposition de fusionner a été établie d'après les états financiers des trois sociétés concernées, y compris les estimations pour l'année 1968. Elle est sujette à l'approbation par les actionnaires de Westburne des changements nécessaires qui devront être proposés à la capitalisation de la société lors de l'assemblée annuelle qui se tiendra en mars prochain.

### Les 3 entreprises fusionnées auront un chiffre d'affaires, excédant les $100,000,000

United Westburne Industries Limited dont l'activité principale jusqu'en 1964 était l'exploration et la production pétrolières, est actuellement la plus importante chaîne canadienne de distribution en gros de matériel de plomberie et de chauffage par l'entremise de ses 43 succursales à travers le Canada.

Commonwealth Petroleum Services Ltd. dont l'activité principale est le forage sous contrat de puits pétroliers ainsi que la distribution de produits relatifs à cette industrie, est depuis nombre d'années l'entreprise canadienne la plus importante dans ce domaine. La société possède une participation dans Panartic Oils Ltd. un important programme d'exploration et de mise en valeur dans le nord canadien. De plus, Commonwealth Petroleum Services Ltd. détient d'autres investissements substantiels y compris approximativement 45% des actions en circulation de United Westburne Industries Limited.

Trimac Transportation Limited est le plus important transporteur canadien de marchandises liquides ou solides en bloc ou en quantités par l'intermédiaire d'une flotte d'unités routières spécialement conçues. Les opérations de Trimac s'étendent à travers le Canada et à destination ou en provenance des E-U, y compris l'Alaska.

Sur une base combinée les actifs totaux du groupe excéderont 60 millions de dollars et son chiffre d'affaires sera supérieur à 100 millions de dollars par an.

### La Bourse de Montréal notifiée hier de l'approbation en principe, de la fusion projetée ci-dessous

La Bourse de Montréal a été avisée hier qu'il y a eu approbation en principe de la fusion de Commonwealth Petroleum Services Ltd, et de Trimac Transportation Limited avec United Westburne Industries. Cette dernière se portera acquéreur de toutes les actions en circulation des 2 entreprises, sous réserve de certaines conditions et de l'approbation par les actionnaires au cours d'une assemblée qui aura lieu en mars 1969. Westburne Industries offrira, aux détenteurs d'actions de Commonwealth Petroleum Services Ltd, deux actions de United Westburne pour chaque action de Commonwealth, en circulation, plus un montant comptant d'environ $4.00 l'action. Aux actionnaires de Trimac Transportation Limited, Westburne émettra 1,048,000 actions ordinaires, provenant de son capital. Des détails complets de la transaction proposée seront envoyés aux actionnaires de chaque entreprise le plus tôt possible.

Commonwealth Petroleums Services Ltd détiendrait actuellement 713,266 actions d'United Westburne Industries Limited, dont M. Lucien Cornez est le président. Compte tenu de l'émission des actions précitées en faveur de Trimac Transportation Limited, le capital consolidé d'United Westburne Industries Limited sera de 3,825,000 actions.

**Marcel CLEMENT**

### NOUVEAU PRESIDENT A TEXACO

A. G. FARQUHARSON

Le Conseil d'administration de Texaco Canada Limited annonce l'élection de M. A. G. Farquharson au poste de président de la compagnie.

Le nouveau président entrera en fonction le 1er janvier 1969. Il succède à M. Frank M. Dawson, président depuis 1963, qui a demandé de prendre sa retraite après 40 années de service. Le Conseil a approuvé cette demande qui entre en vigueur le 31 décembre.

M. Farquharson est vice-président (raffinage) depuis 1952 et administrateur de la compagnie depuis 1957. Originaire de Dundas (Ont.) M. Farquharson est diplômé en sciences de l'université Queen's (chimie et métallurgie). Il entra au service de la compagnie en 1931 à Montréal et il a occupé des postes de commande aux raffineries de Montréal et de Toronto avant d'être nommé directeur adjoint du service de raffinage en 1943, et directeur en 1945.

## Bourse de Montréal

*Banques et papeteries, encore soutenues sur la place locale*

MONTREAL (PC) – Les Banques ont effectué les gains les plus importants mercredi à la Bourse de Montréal tandis que les autres secteurs ont encaissé des gains fractionnaires dans des échanges intenses.

L'indice composé a haussé de .08 à 184.59 et celui des industrielles de .01 à 191.96. Le volume d'actions transigées s'élevait à 1,665,800 comparativement à 1,501,979. Les gains l'ont emporté sur les pertes par 67 à 57.

United Weston B a grimpé de 1 1-2 à 16 1-2, Radio Engineering 1 1-4 à 47 et Rolland B 1 à 9. B.C. Telephone a perdu 1 1-8 à 64 3-8.

Parmi les valeurs les plus actives, Dominion Stores a amassé 1 1-8 à 15 5-8 et Steinbergs A 1-8 à 14 1-2. Stelco a cédé 5-8 à 27 1-8 et Canadian Breweries 1-8 à 8 7-8.

Canadian International Power, Southam and Crown Zellerbach A ont acquis A chacun à 36, 16 et 20 respectivement.

Denison a perdu 1 à 69 et Imperial Oil 1-4 à 81 3-4. Crusade a gagné 40 cents à $1.60 parmi les spéculatives minières et pétrolières à la Bourse canadienne.

## Bourse de Toronto

*Avances modérées hier sur le marché minier*

TORONTO (PC) – La Bourse de Toronto a clôturé mercredi avec des gains fractionnaires. Le volume d'actions transigées s'élevait à 5,972,000, le plus important de l'année.

Permo a gagné sept cents à 91 cents, Dynamic six cents à $2.01, et Mill City trois cents à $2.08 et Consolidated East Crest 50 cents à $2.50 et New Continental 25 cents à $3.95.

Aux industrielles, Canadian Industrial Gas a majoré de 1 1-8 à 24 5-8, Pitts Engineering 1 à 21, Shully 1 à 19 et Canadian Tire A 1 à 65.

Parmi les plus actives, OSF Industries a haussé de 1 3-4 à 23 1-2 et Brinco 1-8 à 5 1-8. Dominion Stores a acquis 3-4 à 18 1-2.

United Westbourne a avancé de 1 1-2 à 16 1-2 et Noranda 1-8 à 63 1-4. Highland-Bell a cédé 20 cents à $6.20 et Leitch 15 cents à $3.80.

Giant Yellowknife a majoré de 3-4 à 12 1-4 et Doma 1-4 à 75.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 272 à 258.

## Int. Utilities s'intéresse à Brazilian Traction

(CNW) – M. John M. Seabrook, Président de International Utilities Corp. a annoncé aujourd'hui que sa compagnie avait porté sa participation dans la Brazilian Light and Power Co., Limited, environ 1,800,000 actions, soit un peu plus de 10 pour cent du capital- actions en circulation.

Plus tôt cette année, la compagnie avait annoncé qu'au cours d'une certaine période de temps elle avait fait l'acquisition de huit pour cent des actions de la Brazilian, en soulignant toutefois qu'elle n'avait aucunement l'intention de chercher à obtenir la majorité des actions.

M. Seabrook a ajouté, "Nous croyons dans l'avenir à long-terme de la Brazilian Light and Power et nous avons pleine confiance dans la compétence de sa direction. Bien que notre participation ait augmenté graduellement, je tiens à répéter que nous n'avons pas l'intention d'obtenir la contrôle de l'exploitation de cette compagnie. Pour nous, il s'agit tout simplement d'un bon placement dans notre portefeuille."

## Comptant cette année 75 ans d'existence

Comme on sait, le siège social de la Société Canadienne de Sel Limitée se trouve dans notre ville, dans l'édifice Canada Cement. Cette entreprise progressive célèbre cette année son 75ième anniversaire.

En 1893 à Windsor, Ontario était en effet construite une raffinerie et au cours du mois de novembre les premières expéditions de sel avaient lieu. Une société avait été formée par Sir William Van Horne le président du C.P.R. afin d'exploiter les ressources naturelles de cette région du sud de l'Ontario et par le fait, l'achalandage du chemin de fer y trouvait son profit. Le nom de commerce "Windsor" fut adopté dès le début et les produits portant ce nom furent connus d'un océan à l'autre quelques années plus tard.

En 1928 le contrôle de la Canadian Salt Company Limited passa aux mains de Canadian Industries Limited, les 23 années suivantes virent la société s'implanter solidement au Canada et ses produits remplacèrent graduellement les importations. En 1951 la société passa à d'autres mains et il s'en suivit une période d'expansion remarquable. Aujourd'hui la Société canadienne de Sel, Limitée, manufacturier de sel Windsor distribue toute une gamme de produits "Windsor" pour satisfaire à tous les besoins; elle exploite actuellement quatre usines de sel raffiné et deux mines de sel gemme. Une cinquième usine de sel raffiné est en construction près de Régina. Les profits de la société en 1951 avaient été un peu moins de $1,000. Le dernier exercice financier s'est terminé avec un profit de $2,675,000.

La Société canadienne de Sel, Limitée a des bureaux dans toutes les villes principales du Canada et a pour but de satisfaire à la demande croissante en poursuivant agressivement une politique d'innovation tant au niveau de la production que de la distribution.

Comme nous avons fait ressortir les activités de cette entreprise lors de la publication de son rapport annuel au début de cet automne, nous nous garderons donc d'y revenir. Nous croyons, toutefois, opportun de rappeler que son actif et celui de ses filiales atteignait les $29,284,369.00 à la fin du dernier exerice financier et que les recettes retenues dans l'entreprise étaient de $22,499,717 vs $20,574,654 précédemment.

## L-G. Beaubien-J.L. Lévesque Inc. à la page

*Installation du 1er téléscripteur électronique au pays*

CHICOUTIMI (PC) – La compagnie L. G. Beaubien – J.-L. Lévesque dotera sa succursale de Chicoutimi du premier téléscripteur électronique au Canada pour la transmission des cotes des bourses de Montréal et de Toronto, sur un tableau.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Gilbert Gravel, agent de change, dans une entrevue à Chicoutimi, précisant que la nouvelle machine sera installé dès que la compagnie prendra possession de ses nouveaux locaux.

M. Gravel a ajouté que les nouveaux bureaux de sa compagnie seront logés dans un immeuble dont la construction devrait être complétée en février prochain.

## Réserves d'or des E-U, plus élevées

WASHINGTON AFP – Les réserves d'or des Etats-Unis ont augmenté de quelque 73 millions de dollars pendant le troisième trimestre de cette année, annonce le département du Trésor en ajoutant que cette hausse est due en grande partie aux achats de métal à la France.

Le département déclare que pendant le trimestre terminé le 30 septembre, le les Etats-Unis ont acheté pour 240 millions de dollars à la France, ce qui porte les achats totaux à ce pays à 460 millions de dollars pendant les six premiers mois.

Pendant cette période, les Etats-Unis ont augmenté leur stocks d'or d'environ 50 millions de dollars après la perte de $1,362,00,000 subie pendant le premier trimestre de cette année. La trésorerie américaine signale les autres transactions suivantes pendant le troisième trimestre 1968: vente de $49.9 millions d'or à l'Algérie, de $24.9 millions à Singapour, de $25 millions à l'Arabie séoudite et de $23.9 millions au Kuweit et achat d'or aux Philippines.

A la fin septembre, le stock d'or des Etats-Unis s'élevait à $10,788,000,000.

## Cours de l'or

PARIS Reuter – Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 67.50 comparativement à 66.00 la veille.

L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 162.56 comparativement à 162.60 mardi.

LONDRES REUTER – Le prix de l'or était en hausse hier sur les marchés mondiaux alors que les courtiers en devises, prévoyant des troubles industriels accrus et inquiets de la détérioration de la situation au Moyen-Orient, ont de nouveau fait confiance au précieux métal.

Sur le marché de Londres, le prix de l'once d'or fin a grimpé de 50 cents à $40.75 US soit le prix le plus élevé depuis le mois de juillet. Même à ce nouveau prix, les acheteurs d'Allemagne de l'Ouest et de Zurich ont afflué.

## À noter...

Les actions de United Westburne ont grimpé hier en bourse de 1 5-8 points a 16, acause de la nouvelle ci-dessous. Les actions de la classe A de la Corporation de Finance Labrador (Labrador Acceptance) viennent d'être rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne. Cette dernière a été notifiée par la Société Trust Royal, en qualité de fiduciaire pour les actionnaires, qu'elle a pris possession de plus de tous les actifs de Labrador, en vertu de l'accord fiduciaire en cours et d'une charge flottante.

•

La Bourse Canadienne a été avisée que la Commission des valeurs mobilières du Québec a émis un ordre, le 2 décembre 1968, ordonnant à tous les agents de change enrégistrés conformément à la section 63 de la loi des Valeurs de ne pas effectuer aucune transaction sur les titres de Crédit St-Laurent Inc et sur ceux et de Labrador Acceptance Corporation, actuellement émis et en circulation. En conséquence, tous les courtiers enrégistrés doivent cesser toute transaction et de désister immédiatement de toute commande sur les dits titres.

•

A la demande de la Canadian Bronze Co. Ltd., les actions privilégiées de la compagnie, 5% cumulatif, ont été rayées de la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à la fermeture de cette dernière hier le 4 décembre 1968.

## Dette de $1,000,000 effacée par Magnetics International Ltd.

(CNW) – M. R.P. Mills, président de Magnetics International Ltd., a annoncé hier que l'émission de $1,000,000 en obligations sans garantie convertibles et rachetables à 7 pour cent que la Magnetics International avait offerte au public le 30 avril 1967, avait été entièrement convertie en actions ordinaires.

M. Mills a ajouté que la compagnie n'avait plus de dettes en souffrance à l'heure actuelle, sauf l'émission de $375,000 d'obligations sans garantie convertibles à 7 pour cent qui sera remise à la Merrill Island Mining Corp., Ltd., comme remboursement d'emprunts en souffrance. Les nouvelles obligations sans garantie convertibles seront converties après le 31 mars 1969 au montant de $3.75 par action. Du 30 septembre 1969 au 30 septembre 1971 le prix de conversion sera de $4.00 par action, passant ensuite à $5.00 par action jusqu'au 30 septembre 1973.

La compagnie a reçu $710,000 au comptant à la suite de la récente offre de droits de souscription aux actionnaires.

## Indices à Toronto

| | Ind. | Gold | B M | WO |
|---|---|---|---|---|
| Hier | 187.39 | 224.58 | 112.50 | 238.99 |
| La veille | 187.29 | 222.25 | 113.10 | 239.76 |
| Sem. der. | 185.35 | 218.51 | 112.02 | 235.50 |
| Mois der. | 180.65 | 206.08 | 114.25 | 227.37 |
| Ann. der. | 162.98 | 184.04 | 102.78 | 221.32 |
| 1968 H. | 187.76 | 260.79 | 115.96 | 240.04 |
| 1968 B. | 144.46 | 179.29 | 95.06 | 165.71 |
| 1967 H. | 172.41 | 206.30 | 111.40 | 225.00 |
| 1967 B. | 147.65 | 142.30 | 85.88 | 130.15 |

## Valeurs minières hors-liste

**Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd. Suite 1522 Royal Bank of Canada Building, Place Ville-Marie Montreal 2, Que.**

| STOCK | Off. | Dem. | STOCK | Off. | Dem. | STOCK | Off. | Dem. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| ABETA | 12 | 15 | GANDA SILVER | 12 | 15 | NEW BASKA | 5 | 15 |
| ABITIBI A | 3 | ½ | GASPE COPPER | 44 | 6 | NEW INSCO | 16 | 19 |
| ACONIC | 1 | 2 | GASPESIA | 30 | 40 | NEW LORIE | 8 | 10 |
| ADVANCE RL | 4 | 6 | GOLD STAR | 3 | 6 | NEW M. COPPER | 3 | 5 |
| ALBATROSS | 10 | 15 | GREAT L. NICKEL | 6 | ½ | NEW PASCALIS | 35 | 45 |
| ALSCOPE | 1¾ | 2 | GREAT L. SILVER | 80 | 90 | NIPIRON | 20 | 25 |
| AMAL MNG | 5 | Bid | HUCAMP | 75 | 85 | NORQUE | 5 | 8 |
| AMER CHIB | 2 | 5 | IMP. MIN. | 20 | 5 | NORTH BORD | 20 | 4 |
| AMERIC | 50 | 60 | INDEPENDENT | 2 | 4 | NORTH SHORE | 50 | Bid |
| BALD MTN | 2 | 4 | JACK WAITE | 2 | 5 | NOUVELLE | 30 | Bid |
| BEACON | 23 | 7 | JUBILEE | 60 | 80 | OKLEND | 1 | 2 |
| BEAUPORT H | 12 | 17 | JUMA | 4 | 6 | PRADO | 5½ | ¾ |
| BOMA CH'B | 12 | 18 | KEKAGAMA | 5 | 7 | QUE URAN | 64 | 8 |
| BORDUN | 32 | 7 | KUKATUSH | 4 | ½ | QUEJO | 4 | 6 |
| BRACE MAC | 9 | 11 | L. B. HOUSE | 12 | 15 | RADEX | 130 | 130 |
| CAMBRIDGE | 11 | 13 | LEEDS MTLS | 9 | 12 | RADIO HILL | 45 | 55 |
| CHESBAR | 37 | 40 | LUN. ECHO | 25 | 30 | RAM PETE | 250 | 75 |
| CHIB TOWN | 30 | 5 | MADEX | 10 | 20 | RAND MAL | 1 | 3 |
| CLERO | 23 | 7 | MAIN OKA | 2 | 7 | SCANDIA MINING | 42 | 7 |
| CLEARWATER | 45 | 50 | MARTIN BIRD | 1 | 2 | SEAWAY | 2 | 4 |
| CONS SHUNSBY | 25 | 30 | MATTAGAMI EX | Off | 5 | SULLICO | 5 | 6 |
| CRESWELL | 70 | 80 | MIDLAND NICKEL | 90 | 5 | TAGAMI | 10 | 15 |
| CUVIER | 2 | 5 | MOGAR | 85 | 90 | THUNDER BAY | ⅛ | ¾ |
| DELESSEPS | 60 | 5 | MOLYBIA | 10 | 15 | TRI-HOPE | 3½ | 4 |
| DORAL | 100 | Bid | MT. CARTIER | 25 | 35 | WACO PETE | 5 | 8 |
| DUBISSON | 3 | 5 | NAGANTA | 80 | 90 | WATSON LAKE | 1 | 3 |
| DUCROS | 54 | 9 | NTL. MAL. | Z75 | 85 | WEEGEE | 75 | 125 |
| EXPO UNGAVA | 70 | 80 | NEMROD | 50 | 60 | WESTVILLE | 5 | 15 |
| FREBERT | 15 | 17 | NEW ASSOC DEVP | 4 | 7 | YOUNG DAVE | 16 | 19 |

### NOMINATION CHEZ OCTO

M. P. Dell'Aniello

M. Gaston Hérald, président du Conseil d'Administration du Laboratoire Octo Ltée, annonce la nomination de M. Paul Dell'Aniello comme membre du Conseil.

M. Dell'Aniello est diplômé de H.E.C. de Montréal et est Ph. D (Administration et Finance) Columbia, 1965. Directeur du Centre de Perfectionnement en Administration à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 1968, il est aussi professeur d'administration et de finance à la même institution. M. Dell'Aniello est de plus Directeur d'Unigesco (cie de gestion) et de l'Unique (cie d'assurance-vie) ainsi que collaborateur à la revue Commerce.

## Les lauréats de la Compagnie Canada Permanent Trust

TORONTO (PC) – M. Charles F. Mackenzie, président de la compagnie Canada Permanent Trust, a proclamé les noms des cinq lauréats d'un concours national de littérature.

Au nombre de ces lauréats se trouve Mlle Isabelle Paradis, de Montréal. Le concours était ouvert à tous les étudiants des collèges secondaires du Canada. Les participants devaient écrire environ 2,500 mots, sur n'importe quel sujet.

Parmi les 20 autres étudiants qui ont remporté des prix de $100 chacun, se trouvent, au Québec, Thérèse Dufresne, d'Outremont, Hélène Racicot, de Montréal, Benoît Blangez, de Québec et Sylvie Laliberté, de Montréal.

## Entreprise conjointe, au Brésil, de la Banque Royale – Bank of America

*Actifs combinés de plus de $32,000,000,000.00*

La plus grande banque du Canada et la plus grande banque des Etats-Unis viennent de s'associer dans une entreprise bancaire commerciale au Brésil.

Bank of America, dont le siège social est en Californie, a acquis cinquante pour cent des actions de Banco Real do Canada S.A., jusqu'à présent filiale à propriété entière de la Royal Bank of Canada International Limited, de Nassau (Bahamas).

Cette participation conjointe, annoncée au Brésil, a été confirmée hier par M. W. Earle McLaughlin, chairman et président de la Banque Royale du Canada, société mère de Royal Bank International, et par M. Rudolph A. Peterson, président de Bank of America.

Banco Real do Canada, fondée au début des années 20 pour former des succursales de la Banque Royale du Canada et constituée par la suite au Brésil, a son siège social à Rio de Janeiro et possède des agences à Sao Paulo, Santos et Recife, soit quatre bureaux au total.

Bien que Bank of America ait été active pendant de nombreuses années dans le financement de l'industrie et du développement au Brésil, elle n'y a jamais offert un service bancaire complet, ce qu'elle pourra faire dorénavant grâce à sa participation conjointe aux affaires de Banco Real. Elle a un représentant à Rio et trois autres représentants ailleurs en Amérique latine, et maintient dans d'autres pays de l'Amérique du Sud, de l'Amérique centrale et des Antilles 35 bureaux offrant un service bancaire complet.

"Nous sommes très heureux de nous unir à la grande entreprise qu'est la Banque Royale du Canada pour lancer cette initiative en Amérique latine, où elle joue depuis longtemps un rôle constructif d'importance", a dit M. Peterson.

Pour sa part, M. McLaughlin a déclaré: "Nous sommes sûrs que la participation de Bank of America aux affaires de Banco Real do Canada au Brésil va être très utile à celle-ci. La compétence internationale de Bank of America et les rapports qu'elle maintient avec le monde entier viennent ainsi s'ajouter à ce que la Banque Royale est en mesure d'offrir."

M. McLaughlin a ajouté qu'on envisage la possibilité de changer le nom de la banque brésilienne de façon à tenir compte de l'apport de Bank of America.

Le président de la banque américaine a dit que l'emplacement des bureaux de Banco Real a été un facteur d'importance dans la décision de Bank of America d'entreprendre cette participation.

Sao Paulo est le principal centre industriel et commercial du pays, et connaît présentement le taux d'expansion le plus rapide en Amérique latine. Rio de Janeiro est le second centre industriel et commercial du pays, en importance, et son plus grand port.

L'actif de la Banque Royale est de $8.74 milliards, et celui de Bank of America, de $23.3 milliards.

La nouvelle de la participation a été annoncée au Brésil par M. T.H. Kennedy, président de Banco Real, et par M. J.P. Hutchison, président de la Royal Bank of Canada International Limited, filiale à propriété entière de la Banque Royale du Canada.

FONDS MUTUELS
AMERICAN GROWTH FUND
GROWTH EQUITY FUND
FEDERATED GROWTH FUND
GROUP INCOME SHARES
MUTUAL ACCUMULATING FUND
MUTUAL GROWTH FUND
ALL CANADIAN COMPOUND FUND
ALL CANADIAN VENTURE FUND
Lequel vous convient ?
Laissez-nous vous conseiller
GRENIER RUEL & CIE INC.
Québec 522-5251
Montréal 878-3307

"As-tu entendu parler de la fille qui...?"

Pour que vos histoires se répandent... il faut les répandre autour d'un
REFROIDISSEUR D'EAU MINÉRALE NATURELLE
Laurentian.
Pour le bureau ou la maison
Téléphonez: 522-3138

Vente d'avant Noël
D'excellents cigares importés
Vente
Monarim Rég. 26¢ 20¢
A Belo Cubana Rég. 42¢ 35¢
Panatela Rég. 85¢ 65¢
G.G.G. Rég. 90¢ 70¢
Corona Imperial Rég. 1.00 75¢
Faits à la main de vieux tabac bien sec avec filtre long.
HENRI POUPART LTÉE
(depuis 1905)
1331 ouest, rue Ste-Catherine.
842-5794

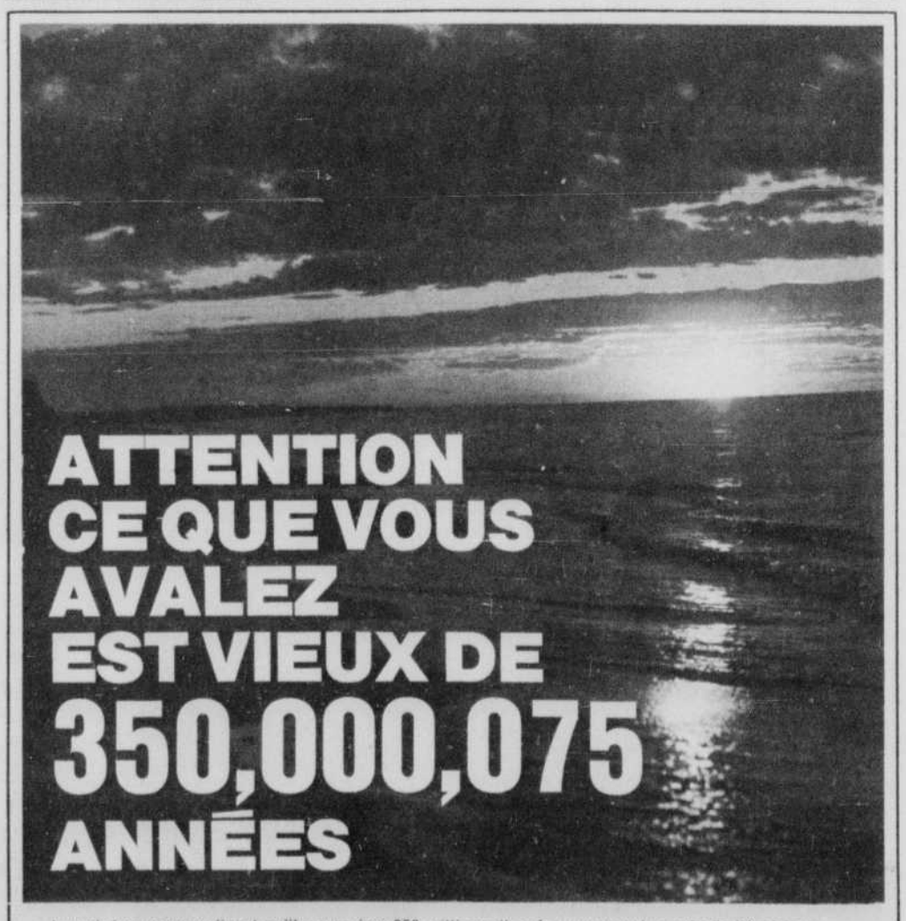

Les géologues nous disent qu'il y a environ 350 millions d'années une grande partie de l'Amérique actuelle était recouverte par les océans, ou par des bras de mer. En certaines régions, qui forment maintenant le sud-ouest de l'Ontario, les prairies et le nord-est de la Nouvelle-Ecosse, il existait de grandes baies où l'évaporation par le soleil était si active que les eaux qui y reposaient devenaient quelquefois plus concentrées que l'océan lui-même. A la longue, ces eaux devenaient si concentrées qu'elles étaient saturées de sel en solution et que des cristaux de sel se déposaient au fond. Ce phénomène se continuant durant plusieurs milliers d'années détermina la formation d'épais gisements de sel. Les mers se retirèrent plus tard et le résidu de ces baies se dessécha; puis, à mesure que les périodes géologiques passèrent, les couches de sel comme le reste furent recouvertes par les débris des époques suivantes... jusqu'à notre arrivée il y a 75 ans.
LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE SEL LIMITÉE, — FABRICANTS DE SEL DE TABLE WINDSOR

# BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

**Industrielles**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 16890 | $9½ | 9¼ | 9½ | -⅛ |
| Abitbi 7½p | 120 | $57¼ | 57 | 57¼ | +⅛ |
| Acklands | 1075 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | +⅛ |
| Acklands p | z75 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Acklnd 2p | 200 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | |
| A.G.F.M | 25 | $59 | 59 | 59 | |
| Aimco Ind | 350 | $17 | 16⅞ | 16⅞ | -⅛ |
| Alt Gas | 13567 | $38⅜ | 37¾ | 38 | -⅜ |
| Alta Gas w | 4024 | 815 | 800 | 815 | -10 |
| Alta Nat | 5202 | $25¼ | 25 | 25⅛ | -⅜ |
| Algo Cent | 1450 | $10¼ | 10 | 10¼ | |
| Algoma St | 1485 | $20¾ | 20⅝ | 20½ | -¼ |
| Alcan | 2124 | $28¾ | 28½ | 28½ | -⅛ |
| Alcan pr | 2690 | $35¾ | 35⅝ | 35⅝ | -½ |
| Alumin pr | 200 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Anglo-cn | 3625 | $7⅛ | 6¾ | 7⅛ | +⅜ |
| Anglo-c pr | z10 | $16 | 16 | 16 | |
| Ang CT 265 | z10 | $39 | 39 | 39 | |
| Ang CT 315 | 102 | $46 | 46 | 46 | +1 |
| Anthes A | 100 | $48½ | 48½ | 48½ | +2½ |
| Anthes B p | z10 | $82 | 82 | 82 | |
| Argus | 760 | $17⅛ | 17½ | 17½ | -¼ |
| Args 260 p | 76 | $38 | 38 | 38 | -1 |
| Argus B pr | 175 | $40 | 40 | 40 | -¼ |
| Argus C pr | 1305 | $13¾ | 13½ | 13¾ | +¼ |
| Asbestos | 485 | $23½ | 23⅛ | 23¼ | -¼ |
| Ash Tem A | z10 | $91 | 91 | 91 | |
| Atco Ind | 1260 | $24¾ | 24½ | 24½ | +¼ |
| Atl Sugar | 5090 | $6⅛ | 6 | 6 | -⅛ |
| Atl Sug A | 600 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | +¼ |
| Atl S unit | 25 | $103 | 103 | 103 | |
| Auto Elec | 665 | $22 | 21½ | 21½ | -1 |
| BahC D | 17900 | 105 | 100 | 100 | |
| Bk Mtl | 10604 | $16⅝ | 16⅛ | 16⅛ | |
| Bank N S | 2282 | $26 | 25¼ | 26 | +⅛ |
| Bartaco | 2600 | $18⅛ | 18 | 18⅛ | +⅜ |
| Bathrst p | 300 | $13 | 13 | 13 | |
| Beaver L | 1175 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | +⅛ |
| Becker B p | 350 | $17⅛ | 17 | 17 | -⅛ |
| Beldng Wt | 400 | 340 | 335 | 340 | +10 |
| Bell Canad | 7680 | $47¾ | 47⅛ | 47½ | -⅛ |
| Block Bros | 1155 | $19½ | 19⅛ | 19½ | -⅛ |
| Bow Valy | 850 | $28 | 27⅞ | 28 | +½ |
| Bowes s | 100 | $13 | 13 | 13 | |
| Brama | 10840 | $13 | 12½ | 12¾ | +⅜ |
| Bramal w | 1340 | $11⅛ | 10½ | 11½ | +⅛ |
| Brazilian | 2098 | $18⅞ | 18⅝ | 18⅞ | +⅛ |
| BA Oil | 2609 | $48 | 47 | 47½ | +¼ |
| BC Forest | 1841 | $29¼ | 28⅝ | 29¼ | +½ |
| BC Sugar | 355 | $45 | 44¾ | 45 | +¼ |
| BC Sugar p | z40 | $17⅞ | 17⅛ | 17⅞ | |
| BC Phone | 100 | $64⅛ | 64⅛ | 64⅛ | -⅜ |
| BCPh 4½ p | z25 | $68 | 68 | 68 | |
| BCPh 1956 | z15 | $70½ | 70½ | 70½ | |
| BCPh 5.15 | 100 | $78½ | 78½ | 78½ | -½ |
| BCPh 6.80 | 325 | $26¼ | 25⅞ | 25¾ | -1 |
| Brinco | 81572 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | +⅛ |
| Brnco w | 47677 | 110 | 95 | 105 | +5 |
| Bruck B | 200 | $16¼ | 16¼ | 16¼ | |
| Buntin Rid | 100 | $12⅜ | 12⅜ | 12⅜ | +⅛ |
| Burns Fds | 2100 | $20⅞ | 20⅞ | 20⅞ | -¼ |
| CAE Ind | 2688 | $10¾ | 10½ | 10¾ | |
| Calgary P | 1325 | $27¾ | 27½ | 27¾ | |
| Calgy 540 p | 10 | $111 | 111 | 111 | -1 |
| Calvrt Dle | 6850 | 185 | 170 | 180 | -5 |
| CD Sugar | 650 | $40¾ | 39¾ | 40½ | -⅜ |
| Can Cem | 842 | $34 | 33¾ | 34 | +½ |
| Can Cem p | z11 | $21½ | 21 | 21 | |
| Can Malt | 605 | $22 | 21½ | 21⅞ | -⅛ |
| Can Malt p | 1255 | 91 | 90 | 90 | -1 |
| C Packrs | 600 | $21⅛ | 21¼ | 21¼ | +¼ |
| Can Perm | 1825 | $11¾ | 11½ | 11½ | -⅛ |
| C Safway p | z13 | $89⅝ | 89⅜ | 89⅝ | |
| CSL | 125 | $35 | 35 | 35 | -½ |
| CSL pr | 300 | 490 | 490 | 490 | |
| Cdn Brew | 8773 | $9 | 8⅞ | 8⅞ | |
| C Brew Ap | 370 | $34⅜ | 34½ | 34⅝ | -⅛ |
| CB Alum A | z200 | $19½ | 19 | 19 | |
| Cdn Can A | 400 | $8⅝ | 8½ | 8⅝ | +⅛ |
| C Chem w | 600 | 380 | 365 | 380 | |
| C Coniaur | 160 | 125 | 125 | 125 | |
| C Curtis | 3355 | 260 | 250 | 255 | -5 |
| CGE | 305 | $33 | 33 | 33 | +½ |
| CGE pr | 400 | $36 | 35¾ | 35¾ | -¼ |
| CG Invest | 25 | $63 | 63 | 63 | +½ |
| C Goldale | 354 | $33½ | 33½ | 33½ | |
| C Hydro | 800 | $20⅞ | 20⅜ | 20⅜ | +¼ |
| C Imp Bnk | 8687 | $21½ | 20⅞ | 21⅜ | +⅛ |
| CGOL | 12373 | $25 | 23½ | 24⅝ | +1⅝ |
| C Ind Gas p | 1100 | $20 | 20 | 20 | +⅜ |
| CIL | 1425 | $14¼ | 14 | 14 | |
| C Interurb | 1385 | $7⅛ | 7⅜ | 7⅛ | |
| C Intrurb p | 2295 | $13⅝ | 13⅜ | 13⅝ | +⅛ |
| C Marconi | 1700 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | -⅛ |
| CP Inve pr | 3138 | $29⅜ | 29¼ | 29⅜ | +⅛ |
| CPIn w | 23035 | 675 | 645 | 665 | +15 |
| CPR | 7550 | $76⅜ | 75¾ | 76½ | -⅛ |
| CPR $3 pr | 4470 | $10⅛ | 9⅝ | 10⅛ | +⅛ |
| CPR UK P | 200 | $7 | 7 | 7 | |
| Cdn Salt | 425 | $16⅝ | 16⅜ | 16⅝ | +⅛ |
| Cdn Tire | z24 | $77 | 75 | 77 | |
| Cdn Tire A | 960 | $65 | 64½ | 65 | +1 |
| C Uilities | 35 | $43 | 43 | 43 | -2 |
| C Util 5 pr | 25 | $71⅛ | 71⅛ | 71⅛ | -¼ |
| C Util 4½ p | z30 | $61 | 60 | 60½ | |
| C Vickers | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | +½ |
| CWN Gas | 200 | $16½ | 16½ | 16½ | |
| CWN G 4 pr | z50 | $12½ | 12½ | 12½ | |
| CWN 5½ p | 150 | $16 | 16 | 16 | -⅜ |
| C Westing | 1435 | $17½ | 17 | 17¼ | |
| Cambridg | 700 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | |
| Canron | 375 | $19 | 19 | 19 | +⅜ |
| Cap Bdg | 20915 | $6¾ | 6⅜ | 6½ | |
| Cara | 640 | $17 | 16½ | 16½ | -½ |
| Caribben | 500 | 170 | 170 | 170 | -5 |
| Carrier JD | 725 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | |
| Cassidy L | 100 | $9½ | 9⅛ | 9⅛ | -⅛ |
| CDRH | 16262 | $13⅜ | 12½ | 13⅛ | +½ |
| CDRH r | 61477 | 75 | 58 | 75 | +18 |
| Chat-Gai | z10 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Chemcell | 1675 | $11⅜ | 11⅜ | 11⅜ | -⅛ |
| Chemcl 1 p | 100 | $14 | 14 | 14 | -½ |
| Chem 175 p | 375 | $26½ | 26½ | 26½ | +⅛ |
| Chrysler | z95 | $65½ | 65 | 65 | |
| CHUM A | 145 | $21⅜ | 21⅜ | 21⅜ | +⅛ |
| Clairton | 3034 | 405 | 400 | 405 | +5 |
| Clairton w | 1125 | 210 | 205 | 205 | -5 |
| Codville A | 2350 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | -⅛ |
| Columbia | 7545 | $6 | 5¾ | 5⅞ | +⅛ |
| Columbi p | 2010 | $14½ | 13⅜ | 14½ | +1 |
| Cominco | 9703 | $37⅜ | 36½ | 36⅝ | +⅛ |
| C Savings | z20 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Compro | 800 | $5¾ | 5½ | 5½ | |
| Computr | 2215 | $28½ | 27¾ | 28⅛ | +¼ |
| Conduits | 500 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | +⅛ |
| Con Bath | 6230 | $21 | 20⅛ | 20⅛ | -⅛ |
| Con Bath p | 676 | $20½ | 20 | 20½ | |
| Con Bath w | 3388 | 360 | 345 | 350 | |
| C Bldg | 23470 | $5⅛ | 5 | 5 | -⅛ |
| Con Bldg w | 2823 | 205 | 200 | 205 | |
| Con Textle | 275 | $14¼ | 14¼ | 14½ | |
| Cons Gas | 4268 | $21⅜ | 21⅛ | 21⅛ | -¼ |
| Con Gas A | 50 | $92 | 92 | 92 | +2 |
| Con Gas B | 150 | $91¾ | 91⅝ | 91⅝ | +1⅛ |
| C Glass rts | 560 | 105 | 100 | 105 | +6 |
| Corby vt | 255 | $32¼ | 32 | 32 | -1 |
| Coron | 25451 | 330 | 320 | 330 | +10 |
| Corontn p | 210 | $25 | 25 | 25 | +½ |
| Coron 120p | 2100 | $19¾ | 19½ | 19¾ | |
| Corontn 2p | 8600 | $8 | 7⅞ | 8 | +⅜ |
| Coron 2w | 3075 | 85 | 80 | 85 | +2 |
| Cosmos | 150 | $6½ | 6½ | 6½ | -⅛ |
| Couvret P | 750 | $9 | 9 | 9 | |
| Crain R L | 780 | $15 | 14¾ | 14¾ | -¼ |
| Crestbrk | 2310 | $15 | 14¾ | 15 | +⅜ |
| Crow Nest | 62 | $41½ | 41½ | 41½ | -1 |
| Crush Intl | 1345 | $24¼ | 23⅞ | 23⅞ | -⅛ |
| Cygnus A | 1040 | $6⅝ | 6½ | 6⅝ | +⅛ |
| Cygnus B | 130 | $8⅝ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Cygnus pr | 50 | $26 | 26 | 26 | -¼ |
| Dale-R | 100 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | +⅞ |
| Dalex pr | 100 | $91¾ | 91¾ | 91¾ | +1¾ |
| Delta Elec | 400 | 340 | 340 | 340 | |
| Distl Seag | 1421 | $50¼ | 50 | 50¼ | +¼ |
| Dome Pete | 1222 | $87 | 86¼ | 87 | +2 |
| D Bridge | 2210 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Dofasco | 3270 | $23½ | 23⅛ | 23½ | +½ |
| Dofasco p | 75 | $85 | 84½ | 85 | +¾ |
| Dom Glass | 1070 | $16⅝ | 15½ | 15½ | -½ |
| Dom Lime | 101 | 280 | 280 | 280 | |
| D Lime w | 600 | 115 | 115 | 115 | |
| D Scottish | 100 | $16 | 16 | 16 | +½ |
| Dosco | 345 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| D Strs | 44065 | $18⅜ | 17½ | 18½ | +⅜ |
| Domtar | 2337 | $12½ | 12⅛ | 12⅜ | -¼ |
| D Textile | 1575 | $16⅛ | 16 | 16 | -½ |
| Donlee M | 1510 | $21½ | 20⅛ | 20⅛ | -½ |
| Dupont | 375 | $35⅜ | 35 | 35⅜ | |
| Dustbane | z35 | $24½ | 24⅝ | 24⅝ | |
| Dylex Div | 3917 | $23½ | 22⅞ | 23⅛ | +⅜ |
| Dylex D A | 6999 | $18⅛ | 18 | 18 | -⅜ |
| Econ Inv | 175 | $14 | 14 | 14 | |
| Eddy Mtch | 100 | $22½ | 22½ | 22½ | -½ |
| Electro p | 30 | $73¾ | 73¾ | 73¾ | |
| Emco | 300 | $20½ | 20½ | 20½ | +½ |
| Emp Life | 892 | $22⅞ | 22 | 22¼ | -¼ |
| Erie A | 115 | $28½ | 28½ | 28½ | +½ |
| Exquisite | 400 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | -⅜ |
| Exquite w | 800 | 100 | 100 | 100 | -15 |
| Falcon | 2089 | $99 | 98 | 99 | +½ |
| Fam Play | 210 | $74½ | 74½ | 74½ | |
| Fed Farm | 1100 | $5½ | 5⅛ | 5½ | +⅜ |
| Fed Grain | 1475 | $8⅜ | 8⅜ | 8½ | -¼ |
| Fleet Mfg | 4500 | 380 | 370 | 370 | |
| Ford Cnda | 10 | $298 | 298 | 298 | +1 |
| FPE Pion | 3300 | $26 | 25 | 25 | -¾ |
| FPE Pn pr | 105 | $102 | 100 | 100 | -3 |
| Fraser | 105 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | -⅛ |
| Freiman | 800 | $9½ | 9⅛ | 9½ | +⅜ |
| Galt Ml Irn | z70 | $14⅛ | 14 | 14 | |
| Gen Baker | 100 | $6 | 6 | 6 | |
| Gen Distrb | 2060 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | -¼ |
| GMC | z41 | $88 | 87½ | 88 | |
| G Stl Ware | 375 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | +⅛ |
| Glob En A | 1995 | $10⅞ | 10¼ | 10⅞ | |
| G Mckay A | z50 | $6⅝ | 6⅝ | 6⅝ | |
| G Mckay B | z50 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| GL Paper | 1340 | $23½ | 23¼ | 23½ | +½ |
| GL Power | 500 | $21 | 20⅝ | 20⅝ | -⅜ |
| GN Capital | 1600 | $14 | 13½ | 13½ | -⅜ |
| GNGas A p | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | -1 |
| Gt W Life | 197 | $77 | 76½ | 77 | -1¾ |
| Gt WSadd | 3534 | $15¼ | 14½ | 15 | +½ |
| Greyhnd | 1655 | $15⅞ | 15½ | 15¾ | +⅛ |
| Guar Trst | 3955 | $11½ | 11⅛ | 11½ | +⅛ |
| Hand Chm | 5650 | $10 | 9⅞ | 10 | +½ |
| Hnd Chm A | 1000 | $14½ | 13⅞ | 14½ | +1 |
| Hardee | 8100 | 110 | 105 | 105 | |
| Hard Carp | z50 | $21 | 21 | 21 | |
| Hard Crp A | 450 | $20 | 19⅞ | 20 | |
| Harveys F | 6080 | $31 | 30½ | 30⅝ | +⅜ |
| Hawker S | 3200 | 430 | 420 | 430 | +15 |
| Hays Dna | 435 | $12¾ | 12⅜ | 12¾ | |
| Hind Dauc | 260 | $52 | 52 | 52 | |
| Home A | 5275 | $33⅞ | 33¼ | 33¼ | -⅜ |
| Home B | 2020 | $36 | 35⅜ | 35⅜ | |
| Horne Pt | 2400 | 400 | 385 | 385 | -10 |
| H Bay Co | 500 | $23⅜ | 23⅝ | 23⅝ | +½ |
| HB Oil Gas | 2140 | $41 | 40½ | 40½ | |
| HB Oil G pr | 1260 | $56½ | 56⅜ | 56½ | +⅛ |
| Huron Eri | 5165 | $14⅝ | 14⅜ | 14½ | +⅛ |
| Husky Oil | 1526 | $26⅜ | 26 | 26 | -¼ |
| Husky A pr | z10 | $49 | 49 | 49 | |
| Husky B pr | 375 | $48½ | 48 | 48½ | +½ |
| Husky D w | 245 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | -⅛ |
| Imp Oil | 3556 | $82 | 81½ | 81⅝ | -⅜ |
| Imp Tob | 1580 | $15⅞ | 15⅝ | 15⅝ | -⅛ |
| Ind Accept | 2065 | $25½ | 25 | 25 | -½ |
| In Acc wts | 1520 | 890 | 875 | 875 | -10 |
| Ind Adhes | 200 | $7½ | 7½ | 7½ | +⅛ |
| Ind Minerl | 439 | $21¼ | 21 | 21 | -⅜ |
| Ind Wire | 250 | 420 | 420 | 420 | -5 |
| Inglis | 1970 | $12¼ | 11⅞ | 12¼ | -¼ |
| Inland Gas | 1520 | $13¼ | 12¾ | 12¾ | |
| Inland G p | 325 | $15¾ | 15½ | 15¾ | +¼ |
| Inspiratin | 1900 | 135 | 130 | 135 | |
| Inspirati p | 119 | $15 | 15 | 15 | |
| Inter-City | z100 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Intr City pr | z100 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Intr City wt | 480 | 450 | 450 | 460 | +20 |
| IBM | z10 | $356 | 349 | 350 | |
| IMC | z25 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Int Nickel | 8565 | $40⅝ | 40⅛ | 40½ | +⅛ |
| Int Util | 2949 | $47¼ | 46⅞ | 47 | |
| Int Util A | 25 | $49 | 49 | 49 | +¼ |
| Int Util pr | 225 | $47¼ | 47 | 47 | -¼ |
| Intpr Disc | 8850 | 320 | 305 | 310 | -5 |
| Intpr Pipe | 8317 | $20¾ | 20½ | 20⅝ | -⅛ |
| Int Pipe w | 2205 | 995 | 975 | 995 | +10 |
| Intpr Steel | 8750 | $5⅝ | 5½ | 5½ | |
| Intpr Stl pr | z35 | $21 | 21 | 21 | |
| Inv Grp A | 5845 | $9⅝ | 9½ | 9½ | +¼ |
| ITL Ind | 2150 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | |
| James Stl | 7527 | $12¾ | 11⅞ | 12⅛ | -⅛ |
| Jefferson | 745 | $34⅜ | 34⅜ | 34⅜ | -⅜ |
| Jeffersn w | 100 | $24⅛ | 24⅛ | 24⅛ | |
| Jock C | 11700 | 375 | 370 | 375 | -5 |
| Kaps Tran | 7500 | $18¾ | 18⅛ | 18⅛ | +½ |
| Kelly D A | 3625 | $7⅜ | 7⅛ | 7⅛ | |
| Kelsey H | 765 | $15⅛ | 14⅞ | 15⅛ | +½ |
| Kelvinatr | 250 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Kenting | 150 | $28⅞ | 28½ | 28⅞ | -⅛ |
| Koffler St | 395 | $39⅛ | 39½ | 39½ | -⅛ |
| Labatt | 630 | $20 | 19⅞ | 20 | |
| Labatt pr | 700 | $23 | 22⅞ | 22⅞ | -⅛ |
| Lafarge | 140 | $14 | 13 | 13 | -1 |
| Lafarge A | 1950 | $13 | 13 | 13 | +⅛ |
| LOnt Cem | 1932 | $5⅜ | 5⅛ | 5W | |
| Lambton | 500 | $6 | 6 | 6 | -⅛ |
| Laura Sec | 600 | $12 | 11⅞ | 12 | +⅜ |
| Lau Fin | 2710 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | |
| Lau F 1.25 | 100 | $14⅝ | 14⅝ | 14⅝ | |
| Lau Fn 140 | z20 | $17 | 17 | 17 | |
| Lau F 2.00 | 100 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | |
| Leigh Inst | 1940 | $45½ | 45 | 45⅛ | +⅜ |
| Levy | 2710 | $34⅜ | 34 | 34 | -½ |
| Levy A pr | z5 | $10 | 10 | 10 | |
| Levy B pr | 180 | $29⅛ | 29 | 29 | -⅜ |
| Life Invest | 250 | $9½ | 9½ | 9½ | +½ |
| Life Inv wt | 375 | 270 | 265 | 265 | |
| Livingsto | 450 | $29 | 28⅞ | 28⅞ | -⅛ |
| Living wts | 1350 | $19½ | 19⅛ | 19½ | |
| Lob Co A | 1425 | $8⅞ | 8⅜ | 8⅜ | -¼ |
| Lob Co B | 1180 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ | -⅛ |
| Lob Co pr | z18 | $35⅜ | 35⅜ | 35⅜ | |
| Lob G A pr | z122 | $23⅜ | 22⅞ | 22⅞ | |
| Loeb M | 16525 | $12⅛ | 11¾ | 11⅞ | -⅛ |
| Maclarn A | 400 | $19¼ | 19 | 19 | |
| Maclarn B | 1250 | $19¼ | 19 | 19⅛ | +⅛ |
| Maclean H | 9855 | $14½ | 14¼ | 14½ | +½ |
| MB Ltd | 5328 | $29 | 28¾ | 28¾ | +⅛ |
| Magna El | 1481 | $15½ | 14½ | 15½ | |
| Magnetcs | 6897 | 445 | 420 | 445 | +20 |
| Maher | 250 | $29¼ | 29 | 29¼ | +⅛ |
| Manoir In | 400 | 190 | 190 | 190 | |
| M Lf Gard | z20 | $30 | 30 | 30 | |
| M Lf Mills | 400 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | |
| Maritime | 149 | $18⅝ | 18⅝ | 18⅝ | -¼ |
| Markboro | 980 | $9¾ | 9½ | 9¾ | -⅛ |
| Markbro w | 350 | 585 | 580 | 580 | +5 |
| Mass-Fer | 6376 | $22⅞ | 22⅝ | 22¾ | +⅛ |
| MEPC | 17390 | $8¼ | 7⅝ | 8 | +½ |
| Met Stores | 225 | $56 | 54 | 54 | -2¾ |
| Met Str 67 p | 100 | $19 | 19 | 19 | |
| Mex LP pr | z50 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| MGFM | 100 | 450 | 450 | 450 | |
| Mitt Brick | 2550 | $13 | 12¾ | 12⅞ | +⅛ |
| Mindustri | 1230 | $11½ | 11⅛ | 11½ | +½ |
| MLW Wor | 150 | $16 | 16 | 16 | |
| Molson A | 877 | $26⅜ | 26 | 26¼ | +¼ |
| Molson B | 150 | $26½ | 25⅞ | 26½ | +½ |
| Montex | 2800 | 240 | 235 | 240 | +5 |
| Montex w | 5019 | 110 | 110 | 110 | |
| Moore | 3465 | $32 | 31⅝ | 32 | +⅛ |
| Morse A | 225 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Morse pr | 25 | $48 | 48 | 48 | |
| Murphy | 200 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | |
| Nabrs Dig | 1100 | $16¼ | 15⅞ | 16¼ | +½ |
| NaChrs I | 100 | $11⅝ | 11⅝ | 11⅝ | +⅛ |
| Nt Contn w | 300 | 500 | 500 | 500 | -15 |
| Nat Drug | 200 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | +⅛ |
| Nat Hees | 900 | $6 | 5⅞ | 5⅞ | -⅛ |
| Nat Trust | 100 | $21¾ | 21¾ | 21¾ | +½ |
| Neon | 111 | $35 | 35 | 35 | |
| NB Tel | 380 | $13 | 12⅞ | 13 | +⅛ |
| Nia Wire B | 100 | $19 | 19 | 19 | +⅛ |
| Noranda | 3532 | $63⅝ | 62⅝ | 63¼ | +⅛ |
| Nor Ctl G | 7975 | $17½ | 17⅛ | 17½ | +¼ |
| Nor Ctl G p | 90 | $28⅜ | 28⅜ | 28⅜ | -¼ |
| NCG B 2p | 535 | $36 | 36 | 36 | |
| Nor Ctl wts | 2075 | 870 | 855 | 860 | +10 |
| NW Util p | 185 | $60 | 60 | 60 | -3½ |
| NS L P | 1210 | $8⅞ | 8⅜ | 8⅜ | +⅛ |
| Ocean Cm | 500 | $25¼ | 24¾ | 25 | |
| Oglivie | z1 | $26 | 26 | 26 | |
| Okanagan | 450 | $5⅜ | 5½ | 5¾ | |
| OSF Ind | 21450 | $23 | 22¼ | 23½ | +1⅜ |
| Oshawa A | 3080 | $43⅜ | 43¼ | 43¼ | -⅜ |
| Pac Pete | 3274 | $26¼ | 25½ | 25⅜ | -⅜ |
| Peace Riv | 1550 | $6½ | 6⅜ | 6½ | +⅛ |
| Pembina | 6125 | $19 | 18⅞ | 19 | +⅛ |
| PC Jewl | 100 | $30 | 30 | 30 | |
| PC Jwl A | 200 | $28 | 26 | 28 | +1 |
| Petrofina | 460 | $20¼ | 20 | 20 | |
| Phillips Cb | 400 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Pitts E | 13130 | $21¼ | 19⅞ | 21 | +1 |
| Pow Corp | 4875 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | +¼ |
| Pow Crp pr | 410 | $36 | 36 | 36 | |
| Prem Iron | 500 | 475 | 475 | 475 | -5 |
| Price Com | 3480 | $14⅛ | 14 | 14⅛ | +⅛ |
| QN Gas | 1454 | $15⅝ | 15½ | 15½ | |
| QN Gs 63w | 200 | 590 | 590 | 590 | |
| QN Gs 66w | 100 | 510 | 510 | 510 | |
| Rank Org | 2475 | $11¼ | 11⅛ | 11⅛ | +⅛ |
| Rapid Grp | z10 | 465 | 465 | 465 | |
| Readers D | 800 | $9⅛ | 9 | 9 | -⅛ |
| Reichhold | 1205 | $13⅜ | 13 | 13⅜ | +⅜ |
| Reitman | 300 | $16¼ | 16 | 16¼ | +¼ |
| Reitman A | 200 | $14 | 14 | 14 | |
| Revelstk | 400 | $21½ | 21⅛ | 21⅛ | -⅜ |
| Revenu | 14784 | $19 | 18½ | 18½ | -⅜ |
| Rileys D | 1125 | $13⅜ | 13½ | 13½ | |
| Riv Yarn | 100 | $11½ | 11½ | 11½ | -¼ |
| Riv Yarn A | z15 | $32 | 32 | 32 | |
| Rockower | 450 | $23 | 22⅛ | 23 | +⅜ |
| Rolland | 735 | $8⅜ | 8⅜ | 8½ | |
| Rothman | 1215 | $25⅝ | 25 | 25 | -⅛ |
| Rothmn w | 200 | 875 | 850 | 850 | |
| Royal Bnk | 7761 | $25 | 24¾ | 25 | +⅛ |
| Royalite | 101 | $28 | 28 | 28 | +¼ |
| Royal Trst | 1525 | $25⅛ | 25½ | 25⅜ | |
| Russell H | 1000 | $17¾ | 17¼ | 17¾ | +½ |
| StL Cem A | 765 | $29½ | 29¼ | 29½ | |
| StL Cem w | 300 | 495 | 495 | 495 | +30 |
| StL Corp | 200 | $19⅝ | 19⅝ | 19⅝ | |
| St Maurice | 5200 | 270 | 265 | 270 | |
| Salada | 1940 | $15 | 14¾ | 14⅝ | -⅛ |
| Sayvette | 1850 | $6⅝ | 6½ | 6⅝ | -⅛ |
| Scintrex | 1725 | $15½ | 15 | 15 | -⅜ |
| Scot York | 8800 | $19⅝ | 19⅜ | 19⅝ | +⅜ |
| Seaway H | 1850 | $37½ | 37⅛ | 37⅛ | -⅛ |
| Secur Cap | 1650 | $10⅝ | 10⅛ | 10⅛ | -⅛ |
| Shell Inv p | 1615 | $33 | 32½ | 32½ | |
| Shell Inv w | 1670 | $15½ | 15⅜ | 15⅜ | -¼ |
| Shell Can | 6480 | $32⅜ | 31½ | 31½ | -⅜ |
| Shop Save | 2925 | $25 | 24⅞ | 25 | +⅛ |
| Shully's | 2320 | $19 | 18 | 19 | +1 |
| Silverwd A | 1087 | $21⅜ | 21½ | 21½ | -¼ |
| Silverwd B | 27 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | |
| Simpsons | 1062 | $37⅝ | 35 | 35½ | -¼ |
| Simpson S | 445 | $32⅜ | 32 | 32 | -1 |
| Slater | 10531 | $16⅝ | 16⅛ | 16⅛ | -⅜ |
| Slater B pr | 100 | $14¾ | 14¾ | 14¾ | -⅛ |
| Slater 6 pr | 575 | $16⅝ | 16⅝ | 16⅝ | |
| Slater A wt | 1850 | 950 | 930 | 950 | +20 |
| Sobey Stor | 100 | $9 | 9 | 9 | +⅛ |
| Sogemine | 990 | $17½ | 17¼ | 17¼ | -⅛ |
| Sogmn wts | 840 | 850 | 835 | 845 | +5 |
| Southam | 300 | $61¼ | 60 | 61¼ | +1¼ |
| Stafford | 300 | 465 | 450 | 460 | |
| St Brodcst | 280 | $12⅝ | 12⅛ | 12⅛ | -⅛ |
| Steel Can | 6633 | $27⅜ | 27 | 27⅛ | -⅜ |
| Steinbg A | 6600 | $14⅝ | 14½ | 14⅝ | +⅛ |
| Stuart Hse | 740 | $5 | 5 | 5 | |
| Suptest od | 485 | $33½ | 33⅛ | 33⅛ | -⅜ |
| Tamblyn | 100 | $47 | 47 | 47 | |
| Teleflex I | z25 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Texaco | 1285 | $33 | 32½ | 33 | |
| Thd CGInv | 110 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | |
| Thd CGlp | z25 | $38 | 38 | 38 | |
| Thom Nes | 8225 | $21¾ | 20⅞ | 21 | -¾ |
| Thom N pr | 100 | $53 | 52 | 52 | -1 |
| Tone Craft | 745 | $25¼ | 25 | 25 | -⅞ |
| Tor Dm Bk | 3825 | $21½ | 21⅜ | 21⅜ | -⅛ |
| Towers | 2300 | 140 | 135 | 135 | -5 |
| Traders A | 3355 | $12¾ | 12½ | 12½ | -⅛ |
| Trader 65 w | 225 | 380 | 380 | 380 | -5 |
| Trader 66 w | z40 | 490 | 475 | 490 | |
| Transair | 800 | $7⅞ | 7½ | 7⅞ | |
| Tr Can PL | 5948 | $38⅜ | 38⅛ | 38⅛ | -¼ |
| Tr Can Pl p | 690 | $43½ | 42½ | 42½ | -½ |
| Tr Can A pr | z14 | $73½ | 72⅞ | 72⅞ | |
| Tr Can P w | 353 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Trans Mt | 2210 | $14⅝ | 14½ | 14½ | |
| Trans PPL | 1300 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅝ | +⅛ |
| Trizec C | 19175 | 295 | 285 | 295 | +10 |
| Tru Wall | 12945 | $5⅛ | 475 | 490 | -10 |
| UNAS Inv | 310 | $19 | 19 | 19 | |
| Union Acc | 250 | $7 | 6⅞ | 7 | +⅛ |
| UnAcc 2p | 100 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | +⅛ |
| Un Carbid | 815 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Un Gas | 1445 | $17½ | 17⅛ | 17½ | +⅛ |
| UGas A pr | 185 | $44½ | 44½ | 44½ | |
| UGas B pr | 25 | $49⅛ | 49⅛ | 49⅛ | +⅜ |
| Union Oil | 280 | $44½ | 44½ | 44½ | |
| U Corp A | z10 | $20 | 20 | 20 | |
| U Corp B | 525 | $17½ | 17½ | 17½ | +¼ |
| Un Fn Mgt | 675 | $22⅞ | 22½ | 22½ | -⅛ |
| Un Wbn | 19045 | $18 | 16⅞ | 16½ | +1½ |
| UWbn 6½p | 100 | $41 | 41 | 41 | +1 |
| UWbn w | 17281 | $13 | 10 | 11½ | +180 |
| U Sections | 4535 | $17½ | 17 | 17⅜ | +⅛ |
| Van Ness | 800 | 145 | 145 | 145 | -5 |
| Vascan | 570 | $15 | 14⅝ | 14⅝ | -⅜ |
| Versafd | 1125 | $20¼ | 20 | 20¼ | -½ |
| Versatile | 2645 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| Versatil A | 1150 | $8½ | 8 | 8 | -⅛ |
| Vic G Tr | 505 | $18 | 17⅞ | 18 | +⅜ |
| Vulcan | 210 | 425 | 415 | 415 | -15 |
| Wajax | 325 | $30⅜ | 30½ | 30⅜ | +¼ |
| Wainoco O | 750 | 310 | 300 | 310 | |
| Walk GW | 2430 | $43⅜ | 43 | 43⅛ | -⅛ |
| Weldwod | 1125 | $23⅛ | 23 | 23⅛ | +⅛ |
| Westc'st | 4235 | $28½ | 27¾ | 28⅛ | -⅛ |
| Westfair p | 220 | $21 | 21 | 21 | |
| West Ind | 200 | $5 | 5 | 5 | |
| Westeel | 700 | $19 | 18⅞ | 19 | +⅜ |
| W Brdcast | 1200 | $20½ | 20 | 20 | -¼ |
| W Cdn Seed | 4775 | 325 | 310 | 315 | -5 |
| W Pacific | 1300 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | +⅛ |
| Weston | 2545 | $21⅞ | 21¼ | 21⅞ | +⅞ |
| Wstn 4½p | 125 | $72 | 72 | 72 | -2 |
| Wstn 6pr | z5 | $92½ | 92½ | 92½ | |
| White Pas | 1187 | $25 | 24½ | 24½ | -¼ |
| Wood Alex | 450 | $8⅜ | 8½ | 8½ | +¼ |
| Woodwd A | 6630 | $20¼ | 20 | 20¼ | +⅛ |
| Zellers | 810 | $16½ | 16 | 16 | -⅛ |
| Zenith | 1000 | 220 | 220 | 220 | |

**Mines**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Accra | 1625 | 21½ | 19½ | 19½ | -1 |
| Acme Gas | 5000 | 25 | 23½ | 23½ | |
| Advocate | 500 | 305 | 300 | 300 | -10 |
| Aetna In | 3350 | 335 | 320 | 320 | -10 |
| Agnico | 100 | 157 | 157 | 157 | -3 |
| Akaitcho | 9000 | 60 | 55 | 60 | +4 |
| Ang Ruyn | 800 | 80 | 80 | 80 | |
| Ang UD | 11400 | 88 | 86 | 86 | -1 |
| Area | 1200 | 230 | 220 | 230 | +8 |
| Armore | 2700 | 20½ | 20 | 20 | -1 |
| Arcadia | 4000 | 16 | 14 | 15 | -1 |
| Asoc Porc | 1001 | 37 | 35 | 37 | +2 |
| Atl C C | 17700 | 64 | 60 | 62 | +2 |
| Atlas Yk | 2000 | 8 | 8 | 8 | +1 |
| Aunor | 1550 | 355 | 350 | 350 | -10 |
| Bankeno | 2740 | 685 | 660 | 660 | -20 |
| Bankfield | 2000 | 9 | 9 | 9 | |
| Barex | 500 | 41 | 41 | 41 | |
| Barnat | 4600 | 73 | 68 | 73 | +8 |
| Bary Expl | 1500 | 55 | 53 | 55 | +2 |
| B-Dqu | z200 | 14 | 14 | 14 | |
| Belcher | 1400 | 50 | 50 | 50 | |
| Belletere | 600 | 19 | 19 | 19 | |
| Bthim | 11440 | $18 | 17½ | 17⅞ | -⅛ |
| Black Bay | 3500 | 9 | 8 | 8 | -½ |
| Bl Hawk | 165650 | 144 | 117 | 140 | +25 |
| Bounty Ex | z307 | 16 | 16 | 16 | |
| Bralorne | 235 | 235 | 235 | 235 | -5 |
| Broul Reef | 3000 | 37 | 37 | 37 | -1 |
| Brunswk | 3300 | 890 | 865 | 865 | -20 |
| Bunker H | 2500 | 16½ | 16 | 16 | |
| Cadillac M | 1000 | 58 | 58 | 58 | -2 |
| Calmor IB | 3500 | 94 | 90 | 94 | +2 |
| C Mines | 38850 | 50 | 46 | 48 | -2 |
| Camflo | 6200 | 575 | 565 | 570 | +5 |
| Camp Chib | z25 | 760 | 760 | 760 | |
| Camp RL | 1200 | $33 | 32⅛ | 32⅛ | -⅜ |
| C Tung | 2000 | 179 | 175 | 179 | -1 |
| C Jamiesn | 2900 | 110 | 107 | 107 | -1 |
| Cdn Keely | 4000 | 5½ | 5 | 5 | -½ |
| Cn Lncrt | 12500 | 23 | 22 | 22½ | -½ |
| C Malart | 3000 | 16 | 16 | 16 | +2½ |
| C Nisto | 28150 | 54 | 50 | 51 | +1 |
| Candore | 4000 | 20 | 20 | 20 | |
| Can-fer | 1900 | 290 | 260 | 260 | -10 |
| Captain | 6000 | 13 | 13 | 13 | |
| Cassiar | 1590 | $16¼ | 15⅞ | 16 | -⅛ |
| Cent Pat | 1400 | 190 | 190 | 190 | |
| Chemaloy | 750 | 495 | 490 | 490 | +10 |
| Chesvl | 17508 | 23½ | 23 | 23½ | |
| Chib Kay | 2500 | 15 | 14 | 14 | -½ |
| Chib M | 2000 | 54 | 53 | 54 | +1 |
| Chrom | 5300 | 190 | 175 | 190 | +10 |
| Coch Will | 2925 | 80 | 80 | 80 | -2 |
| Coin Lake | 2500 | 18 | 17 | 17½ | |
| Comb Met | 2000 | 18 | 17 | 18 | +1 |
| Coniagas | 1000 | 48 | 48 | 48 | +4 |
| Conigo | 1000 | 38 | 37 | 37 | |
| C Shawkey | 6002 | 33 | 32 | 33 | -1 |
| C Bellek | 9000 | 10½ | 10 | 10 | |
| C Cali | 10500 | 11½ | 11 | 11 | -½ |
| Con Fardy | z8 | 340 | 340 | 340 | |
| CG Arrow | 1000 | 18½ | 18½ | 18½ | -½ |
| C Hall z | 700 | 60 | 60 | 60 | +1 |
| C Marben | 4200 | 605 | 605 | 605 | -5 |
| C Mrsn | 21350 | 625 | 610 | 615 | +5 |
| Con Negus | 5000 | 31 | 28 | 28 | -2 |
| Con Nichol | 1000 | 11½ | 11½ | 11½ | +½ |
| C Rambler | 1700 | 96 | 96 | 96 | -1 |
| C Red P | 84216 | 23 | 20½ | 23 | +2 |
| Conwest | 2250 | 915 | 900 | 900 | -10 |
| Coprcorp | 700 | 51 | 51 | 51 | |
| Cop Fields | 3733 | 130 | 123 | 130 | +6 |
| Cop Man | 4000 | 19 | 18 | 18 | -½ |
| Coulee | 3000 | 42 | 41 | 41 | |
| Craigmt | 1700 | $10½ | 10 | 10⅛ | +⅛ |
| Cstland | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Crowbank | 68100 | 32 | 30 | 32 | +1 |
| D'Aragon | 7000 | 20 | 18 | 19 | -1 |
| D'Eldona | 8466 | 87 | 84 | 85 | -3 |
| Delhi Pac | 3000 | 14 | 14 | 14 | |
| Denison | 1055 | $69 | 68⅛ | 68⅛ | -1¼ |
| Dicknsn | 800 | 375 | 355 | 375 | +15 |
| Discovry | 320 | 210 | 195 | 195 | -15 |
| Dome | 442 | $75 | 75 | 75 | +¼ |
| Donal | 35700 | 33 | 31 | 32 | |
| Dynasty | 2820 | $13¾ | 13 | 13½ | +⅜ |
| East Mal | z35 | 253 | 253 | 253 | |
| East Sull | 3415 | 695 | 680 | 680 | -10 |
| Endako | 1225 | $13 | 12⅞ | 12⅞ | |
| F Mar | 3050 | 199 | 195 | 199 | +4 |
| F Nat U ran | 1000 | 158 | 155 | 155 | -2 |
| F Orenada | 1100 | 23 | 23 | 23 | -1 |
| Fort Rel | 189700 | 115 | 81 | 110 | +30 |
| Frobex | 3051 | 179 | 178 | 179 | |
| Gt Mas | 10212 | 260 | 235 | 235 | -10 |
| Giant Yk | 1063 | $12¼ | 11⅞ | 12⅛ | +⅜ |
| Glenn Exp | 5500 | 16 | 16 | 16 | |
| Gldry | 25267 | 330 | 290 | 305 | +15 |
| Goldrm | 12000 | 64 | 61 | 64 | +3 |
| Gortdrm | 4400 | 420 | 410 | 415 | -5 |
| Gradore | z20 | 12 | 12 | 12 | |
| Grdroy | 13000 | 55 | 52 | 55 | |
| Granduc | 2860 | $11½ | 11¼ | 11⅜ | +⅛ |
| Granisle | 1375 | $13 | 13 | 13 | +⅛ |
| Green Pnt | 97800 | 37½ | 34 | 35 | |
| Gulch | 3000 | 28 | 28 | 28 | +1 |
| Gulf L | 79500 | 11 | 9½ | 9½ | |
| Gunnar | 8645 | 300 | 290 | 292 | -3 |
| Hastings | z300 | 82 | 82 | 82 | |
| Headway | 9000 | 15½ | 15 | 15 | |
| Heath | 9000 | 6½ | 6 | 6½ | +½ |
| High-B | 14530 | 650 | 600 | 620 | -20 |
| Hollinger | 1050 | $34 | 34 | 34 | |
| Huds Bay | 1155 | $76 | 75½ | 76 | +⅜ |
| Hydra Ex | z200 | 23 | 23 | 23 | |
| Int Bibis T | 2300 | 53 | 52 | 53 | |
| Int Mogul | 5698 | $18⅜ | 17⅝ | 18⅜ | +¼ |
| Iron Bay T | 500 | 460 | 455 | 455 | -5 |
| Irish Cop | 2300 | 15 | 13½ | 15 | +½ |
| Iso | 3700 | 190 | 185 | 185 | |
| Jelex | 136000 | 68000 | 58 | 65 | +5 |
| Joliet | 21300 | 32 | 30 | 32 | +1 |
| Jonsmith | 2500 | 18 | 17½ | 18 | |
| Jorex Ltd | 7100 | 205 | 197 | 200 | |
| Joutel | 3500 | 82 | 78 | 78 | -3 |
| Jowsey | 886 | 80 | 80 | 80 | +1 |
| Kam Kotia | 2050 | 260 | 250 | 251 | +1 |
| Kerr Add | 8445 | $20¼ | 19⅞ | 20 | |
| K Anacon | 1550 | 78 | 78 | 78 | +2 |
| Kid Coper | 1400 | 40 | 39 | 39 | -½ |
| Kirk Min | z90 | 10 | 10 | 10 | |
| Kirk Twns | 6000 | 54 | 52 | 52 | -1 |
| Kopan | 87601 | 14 | 12½ | 13 | +1½ |
| Lab Min | 700 | $34 | 34 | 34 | -2½ |
| L Dufault | 1400 | 680 | 675 | 675 | -10 |
| Lakehead | 5500 | 34 | 31 | 31 | |
| L Osu | 7250 | 17 | 17 | 17 | -½ |
| L Shoree | 3600 | 700 | 615 | 700 | +100 |
| La Luz | 875 | 950 | 925 | 950 | +25 |
| Leitch | 29600 | 405 | 375 | 380 | -15 |
| Liberian | 100 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| LL Lac | 2795 | 415 | 400 | 410 | +10 |
| Macassa | 1350 | 175 | 170 | 175 | +10 |
| Macdon | z100 | 18 | 18 | 18 | |
| MacL M | 26598 | 150 | 130 | 150 | +20 |
| Madsen | 5700 | 140 | 131 | 139 | -2 |
| Malart | 15304 | 125 | 115 | 125 | +10 |
| Man Bar | 58675 | 164 | 155 | 158 | -2 |
| Martin | 2050 | 25 | 25 | 25 | -1 |
| Match | z312 | 10 | 10 | 10 | |
| Mattgmi | 4475 | $14 | 13⅜ | 13⅝ | |
| Maybrun | 7300 | 10½ | 10 | 10 | |
| M Adam | 22750 | 125 | 115 | 116 | -5 |
| Mc Intyre | 605 | $85 | 85 | 85 | |
| MWat | 11450 | 61 | 60 | 60 | |
| Ment | 12700 | 133 | 127 | 133 | |
| Merrill | 200 | 197 | 196 | 196 | |
| Meta Uran | 8000 | 36 | 33 | 33½ | -1½ |
| Midrim | 2000 | 77 | 76 | 77 | -2 |
| Min-Ore | 8000 | 16 | 15 | 15½ | -½ |
| Mt Wright | 1500 | 23½ | 22 | 23½ | +½ |
| Multi | 11300 | 240 | 236 | 239 | +1 |
| New Ath | 5500 | 24 | 23 | 23 | -1 |
| New Bid | 8500 | 5 | 5 | 5 | +1 |
| N Cal | 10800 | 28 | 28 | 28 | |
| Newconx | 4175 | 760 | 740 | 750 | -20 |
| N Goldvue | 9583 | 7 | 6 | 7 | +½ |
| N Harri | 10500 | 12½ | 11½ | 12 | |
| N Imperal | 9400 | 289 | 285 | 287 | +2 |
| N Kelore | 3500 | 7 | 7 | 7 | -½ |
| Nlund | 20400 | 32 | 29½ | 31 | |
| N Myla | 21000 | 20½ | 19½ | 19½ | -½ |
| Newnor | 5000 | 9 | 9 | 9 | |
| N Que Ragl | 5500 | $12⅝ | 12⅛ | 12⅝ | +⅛ |
| N Senator | 8500 | 35 | 33½ | 34½ | +1 |
| Nick Rim | 7000 | 14 | 13 | 13½ | |
| Nor-Ac | 10500 | 25 | 23½ | 23½ | -½ |
| Norbaska | 500 | 32 | 32 | 32 | |
| Norbeau | 700 | 31½ | 31½ | 31½ | -2½ |
| Norgold | 4000 | 8 | 7½ | 8 | |
| Norlex | 29620 | 22 | 21 | 21 | +½ |
| Northcal | 3250 | 18 | 18 | 18 | |
| N Coldstm | 3300 | 132 | 130 | 132 | |
| Northgat | 3415 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | |
| N Rank | z100 | 52 | 52 | 52 | |
| N Rock | 1010 | 27 | 27 | 27 | +2 |
| North Can | 1000 | 89 | 87 | 87 | -1 |
| N Beauc | 1000 | 48 | 48 | 48 | +6 |
| Nudul | 2750 | 15 | 15 | 15 | +1 |
| Obaska | 6000 | 10 | 9 | 10 | +1½ |
| Opemska | 1445 | 860 | 840 | 840 | -20 |
| Orchan | 2550 | 400 | 395 | 395 | -5 |
| Osisko | 4000 | 42 | 41 | 41 | |
| Pamour | 5525 | 320 | 310 | 315 | +15 |
| Paramaq | 4000 | 8 | 8 | 8 | |
| Patino | 1237 | $33⅜ | 33 | 33 | -½ |
| Pato | 100 | $15 | 15 | 15 | +2 |
| Pce Exp | 15750 | 169 | 162 | 164 | -1 |
| Pick Crow | 3505 | 29 | 28 | 28 | -1 |
| Pine Point | 1476 | $42⅝ | 42¼ | 42¼ | +⅛ |
| Placer | 2465 | $33½ | 33 | 33 | -⅛ |
| Pow Rou | 1000 | 35 | 35 | 35 | -1 |
| Preston | 4094 | $20 | 19⅞ | 20 | -½ |
| Pyramid | 2730 | 98 | 95 | 95 | -5 |
| Que Chib | 2200 | 66 | 65 | 65 | |
| Q Man | 13600 | 35½ | 34 | 34 | -2½ |
| Q Matta | 14075 | 123 | 117 | 117 | -3 |
| Que Sturg | 2000 | 25 | 25 | 25 | +1 |
| Quonto | 1250 | 5 | 5 | 5 | -½ |
| Radiore | 9500 | 59 | 57 | 57 | -1 |
| Rayro | 25500 | 280 | 270 | 270 | -2 |
| Rio Algom | 1723 | $34⅝ | 34½ | 34½ | +½ |
| Rio 580 Pr | 75 | $93 | 93 | 93 | -¼ |
| Rio Alg c w | 240 | $17⅛ | 17½ | 17½ | +⅛ |
| Rix Athab | 7000 | 26 | 25 | 26 | +1 |
| Roman | 2293 | $20⅛ | 20⅛ | 20¼ | -⅜ |
| St Fabien | 3083 | 30 | 29 | 30 | |
| Sarimco | 5100 | 16 | 16 | 16 | |
| Satellite | 8000 | 38 | 37 | 37½ | +½ |
| Sherr | 10915 | 675 | 665 | 675 | +15 |
| Silvrflds | 102 | 380 | 380 | 380 | +10 |
| Sil Mill | 47660 | 19 | 16½ | 18½ | +1½ |
| Silmq | 18000 | 35 | 31 | 32½ | -1½ |
| Sil Stand | 7215 | 165 | 158 | 158 | -6 |
| Sisco | 800 | 340 | 335 | 335 | |
| Stanrck | 3300 | 390 | 375 | 385 | +15 |
| Steep R | 2015 | 670 | 660 | 660 | |
| Sud C | 43500 | 46 | 43 | 45 | +1 |
| Sullivan | 3800 | 565 | 560 | 565 | |
| Teck Corp | 2350 | 605 | 600 | 600 | -5 |
| Texmont | 3500 | 72 | 71 | 71 | |
| Thom L | 1000 | 38 | 38 | 38 | |
| Tombill | 5700 | 123 | 120 | 123 | +3 |
| Torbit | 45700 | 110 | 95 | 100 | +5 |
| Tormont | 2000 | 8½ | 8 | 8 | -½ |
| Towag | 1000 | 37 | 35 | 35 | -1 |
| Tribag | 7650 | 165 | 152 | 159 | +4 |
| U Buffadn | 5000 | 41 | 40 | 40 | |
| Un Keno | 620 | 710 | 700 | 700 | -25 |
| Upp Can | 9450 | 295 | 290 | 295 | |
| Urban | 13500 | 22½ | 20 | 22 | -½ |
| Vespar | 5700 | 91 | 90 | 91 | +1 |
| Wasmac | 6233 | 150 | 145 | 150 | +7 |
| West Mine | 2870 | 274 | 270 | 270 | |
| Wilco | z200 | 30 | 30 | 30 | |
| Willroy | z500 | 87 | 87 | 87 | |
| Windfall | 4000 | 17½ | 17 | 17 | -½ |
| Win-Eld | 3000 | 12 | 12 | 12 | |
| Wr Harg | 1343 | 360 | 325 | 360 | +40 |
| Yk Bear | 3200 | 900 | 870 | 900 | +20 |
| Young HG | 500 | 7½ | 7½ | 7½ | +½ |
| Yukon C | 6420 | 211 | 209 | 209 | -6 |
| Zenmac | 4000 | 18 | 18 | 18 | |
| Zulapa | 1000 | 16 | 16 | 16 | |

**Pétroles et gaz**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Aiminex | 7790 | 540 | 495 | 535 | +35 |
| A Led | 36100 | 15 | 13½ | 15 | +1 |
| Asamera | 2233 | $14 | 13⅝ | 14 | +⅛ |
| Banff | 370 | $12⅝ | 12½ | 12½ | -⅛ |
| Bralsa | 900 | 375 | 370 | 370 | -5 |
| Calvert | 66750 | 47 | 44½ | 47 | +2½ |
| CS Pet | 11300 | 350 | 345 | 345 | -5 |
| C Ex Gas | 300 | $10⅛ | 10⅛ | 10⅛ | -⅛ |
| C Gridoil | 560 | $14⅝ | 14½ | 14⅝ | -⅛ |
| c homestd | 1500 | 890 | 885 | 890 | +20 |
| Cdn Sup O | 410 | $52⅛ | 52 | 52⅛ | -1⅛ |
| Cdn Tricnt | 1100 | $14 | 13½ | 14 | |
| Cent Del | 4605 | $15½ | 15¼ | 15½ | |
| Charter Oi | 1700 | $18 | 17½ | 17½ | -⅜ |
| Chieftan D | 700 | 900 | 875 | 880 | -5 |
| C E Cr | 36950 | 265 | 201 | 250 | +50 |
| C West P | 414 | 163 | 163 | 163 | -7 |
| Dynam | 344430 | 225 | 200 | 201 | +6 |
| French Pt | 4150 | 750 | 735 | 750 | +5 |
| Gr Plains | 6295 | $25½ | 23⅝ | 25½ | +2 |
| Gt COilsds | 835 | 915 | 900 | 915 | +30 |
| Int Helium | 8150 | 140 | 133 | 140 | +5 |
| Midcon | 43700 | 68 | 59 | 68 | +9 |
| Mill C | 274979 | 230 | 201 | 208 | +3 |
| N Pete | 15100 | 595 | 575 | 590 | +5 |
| N Cont | 279695 | 460 | 365 | 395 | +25 |
| Nthld | 88700 | 82 | 72 | 80 | +4 |
| Numac | 61980 | 860 | 740 | 860 | +115 |
| Numac r | 107425 | 24 | 13½ | 24 | +11 |
| Okalt | 11000 | 22 | 21 | 21 | |
| Permo | 806940 | 99 | 88 | 91 | +7 |
| Peruv | 300 | 165 | 165 | 165 | +5 |
| Petrol | 10800 | 140 | 135 | 138 | -2 |
| Pinn P | 10295 | 210 | 204 | 210 | +5 |
| Place G | 6600 | 175 | 171 | 174 | |
| Ranger | 8430 | 780 | 765 | 770 | -10 |
| Reserve O | z43 | $17¼ | 17⅛ | 17⅛ | |
| Scurry Rn | 1753 | $44⅛ | 44 | 44 | |
| Spoon | 12430 | 525 | 500 | 515 | +15 |
| Triad Oil | 6325 | 350 | 340 | 350 | |
| U Canso | 2700 | 635 | 610 | 635 | +15 |
| U Canso w | 1660 | 300 | 290 | 300 | +1 |
| Un Reef P | 8100 | 76 | 73 | 73 | -3 |
| Vando | 11000 | 7 | 6 | 6 | |
| Wespac | 3122 | 23 | 23 | 23 | |
| W Decalta | 7900 | 495 | 490 | 490 | |
| W Declt w | 3000 | 210 | 205 | 205 | +5 |
| World Wde | 242 | 800 | 800 | 800 | -20 |

# BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 5300 | $9½ | 9⅜ | 9⅜ | |
| Alcan | 1231 | $28¾ | 28½ | 28⅝ | +⅛ |
| Alcan 4½pr | 1000 | $35½ | 35½ | 35½ | |
| Algoma | 350 | $20½ | 20½ | 20½ | -¼ |
| Alum 4½ pr | 75 | $36½ | 36½ | 36½ | -⅛ |
| Ang C P P | 150 | $6⅝ | 6⅝ | 6⅝ | +⅛ |
| Asbestos | 4789 | $23½ | 23 | 23 | -½ |
| Atl Sug | 200 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | +⅛ |
| Bank Mont | 6710 | $16⅛ | 16⅛ | 16⅛ | |
| Bank NS | 1877 | $26⅛ | 25⅛ | 26 | +½ |
| Bn Cn Nat | 711 | $13¼ | 13 | 13⅛ | |
| Banq Depar | 4560 | $12⅛ | 11⅞ | 11⅞ | -⅛ |
| Bn Pr Can | 880 | $10⅝ | 10½ | 10½ | |
| Bell Canada | 3163 | $47¾ | 47⅛ | 47½ | |
| Br Am Oil | 180 | $47½ | 47½ | 47½ | +⅜ |
| Br Col For | 325 | $29 | 28⅞ | 29 | +⅛ |
| Br C Phone | 85 | $64⅝ | 64⅝ | 64⅝ | -1⅛ |
| Brinco | 8404 | $5⅛ | 5 | 5⅛ | |
| Brinco wts | 28431 | 105 | 95 | 105 | +5 |
| Bruck B | 500 | $16½ | 16⅛ | 16½ | -⅛ |
| CAE Ind | 745 | $10⅝ | 10½ | 10⅝ | +⅛ |
| Cal Pow | 1150 | $27¾ | 27⅛ | 27⅛ | -⅛ |
| Can Cemnt | 327 | $34⅛ | 34 | 34⅛ | +⅛ |
| Cn Stm L | 300 | $35⅛ | 35 | 35 | |
| Can Brew | 10320 | $9 | 8⅞ | 8⅞ | -⅛ |
| Can Br 2.20a | 270 | $35 | 34½ | 34½ | |
| Can Br Al A | 100 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | +⅛ |
| Can Im BC | 3466 | $21⅜ | 20⅞ | 21⅜ | +⅜ |
| Can Intd Ltd | 825 | $14 | 14 | 14 | -⅛ |
| Can Int Po | 318 | $36 | 35½ | 36 | +1 |
| Can Marc | 1400 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | -⅜ |
| Can Pa I pr | 2067 | $29⅜ | 29⅛ | 29⅜ | +⅜ |
| Can Pl wt | 21100 | 670 | 645 | 670 | +30 |
| C P R | 3414 | $76¾ | 75¾ | 76⅜ | |
| C P R 300p | 3600 | $10⅛ | 10 | 10⅛ | +⅛ |
| Can Vickers | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | +½ |
| Canron | 500 | $19 | 19 | 19 | +⅜ |
| Cent Del R | 310 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| Chemcell | 1150 | $11½ | 11½ | 11⅜ | +¼ |
| Chem 1.75pr | 427 | $26½ | 26½ | 26½ | +1⅛ |
| Col Cellulose | 200 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | +⅜ |
| Col Cell Pr | 150 | $14⅛ | 13⅞ | 14⅛ | +⅜ |
| Cominco | 1520 | $37⅜ | 36⅝ | 36⅝ | +⅛ |
| Con Bath | 3904 | $21 | 20⅛ | 20⅛ | -⅜ |
| C Bath wts | 1200 | 360 | 345 | 360 | +10 |
| C Textiles | 400 | $15 | 15 | 15 | -⅛ |
| Cons Glass | 1080 | $20½ | 20½ | 20½ | +⅛ |
| C Glass rts | 1215 | 100 | 100 | 100 | +2 |
| Coronatin | 11240 | 325 | 320 | 325 | +10 |
| Couvrette | 2000 | $9½ | 9 | 9 | |
| Cr Zell A | 1200 | $20 | 19½ | 20 | +1 |
| Crush Int | 3550 | $24 | 24 | 24 | |
| Denison | 712 | $69 | 69 | 69 | -1 |
| Dist Seag | 345 | 50 | 49½ | 50 | |
| Dome Pete | 100 | $86⅛ | 86⅛ | 86⅛ | -⅜ |
| Dom Bridge | 2933 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| Dom Corset | 300 | $11 | 11 | 11 | |
| Dofasco | 1935 | $23⅜ | 23 | 23⅜ | +½ |
| Dom Glass | 625 | $16⅛ | 16 | 16 | |
| Dosco | 1200 | $10½ | 10⅛ | 10½ | |
| Dom Store | 36120 | $18⅜ | 17⅝ | 18⅜ | +1⅛ |
| Dom Text | 2200 | $16⅛ | 15⅞ | 15⅞ | -⅜ |
| Domtar | 2465 | $12½ | 12⅛ | 12⅛ | -⅛ |
| Donohue | 450 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | +⅛ |
| Dupuis A | 1700 | $6⅞ | 6½ | 6½ | -½ |
| Enamel A | 200 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | -⅜ |
| Fairbks M | 250 | $10½ | 10⅜ | 10½ | +½ |
| Fam Players | 845 | $74½ | 74½ | 74½ | |
| Fin Collect | 2590 | $20½ | 20⅛ | 20½ | |
| Freiman | 400 | $9½ | 9½ | 9½ | +½ |
| Glengair | 6124 | 280 | 275 | 280 | +5 |
| Gt Lk Papr | 130 | $23½ | 23½ | 23½ | +½ |
| Hawkr Sid | 2112 | 435 | 420 | 435 | +15 |
| Hollingr | 300 | $34 | 34 | 34 | |
| Home A | 2620 | $33½ | 33½ | 33½ | -½ |
| Home B | 1800 | $36 | 35⅞ | 36 | +⅛ |
| Horne Pttf | 2350 | 395 | 385 | 385 | |
| HBay MS | 595 | $76 | 75½ | 76 | +⅜ |
| HBay Cmp | 300 | $23⅛ | 23⅛ | 23⅛ | +½ |
| Husky Oil | 225 | $26⅛ | 26⅛ | 26⅛ | -⅜ |
| Imp Oil | 1062 | $81⅝ | 81⅜ | 81⅜ | -⅜ |
| Imp Tob | 1100 | $15⅛ | 15⅝ | 15⅝ | |
| Ind Accept | 1005 | $25½ | 25⅛ | 25½ | -⅛ |
| Ind Ac wts | 100 | 900 | 900 | 900 | |
| Inglis | 350 | $12⅛ | 11⅞ | 12⅛ | -⅜ |
| Int Nickel | 2940 | $40⅛ | 40⅛ | 40⅛ | |
| Int Util | 1435 | $47¼ | 47 | 47 | -½ |
| Inter PL | 6865 | $20⅞ | 20⅝ | 20⅝ | |
| Invest G A | 900 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | +½ |
| Jamaica PS | 100 | 68 | 68 | 68 | -1 |
| James Un St | 100 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | -⅜ |
| Labatt | 580 | $20 | 20 | 20 | |
| Labatt pr | 600 | $22⅞ | 22⅞ | 22⅞ | |
| Lamonta A | 2750 | 500 | 480 | 500 | +¼ |
| Laur Fin | 830 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | |
| Loblaw A | 2500 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅜ | -⅛ |
| Loblaw B | 2200 | $8⅝ | 8⅝ | 8⅝ | -⅛ |
| Loeb M | 2175 | $12 | 11⅞ | 11⅞ | -⅛ |
| MacLaren A | 500 | $19 | 19 | 19 | |
| MacLar B | 1450 | $19½ | 19 | 19⅛ | +⅛ |
| Macmillan | 6988 | $29 | 28⅞ | 28⅞ | +⅛ |
| Marche Un | 1695 | $11¾ | 11⅝ | 11⅝ | |
| Markbor | 500 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | |
| Mass Ferg | 2869 | $22⅞ | 22½ | 22⅞ | +⅜ |
| Melchers | 2345 | $13½ | 13¼ | 13½ | |
| Molson A | 605 | $26 | 26 | 26 | +⅛ |
| Molson B | 1224 | $26⅛ | 26 | 26⅛ | +⅛ |
| Mont Trust | 215 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | |
| Moore Corp | 1715 | $31⅛ | 31½ | 31⅝ | |
| MPG Inv Pr | 200 | $15½ | 15½ | 15½ | -1⅜ |
| Nat Contrs | 300 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Nat Sea Pro | 700 | $7 | 7 | 7 | |
| NB Tel | 680 | $13 | 13 | 13 | +⅛ |
| Nfld Light | 1095 | $8½ | 8 | 8 | -⅛ |
| Noranda | 3175 | $63½ | 63¼ | 63½ | +½ |
| Nor Cent G | 1650 | $17⅝ | 17⅜ | 17⅝ | -⅛ |
| NS LP | 3125 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅜ | +⅛ |
| Oshawa A | 50 | $43½ | 43½ | 43½ | -½ |
| Pac Petrol | 447 | $26 | 25⅝ | 25⅝ | -⅜ |
| Petrofina Ca | 275 | $20⅛ | 19¾ | 19¾ | -⅜ |
| Pow Corp | 3965 | $11⅜ | 11½ | 11⅝ | -⅛ |
| Pow Cor 5p | 1265 | $13½ | 13⅛ | 13½ | +⅛ |
| Price | 8670 | $14 | 14 | 14 | |
| Que N Gas | 210 | $15⅝ | 15⅝ | 15⅝ | +⅛ |
| Que Phone | 260 | $14⅞ | 14⅜ | 14⅞ | -⅛ |
| Radio Eng | 5190 | $47 | 46 | 47 | +1⅛ |
| Reitman | 400 | $16 | 16 | 16 | -⅛ |
| Rio Algom | 100 | $34⅜ | 34⅜ | 34⅜ | |
| Rio Alg 5.80 | 1135 | $93 | 93 | 93 | +1½ |
| Rolland A | 610 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| Rolland B | 1190 | $9 | 9 | 9 | +1 |
| Rothmans | 100 | $25⅛ | 25⅛ | 25⅛ | +⅛ |
| Royal Bnk | 7253 | $25⅛ | 24¾ | 25 | |
| Royal Trust | 2050 | $25⅜ | 25½ | 25⅜ | +⅛ |
| St La CemA | 275 | $29⅛ | 29⅛ | 29⅛ | -⅜ |
| Salada F | 360 | $14⅛ | 14⅝ | 14⅝ | -⅜ |
| Shell Can | 3275 | $32⅛ | 32 | 32 | -⅛ |
| Shell In P | 250 | $33 | 32⅞ | 33 | +½ |
| Shop Save | 3426 | $25 | 24⅞ | 25 | |
| Simps | 505 | $35⅛ | 35⅛ | 35⅛ | -½ |
| Sogemines | 187 | $17½ | 17 | 17 | -½ |
| Southam | 440 | $61 | 60 | 61 | +1 |
| Steel Can | 10743 | $27⅜ | 27 | 27⅛ | -⅜ |
| Steinbg A | 11000 | $14⅜ | 14½ | 14½ | +⅛ |
| Texaco Can | 1000 | $33 | 32⅜ | 33 | |
| Tor Dom | 3940 | $21½ | 21⅛ | 21½ | +¼ |
| Traders G A | 800 | $12⅝ | 12½ | 12½ | |
| Trans C PL | 695 | $38½ | 38½ | 38½ | +⅛ |
| Trans C 280 | 700 | $43½ | 43½ | 43½ | +½ |
| Trans Mt P | 1150 | $14⅝ | 14½ | 14⅝ | |
| Trizec | 19810 | 295 | 285 | 290 | |
| Trust G C p | 800 | $22 | 21⅞ | 22 | +⅜ |
| Un Carbide | 775 | $19½ | 19½ | 19½ | |
| Union Oil | 240 | $45 | 45 | 45 | |
| Un Westb | 2400 | $17 | 16⅝ | 16⅞ | +1½ |
| Un Westb w | 200 | $10¾ | 10⅝ | 10⅝ | +2 |
| Velcro Ind | 530 | $47⅝ | 46⅞ | 47⅛ | -½ |
| Viau | 150 | $11⅞ | 11⅞ | 11⅞ | |
| Wajax | 100 | $30½ | 30½ | 30½ | +½ |
| Walk GW | 1260 | $43⅛ | 43 | 43 | -⅛ |
| Webb Knapp | 9900 | 49 | 47 | 49 | +1 |
| Weldwood | 950 | $23⅛ | 23 | 23 | -⅛ |
| West Coast T | 935 | $28 | 28 | 28 | -1⅛ |
| Weston | 532 | $21⅞ | 21½ | 21⅞ | +1 |
| Zellers | 700 | $16½ | 16½ | 16½ | +⅛ |

# Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont et Co.

| | | |
|---|---|---|
| Adnac Mutual Funds | 2.87 | 3.14 |
| xAffiliated Fund Inc. Com | 9.55 | 10.33 |
| All Canadian Com | 9.16 | 10.01 |
| All Canadian Div | 11.01 | 12.03 |
| mall Canadian Venture | 10.51 | 11.49 |
| xAmerican Business Shares | 3.70 | 4.01 |
| American Growth | 8.16 | 8.92 |
| Andreae Euity | 4.22 | 4.61 |
| Associated Investors | 5.70 | 5.75 |
| Beaubran Corporation | 45.17 | 49.05 |
| xBoston Fund Ltd | 9.85 | 10.77 |
| xBullock Fund Ltd | 17.23 | 18.88 |
| Canada Growth Fund | 8.32 | 9.14 |
| Canada Security Fund | 5.01 | 5.27 |
| Canadian Gas & Energy Fund | 14.46 | 15.85 |
| Canadian Investment Fund | 4.58 | 5.02 |
| Canadian Trusteed Inc Fund | 5.05 | 5.52 |
| Canafund Co. Ltd. | 62.75 | 65.89 |
| Champion Mutual Fund of Cda | 8.15 | 8.90 |
| C.I. Leverage | 17.72 | 19.42 |
| Commonwealth Intl | 13.32 | 14.79 |
| xDividend Shares | 4.21 | 4.62 |
| Dreyfus Fund Inc | 16.83 | 18.37 |
| Dynamic Fund | 23.53 | 23.77 |
| European Growth Fund | 8.77 | 9.58 |
| Exec Fund of Canada Ltd | 8.60 | 9.03 |
| Exec. Intl Fund | 9.12 | 9.58 |
| Federated Financial | 7.04 | 7.69 |
| Federated Growth | 7.79 | 8.51 |
| Fidelity Trend | 33.44 | 36.35 |
| Fonds Collectif "A" | 8.28 | 8.99 |
| Fonds Collectif "B" | 5.12 | 5.28 |
| Fonds Collectif "C" | 10.67 | 11.60 |
| Fonds Desjardins "A" | 5.57 | |
| Fonds Desjardins "B" | 4.37 | |
| Fonds Mutuel Adanac | 2.87 | 3.14 |
| The Fraser Fund Ltd | 13.08 | 13.15 |
| G I S Compund | 11.34 | 12.40 |
| G I S Income | 4.88 | 5.34 |
| Growth Equity Fund | 8.87 | 9.70 |
| Growth Oil & Gas | 22.30 | |
| Guardian Growth Fund | 10⅝ | 10⅝ |
| Investors Growth | 12.60 | 13.70 |
| Investors International Mut | 9.27 | 10.08 |
| Investors Mutual of Canada | 5.92 | 6.44 |
| Keystone Canada | 9.26 | 10.16 |
| xKeystone Canada K-2 | 7.00 | 7.64 |
| xKeystone Custodian S-1 | 24.40 | 26.62 |
| xKeystone Custodian S-4 | 7.80 | 8.58 |
| Le Fonds P.E.P. | 4.34 | 4.71 |
| Lexington Research | 19.08 | 20.85 |
| xMass Investment Growth X | 13.41 | 14.66 |
| xMass Investment Trust | 18.33 | 20.03 |
| M.G.F. Management | 4.10 | 4.75 |
| Molson M. Fund | 5.42 | 5.92 |
| Mutual Accumulating Fund | 6.23 | 6.81 |
| Mutual B.I.F. | 5.11 | 5.34 |
| Mutual Bond | 8.85 | 9.25 |
| Mutual Growth | 8.26 | 9.03 |
| Mutual Income Fund | 6.71 | 7.34 |
| Natural Resources | 8.69 | 9.50 |
| One William Street | 19.99 | |
| xFirst Participating U.S. | 19.61 | 21.43 |
| Prêt et Revenu Mutuel | 8.35 | 9.07 |
| (SEI) American | 12.47 | 13.79 |
| Principal Growth Fund | 6.32 | 6.90 |
| Provident Mutual Fund | 6.66 | 7.28 |
| Putnam Growth Fund | 13.60 | 14.86 |
| Radisson R.I. | 4.47 | |
| Regent Fund Ltd | 12.25 | 13.39 |
| Royfund Ltd | 6.15 | 6.34 |
| Sper | 12.16 | 13.36 |
| Tauras Fund | 8.45 | 9.29 |
| United Accum Fund | 13.07 | 14.28 |
| Universal Svgs. Equity Fund | 7.17 | 7.84 |
| United American | 3.45 | 3.79 |
| United Venture | 6.40 | 7.10 |
| Wellington Fund Inc | 13.71 | 14.90 |

# Taux du Trust Général du Canada

Le Trust Général du Canada paie sur les fonds reçus en dépôts garantis les taux d'intérêt suivants:

| | |
|---|---|
| a demande | sur négociation |
| 30 - 59 jours | 6% |
| 60 - 89 jours | 6¼% |
| 90 - 179 jours | 6⅜% |
| 180 - 269 jours | 6½% |
| 270 - 364 jours | 6½% |
| 1 - 2 ans | 7% |
| 2 - 3 ans | 7% |
| 3 - 4 ans | 7% |
| 4 - 5 ans | 7% |
| 5 ans | 7¼% |

# BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

**Industrielles**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Am Met En | 2050 | 460 | 450 | 460 | +5 |
| Blue Bon | 950 | 315 | 310 | 310 | -10 |
| CDRH Ltd | 100 | $13 | 13 | 13 | +⅛ |
| CRH Ltd r | 1000 | 60 | 60 | 60 | +8 |
| Can Secur A | 900 | 310 | 310 | 310 | |
| Comm Hold | 1850 | $5⅛ | 5⅛ | 5⅛ | |
| Comodore | 325 | $9¾ | 9⅛ | 9⅜ | -⅛ |
| Comod A wt | 300 | 500 | 475 | 475 | -25 |
| Crawford O | 4300 | $7¾ | 7½ | 7¾ | |
| Deltec Pan | 1400 | $6⅞ | 6½ | 6¾ | +½ |
| Comco Ltd | 2613 | $11¾ | 10 | 11⅝ | +1⅝ |
| Furlong | 600 | 230 | 225 | 225 | -15 |
| Furlong Pr | 200 | 375 | 375 | 375 | -25 |
| Grissol | 100 | $6½ | 6½ | 6½ | +⅛ |
| Int Atl Dev | 7000 | 75 | 70 | 73 | +8 |
| Kodiak Pet | 12000 | 165 | 150 | 155 | -5 |
| Lambert A | 100 | $20⅛ | 20⅛ | 20⅛ | +⅛ |
| Magnetics | 800 | 425 | 425 | 425 | -5 |
| Mt Roy Rice | 100 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | +⅛ |
| Nat Auto Vn | 8700 | 210 | 200 | 200 | |
| Paul Serv S | 100 | $24 | 24 | 24 | |
| Sangamo | 300 | $10 | 10 | 10 | +½ |
| Selct Fin | 100 | 410 | 410 | 410 | -5 |
| Sobeys | 300 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅜ | +⅛ |
| Spartan | 1500 | 99 | 99 | 99 | |
| Superpck | 800 | $21 | 20⅞ | 21 | +½ |
| Val Mar | 1260 | $14⅛ | 14 | 14 | |
| Vn der Hout | 2700 | $7⅛ | 7 | 7 | -⅜ |

**Mines et huiles**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Africana | 500 | 74 | 74 | 74 | -1 |
| Agassiz | 22950 | 85 | 82 | 85 | +2 |
| Ajax Mines | 2000 | 10 | 10 | 10 | |
| Amag BBM | 1800 | 6 | 6 | 6 | |
| Arno | 1000 | 3½ | 3½ | 3½ | -½ |
| Atl Mines | 10002 | 27½ | 27 | 27½ | |
| Baker | 4400 | 72 | 69 | 72 | |
| Bateman | 6000 | 12½ | 12 | 12½ | -½ |
| Black Hawk | 500 | 130 | 130 | 130 | +27 |
| Bluewater | 2500 | 12½ | 12½ | 12½ | +½ |
| Bruce Pres | 9000 | 8 | 7 | 7 | |
| Burnt Hill | 2000 | 75 | 73 | 73 | -2 |
| Camflo | 2100 | 575 | 570 | 575 | +5 |
| Canadore | 6500 | 50 | 47 | 50 | +1 |
| Cannon | 2000 | 31 | 31 | 31 | |
| Carbec | 7000 | 24½ | 24 | 24½ | +1½ |
| Cartier Q | 4000 | 10 | 8 | 10 | |
| Chmalloy | 1000 | 495 | 480 | 480 | -10 |
| Chib Copr | 8000 | 12 | 11½ | 12 | |
| Chipman | 4200 | 7½ | 7 | 7½ | +½ |
| C Dolsan | 1150 | 27 | 27 | 27 | -5 |
| C Manit | 500 | 46 | 46 | 46 | -3 |
| C Mogadr | 1000 | 10½ | 10½ | 10½ | -½ |
| C New Pacif | 300 | 100 | 100 | 100 | |
| C Pershrt | 8400 | 81 | 71 | 75 | -6 |
| C Prop MH | 2700 | 44 | 44 | 44 | +2 |
| C Virginia | 100 | 119 | 119 | 119 | |
| C Mckinney | 1000 | 19½ | 19½ | 19½ | -1½ |
| Corgem | 20933 | 82 | 75 | 82 | +8 |
| Crusade | 47300 | 190 | 130 | 160 | +40 |
| Daering | 2000 | 6½ | 6½ | 6½ | -½ |
| Dauphin | 31500 | 26 | 24 | 25 | +2½ |
| Devils Elb | 500 | 22 | 22 | 22 | |
| Dom Expl | 16700 | 106 | 100 | 104 | -3 |
| Dom Lease | 1500 | 18 | 18 | 18 | |
| Dumont | 99500 | 37 | 31 | 35 | +4 |
| Duvan Cop | 10500 | 10½ | 10 | 10 | |
| Eagle M | 13540 | 735 | 695 | 730 | +10 |
| Fab Metal | 2000 | 7 | 7 | 7 | |
| Fano Min | 28000 | 25 | 22 | 24 | |
| Fidelity | 2800 | 33 | 32 | 32 | -2½ |
| Flint Rock | 1200 | 14 | 14 | 14 | -1 |
| Fort Rel | 7800 | 105 | 92 | 105 | +31 |
| Fox Lake | 3500 | 6½ | 6½ | 6½ | |
| Glen Lake | 2400 | 275 | 265 | 275 | -5 |
| Gt Wst M | 600 | 42½ | 42 | 42½ | -1 |
| Gui Por Uran | 500 | 25 | 25 | 25 | |
| Int Norvalie | 1105 | 13 | 13 | 13 | |
| James Bay | 17150 | 93 | 91 | 92 | +1 |
| Kelly Desm | 1000 | 12 | 12 | 12 | +1 |
| Kiena | 2600 | 125 | 125 | 125 | +5 |
| Laduboro | 3000 | 52 | 50 | 50 | -1 |
| Lingside | 4500 | 5½ | 5 | 5½ | +½ |
| Louanna | 21000 | 22 | 20 | 22 | +1 |
| Madeleine | 10963 | 390 | 350 | 390 | +25 |
| Massval | 2000 | 7 | 7 | 7 | |
| Matach Cn | 6000 | 47 | 44 | 47 | +3 |
| Mid Chib M | 500 | 21 | 21 | 21 | |
| Midepsa | 1800 | 180 | 175 | 180 | |
| Miro | 10000 | 33 | 30 | 30½ | -3½ |
| Mistango | 11900 | 33 | 27 | 28 | -3 |
| Mt Pleast | 60340 | 42 | 38 | 39 | +1 |
| New Form | 22500 | 12 | 11 | 12 | +1 |
| New Glac | 500 | 13½ | 13½ | 13½ | +½ |
| New Mt C | 10900 | 79 | 76 | 79 | +1 |
| Newrich | 1000 | 14 | 14 | 14 | -½ |
| Nocana | 2000 | 4½ | 4½ | 4½ | |
| Nor A Ra | 10200 | 50 | 49 | 50 | -2 |
| North W C | 18000 | 19 | 17½ | 19 | -1 |
| Opem Exp | 1000 | 24½ | 23 | 23 | +1 |
| Pat Silver | 10500 | 29 | 26½ | 29 | +3 |
| Peso Silver | 900 | 435 | 410 | 435 | |
| Phoenix Ca | 1100 | 615 | 615 | 615 | |
| Pitt Gold | 9000 | 5 | 5 | 5 | |
| Prime Pot | 421300 | 17 | 11 | 11½ | -2½ |
| Que Expir | 2000 | 16 | 16 | 16 | |
| Que Chib | 13500 | 68 | 65 | 68 | +3 |
| Roy Am Pet | 5400 | 140 | 133 | 135 | +6 |
| Rusty Lake | 6000 | 6½ | 5½ | 6½ | |
| St Lucie Ex | 12000 | 18½ | 17 | 18½ | +1 |
| Sapawe | 13000 | 7 | 6 | 6½ | |
| Silvr Reg | 31700 | 86 | 72 | 85 | +10 |
| Silvr Sum | 3500 | 12½ | 12½ | 12½ | +½ |
| Silvr Town | 7400 | 80 | 80 | 80 | |
| Sou Duf | 10500 | 16½ | 15 | 15½ | -½ |
| Sturgn | 9500 | 50 | 50 | 50 | |
| Subeo | 900 | 230 | 225 | 225 | -5 |
| Surluga | 1100 | 130 | 130 | 130 | |
| Tache | 5000 | 9½ | 9 | 9 | -½ |
| Tazin | 3000 | 8½ | 8½ | 8½ | +½ |
| Terrex | 1170 | 26 | 26 | 26 | -3 |
| Tib Expl | 4000 | 4 | 3 | 3 | -1 |
| Timrod | 2100 | 50 | 45 | 45 | -1 |
| Titan | 2500 | 10 | 9 | 9 | -1 |
| Transterre | 2900 | 17 | 16½ | 17 | +½ |
| Un Obalski | 700 | 100 | 100 | 100 | -2 |
| Waite Duf | 1600 | 22 | 21 | 21 | |
| Western T | 6000 | 8 | 8 | 8 | |
| West Hill | 10100 | 37 | 35 | 35 | -1 |
| Wisconsin | 7000 | 35 | 34 | 34 | -1 |

# Titres au Comptoir

| | Offre | Dem. |
|---|---|---|
| Adminis & Trust | 19⅜ | 21 |
| AGF Special | 5 | 5¼ |
| B. C. Moly wts. | 5⅛ | 6½ |
| Central Dynamics | 8 | 8½ |
| Charter Inc. | 11¾ | 11⅞ |
| Crown Life | 30 | 32 |
| Computel | 47 | 49 |
| Eastern Can. Savings | 4½ | 5⅛ |
| Elect. Associates | 19½ | 20½ |
| Facs Ltd. | 7⅛ | 8⅛ |
| General Impact | 8½ | 9½ |
| Grenache | 3¾ | 4¼ |
| Industrial Life | 21 | 23 |
| Int. Systcoms | 10 | 10½ |
| Jolly Jumper | 9¼ | 9⅞ |
| do. wts | 7 | 8 |
| La Prévoyance | 16 | 18 |
| Les Prévoyants | | 7 |
| London Life | 54 | 58 |
| Marigot Inv. | 5⅛ | 6 |
| do. wts | 2⅛ | 3½ |
| Paco | 5½ | 6 |
| Peoples Stores | 13 | 14 |
| Que. Savings Bank | 4½ | 5½ |
| Rapid Data | 7⅛ | 7¾ |
| Stability | 4½ | 5½ |
| Steadman | 19 | 20 |
| Unican | 7½ | 8 |
| Spar Aero | 4⅛ | 4½ |
| Zodiac | 3½ | 4 |

# Cours des changes

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.49 |
| Allemagne | Deutsche Mark | .2692 |
| Angleterre | Livre | 2.5609 |
| Argentine | Peso | .0031 |
| Australie | Dollar | 1.1951 |
| Autriche | Schilling | .0418 |
| Belgique | Franc | .0214 |
| Brésil | Cruzeiro Novo | .2877 |
| Chili | Escudo | .1277 |
| Danemark | Couronne | .1431 |
| Espagne | Peseta | .0154 |
| France | Franc | .2169 |
| Hollande | Florin | .2973 |
| Italie | Lire | .001722 |
| Japon | Yen | .00300 |
| Mexique | Peso | .0860 |
| Etats-Unis | Dollar | 1.07 13/32 |
| Norvège | Couronne | .1503 |
| Nouvelle Zélande | Dollar | 1.1980 |
| Pérou | Sol | .0244 |
| Suède | Couronne | .2075 |
| Suisse | Franc | .2496 |
| Tchécoslovaquie | Couronne | .1487 |
| Venezuela | Bolivar | .2392 |

# Indices à Montréal

| | 65IN | 13UT | 7BA | 85CO | 8PA |
|---|---|---|---|---|---|
| Hier | 191.96 | 153.36 | 193.42 | 184.59 | 103.97 |
| La veil. | 191.95 | 153.82 | 192.10 | 184.51 | 103.64 |
| Sem. d. | 188.97 | 152.11 | 188.50 | 181.77 | 98.89 |
| Mois d. | 182.63 | 149.69 | 173.49 | 175.35 | 92.61 |
| 1968 H. | 191.95 | 154.09 | 192.10 | 184.51 | 103.64 |
| 1968 B. | 148.69 | 119.16 | 113.50 | 139.70 | 66.18 |
| 1967 H. | 173.93 | 150.19 | 136.26 | 164.41 | 125.04 |
| 1967 B. | 148.99 | 128.83 | 109.48 | 141.48 | 82.99 |


## Spécial pour la fin de semaine:

# Louez une voiture Hertz pour 22¢ de l'heure!

Parmi les tarifs de fins de semaine les plus intéressants des agences de location de voitures, il y a ceux que vous offre Hertz à Montréal.

Partez le vendredi à midi et revenez le lundi à 9 heures du matin. Vous ne paierez que $14.95 - soit 22¢ de l'heure - plus le millage.

Vous économisez $24.05 sur les tarifs habituels ($39.00, plus le millage).

Et pour faire bonne mesure nous vous offrirons, gratis, l'essence dont vous aurez besoin. Et vous avez le choix puisque notre flotte de voitures comprend des Cougar, des Mustang, des Meteor et des Galaxie.

Alors, partez pour le week-end - avec une voiture Hertz. La voiture vous revient à 22¢ seulement de l'heure, plus le millage. Au comptoir Hertz de Montréal seulement. (Téléphone: 866-8621)

Le clef d'une voiture et bien davantage

© 1968 - Hertz System, Inc.

calme bucolique!

Une auberge de montagne . . . un personnel bien stylé . . . des chambres confortables . . . des salons pouvant recevoir des groupes de 20 à 220 personnes . . . tous les jours, une cuisine des grands jours . . . Voilà ce que le fameux Alpine Inn de Ste-Marguerite — au coeur de nos belles Laurentides — vous réserve en toute saison pour vos CONGRÈS et JOURNÉES D'ÉTUDE. Ajouter à cela des facilités sportives — golf privé, curling, piscines intérieure et extérieure, bain sauna, etc. — une climatisation totale de l'immeuble et vous réaliserez que c'est l'endroit tout désigné pour réunir vos gens en congrès.

Alpine Inn

POUR RENSEIGNEMENTS: APPELEZ JACQUES BÉLANGER, MONTRÉAL: 861-3258
ADRESSE POSTALE: ALPINE INN, STE-MARGUERITE STATION, QUÉ.

# l'information sportive

## Hockey

**HIER**

New York 4, Canadiens 2
Détroit 7, Pittsburgh 2
Toronto 4, Minnesota 2
Chicago 3, St. Louis 3
Philadelphie à Los Angeles

**CE SOIR**

Montréal à Boston
New York à Détroit

**DEMAIN**

Philadelphie à Oakland

### CLASSEMENT

| SECTION EST | PJ | G | P | N | Bp | Bc | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| NEW YORK | 23 | 16 | 7 | 0 | 71 | 53 | 32 |
| CANADIENS | 23 | 14 | 6 | 3 | 76 | 55 | 31 |
| BOSTON | 22 | 13 | 6 | 3 | 76 | 50 | 29 |
| TORONTO | 22 | 10 | 7 | 5 | 57 | 56 | 25 |
| CHICAGO | 23 | 11 | 10 | 2 | 84 | 40 | 24 |
| DETROIT | 21 | 9 | 8 | 4 | 77 | 63 | 22 |
| **SECTION OUEST** | | | | | | | |
| ST. LOUIS | 23 | 11 | 6 | 6 | 70 | 46 | 28 |
| OAKLAND | 24 | 6 | 13 | 5 | 54 | 81 | 17 |
| LOS ANGELES | 21 | 7 | 12 | 2 | 45 | 67 | 16 |
| MINNESOTA | 23 | 6 | 13 | 4 | 53 | 74 | 16 |
| PHILADELPHIE | 22 | 6 | 13 | 3 | 42 | 66 | 15 |
| PITTSBURGH | 23 | 5 | 13 | 5 | 59 | 83 | 15 |

## Tout faisait "Boum-Boum", hier soir, pour les Rangers et Bernard Geoffrion

Rien n'a bien tourné pour les Canadiens, hier soir, au Forum et devant 16,653 partisans. Après 56 secondes de jeu, Jacques Lemaire fut puni pour avoir bousculé un Rod Gilbert seul devant un Ernie Wakely qui, dans les buts du Tricolore, remplaçait un Rogatien Vachon blessé qui, lui, remplaçait un Lorne Worsley souffrant d'une dépression nerveuse. Et 14 secondes après cette punition à Lemaire, le centre Jean Ratelle marquait son 10e but de la saison. Les Rangers de New York et leur instructeur Bernard Geoffrion, à sa 1ère visite au Forum dans ce rôle, étaient déjà en route pour vaincre un Canadien plutôt faible à la défensive.

Le 2e but des Rangers, également réussi par Ratelle, a suivi une montée Richard à J.C. Tremblay qui rate, avec le résultat que ce dernier n'était pas à son poste défensif pour la contre-attaque. Lemaire eut ensuite un but grâce à une superbe passe-arrière de Cournoyer et Richard arriva seul devant Giacomin près de 4 minutes plus tard mais sans réussir à compter. Et c'est immédiatement après que la contre-attaque des Rangers leur valut un but chanceux de Hadfield qui fit passer le disque derrière Wakely en le frappant à la volée et à hauteur de taille. Le sort en était jeté.

La rondelle roulait pour New York et ne glissait même pas pour des Canadiens se mettant eux-mêmes en échec, voyant leurs passes arrivées sur des bâtons adversaires, se blessant eux-mêmes (Cournoyer et Lemaire) en se fracassant sur la clôture, s'élançant pour lancer seulement pour voir leurs bâtons se briser, etc.

Cela allait tellement bien pour les Rangers qu'à 9h.16 de la soirée, Bernard Geoffrion prit le temps de relever un de ses bas, derrière le banc de ses joueurs et même si le jeu se déroulait à toute allure.

Jusqu'à une délégation de journalistes du Ceylan, d'Alger, d'Accra et de Kabul, qui devaient assister au match comme invités du ministère des Affaires extérieures, qui ne se montra pas, possiblement retardée et perdue dans l'autobus la transportant de Québec à Montréal.

Décidément, rien n'a bien tourner pour les Canadiens, hier soir, surtout à la défensive.

Mais il faut aussi dire que New York a bien joue, particulièrement Ratelle et le gardien Giacomin.

A la prochaine, "Boum-Boum" car, hier soir, tu nous as bien eus!

### SOMMAIRE

**Première période**

1- New York, Ratelle (10)
Nevin, Gilbert ..... 1:10
2- New York, Ratelle (11)
Nevin, Hadfield ..... 6:21
3- Montréal, Lemaire (11)
Cournoyer, Richard ..... 8:25
4- New York, Hadfield (6)
Park, Gilbert ..... 12:32
Punitions: Lemaire 56, Nevin 4:00, Ferguson 15:37.

**Deuxième période**

5- New York, Stewart (6)
Neilson, Tkaczuk ..... 6:43
Punitions: Park 0:38, Tkaczuk 11:37, Béliveau 16:24.

**Troisième période**

6- Montréal, Rousseau (9)
Richard, Harris ..... 15:43
Punitions: Laperrière 9:57.

Lancers: New York 27, Montréal 26.

## L'équipe Nationale passerait entre les mains d'une société indépendante

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. John Munro, a annoncé qu'une invitation sera bientôt lancée aux villes qui sont intéressées à accueillir les jeux d'hiver canadiens de 1971 afin qu'elles fassent connaître leur intention.

Les Jeux de 1971 constitueront la troisième expérience dans la série des jeux canadiens qui ont commencé en 1967 avec les premiers Jeux d'hiver à Québec et qui se poursuivront, en août 1969, avec les premiers Jeux d'été à Halifax-Dartmouth.

La Fédération canadienne des sports amateurs se chargera de recueillir les candidatures des villes susceptibles d'accueillir ces jeux.

L'idée des Jeux canadiens a été lancée dans le but de tenir une rencontre sportive majeure au Canada dans l'année libre entre les Jeux Olympiques, les Jeux panaméricains et les Jeux du Commonwealth.

M. John Munro s'est aussi déclaré en faveur d'une société indépendante qui verrait à l'organisation et à l'administration de l'équipe Nationale de hockey, laquelle est depuis son existence sous le contrôle de l'Association canadienne de hockey amateur.

Le ministre a fait savoir également que des dirigeants de l'ACHA l'avaient informé qu'ils étaient de moins en moins intéressés à l'administration du club National qui, depuis l'an dernier, compte deux équipes, une à Ottawa et l'autre à Winnipeg.

L'an dernier, ces équipes ont reçu quelque cent mille dollars de la part du gouvernement fédéral. Selon le ministre Munro, la nouvelle société serait sans but lucratif et formée d'hommes d'affaires et d'ouvriers. Une importante réunion aura lieu la semaine prochaine à Ottawa afin d'étudier les possibilités de changement d'administration du club National de hockey du Canada, et d'essayer de trouver des entreprises privées intéressées.

## Sur un "fameux" congrès de la Fédération... (3)

CONTACT Roger LABONTÉ

Au congrès de la Fédération québecoise de la faune de 1967, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Me Gabriel Loubier, avait affirmé son désir de faire de 1968, l'année par excellence de la chasse et de la pêche au Québec. Le ministre n'a pas atteint ce but et chacun sait les difficultés qui lui furent faites principalement par le ministre des finances de son gouvernement lorsqu'il fut question de fixer un budget convenable, en dépit des impératifs financiers d'Expo 67. Le ministre a même menacé de démissionner de son poste... mais ça c'est déjà de l'histoire ancienne.

Or donc, au dernier banquet de la fédération, à Montréal, le ministre a cru plus prudent cette année de ne point faire de promesse qu'il ne pourrait tenir. "On s'habitue avec les mois, les années en politique, à être plus avare de promesses enthousiastes parce que à travers toutes les complications et les emmerdements de l'administration gouvernementale, on est souvent freiné dans notre enthousiasme, dans notre optimisme, par un dédalle de complications administratives, de juridictions, de contestations..." Tels furent ces propos pour expliquer que 1968 n'a pas été ce qu'on aurait voulu qu'elle soit. Toutefois, 1968 ne fut pas une année aussi sombre qu'on a bien voulu le laisser croire en certains milieux, en matière de chasse et de pêche.

A preuve, les quelques réalisations intéressantes qui furent l'oeuvre du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche au cours de l'année et je cite:

1) Création d'un conseil supérieur de chasse et de pêche;
2) d'un conseil supérieur du saumon de l'Atlantique;
3) refonte complète de la loi sur la chasse et la pêche;
4) campagne de sécurité, maniement des armes;
5) pavillon du Québec consacré uniquement au Tourisme, chasse et pêche à l'Expo;
6) démarches pour une assurance-vie dite de chasseur, obligatoire;
7) aide à l'Association des pourvoyeurs de chasse et pêche; à la Fédération québecoise de la faune;
9) enquête (actuellement en cours) dans les Laurentides sur la diminution du chevreuil;
10) rapprochement amorcé entre le ministère et les compagnies de bois pour une meilleure utilisation des territoires.

Ce ne sont là, en résumé, que quelques-unes des grandes réalisations du ministère, au cours de 1968. Elles sont peu spectaculaires, il n'y a rien de bien fracassant là-dedans, comme l'a noté le ministre Loubier, mais n'empêche qu'elles ont contribué à mieux sensibiliser le grand public aux questions de la faune. Elles ont aussi permis, dans une certaine mesure, de provoquer ce "courant de bonne volonté à travers la province" auquel le ministre a fait justement d'ailleurs allusion, bien que cette "bonne volonté" pourrait encore se mieux sentir si ce n'étaient des groupes qui cherchent toujours mesquinement à tirer la couverte de leur côté.

Je reparlerai de ces quelques réalisations en fournissant plus de détails, dans une prochaine chronique. Pour l'instant, je termine avec la conclusion du ministre Loubier qui se traduisait par une invitation à tous à collaborer avec lui et son personnel.

"Je ne veux pas dire que le pessimisme a gagné mon être parce que je ne fais pas de promesses cette année. Je suis toujours bien déterminé, à faire beaucoup pour le tourisme, la chasse et la pêche. Mais nous avons besoin plus que jamais de la collaboration de la fédération, de tous les organismes, de tous les chroniqueurs, parce que l'Etat seul, notre ministère seul, qui voudrait jeter les bases de toute politique, de toute réalisation, ferait face à une faillite monumentale! C'est ensemble que nous pourrons bâtir quelque chose", devait-il conclure.


## PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
## 844-3361

**Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.**

**ANTIQUITES CANADIENNES**

COLLECTION importante de peintures et gravures canadiennes, objets et meubles anciens. Studio d'encadrements exclusifs. Galeries Place Royale, 151 St-Paul ouest, ouvert de 12-10 p.m.; sam-dim. 2-5 — p.m. Tél. 845-6092. 27-12-68

CANADIANA: armoires, tables, chaises, banc, berçantes, huche, coffres, demi-lune, buffet-bas, vaisselier, table-chaise, encoignure, commodes, banc-lit pupitre, récamier, lits, bas prix, particulier. 671-2276. 9-12-68

**CHAMBRE A LOUER**

(Etudiant(e) infirmière, professeur, à proximité de l'Université de Montréal. Information 279-3221 de 7 à 9 p.m. 9-12-68

COTE DES NEIGES: chambre meublée, $15 par semaine, accès cuisine. Tél. 731-0772. 9-12-68

**CHALET A VENDRE**

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adèle. Chalet suisse, 3 chambres à coucher. Complètement hivernisé, foyer en pierre des champs. Plage privée, près pente de ski. Terrain compris. Occupation 3 semaines. $15,350 — $91.08 par mois. Tél. jour 731-3501 soir 667-1033. 6-1-69

**DECORATIONS INTERIEURES**

Venez voir le magnifique papier peint français que nous avons en stock. Catalogue gratuit sur commande. Pour un travail très soigné de peinture et de pose de papier peint. Consultez-nous. Les Papiers Peints Nancy Grantil, 344a, avenue Victoria, Westmount. Tél. 484-6003. 6-12-68

**DIVERS**

TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Tuxedos $30. Habits complets en téryléne et fortrel, $20. Vestons sport, $10., $15. Manteaux d'hiver, $15 - $20. Pull-over, $3 - $5. - $6.50., pantalons $3 - $5. - $6.50 etc., etc.

**HOMMES DEMANDES**

Importante société de gestion recherche 10 représentants sérieux pour l'ouverture d'une succursale. Informations de 9-12 heures et 14 à 17 heures. Demandez M. Emiroglou. 527-8981. 6-12-68

**HOMMES DEMANDÉS**

**OCCASION D'AFFAIRES**

Hommes ambitieux qui désirent avoir son propre commerce. Vous débutez à temps partiel. Mise de fonds minime. Possibilité de revenus $20,000 à $50,000 par année. Pour entrevue:

M. Guérin
672-3194

12-12-68

**CONTREMAÎTRE EN PERRÉ**

Contracteur se spécialisant dans les vastes constructions de perrés (murs) à New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Maryland, recherche les services d'un contremaître bilingue pour recruter et diriger la mécanique des perrés pour les constructions de 1969. Faire parvenir demande en incluant un curriculum vitae complet à:

**Hoffner & O'Rourke, Inc**
**38 Bishop Hollow rd,**
**Newtown Square,**
**Pennsylvanie 19073**
**U.S.A.**

6-12-68

**LOGEMENT A LOUER**

NOUVEAU ROSEMONT: 9e avenue — St-Zotique, 4 appartements fermés, chauffés, électricité, eau chaude, entrée privée, poêle, et frigidaire, libre immédiatement. Tél. 727-9865. 9-12-68

**PERSONNEL**

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves) séparés (es) Pour informations 525-7861. 7-12-68

**TAILLEUR**

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

**DROLET TAILLEUR**
**— SPECIALITE —**

Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél. 388-2532 J.N.C.


## les MOTS CROISÉS du Devoir

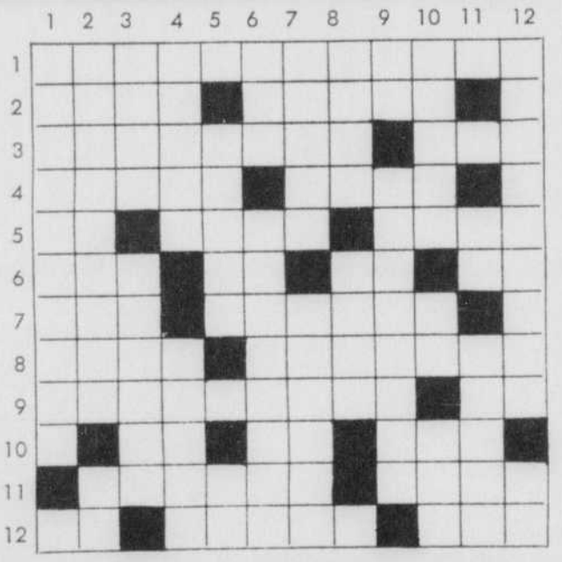

**Horizontalement**

1- Site de l'Exposition universelle de Montréal.
2- Vase d'ornement - Oeuvre d'imagination, récit en prose d'aventures inventées que l'auteur a combinées pour intéresser le lecteur.
3- Premier évêque de Montréal - Etre imaginaire.
4- Trou profond creusé dans le sol pour en tirer de l'eau - Monticules sablonneux édifiés par le vent dans les déserts.
5- Quatre - vingt - dix - neuf Pronom personnel - Câble attaché à un objet immergé et tenu à la surface par une bouée.
6. Pointe de terre élevée qui s'avance dans la mer - Fleuve de France - Quatre - Mesure chinoise.
7- Colère - Qui est en forme de mitre.
8- Irlande - Réduit en parties très menues.
9- Malicieuse - Iridium.
10- Marque l'alternative - Notre-Seigneur - Seule.
11- Existions - Petite construction sur un point supérieur et ne s'étendant pas d'un bord à l'autre du navire (mar.)
12- Année - Gros nuages épais - Epoque.

**Verticalement**

1- Association des prêtres séculiers, établie à Montréal en 1657.
2- Arbre d'Amérique ou d'Australie - Dans.
3- Inscription sur la croix de Jésus - Ile entre le lac des Deux-Montagnes et le lac St-Louis.
4. Propre - Qui a rapport au cheval.
5- Religion et civilisation des musulmans - Marque l'alternative.
6- Unité de travail - Garni de fils de laiton.
7- Maire de Montréal à plusieurs reprises - Crie, en parlant de l'hirondelle.
8- Oiseau d'Australie - Nom poétique de l'arc-en-ciel.
9- Adverbe de lieu - Qui innove.
10- Lieu de supplice destiné aux damnés - Parcouru des yeux - Patriarche biblique.
11- Lui - Qui annonce de la gaieté.
12- Faire durer longtemps - Fer.

**Solution d'hier**

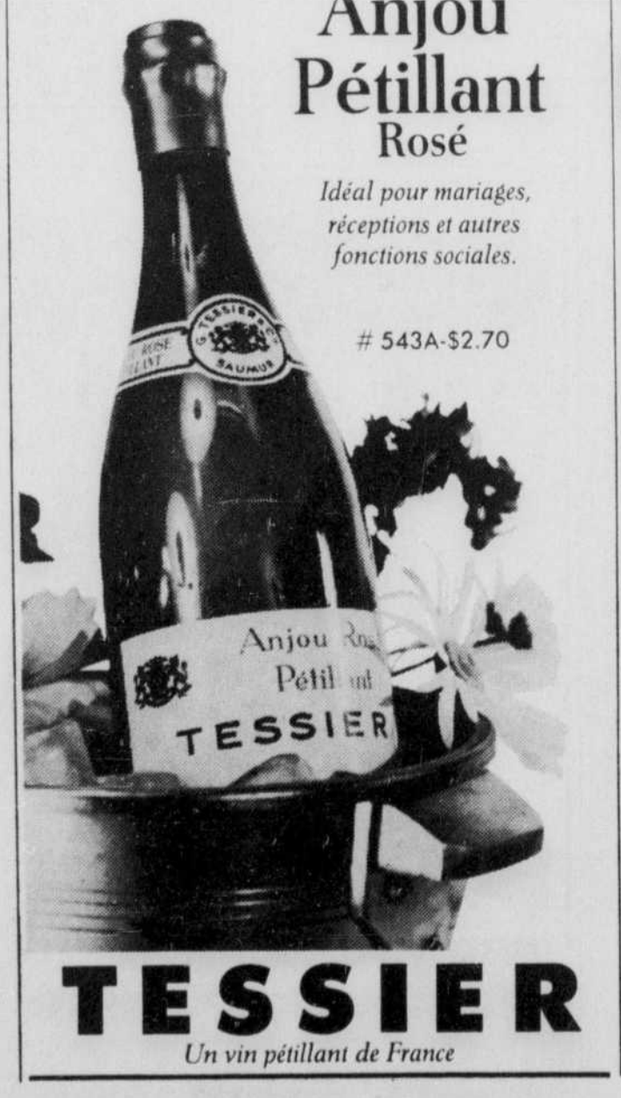



## Avis légaux – Avis publics – Appels

CANADA
**Province de Québec**
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**

**(DIVISION DES DIVORCES)**

**GREFFE DES DIVORCES**
**DIVISION DE MONTREAL**

**NO: 2375**

DAME MAGDOLNA KERTESZ IHASZ, commis vendeuse de la cité et district de Montréal

Requérante

-vs-

FERENC IHASZ, rembourreur, dernière résidence et domicile connu, 990 Dollard App. 7 cité de Longueuil, district de Montréal,

Intimé

**PAR ORDRE DE LA COUR**

L'Intimé FRENC IHASZ est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 30 novembre 1968

**JACQUES PERRON**
Régistraire de la
Cour Supérieure de Mtl.

Mes BEAULIEU, JURISIC, CRISSE, SCEMENYEI ET DI CLEMENTI,
2015 rue Drummond,
Bureau 750
Montréal,

Avocats de la Requérante

---

CANADA
**Province de Québec**
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**

**(DIVISION DES DIVORCES)**

**GREFFE DES DIVORCES**
**DIVISION DE MONTREAL**

**NO: 1467**

DAME AGNES WALDER STEIN, secrétaire de Ville Brossard, district de Montréal et résidant au 345 Vallary.

Requérante

-vs-

THOMAS STEIN Technicien en électronique de Côte St-Luc, district de Montréal et résidant au 5790 avenue Smart.

Intimé

**PAR ORDRE DE LA COUR**

L'Intimé THOMAS STEIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division das Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 30 novembre 1968

**JACQUES PERRON**
Régistraire de la
Cour Supérieure de Mtl.

Me RALPHA. COHEN
1255 Carré Phillip
Suite 200
Montréal.

Avocat de la Requérante

---

**Hydro-Québec**

**APPEL D'OFFRES**
**ASX-68-10305**

**pour 10h30 a.m.**
**heure de Montréal**

**mardi le 17 décembre 1968**

**Siège Social, Montréal, P.Q.**

**FOURNITURE DE DIVERS GENRES DE PAPIER POUR REPRODUCTION PAR PROCEDE "AMMONIAQUE"**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

**Direction des Contrats**

**Bureau No 809**
**HYDRO-QUEBEC**

**75 ouest, boul. Dorchester**
**Montréal 1, P.Q.**

Un dépôt de cinq mille dollars ($5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

**B. LACASSE — W. E. JOHNSON**

Montréal, le 2 décembre 1968

---

**AVIS**

AVIS est, par les présentes, donné que M. ROLAND GROULX a été autorisé en sa qualité de Curateur aux biens de JOSEPH MAKSVYTIS, à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de Dame Mary Annie Patasiute, aux termes d'une Ordonnance de la Cour Supérieure pour le District de Montréal en date du 27 septembre 1968.

---

**AVIS JURIDIQUE**

**RE: ARTMETWORK INC.**

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 26 de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations (S.R. 1964, c. 275), que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, cession et transport exécuté par Artmetwork Inc., devant Me John Howard Watson, notaire, le 21 août 1967 sous sa Minute No. 10646 et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 31 août 1967, sous le numéro 2010443 (laquelle garantie s'étend aux créances, droits et réclamations en faveur de Artmetwork Inc. en plus d'autres biens et actifs de ladite compagnie) est devenue exécutoire.

SOCIETE D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE
fidéicommissaire en vertu dudit acte de fidéicommis

---

CANADA
**Province de Québec**
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**

**(DIVISION DES DIVORCES)**

**GREFFE DES DIVORCES**
**DIVISION DE MONTREAL**

**NO: 2323**

MICHELINE DESMARAIS, journaliste, domiciliée et résidant au numéro 3241 rue Forest Hill, Apt. 51, à Montréal, district de Montréal,

requérante

-vs-

RUDOLF STOEHR, commis, de lieux inconnus,

Intimé

**PAR ORDRE DE LA COUR**

L'Intimé Rudolf Stoehr est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 29 novembre 1968

**JACQUES PERRON**
Régistraire de la Cour
Supérieure de Montréal

Me GILLES A. DENIS
420 Jean-Talon Est
Montréal. P.Q.

Avocat de la requérante

---

CANADA
**Province de Québc**
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**

**NO: 761631**

ROLLS-ROYCE HOLDINGS CANADA LIMITED, une corporation canadienne, ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité de Lachine, District de Montréal, lequel nom était changé de ROLLS-ROYCE OF CANADA LIMITED par Lettres patentes supplémentaires émises le 29 décembre 1967.

Demanderesse

-vs-

GUY O'CONNER du 1118 boulevard Mount Vernon, Cleveland, Ohio, Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur

**AVIS**

AU:
Défendeur

MONSIEUR:

PRENEZ AVIS qu'une ordonnance a été rendue dans cette cause par l'honorable juge Watt vous enjoignant de comparaître dans un délai de trente jours.

Montréal, le 3 décembre 1968

SMITH, DAVIS, ANGLIN, LAING WELDON & COURTOIS
Procureurs de la Demanderesse

---

CANADA
**Province de Québec**
District de Montréal

**COUR SUPERIEURE**

**(DIVISION DES DIVORCES)**

**GREFFE DES DIVORCES**
**DIVISION DE MONTREAL**

**NO: 2264**

DAME IBOLYA VIOLET BOROS GARDOS MESZAROS, ménagère de la cité et district de Montréal, résidant au 3270 Ellendale app. 610

Requérante

-vs-

ANDRES KLEIN MESZAROS, manufacturier de Caracas, Venezuela résidant à Diaz à Colon 23.

Intimé

**PAR ORDRE DE LA COUR**

L'Intimité ANDRES KLEIN MESZAROS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 30 novembre 1968

**JACQUES PERRON**
Régistraire de la
Cour Supérieure de Mtl.

Me RALPHA COHEN
1255 Carré Phillip
Suite 200
Montréal.

Avocat de la Requérante

---

## CITÉ DE MONTRÉAL-NORD,

**COMTE DE BOURASSA,**
**PROVINCE DE QUEBEC.**

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal-Nord, des soumissions pour:

"LA TRANSFORMATION ET LA REFECTION
DE LA BATISSE ACTUELLE
SITUEE AU 4740 RUE CHARLEROI
CITE DE MONTREAL-NORD-
AFIN D'Y AMENAGER LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE".

Seules, les soumissions identifiées clairement sur enveloppe extérieure portant **la seule inscription** suivante:

"SOUMISSION POUR LA TRANSFORMATION ET LA REFECTION DE LA BATISSE ACTUELLE SITUEE AU 4740 RUE CHARLEROI, EN LA CITE DE MONTREAL-NORD, AFIN D'Y AMENAGER LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE",

et présentées sur les formules préparées à cet effet par l'architecte, et remise sous pli cacheté et scellé au Secrétaire-Trésorier de la Cité de Montréal-Nord, au 4242 Place Hôtel de Ville, Montréal-Nord, P. de Québec, avant la dix-septième heure (H.N.E.), le mardi le 17 décembre 1968, seront ouvertes à l'Assemblée Régulière du Conseil Municipal qui sera tenue le même jour, à la vingtième heure (H.N.E.).

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé ou d'une garantie de soumission émise en faveur de la Cité de Montréal-Nord par une compagnie d'assurances reconnue et acceptable par la Cité, pour un montant fixe de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000.00), la dite garantie de soumission devant stipuler que dans le cas d'adjudication du contrat, la compagnie émettrice s'engage à remplacer ladite garantie de soumission par deux bons de garantie à savoir:

1°. Un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur de 50% de la soumission acceptée.

2°. Un bon de garantie du paiement du coût de la main-d'oeuvre, des matériaux et des services des créanciers et sous-traitants d'une valeur de 50% de la soumission acceptée.

Les plans, cahiers des charges et formules de soumissions, de même que tout autre renseignement d'ordre technique pourront être obtenus à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montréal-Nord, au bureau de l'architecte, moyennant un dépôt de SOIXANTE-QUINZE DOLLARS ($75.00) sous forme de chèque visé fait à l'ordre de l'architecte André L'Hérault, pour chaque série de plans et de cahier des charges. Ce dépôt sera remis sur réception des plans et cahier des charges en bon état au plus tard huit jours après l'ouverture des soumissions.

Les sous-traitants en Plomberie et Chauffage, en Ventilation et Climatisation et en Electricité déposeront leurs soumissions au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, au 4970 Place de la Savane, suite 215, Montréal, P. Qué., le lundi 16 décembre 1968, avant la quinzième heure (H.N.E.).

La Cité de Montréal-Nord se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourrir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

DONNE EN LA CITE DE MONTREAL-NORD,
COMTE DE BOURASSA, P. DE QUEBEC,
ce 1er décembre 1968.

**RENE BERGERON, c.a.**
Secrétaire-Trésorier

# l'information sportive

## En vrac et pêle-mêle...

RENE ROUSSEAU, directeur de la base de plein air Edphy (pour éducation physique) de Val-Morin, annonce la création d'un club de ski pour les jeunes de 7 à 14 ans. On effectuera une excursion par semaine dans les Laurentides et le nouveau club groupera une cinquantaine d'enfants de Montréal, Laval, Ste-Thérèse-en-Haut, etc... Le club sera dirigé par André Charuest, de Laval, qui sera secondé par six moniteurs qualifiés. Pour rassurer les parents, précisons que les enfants seront sous la surveillance d'un moniteur par 4 enfants. De plus, les membres bénéficieront d'une assurance-accident les couvrant de leur demeure et jusqu'à leur retour au joyer. Renseignements: Claudette Charuest, 681-2234.

FERNANDE DIONNE, championne de nage synchronisée et de fantaisie, a dirigé, récemment et à Québec, des cours sur la technique fondamentale pour plongeons de fantaisie. Environ 60 nageurs et nageuses y ont participé. •

MARTHA VASCONCELLOS, une Brésilienne qui a été couronnée "Mlle Univers" l'été dernier à Miami, assistera au premier Salon international de l'automobile de Montréal qui aura lieu à la Salle Concordia (200,000 pieds carrés) de la Place Bonaventure à partir du 17 janvier prochain. Mlle Vasconcellos a 20 ans, mesure 5 pieds et 8 pouces et... 36-25-36! Et attention les admirateurs par trop passionnés: son père est chef de la police de Salvador!

AL BALDING, qui a si bien représenté le Canada lors du récent tournoi de golf de la Coupe du Monde, sera à la table d'honneur du Dîner des Célébrités sportives, vendredi le 13 décembre à l'hôtel Reine Elisabeth. A ses côtés: Maurice Richard, Elaine Tanner, le cavalier Jim Elder, Nancy Greene, Jesse Owens, Frank McGill, Don Drysdale, Hank Aaron, Stanley Dancer, Ron Turcotte, Bill Symons. Prix du billet: $25; réservations: 273-1967.

L'ASSOCIATION HALBEROPHILE de Montréal présente son annuel tournoi St-Jean-Bosco, samedi soir, à la Palestre Nationale et à partir de 7h.30. Pourquoi ce tournoi porte-t-il le nom de St-Jean-Bosco? Parce que celui-ci attirait les jeunes vers lui par des trucs de force et d'acrobatie. Et depuis six ans, le Dr Gérald Aumont, petit-fils du légendaire Louis Cyr, présente une statuette de ce dernier au gagnant.

ET VAS-Y GINETTE: C'est à la piscine Rosemont, située au 6101 de la 8e avenue (de Rosemont, évidemment), qu'auront lieu, dimanche après-midi et à compter de 3 heures, des compétitions de nage synchronisée entre équipes de la province. En solo, les nageuses montréalaises Ginette Robichaud, Ginette Piché, Ginette Rupp et Brenda Olsen tenteront de gagner le trophée Zigayer, tandis qu'en duos, Diane Lachapelle et Jocelyne Boucher et Marie Cousineau et Diane Michelin (qui nage sans pneu, incidemment) tenteront de remporter le trophée McIsaac.

L'INSCRIPTION AUX COURS DE SKI du service des parcs de Montréal, pour les 7 à 17 ans, se termine dimanche le 15 décembre. Les leçons seront données aux parcs Maisonneuve, Mont-Royal, Ahuntsic, Ignace-Bourget, Des Hirondelles et Joseph-Paré. Quelque 150 moniteurs donneront les 10 heures de ce cours, le samedi, du 18 janvier au 15 février. Pour s'inscrire: 872-4692 (le jour) et 872-4717 (le soir).

ON S'AMELIORE, ON S'AMELIORE! Décrire, comme le décrit un communiqué français de l'agence Cockfield-Brown, les conditions de la neige pour le ski c'est bien. Mais faire voir aux skieurs dans quelles conditions se trouve la neige, c'est évidemment beaucoup mieux. Et c'est ce que l'on fera au canal 12 de la télévision montréalaise à compter de ce soir. La région qui sera couverte, par un hélicoptère CFCF-TV, englobe les centres de ski de Sutton, Bromont, Mont-Oxford et North-Hatley, dans les Cantons de l'Est, et de Jay-Peak, Owl's-Head et Burke-Mountain dans le Vermont. Les heures de présentation: 6h.30 p.m., et environ 11h.35 p.m.


CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Encouragez nos annonceurs


## Le programme complet des Jeux Kennedy

**Voici le programme complet des Jeux d'hiver Kennedy qui seront disputés à Lake-Placid, N.Y., au début de la prochaine année:**

**SKI NORDIQUE: les compétitions seront disputées au mont van Hoevenberg les 18 et 19 janvier et comprennent le combiné nordique et les sauts spéciaux auxquels des skieurs représentant la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Italie, la Tchécoslovaquie, l'Autriche, la Yougoslavie, l'Allemagne de l'ouest, le Canada et les Etats-Unis prendront part.**

**COURSES SUR PATINS: elles auront lieu sur la piste de 400 mètres de Lake-Placid les 8 et 9 février. Des patineurs du Canada et des Etats-Unis se disputeront les honneurs d'épeuves dites "de style américain". Il y aura aussi des compétitions internationales pour patineuses utilisant le style métrique du patinage olympique. Des patineuses de la Hollande, de la Norvège, du Canada, de la Suède, des Etats-Unis et de la France y prendront part.**

**CHAMPIONNATS DE TRAINEAUX (bobsleigh): ils seront disputés les 15 et 16 février pour la catégorie "deux hommes" et les 22 et 23 février pour la catégorie "quatre hommes" sur le mont van Hoevenberg, qui a la seule piste olympique de traîneaux aux Etats-Unis. Les pays suivants seront représentés: Autriche, Suisse, Italie, Allemagne de l'ouest, Canada, Grande-Bretagne, Japon, Suède, Etats-Unis, Roumanie, Belgique, France, Antilles britanniques.**

**COURSES DE LUGES: les 18 et 19 février au parc Intervale de Lake-Placid. Les championnats du monde 1969 seront disputés dans trois catégories: simple et double chez les hommes, et simple chez les femmes.**

**HOCKEY: les 21 et 22 février à l'amphithéâtre Olympique de Lake-Placid; tournoi-élimination entre la Tchécoslovaquie, la Suède, les Etats-Unis et l'équipe nationale (de l'Est) du Canada, les parties étant présentées vendredi soir, samedi après-midi et samedi soir.**

**AUTOS-NEIGE: ces courses seront présentés sur le lac Miroir de Lake-Placid les 1er et 2 mars; il s'agit d'un nouveau genre de compétitions encore inconnues à l'étranger et qui concerneront surtout les Etats-Unis et le Canada. Les pays étrangers seront cependant invités à y prendre part.**

**PATINAGE de fantaisie: à l'amphithéâtre Olympique de Lake-Placid les 6, 7 et 8 mars; les compétitions grouperont les patineurs et patineuses qui, la semaine précédente, se seront disputés les championnats du monde à Colorado-Springs et au moins une dizaine de pays seront représentés.**

*Ouverture ce matin du Congrès du Sport à Montréal*

## Le Haut-commissariat dépose au congrès un document de travail qui peut devenir la Charte du Sport

Le Haut-commissariat aux sports, aux loisirs et à la jeunesse affirme que le droit au sport et au jeu doit être garanti à la population et que, dans cette optique, l'Etat peut difficilement admettre, dans le contexte actuel de la civilisation et de la culture, la continuation du sport par l'assujettissement total de celui-ci à une organisation entièrement commerciale qui en fait un instrument d'exploitation par un contrôle illimité exercé sur l'athlète par la source de l'exploitation.

Le Haut-commissariat exprime ces opinions dans un document de travail de 40 pages qu'il entend soumettre au premier congrès du sport qui s'ouvre ce matin à la Place Bonaventure, à Montréal. Le congrès se poursuivra jusqu'au 8 décembre et plus de 1,000 délégués, sont attendus de tous les coins de la province et du Canada. C'est la première fois, dans l'histoire du sport, qu'une telle réunion "au sommet" a lieu au Québec.

Le texte, intitulé "propositions sur une politique du sport au Québec", énumère une série de suggestions visant à assurer à tous le droit à la pratique des sports.

Dans sa dernière partie, le document de travail propose la réalisation d'un plan en trois étapes en vue d'établir une véritable politique en matière de sport et loisirs au Québec.

1– Application d'un programme général de connaissances des ressources sportives basé sur un inventaire quantitatif et descriptif de l'équipement et du potentiel humain;

2– Un programme général de mise en place des moyens par la conception de structures d'accueil permanentes et la réalisation d'un plan directeur d'implantations d'équipements sportifs;

3– Un programme général d'assainissement des structures par la régionalisation des disciplines sportives, l'accréditation de la licence sportive au sein des fédérations de régie.

### Autres principes

Dans l'énoncé d'autres principes généraux, traitant des éléments d'une politique du sport, le document signale qu'elle doit être "un ensemble cohérent d'actions, applicables à tous les paliers de la pratique sportive, aptes à créer, là ou il n'y en a pas ou peu, à les discuter dans l'optique et aux fins d'une meilleure utilisation, là où il y en a, les conditions et les moyens sportifs".

En guise de conclusion, le document de travail énonce que "ce qui importe de comprendre, dans un esprit de meilleure participation et de réalisation, c'est que, dans l'ensemble, le sport est l'affaire de tous. Les élèves, les parents, les administrateurs scolaires, les éducateurs et le public doivent arriver, en dernière instance, à situer les activités sportives dans une perspective convenable".

## ST-LOUIS - 3 CHICAGO - 3

Première période
1- Chicago, Pappin (14)
Mikita, R. Hull 12:04
Punitions — Marotte 8:44, Picard 11:04, :51, R. Hull 14:52, D. Hull 19:48.

Deuxième période
2- St-Louis, Berenson (14)
Picard 1:37
3- Chicago, Mohns (6)
Wharram, R. Hull 13:37
4- Chicago, Nesterenko (7)
Maki, Jarrett 17:24
Punitions — Pappin 1:59, Sabourin 8:02, 13:24 majeure, Pavlich, Sabourin 13:24, Ecclestone mineure, majeure, B. Plager, mineure 13:24, Stapleton 15:47.

Troisième période
4- St-Louis, McDonald (10)
Henry, Harvey 11:03
5- St-Louis, Sabourin (8)
St. Marseille, Harvey 12:10
Punitions — Young 1:14, Marotte 10:02.

## Une indemnité de $1,100,000

SAN-FRANCISCO (PA) — Bill McKechnie fils, président de la ligue de baseball de la Côte du Pacifique, a dit qu'il réclamerait à nouveau une indemnité de $1,100,000 aux ligues majeures par suite de la disparition, pour son organisme, des franchises Seattle et San-Diego. On sait que Seattle fait maintenant partie de la ligue Américaine et San-Diego de la ligue Nationale.

C'est une loi reconnue du baseball majeur d'indemniser une ligue mineure lorsque des franchises sont accordées à des villes faisant déjà partie d'un circuit de calibre mineur. "Les pourparlers ont atteint une impasse", a révélé McKechnie, "mais nous allons certainement revenir à la charge cette semaine".

Eugene, Oregon, et Tucson, Arizona, incidemment, ont déjà posé leur candidature pour remplacer San-Diego et Seattle dans la ligue de la Côte du Pacifique.

## Voilà que les joueurs de baseball, maintenant, veulent faire la grève!

SAN FRANCISCO (PA) — Une grève s'annonçait menaçante, hier, lorsque l'Association des joueurs de baseball a réaffirmé dans un communiqué que les 960 joueurs des ligues majeures avaient été avisés de ne pas signer leur contrat en dépit des pressions exercées sur eux, selon Marvin Willer, directeur de l'Association.

La raison majeure de la dispute entre les joueurs et les propriétaires est la demande des premiers dans le but d'obtenir un meilleur programme de retraite à la suite du contrat entre le baseball et la TV qui est passé de $36,000,000 à un peu moins de $50,000,000.

Le communiqué de l'association déclare en partie:

"Certains clubs exercent une certaine pression sur les joueurs dans le but de leur faire signer leur contrat. Les jeunes joueurs ont été invités à signer maintenant ou bien évoluer dans les mineures la saison prochaine.

"D'autres joueurs, à la veille de bénéficier du plan de retraite, ont été avertis qu'ils n'auraient jamais l'occasion de compléter leurs 5 ans de services obligatoires s'ils ne signaient pas immédiatement. Enfin, on a dit aux vétérans que le monde du baseball avait la mémoire longue et que, s'ils refusaient de signer maintenant, ils pouvaient oublier leurs espoirs de demeurer dans le baseball à la fin de leur carrière active."

Les joueurs tentent, de leur côté, de se servir de leur contrat comme arme importante dans leur dispute, soutenant qu'ils ne signeraient pas tant que la dispute ne serait pas réglée.

### Sujet urgent

Le sujet est d'autant plus urgent que l'ancien régime de retraite prend fin le 31 mars, la veille de l'ouverture de la saison 1969, avec la menace d'une grève si le cas n'est pas réglé.

Toutefois, Miller espère que le cas sera réglé à temps, "mais nous ignorons la différence opposant les deux parties, car les propriétaires ne veulent pas discuter le partage des revenus de la TV et la radio".

Miller a révélé que 50 des 960 joueurs des majeures avaient déjà signé leur contrat sous pression, mais 100 joueurs rejoints au téléphone mardi soir ont assuré leur support à l'Association et son communiqué, donnant même la permission d'utiliser leur nom.

Ainsi on a relevé les noms des étoiles Mickey Mantle, des Yankees, Bob Gibson, du St-Louis, Carl Yastrzemski, du Boston, Al Kaline, du Détroit, Willie Mays, du San Francisco, Don Drysdale, du Los Angeles, Pete Rose, du Cincinnati, Harmon Killebrew, du Minnesota, et Brooks Robinson, du Baltimore.

## Aspromonte passe à Atlanta!

SAN FRANCISCO — Les Astros de Houston, de la ligue Nationale de baseball, ont cédé le joueur de troisième but Bob Aspromonte aux Braves d'Atlanta en retour du joueur d'utilité Orlando Martinez.

Aspromonte était le dernier survivant dans l'équipe des Astros du contingent de joueurs repêchés en 1962 lors de la formation de l'équipe.

Les Astros ont effectué un autre échange avec les Yankees de New York, de la ligue Américaine, cédant le voltigeur Dick Simpson en échange du lanceur de relève Dooley Womack.

Quant aux Yankees ils ont échangé le voltigeur Andy Kosco contre le lanceur Mike Kekich, aux Dodgers de Los Angeles.

## Toronto 4, Minnesota 2

Première période
1- Toronto, Walton (5) 14:34
2- Toronto, Keon (6)
Ellis, Horton 16:06
3- Minnesota, Parise (7)
Larose, O'Shea 19:45
Punitions — Pulford 18:50, Horton 19:28.

Deuxième période
4- Toronto, Keon (7)
Pilote :23
5- Minnesota, Connelly (5)
Cullen, Parise 18:12
Punitions — Pelyk 7:04, McCord 18:28.

Troisième période
6- Toronto, Ullman (9)
Henderson 1:28
Punition — O'Shea 14:24.

## Le 700e but de Gordie Howe!

### SOMMAIRE

Première période
1- Pittsburgh: McCreary (5)
Speer, Ingarfield 4:54
2- Détroit: Howe (12)
F. Mahovlich, Delvecchio 7:13
3- Détroit: McGregor (5)
Popiel 11:22
Punitions: Speer 9.10, Libbett 14.30.

Deuxième période
4- Détroit: Libett (4) Douglas 9:52
5- Détroit: Unger (7)
Baun, MacGregor 15:22
Punitions: Popiel 4.26, Woytowich 5.24, Bergman 5.57, Unger 12.14.

Troisième période
6- Pittsburgh: B. Harris (1) Pronovost 1:33
7- Détroit: Baun (3) Libett 9:02
8- Détroit: Lawson (5)
Monteith, Unger 16:29
9- Détroit: Libett (6)
Popiel, Stemkowski 17:46
Punitions: Stemkowski, Boivin 10.07.
Assistance: 4,500


LUCIEN LAVERDURE INC.
8852 Boul. St-Laurent (nord du Boul. Métropolitain)
Tél.: 384-9040
EQUIPEMENT COMPLET SKI ET HOCKEY
Ouvert jeudi - vendredi 9 p.m. samedi 3 p.m.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGREES
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Ostiguy, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Seguin, C.A.
André St-Arnaud, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Jacques Latremouille, C.A.
Jacques Catherie, C.A.
Yvon Normandin, C.A.
Michel Morand, C.A.
Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A.
Paul René de Cotret, C.A.
Léopold Beauchemin, C.A.
André Maisie, C.A.
Paul André Lachance, C.A.
Gaston Robitaille, C.A.
Jacques René de Cotret, C.A.
Robert R. Menard, C.A.
André Roussel, C.A.
Jean J. Lachapelle, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Aitkens, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.
P. Gauvreau, C.A.
L.L. Groves, C.A.
R.A. Ross, C.A.
J.F. Lewis, C.A.
J.D. Hogg, C.A.
G.R. McPhee, C.A.
W.G. Hogg, C.A.
L.A. Wright, C.A.
D.W. Smith, C.A.
M.B. Turcotte, C.A.
C.A. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Broome, C.A.
C.C. Ward, C.A.
K.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
R.M. White, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptable Agréés.
Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dollard Huot, C.A.
Clément Primeau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Chouinard, C.A.
Gilles Trahan, C.A.
Marcel Mercier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gariépy, C.A.
Marthe Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Clément Duchesne, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Jacques Trempe, C.A.
Gilles Beauvais, C.A.
Conrad Ménard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Paul Gonthier, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortier, C.A.
Marcel Imbleau, C.A.
Vianney Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrien Côté, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Réal Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller C.A.
Jean Favreau, C.A.
Paul-A. Michaud, C.A.
Denis Ménard, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Réjean Myre, C.A.
Clément Lussier, C.A.
Raymond Roberge, C.A.
Gilles Moisan, C.A.
Paul-E. Bonnier, C.A.
Grégoire Bellavance, C.A. Syndic
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgouin, C.A.
Albert Garneau, C.A.
Benoit Sylvain, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Émile Mallette, C.A.
Émilien Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Pharand, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Robert Blanchette, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proulx, C.A.
Yves Lamothe, C.A.
D.-A. Ménard, C.A.
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741



HIRAM WALKER & SONS LIMITED, WALKERVILLE, CANADA.

Canadian Club: Le whisky le plus léger du monde. "Le meilleur qu'on puisse offrir" dans 87 pays.

Scotch Ballantine: Mieux on connaît le scotch, plus on aime le Ballantine.

Gin Crystal de Hiram Walker: Juste "comme il faut" par sa saveur, son bouquet, son goût sec. "Le gin des bons cocktails et des joyeuses compagnies."

Il est temps de s'approvisionner pour les Fêtes.



CADEAU PRATIQUE ET APPRÉCIÉ
POUR
LES JEUNES DE 16 ANS

Vous avez un garçon, une fille de 16 ans qui désirent apprendre à conduire? L'ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON est toute désignée. FILLES ET GARÇONS DE 16 ANS peuvent y obtenir un permis et les cours dispensés par l'École Lauzon sont approuvés par le Ministère des Transports.

Inscrivez VOTRE FILS OU VOTRE FILLE au plus tôt afin qu'ils deviennent des chauffeurs émérites et prudents.

Un cours accéléré débutera le 20 décembre pour se terminer le 3 janvier au 376 est, rue Crémazie. Le métro vous y conduira directement. Pour plus de renseignements appelez:

L'ÉCOLE DE CONDUITE LAUZON
381-2504

# informations internationales

## France: débats parlementaires sur une "participation" élargie

PARIS – Au moment où les relations entre le gouvernement et les syndicats tendent à se durcir, l'Assemblée nationale a ouvert un débat sur un projet gouvernemental tendant à l'extension des droits syndicaux dans les entreprises.

Ce projet de loi est issu de la volonté affirmée par le général de Gaulle lui-même après les événements de mai, d'assurer au monde du travail une "participation" élargie dans tous les domaines.

L'extension des droits syndicaux dans les entreprises constitue le préalable nécessaire pour la réussite de la participation, a souligné M. Maurice Schumann, ministre des affaires sociales, en présentant son projet de loi devant l'Assemblée nationale.

En effet, si la liberté syndicale existe en France depuis 1884, c'est seulement en 1956 que le code du travail a mentionné l'exercice de cette activité dans les entreprises. Bien entendu, cette activité existait en fait dans toutes les entreprises importantes mais la nouvelle loi permettra ainsi aux syndicats de disposer dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés de délégués protégés par la loi et bénéficiant d'un certain nombre d'heures (payées par le patron) pour défendre les intérêts du personnel. Dans les entreprises de plus de 100 salariés, les syndicats disposeront d'un local où ils pourront réunir le personnel.

L'intérêt du débat à l'Assemblée nationale est de faire ressortir une fois de plus les réticences d'une partie des députés gaullistes qui voudraient atténuer l'ampleur de la réforme.

Or la partie la plus contestée par certains députés gaullistes du projet de loi est de la main du général de Gaulle lui-même. Il s'agit notamment de l'avantage donné aux grandes centrales syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC) que les gaullistes de droite auraient voulu modifier pour favoriser l'implantation des syndicats indépendants.

M. Maurice Schumann a demandé à l'Assemblée nationale de ne pas dénaturer le projet de loi en soulignant l'intérêt que lui accordaient les syndicats ouvriers. Dans le climat social actuel, à nouveau perturbé, le vote de l'Assemblée nationale peut, en effet, revêtir une importance particulière.

## Tension sur l'or et raffermissement du franc

PARIS (AFP) – Dix jours après la fin de la crise monétaire internationale les principaux marchés financiers se caractérisent par une tension sur les cours de l'or, une stabilité ou un raffermissement lent du franc français, sauf à Zurich, et une tenue hésitante de la livre sterling.

Ces marchés demeurent calmes. Une certaine incertitude quant à l'avenir s'y manifeste toujours cependant. Elle trouve son expression dans la décote que font apparaître les cours à terme (3 mois) notamment du franc français et du sterling.

Le reflux des capitaux étrangers qui avaient gagné l'Allemagne occidentale dans l'espoir d'une réévaluation du mark, se poursuit, quoique, semble-t-il, à un rythme ralenti. Selon des informations en provenance de Bonn, le montant de ces capitaux qui ont cherché refuge en Allemagne en novembre, avant la crise, s'est élevé à 2.3 milliards de dollars. Pendant la dernière semaine de novembre, le reflux a porté sur un demi-milliard de dollars.

Sur les marchés mondiaux de l'or, la tension des cours enregistrés depuis le début de la semaine ne s'est accompagnée d'aucune activité anormale. La hausse est attribuée essentiellement à la réserve des vendeurs. La demande de métal précieux n'a rien d'exceptionnel, on note toutefois une reprise des achats "normaux" de la part de l'Allemagne de l'ouest. Ces achats, pratiquement bloqués par la fermeture la semaine dernière du marché de l'or de Francfort, sont désormais favorisés par la détaxe de 4 0/0 décrétée par le gouvernement de Bonn sur les importations en R.F.A. Sur le marché de Londres, le cours de l'or, qui était lundi matin de 40.10 dollars l'once, est monté progressivement jusqu'à 40.775 dollars hier en cours de journée, pour retomber au fixing de l'après-midi à 40.50 dollars.

Sur le marché parisien de l'or, qui, du fait du contrôle des changes, fonctionne ne "vase clos", la tendance enregistrée sur les marchés extérieurs s'est trouvée renforcée par les appréhensions que suscite la situation en France en raison notamment de la détérioration du climat social. Hier à la veille du mouvement de grève limitée prévu dans les usine Renault, on a noté une recrudescence de la demande sur ce marché. Les transactions ont porté en effet sur 18,3 millions de francs.

## Nouvel appel en faveur des enfants biafrais

LONDRES (AFP) – "Tous les enfants sont en train de mourir au Biafra. Ils seront tous morts dans deux mois", a affirmé à Londres hier Miss Susan Garth aux journalistes auxquels elle annonçait qu'elle avait réussi à conclure des accords avec les gouvernements du Gabon et de la Côte d'Ivoire pour qu'ils offrent un asile aux enfants biafrais.

Ancienne journaliste, Susan Garth, 40 ans, se décrit comme une "Jeanne d'Arc" et "militante" qui a déjà obtenu d'importants succès. En ce qui concerne le Biafra, elle a rendu un hommage tout particulier à l'action de la Croix-Rouge française.

Susan Garth qui s'est rendue sur les lieux a estimé qu'il y avait encore environ deux millions d'enfants au Biafra. Elle a affirmé qu'il serait possible d'en sauver une partie en les évacuant à bord des avions de secours qui pénètrent toutes les nuits au Biafra.

Ces avions, a-t-elle fait remarquer, rentrent vides et pourraient transporter environ une centaine d'enfants par vol. 2,000 enfants, ajoute-t-elle, ont été déjà sauvés en une semaine par ce système.

## Le juge Warren ne quittera son poste que le 20 juin

NEW YORK (AFP) – Le porte-parole de M. Richard Nixon a annoncé hier soir que le président de la Cour suprême des Etats-Unis, M. Earl Warren, quittera ses fonctions à la fin de la session actuelle de la cour, le 20 juin prochain, aux termes d'un accord qu'il vient de conclure avec le président-élu, M. Richard Nixon.

On ignore toutefois pour l'instant si M. Nixon procédera à la nomination d'un successeur avant l'expiration du mandat de M. Warren ou s'il attendra au contraire la période des vacances légales entre le mois de juin et la reprise des travaux de la cour au mois d'octobre. Son porte-parole, M. Ronald Ziegler, a déclaré qu'il ignorait tout des intentions du président élu y compris la question de savoir s'il fixera son choix sur un des membres actuels de la Cour suprême ou s'il fera appel au contraire à une personnalité étrangère à la Cour.

L'accord entre les deux hommes est intervenu mardi au cours d'une conversation téléphonique. Le président-élu a exprimé le souhait, dans le langage du communiqué diffusé par M. Ziegler, que M. Warren reste à son poste jusqu'à la fin de la session actuelle, et le président de la cour a accepté cette proposition.

Cette décision met un point final au suspense qui régnait depuis que M. Warren, au printemps dernier, avait remis sa démission au président Johnson. Cette démission avait toutefois été rédigée – sans doute sous la pression de la Maison Blanche – de telle façon qu'elle n'entrerait en vigueur qu'au moment ou un successeur aurait été désigné par l'administration et approuvé par le Sénat.

Cette manoeuvre avait bien entendu permis à M. Johnson de désigner l'homme de son choix, en l'occurrence un de ses amis personnels qui se double d'un grand libéral, M. Abe Fortas. Mais les espoirs de M. Johnson de voir se perpétuer les traditions de libéralisme instaurées par M. Warren devaient être déçus et finalement succomber au mois d'octobre à l'hostilité de plus en plus marquée du Sénat à la personnalité de M. Fortas – auquel de nombreux parlementaires reprochaient justement son association trop étroite avec le chef de l'Exécutif.

Le dépouillement n'est pas terminé

## Venezuela: la lutte se limite à deux modérés

CARACAS (AFP) – L'écart entre les deux candidats de tête à la présidence du Venezuela a légèrement diminué selon les derniers résultats publiés par le conseil suprême électoral, et portant sur 2,146,357 bulletins dépouillés.

M. Rafael Caldera, candidat du parti démocrate-chrétien, a obtenu 602,530 voix (28,7%) et M. Gonzalo Barrios, candidat du parti gouvernemental d'Action démocratique, 579.767 (27,1%).

La majorité des électeurs vénézuéliens semblent donc avoir préféré des solutions modérées et rejeté l'extrémisme de gauche et la violence, estiment les observateurs politiques avant même que ne soient connus les résultats définitifs des élections générales.

On note, en effet, dans ces milieux, que les deux candidats modérés et réformistes à la présidence, MM. Rafael Caldera et Gonzalo Barrios, ont obtenu à eux deux 54% des voix. De plus, soulignent-on, si on ajoute 20 à 25 pour cent des votes qui sont allés au "Front de la victoire", qui est un parti de droite, on arrive à la conclusion que 75 à 80 pour cent des électeurs n'ont pas voté à gauche.

Les observateurs constatent à ce propos l'échec de M. Luis Prieto qui s'était séparé du parti officiel d'"Action démocratique" et avait reçu l'appui des communistes.

Ces derniers n'ont d'ailleurs recueilli, malgré le retrait de leur soutien aux guérilleros, que 60,000 voix alors qu'on a assisté, à Caracas, à une renaissance du parti de droite de l'ancien président Perez Jimenez qui a obtenu une large majorité.

Quant aux guérilleros, qui avaient préconisé l'abstention, malgré un effort de dernière minute du leader castriste Douglas Bravo pour perturber le déroulement des élections, ils n'ont obtenu aucun succès, le nombre habituel des abstentionnistes (20 à 25%) ne s'étant pas accru.

Cette attitude modérée de l'électorat vénézuélien est due, estiment les observateurs, au développement et au progrès enregistrés dans le pays lequel malgré de nombreuses difficultés vient en tête des pays d'Amérique latine quant au revenu par habitant.

En effet, l'industrie est en pleine expansion. A celle du pétrole – le Venezuela est le troisième producteur mondial – est venue s'ajouter celle de la métallurgie.

En même temps, dans les villes, s'est développée une véritable classe moyenne qui, pour le moment, refuse de se lancer dans toute aventure "coûteuse ou inutile".

## Prolongation de la force à Chypre

NATIONS UNIES (AFP) – Le secrétaire général U Thant demandera au Conseil de sécurité de prolonger de six mois le mandat de la force des Nations unies à Chypre. Ce mandat expire le 26 décembre.

U Thant soumettra un rapport au Conseil de sécurité proposant cette nouvelle prolongation de la force de l'ONU.

On s'attend que le conseil se réunisse la semaine prochaine pour approuver cette demande.

A Varsovie

## Reprise prochaine des conversations Washington-Pékin

WASHINGTON (AFP) – Les Etats-Unis sont d'accord pour que les représentants de Washington et de Pékin se rencontrent à Varsovie le 20 février prochain afin de relancer les entretiens périodiques entre les deux pays interrompus depuis 11 mois, ont déclaré hier les milieux officiels américains. Le feu vert de Washington fait suite à une série de consultations qui ont eu lieu entre le département d'Etat et les représentants de la nouvelle administration républicaine.

Ainsi, un mois après, l'installation de M. Nixon à la Maison Blanche, diplomates américains et chinois vont se retrouver autour du tapis vert pour la 134e fois depuis 1955.

Treize années de contacts quasi-stériles et souvent exaspérants mais que les deux pays, malgré toutes les vicissitudes, ont tenu à poursuivre dans l'espoir, dit-on à Washington, qu'ils déboucheront un jour sur des résultats plus concrets.

La dernière rencontre entre diplomates des Etats-Unis et de la Chine populaire remonte au 8 janvier dernier. Ils s'étaient alors fixés un nouveau rendez-vous pour le 28 mai mais Pékin faisait subtilement savoir à Washington que la Chine souhaitait renvoyer le prochain tête-à-tête à une date indéterminée, car "nous n'avons rien à nous dire".

Le 18 novembre dernier, M. Robert McCloskey, le porte-parole du département d'Etat constatait à regret que de nouvelles propositions avancées par Washington pour une rencontre au début de l'année 1969 étaient restées sans réponse. Il fallait en somme en conclure, disait-on dans les milieux officiels de la capitale fédérale, que la Chine n'était plus intéressée.

C'est donc avec une surprise considérable que les dirigeants américains ont eu connaissance jeudi dernier de la teneur d'un document du ministère chinois des affaires étrangères proposant une rencontre le 20 février prochain, à Varsovie, de leur représentant diplomatique avec celui du président Nixon. Ce document fut remis à M. Walter Stoessel, l'ambassadeur du président Johnson en Pologne. Il proposait en outre à la nouvelle administration la conclusion d'un accord sur les "cinq principes de la coexistence pacifique" formulés à la conférence de Bandoung à 1955, et auxquels avaient souscrit la Chine et l'Inde, à l'époque où leurs relations étaient fraternelles.

## La guérilla en Indonésie

DJAKARTA (AFP) – Le général Akum Murod, chef des opérations de l'armée indonésienne, a ordonné hier qu'une offensive générale soit lancée contre le chef rebelle Lodwijk Mandatjan réfugié avec 500 de ses hommes dans la région montagneuse de la Tête d'oiseau, en Irian occidental.

Le général Murod a précisé, au cours d'une conférence de presse, que 6,000 hommes appuyés par l'aviation, participeraient à cette opération qui a pour but d'éliminer les rebelles avant avril 1968, date à laquelle doit commencer le plan quinquennal indonésien.

Cette décision a causé une certaine surprise à Djakarta car M. Adam Malik, ministre indonésien des affaires étrangères, avait annoncé le 28 novembre que Mandatjan avait accepté de "revenir à une vie normale" et que son retour était attendu à Sukarnapura, capitale de l'Irian occidental.

La First National City Bank

## Le contrôle des mouvements de capitaux américains n'a aujourd'hui guère d'utilité

NEW YORK (AFP) – Les contrôles sur les mouvements de capitaux imposés par le président Johnson le 1er janvier dernier n'ont plus guère d'utilité et devraient être supprimés le plus rapidement possible, affirme la "First National City Bank" dans sa lettre économique mensuelle de décembre.

La banque déclare qu'après les trois crises monétaires des douze derniers mois, le monde approche de la croisée des chemins où il faudra choisir entre l'abandon du libéralisme et le maintien de la convertibilité des monnaies et de la liberté du commerce, des investissements et des paiements. "Les Etats-Unis peuvent influencer de manière décisive le choix du monde en supprimant leurs contrôles sur la balance des paiements, qui n'ont plus guère qu'une utilité limitée, tout en indiquant clairement qu'ils s'attendent que les autres pays mettront fin à leurs propres restrictions autarciques sur les mouvements des capitaux et du commerce", dit-elle. "La confiance dans le dollar a été prouvée de manière certaine par les entrées de capitaux privés étrangers aux Etats-Unis", ajoute-t-elle.

Cette confiance, poursuit la banque "serait encore renforcée si les Etats-Unis eux-même la manifestaient en supprimant les contrôles sur la balance des paiements ou, tout au moins, en remplaçant les contrôles obligatoires par un programme volontaire. Une action audacieuse dans le domaine des paiements devrait, bien sûr, être soutenue par des politiques fiscales et monétaires responsables".

Un mois après les élections

## Silence total autour du parti de M. Wallace

NEW YORK (AFP) – Un mois après les élections présidentielles du 5 novembre, où il fit figure de troisième larron en recueillant quelque treize pour cent des suffrages exprimés, on ne parle plus guère ux Etats-Unis de M. George Wallace, encore moins de son parti, né il y a deux ans d'une scission au sein du parti démocrate.

L'ancien gouverneur de l'Alabama s'est retiré sous sa tente, depuis cinq semaines, dans son fief de Montgomery. Il se refuse obstinément à tout contact avec la presse. On ne possède donc pas de renseignements de première main ni sur ses projets personnels ni sur ses intentions quant au rôle qu'il compte attribuer, dans la vie politique future de son pays, au parti dont il est le fondateur.

Le "Parti indépendant" sera-t-il condamné à connaître le même sort que les "partis tiers" qui, dans le passé, tentèrent de s'opposer aux républicains et aux démocrates aux élections présidentielles? Va-t-il, comme ses prédécesseurs, se désagréger et sombrer très vite dans l'oubli? Privés, provisoirement peut-être, de l'appui de leur leader, de nombreux amis et sympathisants de M. Wallace s'emploient à faire mentir la tradition: ils veulent mettre sur pied une organisation qui permette au "Parti indépendant", pour l'immédiat, de survivre à sa défaite du mois dernier, et, à plus longue échéance, de conserver des chances intactes pour l'ex-gouverneur aux élections de 1972.

Ils sont groupés autour d'un jeune homme de 27 ans, M. Robert Walters, de Los Angeles, qui joua un rôle actif dans la campagne électorale de M. Wallace. M. Walters s'est promis d'empêcher la débandade des troupes que le chef des "indépendants" était parvenu à rassembler à travers les cinquante Etats de l'Union au bout de longs mois d'efforts et de doter le parti d'une structure nationale plus ou moins similaire à celle des partis démocrate et républicain. A cette fin, M. Walters s'efforce d'obtenir le concours du général Curtis Lemay, qui fut le coéquipier de M. Wallace aux élections du 5 novembre. Il envisage en outre de convoquer une conférence nationale de délégués "indépendants", les 11 et 12 janvier 1969, soit au Texas soit dans l'Oklahoma. Selon M. Walters, ocette réunion aurait pour but principal de dresser des plans d'avenir, mais ses participants pourraient également être invités à se prononcer sur le nom définitif du Parti indépendant américain, certains partisans de l'ex-gouverneur de l'Alabama préférant "Parti américain" tout court.

Enfin, des problèmes d'ordre financier restent à résoudre. On ne cache pas, dans l'entourage de M. Walters, que, de ce point de vue, la situation du parti est loin d'être brillante, et il semble bien qu'elle ne s'améliorera pas tant que M. Wallace lui-même ne battra pas le rappel de tous ceux qui lui ont accordé leur confiance depuis le début de l'année électorale 1968.

DÉVENEZ
TRADUCTEUR-INTERPRÈTE
EMPLOIS STABLES ET BIEN RÉMUNÉRÉS
STAGE de FORMATION: 2 à 6 MOIS
Pour tous renseignements composez 866-7258
• BERLITZ TRADUCTIONS •
SUITE 805 PLACE VICTORIA